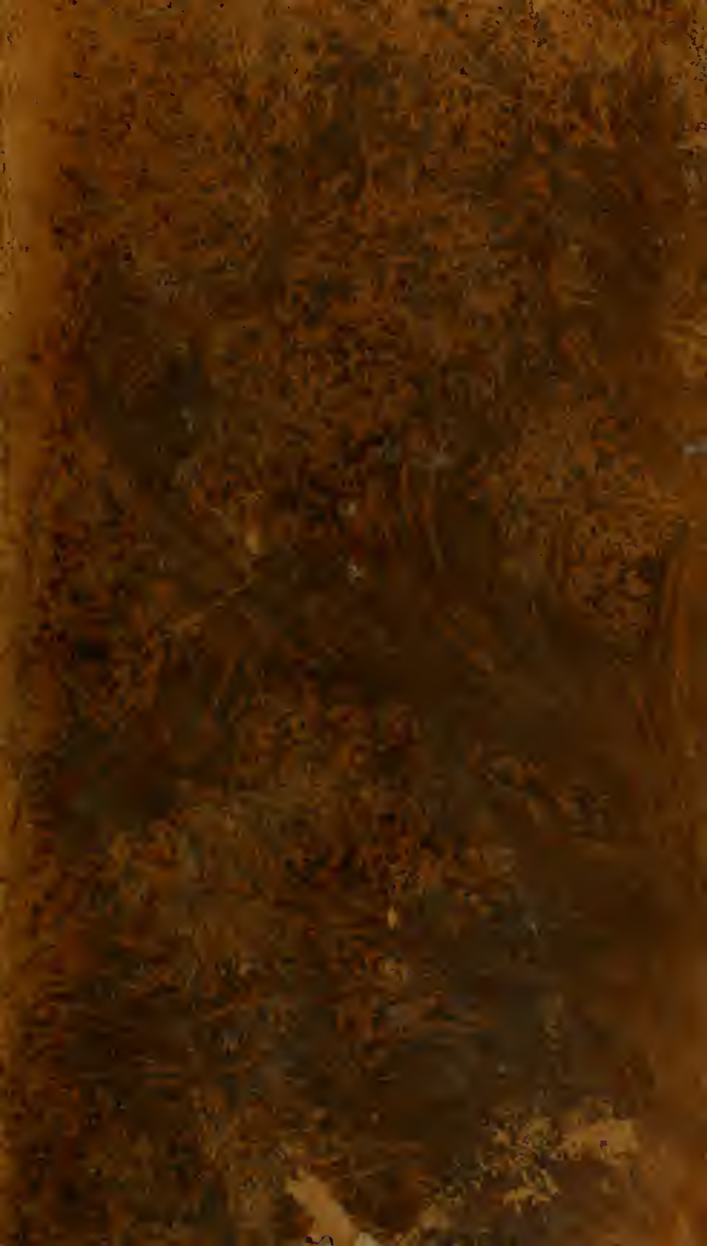


LETTRES

EDIFIANTES

ET CURIEUSES.

TOME TROISIÈME.

LETTRES

ÉDIFIANTES

ET CURIEUSES,

ÉCRITES

DES MISSIONS ÉTRANGÈRES.

NOUVELLE ÉDITION.

MÉMOIRES DU LEVANT.

TOME TROISIÈME.



A TOULOUSE,

Chez { NOEL-ETIENNE SENS, Imprimeur-Lib., rue Peyras, près les Changes.
AUGUSTE GAUDE, Libraire, rue S.-Rome, N.° 44, au fond de la Cour.

1810.

LETTRES ÉDIFIANTES ET CURIEUSES,

ÉCRITES

PAR DES MISSIONNAIRES

DE

LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

MÉMOIRES DU LEVANT.

LETTRE

Du Père Monier, de la Compagnie de Jésus, au Père Fleuriau, de la même Compagnie.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

Nous avons l'honneur de vous envoyer les Mémoires de nos Missions en Arménie. Vous nous les demandez, et vous les attendez depuis long-temps ; mais tout ce temps, qui nous a paru aussi long qu'à vous, nous a été nécessaire pour les ramasser et pour les vérifier.

Recevez-les, s'il vous plaît, avec la même bonté que si nous avions été plus diligens à vous obéir. Nous souhaitons qu'ils vous soient agréables et aux personnes auxquelles vous jugerez à propos de les communiquer.

Peut-être que ceux qui les auront lus, auraient voulu qu'ils fussent plus étendus et plus circonstanciés ; mais nous les prions de considérer que nous sommes des Missionnaires de profession, et non pas des Historiens. Si saint Paul disait de lui et des autres Apôtres, qu'il n'était pas juste qu'ils abandonnassent le ministère de la parole, pour pourvoir aux besoins des tables, l'exemple de cet Apôtre ne nous autorise-t-il pas à dire avec lui, dans un sens peu éloigné du sien, qu'il n'est pas à propos que nous laissions les fonctions Evangéliques de nos emplois dans les Missions, pour aller faire des recherches, qui n'auraient point d'autre fruit que celui de satisfaire la curiosité d'un petit nombre de personnes ?

Cependant ceux qui se donneront la peine de lire ces Mémoires, ne seront pas tout-à-fait privés du plaisir d'apprendre ce qui s'est passé et ce qui se passe encore aujourd'hui dans des pays éloignés d'eux. De plus, ils seront édifiés de ce qu'ils y liront, et béniront Dieu de ce que le Christianisme, non-seulement se conserve, mais fait encore du progrès chez une des plus belles Nations du Levant, malgré les efforts de l'enfer pour y détruire le Royaume de Jésus-Christ.

Nous avons renfermé sous huit Chapitres,

qui composent la première partie de ces Mémoires, ce qui nous a paru plus digne de tenir place dans une histoire d'Arménie ; savoir : l'Etat ancien et présent de ce Royaume, autrefois très-florissant ; son Gouvernement Ecclésiastique, et les moyens dont la Providence s'est servie pour y établir et y conserver le Christianisme.

Comme les Rois et les Patriarches de l'Arménie ont eu la principale part dans l'établissement et dans l'affaiblissement du Christianisme dans ce Royaume, nous avons cru faire plaisir à ceux qui liront ces Mémoires, de leur exposer dans ce Chapitre l'ordre des Rois qui ont gouverné l'Arménie pendant plusieurs siècles, et celui des Patriarches qui se sont succédés les uns aux autres sur le Trône Patriarcal, depuis saint Grégoire, que les Arméniens ont surnommé l'Illuminateur, jusqu'au temps présent. Entre ces Patriarches, on en verra plusieurs qui ont mérité d'être mis au nombre des Saints ; et l'Arménie honore aussi comme Saints quelques-uns de ses Rois.

Les Chapitres suivans expliqueront le Rit des Arméniens schismatiques dans l'administration des Sacremens, et les erreurs où le schisme les a insensiblement conduits.

Enfin, le dernier Chapitre sera en faveur de nos frères qui sont en France, et qui souhaitent et demandent à nos Supérieurs la permission de venir partager avec nous les travaux de nos Missions. Ce Chapitre contient des règles pour annoncer utilement

la parole de Dieu aux Arméniens, et nos nouveaux Missionnaires ne pourront mieux faire que de les suivre fidèlement.

Après avoir donné dans la première Partie de ces Mémoires des connaissances générales de l'état de l'Arménie, nous exposerons dans la seconde l'état particulier de nos Missions, dans quelques-unes de ses plus anciennes villes; savoir : à Trébizonde, à Erzerom, à Erivan, et à Chamaki. Le récit que nous ferons, donnera de nouvelles preuves que c'est parmi les croix que naissent les fruits de la parole divine; mais elles ont aussi, ces croix, l'avantage d'animer et de consoler ses Ministres, et d'affermir la Foi des Fidèles.

Comme les Missions dont nous parlerons nous obligent d'aller souvent de l'une à l'autre, quelques-uns de nos Missionnaires ont pris soin de mettre par écrit le Journal de leurs voyages. Je suis de ce nombre; j'ai fait le Journal de mon voyage d'Erzerom à Trébizonde, et de mon retour de Trébizonde à Erzerom; j'étais à la suite de Mustapha Aga, que je dois appeler par justice et par reconnaissance, mon constant protecteur dans ces Pays, où en certaines occasions très-importantes, j'ai eu besoin de toute sa puissante protection.

Un autre de nos Missionnaires avait dressé par votre ordre, un Mémoire de la Province de Chirvan; je l'ai trouvé parmi ses écrits après sa mort; il nous a paru très-exact; je vous l'envoie avec mon Journal. Ce Mémoire de la Province de Chirvan sera suivi d'un

autre, qui est un Journal du voyage que fit il a quelques années le feu Père de la Maze, de Chamaki à Ispahan, où nous avons une Mission, dont nous ne vous dirons présentement que peu de chose, nous réservant à vous en donner dans quelque temps de plus amples Mémoires.

Le Père de la Maze fit ce voyage en compagnie du sieur *Jurabe*, Envoyé extraordinaire du Roi de Pologne au Roi de Perse. Il traversa la Province de Guilan, dont il fit une Carte que je joins à son Journal. Les observations de ces Journaux pourront aider à corriger quelques erreurs que nos Géographes n'ont pu éviter, et qui sont en effet inévitables à tout Auteur qui n'a pu voir d'aussi près que nous ces vastes Provinces si peu connues.

Je finis ma Lettre, mon Révérend Père, en vous représentant que la Religion a un grand intérêt que vous multipliiez dans l'Arménie et la Perse, le nombre des Ouvriers évangéliques. La disette de Missionnaires fait que nous perdons de fréquentes occasions de procurer la gloire de Dieu, et le salut de plusieurs ames qui périssent, parce qu'elles n'ont personne qui leur rompe le pain de la parole de Dieu.

Nous ne cessons point de demander au Grand-Maître de la moisson qu'il nous donne des Ouvriers pour sa vigne, et qu'il pourvoie par sa libéralité et par sa miséricorde à leur subsistance. Nous espérons qu'il nous accordera en même-temps votre conservation. J'ai

l'honneur d'être dans la participation de vos saints Sacrifices, etc.

CHAPITRE PREMIER.

État ancien de l'Arménie.

STRABON et Ptolémée donnent d'étendue à l'Arménie depuis le Mont Taurus, qui la sépare de la Mésopotamie vers le Midi, jusqu'à l'Ibérie ; et depuis la Médie à son Orient, jusqu'aux Monts Pariadres et à l'Euphrate, qui la séparent de la petite Arménie à son Occident. Dans cette étendue de Pays, dit Strabon, naissent plusieurs rivières, qui se partagent entre trois différentes mers ; savoir : le Lycus et le Phase, qui se jettent dans le Pont-Euxin ; l'Araxe, dans la mer Caspienne ; l'Euphrate et le Tigre dans le Golfe Persique.

L'Euphrate et l'Araxe sortent assez proche l'un de l'autre de la montagne appelée autrefois Abos, au 41 ou 42.ᵉ degré de latitude ; le Tigre sort du Mont Niphates, vers le 39.ᵉ degré.

Toutes ces montagnes sont des parties du Taurus, qui, dans sa longueur, prend divers noms.

Les anciens Géographes et les Historiens Grecs et Latins, font mention de quelques Villes principales de l'Arménie, dont voici les noms.

Artaxata était sur l'Araxe. Strabon et Plu-

tarque disent qu'Antiochus le Grand, Roi de Syrie, ayant été obligé de faire sortir de ses États Annibal, l'ennemi capital des Romains, ce Général Carthaginois, persécuté par sa mauvaise fortune, vint se réfugier auprès du Roi Artaxes ou Arsaces; et qu'étant auprès de ce Prince, il lui donna le dessein de bâtir cette ville d'Artaxata, qui fut ainsi nommée en l'honneur du Roi Artaxes, son maître et son fondateur.

Tigranocerta était située sur une montagne au-delà des sources du Tigre. Carcathiocerta était entre l'Euphrate et le Tigre, mais plus proche de ce dernier fleuve. Armosata, ou Arsamosata, était placée au pied du Mont Taurus, et peu éloignée de l'Euphrate. Spanheim et Holstenius rapportent une médaille (1) de cette ville ARMOKAITTENON, frappée à l'honneur de Marc-Aurèle, ce qui marque qu'elle est une colonie Grecque.

Quant à la terminaison *certa*, KEPTA, Hesychius dit qu'elle signifie ville; et Tigranocerta, d'Etienne le Géographe, est la ville de Tigranopolis en grec, ou Tigrane en français.

Les Arméniens peuvent, avec plus de raison que les Chaldéens et que les Egyptiens, vanter leur antiquité; car il est constant que la terre qu'ils habitent est la première sur laquelle marchèrent les hommes après le déluge, en descendant de l'Arche. L'Ecriture nous apprend, en effet, que l'Arche s'arrêta

(1) Du Cabinet de M. le Grand-Duc.

sur les montagnes d'Arménie ; mais il faut aussi convenir que Noé et sa famille n'y firent point alors d'établissement, et qu'ils passèrent en la terre de Sennaar, soit pour chercher un climat plus doux, soit pour y aller revoir leur chère patrie. On ne sait lequel des descendans de Noé y ramena une colonie ; selon l'opinion commune, ce fut ou Hus, ou Gether, l'un et l'autre fils d'Aram, et petit-fils de Sem.

Au reste, les Arméniens ont, comme les Chaldéens et les Egyptiens, leurs antiquités fabuleuses ; mais ils ne les font point remonter au-delà du déluge, ainsi qu'ont fait ces deux peuples ; ils ont même conservé mieux qu'eux la tradition de ce rigoureux châtiment de la corruption générale des hommes.

Un de leurs Historiens, nommé Moïse de Choren, et qui a écrit, dit-on, dans le quatrième siècle (1), raconte qu'Arsaces, qui fonda le royaume des Parthes, ayant donné l'Arménie à Valarsaces son frère, ce Prince voulut s'instruire de ce qui concernait son nouveau Royaume, et envoya un nommé Mariba consulter les archives de Ninive. Mariba y fit l'heureuse découverte d'un vieux livre avec cette inscription : *Ce volume traduit du chaldéen en grec, par l'ordre d'Alexandre, contient l'histoire originale des premiers hommes, Sictuan, Titan, Apétustes, et la suite de leurs descendans pendant plusieurs années.*

---

(1) Il n'a écrit que dans le cinquième siècle.

Or, selon cette ancienne histoire, *Haik* fut le premier Roi d'Arménie; il était fils de Targon, petit-fils de Thiras, arrière petit-fils de Gomer, né de Japhet. Il vainquit et tua Belus, qui prétendait le soumettre à son Empire, et c'est de lui que la nation a été nommée *Haikane*.

Les Historiens Arméniens ajoutent qu'ils ont eu cinquante-trois Rois de la postérité de *Haik*, et que le dernier, nommé Vahé, fut défait et tué dans un combat contre Alexandre; ils comptent ensuite vingt-sept Rois de la race des Arsacides, à commencer par Valarsaces.

Ce qui paraît certain, c'est que l'Arménie ne fut point sujette aux Rois d'Assyrie, puisque les deux fils de Sennachérib s'y réfugièrent, après l'exécrable parricide qu'ils commirent en la personne de leur père et de leur Roi. Cette longue suite de Rois est contredite par des Historiens très-croyables, et l'on ne peut pas douter que l'Arménie n'ait été une Province de l'Empire des Mèdes et des Perses, gouvernée par un Satrape: car Strabon, pour prouver qu'elle est très-propre à élever des chevaux, dit que le Satrape était obligé d'envoyer tous les ans vingt mille jeunes chevaux au Roi de Perse; et Xénophon raconte que les dix mille Grecs, qui firent cette fameuse retraite, après la défaite du jeune *Cyrus*, prirent leur route au-dessus des sources de l'Euphrate, pour éviter d'être arrêtés par les Perses au passage des rivières. Arrien fesant le dénom-

brement des troupes de Darius à la bataille d'Arbèle, y nomme les Arméniens, et leur donne deux chefs, *Orontes* et *Mithraustes.*

On ne croit pas non plus qu'Alexandre soit entré en Arménie, puisque de la Mésopotamie traversant l'Euphrate, il passa en Assyrie, et combattit Darius proche d'Arbèle, au-dessus du Mont Taurus; et si Quinte-Curce fait voir ce conquérant sur les bords de l'Araxe, ce n'est point l'Araxe qui coule dans l'Arménie : il donne ce nom à deux autres rivières; l'une qui est dans le Perside, et qui tombe dans le golfe Persique; l'autre qui arrose l'*Hyrcanie.*

L'Arménie néanmoins subit le sort commun de l'Orient; car Alexandre la met au nombre de ses autres conquêtes, dans la belle harangue que Quinte-Curce, au livre VI de son Histoire, lui fait faire à son armée, pour l'animer à suivre le cours de ses victoires. Peut-être que la crainte seule de ses armes la lui assujétit, ou qu'il y envoya un de ses Généraux.

Justin compte aussi l'Arménie entre les gouvernemens qui, après la mort d'Alexandre, furent ou distribués, ou laissés aux principaux chefs de son armée, et il dit qu'elle échut à Frataphernes.

Frataphernes avait commandé les Parthes, les Hircaniens et les Tapiriens à la bataille d'Arbèle, et il ne s'était soumis à Alexandre, qu'après l'avoir vu s'avancer jusques dans l'Hyrcanie, ainsi que nous l'apprenons d'Arrien et de Quinte-Curce.

Comme la plupart de ces Gouverneurs devinrent bientôt autant de Rois, et qu'on voit depuis le temps de Frataphernes une suite de Rois en Arménie, se succéder de père en fils pendant plus d'un siècle, on ne peut pas douter que Frataphernes n'ait pris le titre de Roi, et qu'il ne l'ait transmis à sa postérité. Orontes fut le dernier qui porta ce titre. Il était issu, dit Strabon, d'Hydarnes, un des sept Seigneurs Perses qui, après s'être défaits du Mage Smerdis, aspirèrent à la royauté. Par conséquent Frataphernes venait d'Hydarnes.

Après la mort d'Orontes, l'Arménie fut partagée entre Artaxes et Zadriades, qui avaient servi dans les armées d'Antiochus-le-Grand, et qui apparemment étaient de la famille d'Orontes.

Artaxes fut aussi nommé Arsaces, ou plutôt c'est le même nom; il fut la tige des Arsacides, Rois d'Arménie, comme un autre Arsaces le fut des Arsacides, Rois des Parthes. Ce fut ce Prince qui, cinquante ou soixante ans auparavant, s'était soulevé contre Antiochus, surnommé le Dieu, Roi de Syrie. Les Historiens Arméniens, qu'on estime moins dignes de créance que les Grecs, décrivent autrement la généalogie de leurs Rois Arsacides. Ils disent qu'Arsaces, qui fit révolter les Parthes contre Antiochus le Dieu, fut père d'Artaxes, qui le fut d'Arsaces II, et que celui-ci donna l'Arménie à Valarsaces son frère.

Tigranes, fils d'Artaxes, se rendit maître

de l'autre partie de l'Arménie, et la posséda toute entière : profitant ensuite des divisions qui affaiblissaient la Syrie, il la conquit, et conquit aussi la Cappadoce, la Galatie, la Mésopotamie, et battit souvent les Parthes.

Tigranes, victorieux et redoutable dans l'Orient, se fesait appeler le Roi des Rois ; mais il lui fallut plier sous les Romains. Il vit dans son propre pays son armée composée de cent cinquante mille hommes d'infanterie, et de cinquante mille de cavalerie, sans compter dans ce nombre vingt mille autres soldats armés de frondes et de flèches, se laisser battre et fuir devant Luculle, qui l'attaqua avec dix mille hommes d'infanterie, moins de trois mille de cavalerie, et environ mille autres armés de flèches : il vit la ville de Tigranocerta prise et détruite ; il perdit une seconde bataille, et eut sujet de craindre que sa chère Artaxarta, où il avait renfermé ses trésors, n'eût un sort pareil à celui de Tigranocerta.

Cette disgrace lui arriva pour avoir reçu chez lui et favorisé Mithridate, dont il avait épousé la fille ; mais il comprit alors qu'il lui en coûterait trop cher pour continuer à demeurer uni avec son beau-père.

Il alla donc au-devant de Pompée, aussitôt qu'il le sut arrivé en Arménie : l'ayant joint, il se prosterna en sa présence, et s'ôtant le diadême de dessus la tête il le mit aux pieds du vainqueur, protestant qu'il ne voulait le reprendre et ne le tenir que de la grâce du peuple Romain. Pompée reçut ses soumis-

sions avec civilité, lui remit le bandeau royal, le déclara Roi d'Arménie, allié et ami du peuple Romain. Une preuve des richesses immenses de Tigranes, c'est que Pompée lui ayant demandé six mille talens, il poussa sa générosité plus loin, fesant donner sur le champ cent cinquante drachmes d'argent à chaque soldat, mille aux Centurions, et un talent aux Tribuns ; c'est-à-dire qu'en rapportant la livre ou la mine grecque à notre marc fixé à trente livres (1), il distribua environ 75 livres à chaque soldat, 468 livres 10 sous aux Centurions, 2812 livres 10 sous aux Tribuns. Ce fut ainsi que cet ambitieux Conquérant fut dépouillé de ses conquêtes ; il ne laissa pas cependant de finir paisiblement ses jours dans l'Arménie.

Artavasde, son fils et son successeur, eut une fin plus malheureuse : car s'étant rendu suspect à Marc-Antoine, qui fesait la guerre aux Parthes, il fut arrêté et mené à Alexandrie, où, après avoir été traîné en triomphe, on lui fit perdre la vie dans la prison.

Depuis ce temps-là, l'Arménie fait une partie assez considérable de l'Histoire Romaine, sur-tout à l'occasion des guerres entre les Romains et les Parthes, puis entre les Grecs et les Perses.

Elle eut d'ailleurs beaucoup à souffrir des invasions des Sarrasins et des Tartares. Enfin,

---

(1) Le marc est maintenant plus haut. Les cent cinquante drachmes font 116 livres de notre monnaie ; les mille drachmes, 778 livres ; le talent, 4668 livres.

les Turcs et les Persans, après s'être fait long-temps la guerre, se sont accordés à la partager entr'eux.

L'Histoire d'Arménie nous fait remarquer que ce Royaume a eu des Rois de la maison des *Arsacides* jusqu'à *Ardaches*, qui fut le dernier, et qui régna du temps de l'Empereur Arcadius.

Les continuelles révolutions qui agitèrent l'Arménie pendant plusieurs années, ont été funestes à la Religion ; car elles ont abouti à y introduire le Mahométisme qui y domine, et qui n'a pas peu contribué à faire périr jusqu'aux noms des plus anciennes et célèbres villes, dont les Histoires de Grèce et d'Arménie font l'éloge. Les Grecs parlent des villes de Théodosiopolis, Léontopolis, et Justinianopolis, honorées du nom des Empereurs Théodose-le-Grand, Léon et Justinien. Les Arméniens célèbrent leurs villes de Vaarsciabat, Thévin, Charno ou Charni, Manaschiert, Ani, Jocmuds. Vincent de Beauvais fait mention d'une ville qu'il nomme *Ara*, proche du Mont Ararat, et où il y avait, dit-il, mille Eglises, et cinquante mille familles.

Ce qui reste de ces villes a changé de nom, et ce sont aujourd'hui les villes d'Erzerom, Torzon, Assankala, Béazit, Baybout, Erivan, Naschivan, Zulpha d'Arménie ; en sorte qu'on ne peut comparer que sur des conjectures légères l'état présent de l'Arménie, avec celui où elle était autrefois.

Les ouvrages de la nature y subsistent en-

core; mais ceux des hommes y ont été détruits par le temps, ou ont été tellement défigurés, qu'après de longues et curieuses recherches, on ne peut s'assurer d'avoir découvert quelque chose de certain. On ne voit quelques restes d'Antiquité qui soient considérables, que dans un village nommé *Ardachat*, entre Erivan et le Mont *Ararat*. L'on croit que ces restes ont été tirés de la ville d'*Artaxarta*.

Si les anciennes villes d'Arménie ont été bâties comme le sont les nouvelles, il n'est pas étonnant qu'il n'en soit demeuré aucun vestige; car elles ne sont construites que de terre soutenue par quelques morceaux de bois, qui y est très-rare et très-cher.

Les murs des villes et les forts sont d'une espèce de brique séchée au soleil, et liée ensemble par le moyen d'un mortier, qui n'est qu'une terre détrempée. Tous ces ouvrages sont bientôt détruits par les pluies, et plus encore parce qu'on néglige de les réparer.

L'Arménie est presque toute environnée du Mont Taurus, des Monts Paryadres et Caspiens, de l'Antitaurus, de Niphate, des Monts Gordiens ou d'Ararat. Ces montagnes, toujours couvertes de neige et de glace, y entretiennent un froid continuel. La nature du terroir, qui est imprégné de sel, contribue à l'augmenter: ainsi ce n'est pas chose rare d'y voir neiger et geler au mois de Juin: par malheur pour ses habitans, le bois y est rare. Pour éviter la dépense

d'en aller chercher bien loin, et pour avoir plutôt fait, ils n'allument que du chaume et de la bouze de vache, qu'ils ramassent et font sécher au soleil. Mais pendant que d'un côté ils tâchent à se défendre du froid avec ces matières combustibles, ils ont à souffrir de l'autre une odeur très-désagréable, qui infecte tout ce qu'on cuit. Toutes ces incommodités n'empêchent pas que le pays ne soit assez bien peuplé, son terroir étant très-fertile. Le nombre des villages y est grand, mais les villes y sont peu considérables.

Les Laboureurs n'ouvrent la terre qu'au printemps, pour faire la récolte vers le commencement de Septembre. Leur usage est de faire les sillons très-profonds ; ce qui les oblige d'atteler jusqu'à douze paires de bœufs à leurs charrues. Les vignes sont couvertes de terre pendant l'hiver. Le vin qu'elles donnent, mériterait qu'on les laissât toujours enterrées, tant il est mauvais. L'eau-de-vie qu'on en tire, ne vaut pas mieux.

Au reste, l'Arménie ne se ressemble pas en toutes ses parties. Pendant que les unes sont exposées au grand froid, les autres souffrent une chaleur excessive. Elle est si grande à Erivan, que ses habitans sont obligés de quitter la ville, pour aller chercher le frais sur les montagnes voisines. L'Arménie étant située entre le 37.ᵉ et 41.ᵉ degré de latitude, la chaleur y serait universelle si elle n'était extrêmement tempérée par les neiges abondantes des montagnes qui l'environnent.

CHAPITRE II.

Division de l'Arménie.

L'Arménie est inégalement partagée entre les Turcs et les Persans, qui se la sont disputée par de longues et sanglantes guerres. Les Turcs en possèdent une grande partie, dont *Erzerom* est la ville capitale. Les Persans sont maîtres de l'autre partie, dont la capitale est *Erivan.*

On croit communément qu'Erzerom est l'ancienne Théodosiopolis : Procope prétend que Théodose-le-Grand se contenta de l'honorer de son nom, en la laissant ouverte comme un village ; mais que dans la suite l'Empereur Anastase la ferma de murailles, et la mit en état de défense contre les Perses. Cette opinion qu'Erzerom soit l'ancienne Théodosiopolis, ne peut s'accommoder avec la situation que Procope lui donne : car cet Auteur ajoute que Théodosiopolis était à 43 stades, c'est-à-dire, à deux lieues environ de la source de l'Euphrate. Or il est certain qu'Erzerom en est beaucoup plus éloigné ; car il est situé entre deux rivières, qui vont se joindre à trois journées au-dessous de cette ville, et qui forment l'Euphrate de leurs confluens. L'une de ces rivières coule à une journée d'Erzerom, et l'autre à une journée et demie. Quelques-uns prétendent que cette ville est l'ancienne Charno, que

d'autres appellent Charni, où Héraclius revenant de sa glorieuse expédition contre les Perses, assembla un Concile des Evêques d'Arménie ; mais peut-être que Charno fut le premier et l'ancien nom qui fut ensuite changé en celui de Théodosiopolis.

Quoi qu'il en soit, Erzerom est au pied de la montagne qui donne naissance aux deux rivières dont on vient de parler, et à quantité de ruisseaux qui viennent l'arroser. La ville a devant elle une belle et fertile plaine qui s'étend entre les deux premiers bras de l'Euphrate. Elle est fermée d'une double enceinte de murailles assez mauvaises, qui ont des tours d'espace en espace. Son château bâti sur une hauteur n'est guère en meilleur état : il est commandé par une espèce de donjon plus élevé, où l'Aga des Janissaires loge, et commande indépendamment du Bacha.

On tient qu'il y a à Erzerom dix-huit mille Turcs, sept à huit mille Arméniens, et environ cinq cens Grecs. Ces derniers, ramassés ensemble dans un faubourg, travaillent à faire de la vaisselle et des ustensiles de cuivre. Ils y ont une petite Eglise.

Les Arméniens en ont deux dans la ville ; ils y exercent toutes sortes de métiers, et font commerce de marchandises. Il n'est pas permis aux Chrétiens d'avoir des maisons dans le château ; et s'ils y vont pour leurs affaires, ou pour y travailler, ils sont obligés d'en sortir avant la nuit.

Cette ville paraît d'autant plus peuplée,

qu'il y arrive continuellement des caravanes. Comme c'est le passage connu pour le plus sûr entre la Turquie et la Perse, il est aussi le plus fréquenté : ainsi Erzerom est toujours rempli d'un grand nombre d'étrangers.

On dit que le Grand-Seigneur tire chaque année d'Erzerom, et de ses dépendances, plus de six cens bourses, et que le Bacha en a trois cens pour son compte. Chaque bourse est de cinq cens écus. Erzerom est environ au 40.e degré de latitude, et néanmoins l'hiver y est rude et long ; à peine y est-on délivré du froid au mois de Juin, et il revient dès le mois de Septembre, de sorte qu'on peut prendre à la lettre ce que dit Horace :

Usquè nec Armenis in oris,
Amice Valgi, stat glacies iners
Menses per omnes.

A deux lieues d'Erzerom ou environ, et près d'un village nommé Elija, il y a un bain d'eau chaude, qui se renouvelle continuellement par deux sources, qui jettent deux bouillons aussi gros chacun que le corps d'un homme. Le bassin est octogone, environné d'un bâtiment de la même figure, dont la voûte est ouverte au milieu. Ces bains sont très-fréquentés, sur-tout dans un pays où les bains sont si fort à la mode.

D'Erzerom à Erivan, il y a quatorze ou quinze journées de caravanes, les unes plus grandes, les autres plus petites, suivant la

commodité des gîtes. On a le choix de deux différentes routes; l'une par Cars, qui est la dernière place des Turcs en Arménie; l'autre par Teflis, capitale de la Georgie.

Erivan est la seule place importante que le Roi de Perse possède en Arménie : elle est la conquête de Cha-Séphi, fils de Cha-Abas, qui l'an 1635 l'emporta d'assaut, et fit main-basse sur la garnison Turque, qui était, dit-on, de vingt-deux mille hommes.

Erivan n'était pas alors où il est aujourd'hui, mais à huit ou neuf cens pas plus loin.

Les Persans ont jugé que cette nouvelle situation serait plus avantageuse. Son château est sur un roc escarpé et inaccessible vers le couchant; le reste est défendu par une triple enceinte de murailles de briques séchées au soleil. C'est la demeure du Kan ou du Gouverneur, et des autres Officiers de la garnison. La ville est au-dessus enfermée d'une double muraille, plus remplie de jardins et de vignes que de maisons. On y compte environ quatre mille ames. Les Arméniens n'en font que la quatrième partie, et ont cependant quatre Eglises.

Au pied du roc sur lequel est bâti le château, on voit une rivière, ou pour mieux dire, un torrent nommé Zengui, qui descend d'un grand lac de vingt-cinq lieues de tour, à deux journées et demie de la ville vers le Nord : c'est le lac d'Agtamar. Dans une des Iles qu'il forme, il y a un Monastère où réside un Prélat, qui se donne le titre de Pa-

triarche d'Arménie, quoique sa juridiction soit bornée dans son Ile. On dira en son lieu à quelle occasion fut fondé ce Patriarcat imaginaire. Le Zengui va se jeter dans l'Araxe, à trois lieues au-dessous d'Erivan; on le passe en cette ville sur un beau pont de trois arches, sous lesquelles on a pratiqué des chambres pour y aller prendre le frais. Il y a encore de l'autre côté une petite rivière nommée *Queurboulac*. La ville est de plus arrosée de plusieurs ruisseaux et de fontaines. Cette abondance d'eau n'en donne que de mauvaise à boire, au lieu que celles d'Erzerom sont excellentes; mais en récompense le vin d'Erivan est excellent, et celui d'Erzerom est détestable.

En sortant d'Erivan, on entre dans une charmante plaine, fertile en toutes sortes de fruits et de grains, abondante en riz et coton, avec de beaux vignobles et de gras pâturages. Grand nombre de villages et de jolies maisons de plaisance agréablement situées, donnent à cette ville une vue délicieuse.

On met Erivan entre le 28.e et le 29.e degré d'élévation du pôle (1). Les glaces et les neiges n'y manquent pas pendant l'hiver; mais en été l'air s'enflamme si vivement, et devient si mal-sain, que le Kan et la plupart des habitans sont contraints d'abandonner la ville pour aller respirer un meilleur air sur les montagnes. Elles sont alors couvertes

(1) C'est sans doute une erreur de Copiste, Erivan est entre le 40.e et le 41.e degré de latitude, ou d'élévation du pôle.

d'un peuple très-nombreux. Il se loge sous des tentes, et l'on dit qu'on y en dresse plus de vingt mille ; car non-seulement les Curdes qui n'en sont pas éloignés, mais encore d'autres peuples qui viennent du fond de la Chaldée, y conduisent leurs troupeaux pour y consumer les herbages, et pour y éviter les chaleurs.

Erivan est, de même qu'Erzerom, le chemin le plus ordinaire des caravanes qui vont de Turquie en Perse, et de Perse en Turquie, parce qu'elles y trouvent plus abondamment, et à bon marché, les rafraîchissemens si agréables aux voyageurs, et toutes les commodités de la vie.

Cette Province remplit les coffres du Roi de Perse de grosses sommes d'argent. L'opinion commune est qu'elle vaut au Kan plus de vingt mille tomans, qui valent de notre monnaie environ neuf cent mille livres. (1). L'abassis fait un peu plus de dix-huit sous six deniers, et le toman vaut cinquante abassis, c'est-à-dire, environ cinquante livres monnaie de France.

A trois lieues d'Erivan, du côté d'Erzerom, est le célèbre Monastère d'Ichmiadzin ou d'Echmiadzin, qu'on nomme aussi le Monastère des trois Eglises, lieu de la résidence ordinaire du Patriarche d'Arménie. Il est composé de quatre grands corps-de-logis, qui forment une vaste cour plus longue que large,

(1) Selon le prix actuel du marc d'argent, le toman vaut 60 livres de notre monnaie ; et les vingt mille tomans font 1,200,000 livres.

dans laquelle l'Eglise Patriarcale est bâtie d'une ancienne et solide structure de pierres de taille. Cette disposition des bâtimens, et celle de l'Eglise, est conforme à l'antiquité. Eusèbe, qui nous fait la description de l'Eglise que saint Paulin fit bâtir à Tyr, la place dans une grande cour environnée de bâtimens, pour loger l'Evêque, le Clergé et leurs Officiers.

Echmiadzin, dans son étymologie, signifie *Descente du Fils unique*; parce que selon une ancienne tradition, Jésus-Christ apparut en ce lieu-là à S. Grégoire l'Illuminateur, Apôtre d'Arménie, à qui l'Eglise est dédiée. On tient encore pour constant dans le pays, que Tiridate, premier Roi Chrétien d'Arménie, avait son Palais en cet endroit, et qu'il le céda à saint Grégoire; que ce Palais était au centre d'une grande ville capitale du Royaume, et nommée Vagarsciabat, dont néanmoins il ne reste aucun vestige. l'Eglise de ce Monastère est obscure, mais riche en vases sacrés et en ornemens. Comme elle est l'objet principal de la vénération des Arméniens, le peuple, naturellement dévot, fournit libéralement à sa décoration.

Il y a toujours à Echmiadzin un bon nombre de Prélats et de Vertabiets; c'est le nom de leurs Docteurs ou Prédicateurs, qui y vivent comme les Moines, c'est-à-dire, très-frugalement. Les Moines cultivent de grands et beaux jardins, et toutes les terres d'alentour.

Les deux autres Eglises de ce Monastère

sont hors de son enclos ; l'une est dédiée à sainte Caïena, et l'autre à sainte Ripsime. La tradition est que ces deux Saintes étaient nobles Vierges Romaines, et que pour se soustraire à la cruauté de Dioclétien, elles se réfugièrent avec vingt-trois autres compagnes en Arménie, où elles ne purent éviter celle de Tiridate, autre persécuteur des Chrétiens, mais qui fut ensuite Chrétien lui-même par la miséricorde de Dieu : ainsi cette même miséricorde, toujours attentive à nos véritables intérêts, conduisit à la palme du Martyre ces Vierges, qui paraissaient la vouloir fuir.

Le Mont Ararat est trop célèbre pour n'en pas dire un mot. C'est, dit-on, où l'Arche de Noé s'arrêta quand les eaux du déluge commencèrent à baisser. Les Arméniens l'ont en grande vénération : sitôt qu'ils l'aperçoivent ils se prosternent en terre et la baisent. Ils appellent cette montagne *Mesesousat*, c'est-à-dire, montagne de l'Arche. On croit, sur l'autorité de Joseph et de S. Epiphane, que cette montagne est dans l'ancienne Géographie le Mont Gordien, *Mons Gordiæus.* Son sommet est divisé en deux pointes, toujours couvertes de neige, et presque toujours environnées de nuées et de brouillards qui en dérobent la vue. Au bas de la montagne, ce sont des sables mouvans, entrecoupés de quelques pelouses maigres, où de pauvres Bergers conduisent des troupeaux qui se sentent de la mauvaise pâture. Plus haut, ce sont d'affreux rochers noirs,

noirs, et entassés les uns sur les autres, où néanmoins des tigres et des corneilles trouvent à se nourrir. On n'y peut parvenir qu'avec d'extrêmes difficultés, à cause de la roideur de la montagne, de l'abondance des sables, et du manque d'eau.

Le Mont Ararat est à dix ou douze lieues d'Erivan, tirant entre le Midi et l'Orient (1).

CHAPITRE III.

Etat présent des Arméniens.

JE ne m'arrêterai pas à décrire les qualités qu'on attribue communément aux Arméniens.

On loue en eux un sens droit, leur prudence, leur habileté dans le commerce, leur application continuelle et infatigable au travail, qu'ils aiment d'inclination, un fond de bonté naturelle, qui les lie aisément avec les Etrangers, qui exclut d'entre eux toute querelle, pourvu que l'intérêt ne s'en mêle pas. Les défauts qu'on leur reproche sont ceux de presque toutes les Nations, d'aimer la bonne chère, le vin, et par-dessus tout leur intérêt; mais il faut dire à leur louange, qu'il n'est peut-être pas au monde un peuple plus susceptible des sentimens de Religion,

(1) C'est encore une erreur de Copiste. Pour aller d'Erivan au Mont Ararat, il faut tirer entre le Midi et l'Occident.

et plus constant à les suivre. Ils aiment les discours et les livres de piété. Ils n'épargnent rien pour la décoration de leurs Eglises, qui sont les mieux ornées de tout l'Orient.

Le Christianisme qu'ils professent a pour eux de grandes rigueurs ; il les oblige à des jeûnes longs et austères, qu'ils observent avec une régularité si scrupuleuse, qu'ils ne s'en dispensent, ni pour cause des longs et pénibles voyages où leur commerce les engage, ni même pour cause de maladie ; leur fidélité à s'acquitter de la prière n'est pas moins édifiante.

On sait que Cha-Abas I, surnommé le Grand, désespérant de garder l'Arménie contre les Turcs, et ne voulant leur laisser qu'un pays désert, enleva plus de vingt-deux mille familles Arméniennes, et les divisa en plusieurs Colonies, qu'il dispersa dans les diverses Provinces de ses Etats. Mais la plus grande partie de ces Colonies ayant été confondues avec les Mahométans dans les régions éloignées, ont eu le malheur avec le temps d'oublier leur origine, et la religion de leurs pères.

Il n'en a pas été ainsi de la Colonie que *Cha-Abas* établit à une lieue, et comme dans le faubourg d'Ispahan. Ce Prince, qui avait de grandes vues, ayant reconnu que ses Etats pouvaient fournir à un riche commerce ; mais que les Persans, portés naturellement à l'oisiveté et à la profusion, étaient incapables de l'entreprendre et de l'entretenir, résolut de se servir des Arméniens,

peuple d'un naturel tout contraire, pour mettre à profit dans ses Etats les richesses qu'il y trouvait. Il comprit d'ailleurs que les Arméniens étant Chrétiens, seraient mieux venus dans l'Europe que toute autre Nation qui ne l'était pas. Il réussit dans ses desseins; les Arméniens prirent goût au commerce, et depuis ce temps-là ils ont porté par-tout le monde le commerce de la Perse.

Un des premiers fruits qu'ils en retirèrent, fut de se bâtir une ville près d'Ispahan, capitale de la Perse: ils la nommèrent Zulfa, ou Julfa, du nom d'une ville de leur première patrie, et cette ville est aujourd'hui considérable: elle a son Kalanther de leur Nation. Cet Officier est comme qui dirait parmi nous un Maire ou un Juge de la Police.

Le commerce ayant fait sortir les Arméniens de leur pays, ils se sont établis, par des colonies volontaires, dans presque tous les endroits où ils l'ont exercé; dans la Georgie et les Provinces voisines, dans la Perse, dans la Turquie, dans la petite Tartarie, jusqu'en Pologne, et dans les autres lieux où les guerres qui ravageaient leur patrie les ont contraints de se réfugier; de sorte que les Arméniens, qui, dispersés comme ils le sont, paraissent un peuple infini, réunis ensemble ne feraient peut-être pas deux ou trois provinces de France.

Les Infidèles, qui sont leurs maîtres, exercent sur eux un dur empire; ils les chargent d'impôts et les exigent avec violence,

ce qui entretient dans les esprits de toute la nation une timidité qui passe des pères aux enfans. Mais, qui plus est, ils aggravent eux-mêmes leur propre servitude, fesant éclater au-dehors des dissentions et des jalousies mutuelles, qui servent de prétexte à leurs maîtres pour leur faire des avanies, et pour en tirer de grosses sommes.

Il n'y a point de noblesse parmi eux, non plus que parmi les autres peuples d'Orient. L'exclusion qu'ils ont des emplois honorables, ne leur laisse pour toute distinction, que celle d'avoir plus ou moins de biens. Tous apprennent un métier dans leur jeunesse, et cessent de l'exercer quand ils se mettent au commerce, ou qu'ils ont d'ailleurs de quoi faire subsister leur famille.

Une grande partie de la nation est occupée des travaux de la campagne, à labourer les terres et à cultiver les vignes.

Pour ce qui est des femmes, il en est d'elles comme de toutes celles qui sont dans l'Orient. L'on peut dire qu'elles sont condamnées, pour ainsi parler, à une prison perpétuelle. Si elles sont obligées de sortir du logis, c'est toujours sous l'enveloppe d'un long manteau et d'un grand voile blanc, qui les couvrent de telle manière, qu'ils ne leur laissent de libre que les yeux pour se conduire et le nez pour respirer. Cependant, afin qu'elles puissent se visiter et s'entretenir, on leur fait des portes de communication avec les maisons voisines; mais ces portes, bien différentes de celles du temple de Janus, s'ouvrent quand

les Dames sont en paix, et se ferment quand elles sont en guerre. Les filles et les jeunes femmes ne paraissent à l'Eglise qu'une ou deux fois l'année, quoiqu'elles aillent bien plus souvent aux bains. Voilà à-peu-près l'état où se trouvent à présent les Arméniens.

CHAPITRE IV.

Gouvernement Ecclésiastique.

LE Patriarche, qui fait sa résidence à Echmiadzin, et dont nous avons déjà parlé, est reconnu et honoré par tous les Arméniens, non-seulement de la grande Arménie, mais encore par ceux qui commercent dans la Perse, la Romélie et la petite Tartarie, comme le chef de leur Eglise et de leur Gouvernement Ecclésiastique. Ce Prélat prend lui-même le nom et la qualité de Pasteur catholique et universel de toute la Nation, quoiqu'elle se soit laissée malheureusement diviser entr'elle par un ancien schisme, dont nous dirons l'origine ailleurs.

Outre ce grand et célèbre Patriarcat, trois autres Prélats ont encore le titre de Patriarche, mais ils sont bien moins considérés et moins considérables : le premier de ces trois Prélats réside à Sis ou en Cilicie, et étend sa juridiction sur la petite Arménie et les provinces voisines, sur la Natolie et sur la Syrie. Les deux autres sont à peine connus ;

leur pouvoir est borné dans l'espace d'un Diocèse ; l'un est en Albanie, et l'autre à Agtamar.

Les Arméniens catholiques de la province de Naschivan ont un Archevêque, qui relève immédiatement du saint Siége. Ce Prélat et tout son Clergé sont de l'Ordre de Saint-Dominique, mais du rit Arménien. Les Arméniens établis en Pologne, et unis à l'Eglise Romaine, ont aussi un Archevêché à Léopol.

Le grand Patriarche est élu à la pluralité des voix des Evêques qui se trouvent à Echmiadzin. L'acte de son élection est envoyé à la Cour de Perse, pour en avoir l'agrément du Roi. Cet agrément s'achète sous le nom spécieux d'un présent pour Sa Majesté et pour ses ministres. Mais si l'ambition et la partialité viennent à partager les suffrages, et à causer une double élection, alors le Patriarcat est mis à l'enchère, et adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur. Le Roi n'attend pas toujours que l'élection soit faite, il la prévient quand il veut ; et même, sans y avoir égard, il nomme pour Patriarche qui il lui plaît.

Le Patriarche ainsi nommé, ou agréé par le Roi, prend possession de sa dignité, dont il est rare qu'il soit déposé avant sa mort. Lorsqu'il est une fois monté sur son Siége, il s'attribue un pouvoir absolu sur les autres Prélats, Archevêques et Evêques, avec le droit non-seulement de les nommer et de les consacrer, mais même de les destituer. Ce droit cependant est bien resserré par

le fait, et réduit uniquement à confirmer les élections qui se font par les Eglises particulières, ou les nominations qui viennent de la part du Grand-Seigneur ou du Roi de Perse. Le Patriarche consacre la plupart de ces Prélats à Echmiadzin. Il en consacre même plusieurs autres, sans leur assigner d'Eglise propre, et qui sont à-peu-près comme nos Evêques *in partibus*. C'est pourquoi il a toujours dans son Monastère, et auprès de sa personne, plusieurs de ces Evêques, et quelques autres, forcés par des persécutions d'abandonner leurs Siéges.

Les revenus du Patriarche sont très-considérables, et montent tout au moins à deux cent mille écus, sans que pour être si riche il en soit plus magnifique; car il est vêtu simplement, et porte, comme les Moines, une cueulle et un manteau noir; sa nourriture est frugale, vivant en communauté et comme sa Communauté, c'est-à-dire qu'il ne mange jamais de viande, qu'on ne lui sert que des légumes, qu'il ne boit point de vin, et qu'on ne lui voit ni train ni équipage. Son grand revenu vient en partie des terres appartenantes à son Monastère, et en partie des contributions de tout son peuple: mais ce revenu est presque tout consumé à acheter de la protection à la Cour, à entretenir le Monastère, à réparer et à orner des Eglises, à contribuer aux frais de la Nation, et à payer le tribut pour quantité de pauvres, dont l'indigence serait une occasion prochaine d'abandonner le Christianisme.

Tous les trois ans le Patriarche bénit le saint Chrême, et députe quelques-uns des Evêques qui sont auprès de lui, et sans territoire, pour le porter aux Prélats qui ont des Diocèses, et ceux-ci le distribuent aux Curés. Cette distribution est très-fructueuse au Patriarche; car chaque Arménien se fait honneur et gloire, dans cette occasion, de faire un présent au Patriarche, selon l'étendue de ses moyens.

Outre un Procureur ou Receveur établi en chaque Eglise par le Patriarche, pour recevoir les gratifications qui lui sont faites, il met continuellement en campagne, soit des Evêques, soit des Vertabiets, pour lever ses droits et pour porter ses ordres. Ces courses ne sont jamais stériles à ceux qui les font; ils sont très-bien reçus par-tout, et les présens ne leur manquent jamais.

Chaque Eglise particulière a son conseil, composé des anciens les plus considérables: ils élisent leur Evêque, et l'élu va se faire sacrer à Echmiadzin.

Ils prétendent avoir droit de le destituer s'ils n'en sont pas contens, ce qui retient leur Evêque dans la crainte continuelle, ou de sa déposition de la part du Conseil, ou de l'excommunication de son Patriarche, laquelle leur est très-sensible.

Les Evêques font leur résidence ordinaire dans les Monastères, et y vivent en communauté avec les Moines. Leur revenu consiste dans les aumônes et dans les revenans-bons qu'ils exigent pour les ordinations et

pour les secondes noces. Ils ne portent point la croix sur la poitrine, comme nos Evêques; mais ils ont la mître, l'anneau et la crosse.

Les Vertabiets, ou Docteurs, tiennent un grand rang dans l'Eglise d'Arménie. Ils ne font point de difficulté de prendre le pas sur les Evêques qui n'ont pas le degré de Docteur. Ils portent la crosse, et ont une Mission générale pour prêcher par-tout où il leur plaît. Plusieurs sont Supérieurs de Monastères, et les autres courent le monde, débitant leurs sermons, que les peuples écoutent avec respect.

Pour avoir et porter ce titre honorable de Vertabiet, il ne leur en coûte que d'avoir été disciple d'un Vertabiet: celui qui l'a une fois acquis, le communique à autant d'autres de ses disciples qu'il le juge à propos. Lorsqu'ils ont appris le nom des saints Pères, quelques traits de l'Histoire Ecclésiastique, sur-tout de ceux qui ont rapport à leurs opinions erronées, c'en est assez; les voilà des docteurs consommés.

Au reste, ces Vertabiets se font rendre un grand respect: ils reçoivent, étant assis, les personnes qui les vont voir, sans en excepter même les Prêtres. On s'avance modestement vers eux pour leur baiser la main; et après s'être retiré à trois ou quatre pas d'eux, on se met à genoux pour recevoir leurs avis. Les beaux endroits des sermons qu'ils font au peuple, sont des histoires fabuleuses, souvent mêlées d'invectives contre les Latins. Leur morale tend ordinairement à entre-

tenir des pratiques superstitieuses, telle qu'est celle de sacrifier des animaux.

Tous les Prêtres séculiers sont Curés ; si plusieurs desservent une même Eglise, la Paroisse se partage entr'eux. Ils sont mariés avant que de recevoir l'Ordination.

Pour ce qui est de leur science, comme ils sortent ordinairement de la lie du peuple, elle ne va guère plus loin qu'à savoir lire couramment le Missel, qui est en Arménien *littéral*, et à entendre les rubriques.

Toute leur préparation pour recevoir l'Ordre de la Prêtrise, se termine à demeurer quarante jours dans l'Eglise ; le quarantième jour ils disent la Messe ; elle est toujours suivie d'un grand festin, pendant lequel la Papadie, c'est-à-dire, la femme du nouveau Prêtre, demeure assise sur un escabeau, les yeux bandés, les oreilles bouchées, et la bouche fermée, pour marquer la retenue qu'elle doit avoir à l'égard des saintes fonctions où son mari va être employé. Chaque fois qu'un Prêtre doit dire la Messe, il passe la nuit précédente dans l'Eglise : si l'Eglise a plusieurs Prêtres, l'Hebdomadaire y passe toutes les nuits de sa semaine.

Les Prêtres ne se croient point obligés au Bréviaire hors du Chœur ; les plus réguliers se contentent de réciter tous les jours quelque partie du Pseautier. Le Pseautier, l'Antiphonaire, le Lectionnaire, les Hymnes et les Proses, sont autant de livres séparés, et notés pour le chant par des points sur les voyelles. Dans le cours de l'année, les Prê-

tres ne vont à l'Eglise que le matin, pour les Matines, et le soir pour les Vêpres.

Pendant le Carême, ils y vont encore à midi; bien que Matines se disent à une ou deux heures avant le jour, il ne laisse pas de s'y trouver un assez grand nombre de séculiers.

Tout le peuple chante; les jeunes gens qui apprennent à chanter dès leur enfance, mêlent leurs voix avec celles de leurs pères et mères; mais ce qui est infiniment édifiant, c'est de voir la modestie que tous observent dans leurs exercices de Religion, et dans les lieux saints.

Lorsque les enfans ont appris à lire, leurs Maîtres d'école les présentent à l'Evêque; l'Evêque les ordonne dès l'âge de dix ou douze ans; et après l'Ordination, ils demeurent deux ou trois jours à l'Eglise sans en sortir. On les y fait lire, ils y jouent, on leur y porte à manger, et ils y couchent: ils ont toujours leur petit surplis sur le corps, et ils ne le quittent que lorsque les Prêtres les reconduisent chez leurs parens; les parens et les amis du nouvel Ordonné, ne manquent pas de régaler l'Evêque avec ses Prêtres. L'Evêque ne reçoit que douze sous de chaque Ordonné.

CHAPITRE V.

L'établissement du Christianisme dans l'Arménie.

L'ANCIENNE tradition est que les Apôtres ayant partagé entr'eux tout l'Univers, pour porter les lumières de l'Evangile jusqu'aux extrémités les plus reculées et les moins connues, saint Barthélemi et saint Thadée furent envoyés aux Indes, et ensuite en Arménie, pour annoncer le Royaume de Dieu à *Abgare*, Roi d'Edesse; et que ce Prince, touché de leurs paroles, embrassa la Foi chrétienne, et la fit embrasser à ses peuples.

C'est par la même tradition que nous savons qu'*Abgare*, qui vécut saintement et constamment dans sa foi, eut pour successeur *Ananus* son fils, lequel, bien différent de son père, fut un roi impie, et ennemi des Chrétiens. *Sanatragus*, fils de la sœur d'Abgare, régna après Ananus, et apostasia.

C'est à ce Prince apostat, et à son frère *Polimius*, et à un autre petit Roi de Babylone, que l'on attribue la mort des deux saints Apôtres, saint Barthélemi et saint Thadée. Le dernier ordonna saint Atthée Evêque d'Edesse, qui fut couronné du Martyre sous Ananus, fils d'Abgare, et qui en alla recevoir la palme dans le Ciel, pendant que saint Thadée, son maître, combattait encore sur terre pour la mériter.

Saint Atthée eut pour successeur Théophile dans la même Eglise ; mais depuis Théophile, jusqu'au temps de Constantin, ou environ, la tradition et l'histoire ne font mention d'aucun Roi d'Arménie qui ait fait profession de la Foi chrétienne, et même ne nous font apercevoir aucun vestige du Christianisme dans cette nation. Mais le Seigneur qui se ressouvient toujours de sa miséricorde, voulut donner un nouvel Apôtre aux Arméniens, et cet Apôtre fut saint Grégoire, surnommé l'Illuminateur. Il était, disent les Historiens, issu de leurs Rois Arsacides. Son père, nommé Anac, fut un traître, qui assassina Chosroës, son Roi et son parent, dans le temps que, les armes à la main, il remportait de continuelles victoires sur Artasiras, Roi de Perse, et qu'il conquérait l'Assyrie. L'auteur de ce crime énorme fut à l'instant jeté du haut d'un pont dans un fleuve très-rapide, où il fut noyé, et ses enfans furent mis à mort. Grégoire, dont nous parlons, fils d'un tel père, mais destiné de Dieu pour être l'Apôtre des Arméniens, fut préservé du sort de ses frères. Il se réfugia à Césarée de Cappadoce, où il fut reçu chez une dame vertueuse, qui prit grand soin de le faire bien instruire de tous les principes et des saintes pratiques de la Religion chrétienne.

A peine fut-il en état de les enseigner à ses compatriotes, qu'il commença parmi eux son apostolat. Il annonçait l'Evangile de Jésus-Christ, et en particulier et en public.

Les Arméniens, charmés d'entendre un de leurs frères, qui les instruisait avec tant de science et de zèle, accouraient de toutes parts pour suivre ses instructions.

Tiridate, fils de Chosroës, qui régnait alors, fut bientôt informé que le fils d'Anac, l'assassin de son père, prêchait le Christianisme dans ses Etats avec un succès surprenant. La haine de ce Prince contre le Christianisme, et son vif ressentiment du meurtre du Roi son père l'irritèrent à l'excès contre Grégoire. Il le fit arrêter et tourmenter de toute manière, jusqu'à le faire cruellement jeter dans un puits infecté, où le Saint vécut quatorze ans d'un peu de pain, qu'une bonne et charitable veuve Chrétienne lui apportait en secret. Sa fureur contre Grégoire s'étendit jusques sur tous les Chrétiens de l'un et l'autre sexe, qu'il persécutait à toute outrance.

Les saintes Vierges Ripsime et Caïenne, sorties de Rome pour éviter la persécution de Dioclétien, et plusieurs autres de leurs compagnes, réfugiées en Arménie avec elles, furent les innocentes victimes de sa cruauté. Mais la main de Dieu, qui avait ses vues sur ce Prince, le punit dans sa miséricorde : on dit qu'il fut changé en bête, comme un autre Nabuchodonosor, et qu'il demeura sous cette humiliante figure, jusqu'à ce qu'il plût à Dieu que sainte Ripsime avertît en songe la sœur de Tiridate, nommée *Cæsaroduite*, que ce serait Grégoire, dont le Roi son frère avait été le cruel persécuteur, qui obtiendrait par

ses prières la délivrance de son triste état, et sa conversion. Ce double miracle de la bonté divine arriva comme il avait été prédit.

Tiridate, rétabli dans son premier état, et touché vivement de la grâce divine, fit à l'instant sortir Grégoire du puits où il l'avait fait précipiter. Il se jeta humblement à ses pieds, lui demanda pardon de sa cruauté, le conjura de prier Dieu pour lui, et de l'instruire pour embrasser la Religion chrétienne. Grégoire l'instruisit. Le Roi instruit, ne se contenta pas de faire une profession publique de la Religion des Chrétiens; mais il fit de plus un Edit pour exciter ses sujets à imiter son exemple, et promit à Grégoire toute sa protection pour l'établissement de la foi Catholique dans son Royaume.

Grégoire commença par consulter Dieu sur ce qu'il avait à faire pour le salut des Arméniens. Il alla à Césarée de Cappadoce pour se faire ordonner Evêque, par Léon, Archevêque de cette ville, et à son retour, il établit son Siége Episcopal à Vagarsciabat, Capitale d'Arménie, et située au lieu où est aujourd'hui le Monastère d'Echmiadzin.

Ses premières prédications sur le bord de l'Euphrate, produisirent chaque jour des effets surprenans et presque incroyables. L'on voyait, dit-on, une colonne avec une Croix de lumière sur la tête des Baptisés. Le progrès de l'Evangile fut si grand, que l'histoire de ce temps assure que dans l'année 310, il y eut au moins quatre millions d'ames régénérées dans les eaux salutaires du Baptême.

L'année suivante 311, Tiridate voulant donner au successeur de saint Pierre des preuves sincères de sa conversion, fit le voyage de Rome, accompagné de Grégoire et des principaux de sa Cour. Saint Sylvestre occupait alors le saint Siége, et Constantin tenait l'Empire (1). Ils reçurent l'un et l'autre le Roi Tiridate et Grégoire, avec tous les honneurs possibles, et les plus grandes démonstrations d'amitié. Grégoire, en présence du Pape et de l'Empereur, fit la profession de foi au nom du Roi et de ses sujets, reconnut la primauté du Pape, et supplia sa Sainteté de recevoir à sa communion son Eglise et sa nation. Le saint Pape reçut l'un et l'autre avec toute la joie d'un père qui voit revenir à soi ses enfans. Il fit plus; car, pour donner à ses nouveaux enfans des marques de sa tendresse, et pour mettre leur Evêque plus en état de leur être utile, il le sacra premier Patriarche des Arméniens, lui donna le pouvoir d'établir des Patriarches chez les Ibériens et chez les Albanois.

Le nouveau Patriarche revint de Rome en Arménie, revêtu de cette respectable dignité. Il la regarda comme une obligation qui lui était imposée, plus grande que jamais, de s'appliquer totalement au gouvernement de son Eglise. Il la gouverna pendant plus de trente

(1) Cette légende Arménienne souffre bien des difficultés. S. Sylvestre n'était point Pape en 311. Il n'est monté sur la Chaire de S. Pierre qu'au commencement de l'année 314. Constantin n'était point à Rome en 311; il n'y entra qu'en 312, vers la fin de l'année.

ans, et toujours avec le même zèle et la même application. Dieu, de son côté, versait ses bénédictions en si grande abondance sur les travaux continuels et infatigables de son serviteur, qu'il eut la consolation, pendant son gouvernement, de sacrer quatre cent trente bons Evêques, de bâtir plusieurs Eglises, d'ordonner de vertueux Prêtres pour les desservir, de détruire le culte des Idoles, d'élever la croix de Jésus-Christ sur leurs débris, et de voir, avant sa mort, sa chère patrie soumise à la loi du Messie.

Lorsqu'il se vit avancé en âge, et qu'il sentit approcher la fin de sa vie, il ordonna son petit-fils Grégoire, Prêtre et Patriarche de l'Albanie, sur les confins de la Georgie, et établit son fils Aristarces, sur son Siége patriarcal d'Arménie.

Enfin, après avoir gouverné seul l'Eglise Arménienne pendant trente-trois ans, et sept autres années suivantes avec son fils Aristarces et son successeur, il se retira dans une solitude, sur le haut d'une montagne nommée Sépuh, pour vaquer uniquement à la contemplation des choses célestes, et finit sa vie dans cette sainte occupation. Ses reliques demeurèrent long-temps cachées : elles ne furent trouvées que sous l'Empereur Zénon ; elles furent portées à Tuertan, et transportées ensuite à Constantinople. La main droite du Saint fut demandée par le monastère d'Echmiadzin, où elle est encore aujourd'hui conservée et honorée. La main gauche fut portée à Nérito ; son chef et ses

autres ossemens sont à Naples, dans une Eglise de Religieuses de l'ordre de saint Benoît. Toute la Nation Arménienne conserve une vénération singulière pour ce grand Saint, qu'elle honore comme son père et son apôtre envoyé de Dieu, pour lui reporter le flambeau de la Foi chrétienne, et rétablir parmi elle le Christianisme, qu'elle avait laissé perdre.

Aristarces ou Aristarque, fils et successeur de saint Grégoire, tint le Siége patriarcal pendant sept ans. Il assista, du vivant de saint Grégoire son père, au Concile de Nicée. A son retour, il fut massacré en haine de la Foi par les ordres du Prince Archélaüs, qui ne put souffrir les continuels reproches que ce zélé Patriarche lui fesait de ses désordres scandaleux.

Les Arméniens, fertiles en histoires fabuleuses, en ont fait une dans leur Martyrologe, toute des plus extravagantes à son sujet. Ils disent que ce Patriarche Aristarces, qui avait l'extérieur un peu disgracié, parut sans mérite au Concile de Nicée; et que se voyant méprisé des Pères du Concile, il attela des bœufs à une charrue, et en laboura les eaux de la mer sur ses bords, et y sema du blé à la vue de tout le monde; mais que ce blé ayant cru et mûri sur les eaux, en moins de rien, et au grand étonnement des Pères de ce Concile, ils reconnurent la sainteté de celui qu'ils méprisaient, et rendirent tous les honneurs qui étaient dus à l'auteur d'un si grand prodige.

Après la mort, ou plutôt le martyre du Patriarche Aristarces, Vertanes, son frère aîné, monta sur son Siége, et le tint pendant quinze ans. Il avait eu deux fils avant son ordination, Hésichius et Grégoire.

Hésichius lui succéda, et ne fut assis sur le Siége que six ans. Il finit glorieusement sa vie par le martyre. Son martyre fut causé par le refus qu'il fit au Roi Tiranus, fils de Chosroës II, et petit-fils de Tiridate, de placer des Idoles dans son Eglise, contre lesquelles il ne cessait point de prêcher. Ce Prince, qui trempa ses mains dans le sang du saint Martyr, fut frappé d'un subit aveuglement, qui le jeta dans un si grand désespoir, qu'il se tua lui-même : son fils Arsaces régna après lui, et Panierces gouverna l'Eglise des Arméniens pendant cinq ans.

Nierces-le-Grand, fils d'Ahénogéner, et petit-fils d'Hésichius, lui succéda. Il fut reconnu de toute sa Nation pour un saint Patriarche, rempli de l'esprit de prophétie. Il lui prédit tous les malheurs qui lui sont arrivés, et dont elle serait un jour délivrée par le zèle des Disciples de l'Eglise Romaine, qui passeraient les mers pour venir à son secours.

Vers ce temps, l'histoire de cette Nation rapporte que l'Empereur Valentinien envoya une armée contre Sapor, Roi de Perse, et qu'il invita Arsaces, Roi d'Arménie, à prendre les armes avec lui ; mais qu'Arsaces ayant refusé de le faire, l'Empereur en fut tellement irrité, qu'il fit entrer son armée

en Arménie, y causa de grands désordres, et fit mourir Tiridate, frère du Roi Arsaces. Arsaces en fut si consterné, qu'il envoya le Patriarche Nierces, pour demander la paix à l'Empereur.

L'Empereur l'accorda en sa considération; ensuite de quoi Arsaces épousa Olympiade, sœur de l'Empereur.

Il faut remarquer ici que le nom d'Arsaces était apparemment commun à tous les Rois d'Arménie ; ce qui fait qu'on ne les distingue pas aisément.

Celui dont nous parlons était Chrétien, et c'est, selon toutes apparences, celui à qui Julien l'Apostat écrivit une lettre menaçante, parce qu'il fesait profession de Christianisme ; ses mœurs n'en étaient pas cependant meilleures ; Dieu, ce semble, l'en punit ; car il permit qu'il tombât entre les mains de Sapor, Roi de Perse, son vainqueur, qui lui fit souffrir une dure prison, dans laquelle il se tua lui-même.

Les Historiens Grecs et Latins font de grands éloges de ce Roi : mais les Arméniens en parlent très-mal, et comme d'un persécuteur de leur grand Patriarche Nierces, parce que ce saint Prélat lui reprochait sa vie licencieuse.

Après la mort d'Arsaces, le Patriarche Nierces obtint de l'Empereur Théodose, la Couronne d'Arménie pour *Pabas*, fils du dernier Arsaces ; mais le déréglement de ses mœurs lui ayant justement attiré les reproches de Nierces, il conçut l'exécrable des-

sein d'ôter la vie à celui à qui il devait la Couronne. Il le fit empoisonner la quatrième année de son Patriarcat, sur la fin du IV.e siècle : Dieu, ce semble, voulut venger la mort de son serviteur ; car Pabas s'étant révolté contre Théodose, fut vaincu, et mené captif à Constantinople, où il fut massacré. On comptait en ce temps deux mille quarante Monastères en Arménie.

Les Rois successeurs de Pabas, tributaires des Persans et des Romains, n'ont rien fait qui soit digne de l'histoire.

Le dernier des Rois Arsacides fut Ardaches, ou Ardachirus. Après son règne, l'Arménie fut soumise tantôt aux Persans, tantôt aux Grecs, et ensuite aux Sarrasins et aux Tartares : elle voulut de temps à autre se relever de son esclavage ; mais il ne lui fut pas possible de rompre absolument le joug des Maîtres qui l'avaient subjuguée.

La Foi s'y conserva encore dans sa pureté sous le Patriarcat d'Isaac, de Zaven et d'Asbarakes, et jusqu'au temps du saint Patriarche Isaac II, fils de Nierces-le-Grand. Ce dernier Patriarche et le Roi Ardachirus, étant toujours demeurés attachés aux Romains, les Grands du Royaume formèrent un parti contr'eux en faveur des Perses, et vinrent à bout de les chasser tous deux du Royaume.

Cette révolution funeste à l'Arménie, arriva sous l'Empire d'Arcadius. Cinq ans après, Isaac fut rétabli sur son siége, et le tint onze ans. Il prédit souvent aux Armé-

niens leurs malheurs, en punition de ce qu'ils abandonnaient leur foi. De son temps vivait un savant et célèbre Moine, nommé *Mesrob* (1) ou Miesrobe, qui, voyant que les caractères Grecs ne répondaient pas aux diverses inflexions de la langue Arménienne, inventa ceux qui y sont aujourd'hui en usage; et on dit que saint Jean Chrysostôme les approuva.

Isaac voulant laisser de bons disciples à son Eglise, fit choix, avec le Moine Mesrob, de ceux qui leur parurent les plus capables d'être perfectionnés dans les sciences et dans la langue Grecque.

Ils les envoyèrent à Athènes. Trois d'entre eux s'y distinguèrent : Moïse le Grammairien, David le Philosophe et Mamprée. A leur retour de cette Ville, ils s'appliquèrent, sous sa direction et celle de Mesrob, à la traduction des meilleurs Livres Grecs, et on leur attribue celle de l'ancien et du nouveau Testament en Arménien, ce qui la rend respectable par son antiquité.

Après la mort du saint Patriarche Isaac, dixième et dernier Patriarche de la race de saint Grégoire l'Illuminateur, le Patriarcat passa dans des familles étrangères. Les deux premiers, qui succédèrent l'une après l'autre au Patriarche Isaac, et qu'on doit compter pour onzième et douzième Patriarches,

---

(1) C'est vers l'an 440 que Mesrob inventa les caractères Arméniens. Quelque temps après il trouva ceux des Georgiens.

furent Suormache et Joseph. L'Histoire Arménienne les nomme ainsi, et place dans ces temps, c'est-à-dire, quatre ans après le Concile d'Ephèse, le Synode des Arméniens, où Théodore de Mopsueste et Diodore de Tarse furent condamnés. Elle nous apprend aussi la sanglante persécution qu'Isdegerdes, Roi de Perse, et son fils Veramus, exercèrent contre les Chrétiens; plusieurs souffrirent le martyre avec un courage invincible; le Patriarche Joseph fut du nombre. On vit alors le commencement des maux que les saints Patriarches Grégoire et Nierces, avaient prédits aux Arméniens. *Kiut*, troisième Patriarche, craignant que la Relique de S. Grégoire ne lui fût enlevée, transféra le siége Patriarcal à Thévin, pour se mettre hors de la domination des Rois de Perse. Jean Mantacourt (1), qui lui succéda, mit en ordre les prières et la Liturgie de l'Eglise Arménienne; il composa plusieurs sermons, prières et cantiques; il reçut le Concile de Calcédoine, selon le témoignage de Nierces de Lampron. Les six Patriarches qui lui succédèrent, furent Papken, Samuël, Musce, Isaac III, Christophe I, et Léonce II. Ils persistèrent tous dans l'union avec l'Église Romaine. Ainsi depuis saint Grégoire, premier Patriarche des Arméniens, on compte vingt Patriarches qui ont conservé, pendant 200 ans, la Foi chrétienne dans toute son intégrité.

---

(1) C'est Jean surnommé le Mantacune.

Les malheureux changemens qui arrivèrent ensuite à l'Eglise d'Arménie, nous donnent juste sujet de croire que la ville de Thévin, où le siége Patriarcal avait été transféré, était déjà tombée sous la domination des Rois de Perse ; car le Patriarche Nierces, surnommé Achdaraghensis, qui fut le vingt-unième, tint à Thévin, vers l'an 520, un Conciliabule de dix Evêques, dans lequel il se déclara pour l'hérésie des Monophysites, soit qu'il eût de l'affection pour cette hérésie, soit plutôt qu'il voulût faire sa cour aux Persans, qui cherchaient à mettre de la division entre les Grecs et les Arméniens, unis ensemble par leur commune opposition à l'idolatrie des Persans. Il ordonna de plus, dans ce Conciliabule, que les Fêtes de Noël et de l'Epiphanie se célébreraient toutes deux ensemble le 6 Janvier ; qu'on ajouterait au *Trisagion*, *que Jésus-Christ avait été crucifié pour nous* ; qu'on rejeterait le Concile de Calcédoine, et qu'on ne reconnaîtrait qu'une nature en Jésus-Christ : ce Patriarche hérétique, qui donna naissance au schisme dans sa Nation, eut pour successeurs sept autres Patriarches, qui y maintinrent le même schisme pendant 112 ans ; savoir, Jean II, Moïse I, Abraham et Jean III, Gomidas et Christophe II. L'ère Arménienne commença sous le Patriarcat de Moïse I, l'an de Jésus-Christ 551. Il faut convenir ici que l'histoire de ces temps est fort obscure, et par conséquent peu certaine dans toutes ses circonstances. J'en rapporterai seulement ce que la tradition

tradition lui donne de plus vraisemblable.

Il est certain que les Arméniens pendant ce premier schisme, souffrirent beaucoup des Persans. L'Empereur Héraclius traversant l'Arménie, après avoir fait la guerre au Roi de Perse, et l'avoir vaincu, eut pitié de ce peuple affligé : ayant reconnu que le schisme était la principale source de ses maux, il entreprit de le détruire. Il assembla à cet effet, en 622, un Concile à Carny, qu'on appelle aujourd'hui Erzerom. Dans ce Concile, le Patriarche Jéser, et plusieurs Evêques Grecs et Arméniens, après un mois de conférences, rejetèrent le Conciliabule de Thévin, cassèrent ses décrets, reçurent une seconde fois le Concile de Calcédoine, retranchèrent l'addition du *Trisagion*, ordonnèrent qu'on célébrerait à l'ordinaire la fête de Noël le 25 Décembre, et celle de l'Epiphanie le 6 Janvier ; qu'on mêlerait l'eau avec le vin dans les sacrés mystères ; et enfin les Pères de ce Concile se réunirent aux sentimens de l'Eglise Romaine. Cette réunion dura 105 ans, sous les Patriarcats de Nierces III, d'Anastase, d'Israël, d'Isaac IV, et d'Elie. Nierces III bâtit le palais Patriarcal à Echmiadzin, et une Eglise à Thévin.

L'an 727, Jean Otzniensis (1) leur successeur, renouvella le schisme ; il assembla à Manaskiert, par ordre d'Homar, chef des Sarrasins, et avec le secours du Calife de

(1) C'est Jean Dotzni. Dotzni en Arménien signifie un serpent.

Babylone, un Conciliabule de peu d'Evêques Arméniens, et de six Evêques Assyriens, où il fit définir qu'il n'y avait qu'une seule nature en Jésus-Christ, une volonté et une opération, et qu'on retrancherait à l'avenir l'eau des sacrés mystères, pour ne point marquer deux natures en Jésus-Christ, par le mélange de l'eau avec le vin. Comme ce Patriarche était aussi hypocrite qu'artificieux, il trouva le moyen de se faire la réputation d'un Saint; mais il ne lui en coûta que la peine d'affecter extérieurement un air mortifié, et de faire des ordonnances sévères, dont l'une défendit, dans les jours de jeûne, l'usage du poisson, de l'huile d'olive et du vin, aussi étroitement que la vïande et les œufs y étaient défendus. Quoique les Arméniens n'aient pas jugé à propos de s'assujétir à toutes ces dures pratiques, leur auteur ne laisse pas d'être considéré parmi eux comme un autre illuminateur.

Le schisme renouvelé par ce Patriarche hérétique, dura jusqu'en l'an 862, sous ses successeurs David I, Tiridate I, Tiridate II, Sion, Isaïe, Etienne I, Joab, Salomon, George I, Joseph II, David II et Jean V.

Le Patriarche Zacharie, qui succéda au dernier en 862, s'efforça de réunir son Eglise à celle de Rome. Il assembla un Concile à Chiraguan, où l'on rétablit tout ce qui avait été détruit dans les Conciliabules de Thévin et de Manaskiert. On y dressa de plus plusieurs Canons sur différentes matières, et un entr'autres qui anathématise ceux qui sou-

tiennent que le Saint-Esprit ne procède pas du Fils. L'histoire ne donne point à connaître que cette réunion ait été constante. George II succéda à Zacharie, et à George succéda Machdouets. Ce dernier dressa le Rituel qui porte son nom. Il eut pour successeur Théodore I, et à celui-ci succéda Jean VI, qui écrivit une admirable lettre pour prouver les deux natures en Jésus-Christ. Elisée I, Ananie et Vahan, furent les successeurs de Jean VI ; Vahan, de concert avec Grégoire Nariechath, travailla à rétablir la foi Catholique, et à abolir la mémoire des deux derniers Conciliabules hérétiques ; mais leur attachement à l'Eglise Romaine, fit chasser Vahan de son siége par les Schismatiques.

On a bien de la peine à démêler dans l'histoire, si les Patriarches suivans demeurèrent dans le schisme ou non. Il est cependant plus croyable qu'ils furent tous schismatiques ; car, au rapport de saint Nicon, la nation Arménienne était alors plus infectée d'erreurs, qu'elle ne l'est aujourd'hui. Les successeurs de Vahan, furent Etienne II, Kacik I, et Serge I. Mais comme dans tous les temps, Dieu se réserve des serviteurs qui ne fléchissent point le genou devant l'idole, sa providence fit voir alors trois hommes d'une éminente vertu, que l'Eglise Romaine reconnaît pour Saints. Le premier fut saint Nicon, qui après avoir travaillé inutilement à rendre sa nation Catholique, secoua la poussière de ses souliers, et passa en Eu-

rope pour y prêcher la vérité : il la confirma par plusieurs miracles, et mourut dans l'île de Crète. Le second fut saint Macaire, Patriarche d'Antioche ; il renonça à sa dignité, visita les Eglises d'Occident, et mourut en Flandre l'an 1012. Le troisième fut saint Simon, qui vint à Rome, où il fut comblé d'honneurs par le Pape Benoît VIII, et mourut à Mantoue l'an 1016, après s'être rendu célèbre par la sainteté de sa vie, et par ses miracles.

Après la mort du Patriarche Serge I, que nous venons de nommer, Pierre, frère de Kacik, monta sur le siége Patriarcal. Les schismatiques l'en chassèrent, pour mettre Dioscore en sa place, et chassèrent bientôt après celui-ci pour rétablir Pierre.

Kacik II, successeur de Pierre, voyant le ravage que les Turcs fesaient sans cesse en Arménie, transporta son siége à Sébaste en Cappadoce, l'an 1060, ou environ, pour se mettre sous la protection des Empereurs Grecs. Après sa mort, l'Empereur Constantin Ducas, prétendit avoir droit de nommer au Patriarcat vacant ; mais ayant été quatre ans sans user de son droit prétendu, il se commit des désordres infinis pendant la vacance de ce siége. Pour y mettre fin, la Princesse Marie, sœur d'un Seigneur Arménien, nommé Kacik, supplia l'Empereur Emmanuel de nommer au Patriarcat vacant, Grégoire Ughaiaser, fils du Prince Maghistros, ce qui lui fut accordé.

Ce choix fut universellement approuvé ;

car Grégoire avait les qualités les plus capables de lui concilier l'estime et le respect de toute sa nation : une naissance illustre, étant issu des anciens Princes d'Arménie, un éminent savoir, et une piété singulière qu'il avait acquise dans l'éloignement du monde depuis plusieurs années.

Ayant été forcé d'accepter la dignité Patriarcale, il crut que Dieu l'en avait chargé, afin qu'il fit au moins ce qui serait en son pouvoir pour bannir le schisme, et rétablir la Catholicité. Il alla à Constantinople pour s'assurer de l'autorité séculière, établie de Dieu pour soutenir la spirituelle ; il supplia l'Empereur Alexis Comnène de l'aider de sa puissance, pour ramener son troupeau de l'erreur à la vérité ; mais Dieu ne permit pas que ses bonnes intentions eussent l'effet qu'il desirait. Les factions des Schismatiques en empêchèrent l'exécution. Tout ce qu'il put faire, ce fut de laisser à son Eglise plusieurs belles traductions de livres grecs et syriaques en sa propre langue.

Pendant que ce Patriarche donnait tous ses soins pour faire rentrer sa Nation dans le véritable chemin du salut, Kacik, Seigneur Arménien, dont nous venons de parler, et qui était de l'illustre Maison des Pacracides, entreprit de relever le Royaume de la petite Arménie. Il prit le titre de Roi ; et non-seulement il s'en rendit le maître, mais il y joignit la Cilicie avec une partie de la Cappadoce. Il eut deux fils, Robin ou Rupin, et Léon. Rupin succéda à son père ; mais ce

fils ne laissant qu'une fille, qui était son unique héritière, il pria Léon son frère, en mourant, de prendre la Régence, et la tutelle de sa fille; mais Léon s'empara des Etats de son frère dont il était Régent, et monta sur son Trône. A peine s'y fut-il assis, qu'il s'y trouva environné des Infidèles, qui menaçaient de l'attaquer. Dans l'embarras où il se trouva, il eut recours aux Latins; pour se les rendre favorables, et s'attirer leur considération, il pria le Pape Célestin III de lui donner un Cardinal, pour faire la cérémonie de son Couronnement. Le Cardinal Conrad de Vittelsback, Archevêque de Mayence, était alors Légat en Orient. Sa Sainteté le nomma pour couronner le nouveau Roi des Arméniens.

Léon, pour mieux affermir sa Couronne, envoya un Ambassadeur à l'Empereur Othon. Sa conduite avec le Pape Célestin III et avec l'Empereur, fut si heureuse, que ces deux Hautes-Puissances lui accordèrent le titre de Roi, à condition qu'il ferait apprendre le latin à tous les enfans qui seraient au-dessous de douze ans. On ne sait point si cette condition fut exigée et observée; mais Léon, soit par politique, pour plaire au Pape et à l'Empereur, soit autrement, donna toute la protection qui lui fut possible à la Religion Catholique; et les Patriarches de son temps, qui étaient Orthodoxes, en profitèrent pour entretenir une parfaite intelligence avec Rome.

Grégoire Ughaiaser, dont nous avons

parlé, envoya en 1080 des Ambassadeurs au Pape Grégoire VII, dont il reçut des règles pour gouverner l'Eglise Arménienne dans la Foi Orthodoxe. Basile, son parent et son successeur, les suivit fidèlement. Grégoire III, fils d'une sœur de Grégoire II, et successeur de Basile, envoya deux fois des Ambassadeurs à Rome : la première fois à Innocent II, et la seconde à Eugène III.

Nicrees IV, surnommé Glajensis, frère de Grégoire III, lui succéda. Ce fut un Patriarche animé d'un zèle aussi pur qu'ardent pour défendre la Foi de Jésus-Christ, et la faire embrasser, s'il l'eût pu, à toute l'Arménie. Il avait un talent rare pour la poésie, qu'il n'employa que pour des sujets de piété. Il composa plusieurs beaux Livres, et un entr'autres, qui est ici très-commun et très-estimé. Il a pour titre, *Jesus Filius* (1). Il écrivit de savantes Lettres à l'Empereur Manuel, sur la Trinité et l'Incarnation du Verbe. Cet Empereur lui envoya Théorien, Théologien Grec, pour conférer avec lui. Leur conférence est rapportée dans la Bibliothèque des Pères. Ce fut après cette conférence, que ce Théologien s'écria : *Je suis Romain, et je combattrai toute ma vie avec les Romains contre les Arméniens schismatiques.* La Nation Arménienne le met au nombre des Saints. Il ne fut que sept ans sur le Siége Patriarcal.

Après la mort de ce Patriarche, le Siége

(1) En Arménien *Isous-overti.*

fut transporté à Sis, Ville de la petite Arménie, l'an 1171, et y demeura 270 ans, jusqu'au temps du Moine Cyriaque, dont nous parlerons dans la suite.

On croit devoir attribuer cette translation du Siége Patriarcal, au trop grand empire que les Grecs voulaient exercer sur les Patriarches.

Ce fut, à ce qu'on croit, Grégoire IV, neveu du saint Patriarche dont nous venons de parler, qui fit cette translation. Il convoqua ensuite un Concile à Tarse, ville de Cilicie, l'an 1177. Nierces de Lampron, Evêque de Tarse, que les Arméniens appellent le Chrysostôme de l'Arménie, et dont ils célèbrent la Fête le 7 juillet, y présida. Il en fit l'ouverture par un discours très-éloquent et très-pathétique, dans lequel il exposa vivement les malheurs que le schisme avait causés à sa Nation, et toutes les tentatives qui avaient été faites en différens temps pour le détruire. Il finit sa Harangue par des paroles si touchantes et si persuasives, que tous les Prélats, et autres convoqués au Concile, se sentirent aussi animés pour la bonne cause, que le Prélat l'était lui-même. On devait, ce semble, beaucoup espérer de si belles dispositions ; mais la mort de l'Empereur Manuel interrompit ce Concile, et en empêcha la conclusion.

L'Histoire Arménienne fait mention, en ce temps, c'est-à-dire en 1221, d'une irruption des Tartares en Arménie.

Ils s'emparèrent de la Georgie et de la

grande Arménie. Ils détruisirent la ville de Dam, dans laquelle on comptait mille Eglises, et cent mille familles. Si le schisme n'avait pas suscité et entretenu une continuelle division entre les Catholiques et ceux qui ne l'étaient pas, les Arméniens auraient toujours été les plus forts contre leurs ennemis ; d'autant plus que leurs Rois et leurs Patriarches étaient en ce temps Catholiques. Les successeurs de Grégoire IV qui convoqua le Concile de Tarse, furent Grégoire V et Grégoire VI. Ce dernier écrivit au Pape Innocent III, successeur de Célestin III, des Lettres pleines de soumissions, où il remerciait sa Sainteté de ce que son prédécesseur avait envoyé l'Archevêque de Mayence, pour couronner le Roi Léon I.er, Roi d'Arménie ; Léon, de son côté, envoya au Pape un Ambassadeur, et le Pape lui fit présent de l'étendart de saint Pierre contre les Sarrasins. Les Arméniens prétendent qu'Innocent III confirma au Roi les priviléges accordés autrefois par saint Sylvestre en leur faveur.

A Grégoire VI, succédèrent Jean VII, David III, Jean VIII, Constantin I. Celui-ci ayant eu quelque contestation avec le Patriarche d'Antioche, au sujet de la juridiction, le Pape Grégoire IX lui ordonna d'obéir au Patriarche d'Antioche, qui avait l'Arménie mineure dans son Diocèse. Il lui envoya cependant le Pallium, la Mître, la Croix et l'Anneau, l'an 1239. Le Roi Léon I mourut quatre ans après, en 1243. Il ne

laissa, ainsi que son frère, qu'une fille héritière de ses Etats.

Constant, Gentilhomme Arménien, l'enleva de force, et la fit épouser à son fils Hayton. Celui-ci, en vertu de son mariage avec l'héritière des Etats de Léon, se mit en possession du Royaume d'Arménie. On dit que Constant, son père, fit mourir 62 Seigneurs Arméniens, pour délivrer son fils de tous ses concurrens. Ce nouveau Roi, ne se croyant pas encore assez affermi sur son Trône, alla trouver le Roi des Tartares, et fit une ligue offensive et défensive avec lui. On prétend même qu'il persuada au Roi Tartare, et à son frère Halson, d'embrasser la Foi Chrétienne. Quoi qu'il en soit, Halson accompagna le Roi d'Arménie avec une puissante armée, pour le délivrer du joug des Sarrasins. Il commença d'abord par se rendre maître de la Perse : il prit de force Babylone, et fit esclave le Calife; puis joignant ses forces avec celles du Roi d'Arménie, ils attaquèrent ensemble les Sarrasins, prirent Alep, Damas, et presque toute la Syrie. Halson, poursuivant ses conquêtes, s'avançait déjà vers Jérusalem, pour l'assiéger, lorsqu'il apprit la mort du Roi des Tartares, qui l'obligea de s'en retourner promptement. Le Sultan d'Egypte ne manqua pas de profiter du départ de Halson; il attaqua aussitôt son Lieutenant, et le défit. Halson, sur ces nouvelles, revint sur ses pas; mais chemin fesant, il fut enlevé par une mort subite. La perte de ce vaillant Capitaine

causa celle de l'Arménie ; car les Sarrasins y entrèrent avec peu de résistance ; elle demeura leur proie, et la Syrie fut celle du Sultan.

Hayton, découragé par tant de disgraces, reçut des lettres de Clément IV, qui lui offrait du secours, et l'excitait à recourir encore aux Tartares. Il le fit ; mais les Sarrasins n'en ravagèrent pas moins ses terres. Son fils aîné, combattant contre eux, fut tué, et Léon, son cadet, fut pris prisonnier. Leur père, après cette dernière disgrace, vit bien qu'il n'avait point d'autre parti à prendre, que celui de s'accommoder avec le Sultan, qui le reçut plus favorablement qu'il ne l'avait espéré, et qui lui rendit son fils. Hayton, son père, après avoir régné 45 ans, et avoir connu, par sa propre expérience, la fragilité des grandeurs humaines, prit la résolution d'y renoncer. Il abandonna à son fils Léon, tous ses droits sur l'Arménie ; et ayant tout quitté jusqu'à son nom, pour prendre celui de Macaire, il embrassa la vie solitaire, où il mourut quelques années après. Léon second, son fils, était un Prince sage, prudent, et qui avait le talent de se faire aimer. Abaga, Roi des Tartares en Perse, ami de son père et le sien, lui offrit le Royaume de Syrie, qu'il avait conquis : il ne l'accepta pas, aimant mieux se conserver les Etats de son père, et faire tous ses efforts pour en chasser les Sarrasins, ses ennemis. Le Pape Grégoire X, touché de tous les désordres que causait ce peuple barbare par

ses fréquentes irruptions en Arménie et ailleurs, convoqua un Synode à Lyon, l'an 1273, pour y prendre les moyens de combattre avantageusement les Sarrasins, et de les chasser une bonne fois de tous les pays Chrétiens. Il y invita le Roi Abaga, et Léon II. Abaga y envoya ses Ambassadeurs, qui y reçurent le Baptême des mains du Cardinal Pierre, Evêque d'Ostie, depuis Pape, sous le nom d'Innocent V. Léon, à la prière du Pape, y porta les actes entiers du Concile de Nicée, et de plusieurs autres Synodes, traduits en langue Arménienne. Les Sarrasins, instruits de ce qui se passait au Synode de Lyon, prévinrent l'effet des résolutions qu'on y devait prendre, et vinrent fondre tout-à-coup sur l'Arménie. Ils y massacrèrent plus de vingt mille hommes, et emmenèrent dix mille esclaves, tant jeunes filles que garçons. Léon instruit de ce carnage, et plus animé que jamais contre cette Nation sanguinaire, vint demander du secours au Roi des Tartares. Abaga lui envoya aussitôt de bonnes troupes, et son propre frère Mangodamore, pour les commander. Léon, de son côté, leur joignit toutes celles qu'il put ramasser dans ses Etats; et tous deux ayant réuni leurs forces, attaquèrent si vivement les Sarrasins, qu'ils les défirent. La victoire de ces deux Princes eût été complète, si le peu d'expérience du jeune frère du Roi des Tartares ne lui eût fait faire une retraite mal-à-propos, qui lui fit perdre le fruit de ses armes, et qui livra

malheureusement les Arméniens à la fureur de leurs ennemis.

Abaga voulant poursuivre la victoire qui avait échappé à ses troupes, méditait d'envoyer à Léon un nouveau secours, lorsque lui et son frère Mangodamore moururent empoisonnés du fait des Sarrasins, comme l'on n'en douta pas alors. Argon son fils, lui succéda, après s'être défait de son oncle Tangader, apostat du Christianisme, et persécuteur des Chrétiens. Il était un troisième frère du Roi Abaga. Argon, aussi bien intentionné que son père pour les Rois d'Arménie, et aussi ennemi des Sarrasins, se lia d'amitié et d'intérêt avec Hayton, fils de Léon, qui mourut en ce temps-là : ils s'adressèrent au Pape Nicolas IV, aux Rois de France et de Sicile, pour se joindre à eux contre les Sarrasins; mais les Sarrasins, plus expérimentés que ces jeunes Princes dans le métier de la guerre, savaient toujours profiter du temps qu'on employait aux préparatifs contre eux. Ils surprirent le jeune Roi Hayton II, ravagèrent ses terres, emmenèrent prisonnier le Patriarche Etienne III, successeur de Constantin, qui mourut dans sa captivité.

Le Sultan se saisit en même-temps de la main de saint Grégoire, et l'enleva; mais on prétend que cette précieuse Relique eut dans son pays l'effet qu'eut l'Arche d'Alliance chez les Philistins. La peste y fit un effroyable ravage, et ce fléau ne cessa que lorsque le Sultan eut renvoyé ce sacré dépôt au Roi

Hayton. Le prince attribua cet évènement, et un autre qui le suivit, à la protection du saint Apôtre de l'Arménie; car le Sultan, qui craignait d'ailleurs l'arrivée de l'armée des Croisés, qui avait déjà passé la mer, se rendit facile à faire un traité de paix avec Hayton. Hayton, après ce traité, se croyant tranquille dans ses États, s'adonna aux exercices de piété; et comme dans ce temps les Frères Mineurs étaient en grande vénération dans l'Orient, et que ce Prince les honorait singulièrement, sa dévotion le porta à changer son manteau royal en un habit de saint François : il prit le nom de Jean, sans quitter cependant encore le gouvernement de son Royaume. Alors on vit un Roi avec l'habit de Religieux, manier un sceptre.

Un an après, c'est-à-dire, en 1294, le mariage de sa sœur Marie ayant été conclu avec Michel, fils de l'Empereur Andronic, il prit la résolution d'accompagner sa sœur à Constantinople, où ses noces devaient être célébrées : mais pendant son voyage, Sembat, son second frère, sous prétexte que le Roi avait embrassé la vie religieuse, jugea à propos de s'emparer de son Royaume. Il épousa en même-temps une fille Tartare, dans l'espérance que ce mariage lui gagnerait les bonnes grâces du Roi des Tartares et sa protection. Il voulut aussi s'assurer de celle du Pape Grégoire VIII, qui tenait le saint Siége. Sembat lui envoya des Ambassadeurs, pour être les garans de sa soumission filiale, et

pour engager Sa Sainteté à le reconnaître pour Roi légitime.

Pendant que cette révolution se passait en Arménie, Hayton, après les noces de sa sœur, partit de Constantinople, se croyant toujours en paisible possession de ses Etats ; mais il eut nouvelle en chemin, que son frère lui avait enlevé la Couronne, et se l'était mise sur la tête.

Alors, prévoyant bien tout ce qu'il avait à craindre d'un frère usurpateur, il crut que le plus sûr pour lui était de s'aller réfugier avec son troisième frère, nommé *Toros*, auprès du Roi des Tartares, et de lui demander du secours pour chasser l'usurpateur. Mais Sembat, qui fesait espionner ses deux frères, trouva le moyen de s'en rendre maître. Il fit assassiner Toros, et crever les yeux à Hayton, son Roi. Cet indigne frère ne jouit pas long-temps de ses crimes : car un quatrième frère, qui se nommait Constant, et qui avait échappé à la cruauté de l'usurpateur fratricide, lui fit dresser une embuscade, où il perdit la vie. L'Histoire d'Arménie assure ici, qu'Hayton recouvra miraculeusement la vue, sans nous dire comment ce miracle se fit ; et elle ajoute, qu'après cette guérison inespérée, il reprit possession de ses Etats, en chassa les Sarrasins, avec le secours des troupes que Cassan, Roi des Tartares, lui donna ; et qu'étant enfin victorieux de ses ennemis, il offrit sa fille en mariage au Roi des Tartares, qui était Païen, et qui l'accepta. De ce mariage, continue l'Historien, naquit un fils très-disgracié et

contrefait ; ce qui fit dire que l'enfant était né d'adultère. Il n'en fallait pas davantage pour faire condamner au feu la mère et l'enfant. La mère, qui était Chrétienne, demanda instamment que l'enfant fût baptisé avant sa mort, ce qui lui fut accordé. A peine eut-il reçu le saint Baptême, qu'à la vue de tout le monde, l'enfant devint aussi beau et aussi bien fait, qu'il était auparavant laid et difforme. Ce miraculeux changement fit reconnaître la sainteté de la mère, et opéra la conversion du Roi Cassan, qui conserva toute sa vie une vénération singulière pour la Reine, et une étroite alliance avec le Roi d'Arménie, son père.

Ce prince, voyant ses Etats en paix, et étant d'ailleurs infiniment touché des miracles que Dieu avait opérés en sa personne et en celle de sa fille, voulut se débarrasser des occupations du Gouvernement, pour mener une vie privée et plus conforme à l'habit de Religieux dont il s'était revêtu. Il mit son fils Léon en possession du Royaume, qui lui appartenait par sa naissance ; mais le fils exigea de son père qu'il demeurât encore auprès de lui, pour l'assister de ses conseils.

Grégoire VII, et le 73.[e] Patriarche, lequel mérita le surnom de Théologien, à cause de son grand savoir, fut un Prélat très-zélé pour la Religion, et pour le salut de son peuple. Il profita des conjonctures favorables pour exciter Hayton et Léon III, son fils, à convoquer un Synode dans la ville de Sis, pour y traiter de la réunion générale de toute

la nation Arménienne à l'Eglise de Rome, et pour y corriger les abus qui s'étaient insensiblement introduits dans l'Eglise d'Arménie. Les deux Princes, aussi bien intentionnés que le Patriarche, consentirent à cette convocation; mais le Patriarche Grégoire n'eut que l'avantage de l'avoir proposée; car il mourut avant l'assemblée du Synode, l'an 1307, après avoir tenu le Siége Patriarcal quatorze ans.

Constantin II, Evêque de Césarée, fut élu son successeur; et comme il était aussi bon Catholique que Grégoire VII l'était, il pressa la convocation du Synode, qui fut assemblé dans la même année 1307. Il s'y trouva trente-six Evêques, dix Vertabiets, et sept Abbés. Le Roi Léon III y assista avec son père, et les autres Princes et Seigneurs du Royaume. La lettre de Grégoire VII, pour la convocation du Synode, y fut lue et approuvée. On reconnut dans ce Synode deux natures, deux volontés, et deux opérations en Jésus-Christ.

On reçut les sept Conciles Œcuméniques. On ordonna que les Fêtes de l'Annonciation, de la Nativité du Sauveur, de son Baptême et de l'Epiphanie, seraient célébrées aux mêmes jours que l'Eglise Romaine les célébrait; qu'on suivrait le Ménologe Romain pour les autres Fêtes; que dans les jours de vigile on ne mangerait que du poisson et de l'huile; qu'on porterait à l'autel les vêtemens propres de chaque Ordre; qu'on mettrait des corporaux sur l'autel, et qu'on

mêlerait l'eau avec le vin dans le Sacrifice de la sainte Messe.

Constantin, après la tenue du Synode, heureusement terminé, s'appliqua à faire observer tous les décrets qui y avaient été portés. Mais alors les hérétiques et les schismatiques commencèrent à s'élever et à parler bien haut contre le Synode et les Pères du Synode, dont les sacrés décrets anathématisaient leurs erreurs. Ils protestèrent contre tout ce qui s'y était fait, disant que les suffrages de ceux qui y avaient assisté, ou avaient été achetés à beaux deniers comptans, ou avaient été forcés. On prétend même que leur animosité fut si entière, que ce fut à leur sollicitation qu'un Tartare, nommé *Bularsa*, assassina le Roi Léon, et son père Hayton. Ce qui est vrai, c'est que le père et le fils périrent de la main de ce meurtrier.

Osein succéda à Léon III, en 1316.

Ce Prince, aussi religieux que ses prédécesseurs, crut que pour confondre absolument et honteusement les schismatiques et hérétiques du Royaume, il était à propos d'assembler un second Synode dans la ville d'Adana : le Patriarche Constantin fut du même avis.

Le Synode assemblé en 1316, et composé de dix-huit Evêques, cinq Vertabiets, deux Abbés, grand nombre de Prêtres et de savans Religieux, le Roi présent, et grand nombre de Seigneurs, confirma tout ce qui avait été décidé dans le dernier Synode, fit l'éloge des Pères du Concile de Sis, et ordonna l'exé-

cution des décrets qui y avaient été publiés. Les Catholiques en témoignèrent une joie universelle ; mais les hérétiques et les schismatiques, qui ne changent jamais de caractère, et qui ne savent ce que c'est que de se rendre, et de captiver leur esprit sous le joug de la Foi, ainsi que l'exige saint Paul des véritables fidèles, dirent une seconde fois du Synode d'Adana, ce qu'ils avaient faussement publié du Synode de Sis.

Constantin, nonobstant les clameurs des schismatiques, pressa l'exécution des décrets des deux Synodes, de Sis et d'Adana. Les quinze Patriarches suivans en firent de même, et demeurèrent constamment unis au saint Siége. Leurs noms sont Constantin III, Jacques II, Mekhitar, Mesrob, Constantin IV, Paul I, Théodore II, Gérabied I, David IV, Gérabied II, Grégoire VIII, Paul II, Constantin V, Joseph III et Grégoire IX. Ces Patriarches, tout orthodoxes et zélés qu'ils étaient, ne purent cependant contenir les schismatiques, et bien moins les convertir. Ces hommes rebelles à l'Eglise, et fanatiques dans leur rebellion, ne cessaient de causer aux Catholiques, et à leurs Patriarches, des avanies et des persécutions de la part des infidèles; et ce fut, comme on a sujet de le croire, en punition de leur obstination dans le schisme, et de la guerre qu'ils firent aux Catholiques, que Dieu permit la destruction de leur Monarchie, et la dure servitude où ils tombèrent, et dans laquelle ils gémissent encore aujourd'hui,

sous la pesante domination des Turcs et des Persans ; car Osein II, qui mourut quelques années après le Synode d'Adana, fut le dernier Roi de l'Arménie ; et les Patriarches qui succédèrent à Grégoire IX, furent presque tous schismatiques et hérétiques.

Le premier qui lui succéda, fut un Moine nommé Cyriaque, passionné pour le schisme. Il trouva le moyen d'enlever de Sis la sainte Relique de la main droite de saint Grégoire, et de la reporter à Echmiadzin, où il eut le crédit de se faire élire Patriarche par les schismatiques. Ainsi commença la scission du Patriarcat des Arméniens, qui dure encore aujourd'hui ; car Sis a conservé jusqu'à présent son Patriarche, dont la juridiction s'étend sur la Cilicie et la Syrie, et Echmiadzin a le sien. Celui-là fonde son droit sur une succession non interrompue depuis saint Grégoire, et celui-ci, c'est-à-dire, le Patriarche d'Echmiadzin, fonde le sien sur l'ancienneté et la prérogative de son Siége, établi par saint Grégoire, dont il se dit le successeur légitime. Cyriaque ne jouit pas long-temps de sa dignité usurpée ; car il en fut chassé deux ans après son usurpation en 1447.

Alors trois prétendans au Patriarcat s'en mirent en possession ; savoir : Grégoire X, Aristarces II et Zacharie. Ils tenaient tous trois ensemble le Patriarcat. Mais Zacharie, qui était las de ne pas régner seul, emporta la sainte Relique de la main de saint Grégoire, dans l'île d'Aghtamar, où il avait été

Patriarche. Comme on ne manque point de successeurs, ceux qui lui succédèrent, s'arrogèrent après lui le titre et le droit de Patriarches d'Aghtamar. Ainsi leur prétention fit alors un troisième Patriarcat. Il faut cependant observer ici, que la division des trois Patriarches est beaucoup plus ancienne, sans qu'on puisse néanmoins en découvrir l'origine. Dans l'information des erreurs des Arméniens, faite devant le Pape Benoît XII, en 1341, sous le règne de Léon IV, les Patriarches de la grande et petite Arménie et d'Aghtamar, sont nommément distingués; et dès-lors cette division des trois Patriarcats que nous venons de nommer, passait pour être si ancienne, qu'on la fesait remonter au temps d'Héraclius. Le Patriarche de la grande Arménie y est appelé le Patriarche des Colombes.

On trouve encore une scission plus ancienne dans une Histoire abrégée d'Arménie, écrite au commencement du huitième siècle, et imprimée par les soins du Père Combefis, Dominicain, sur un manuscrit de la Bibliothèque du Roi. Ce manuscrit rapporte que Chosroës ayant été rétabli sur son Trône, avec le secours de l'Empereur Maurice, céda à son bienfaiteur une partie de l'Arménie, et qu'alors les Grecs y firent élire un Patriarche uni de sentiment avec eux, nommé Jean, pendant que Moïse était toujours reconnu Patriarche des Arméniens, dans l'autre partie de l'Arménie, qui resta aux Perses. Ce Moïse était un Jacobite dé-

claré, et si ennemi des Grecs et de leur rit, qu'on lui entendait dire souvent: *Dieu me garde de manger ce qui a été mis au four, et de boire de l'eau chaude.* Il voulait dire : *Dieu me garde d'user de pain levé à la Messe, et de mettre de l'eau chaude dans le Calice, comme font tous les Grecs.*

Cette ancienne scission du Patriarcat ne dura pas long-temps, et cessa sitôt que Chosroës reprit toute l'Arménie, ce qui arriva vers l'an 606 ou 607.

L'information dont j'ai parlé, qui fut faite devant Benoît XII, nous apprend encore que le Patriarche de la grande Arménie se choisissait son successeur, et le consacrait, se réservant cependant jusqu'à la mort sa dignité et sa juridiction, et que le nouveau consacré demandait ensuite au Roi des Tartares des Lettres confirmatives de son élection, lesquelles ne lui étaient accordées que moyennant une grosse somme d'argent payée comptant, sans préjudice d'une autre qu'il devait payer au Roi chaque année, mais dont il savait se dédommager, en exigeant de chaque Prêtre la valeur d'un florin par an, et de six gros d'argent pour leur administrer les Sacremens.

Pour ce qui est de l'élection du Patriarche de la petite Arménie, elle se fesait en cette manière, ajoute ladite information. Les Evêques assemblés par l'ordre du Roi de Perse, lui présentaient trois sujets. Le Roi en choisissait un, et lui mettait un anneau au doigt, qui coutait bien cher au Patriarche choisi

par le Roi. L'information que je viens de citer, dit que le Patriarche qui était alors en place, l'avait achetée du Roi cinquante mille gros d'argent, et lui en payait vingt mille tous les ans ; mais qu'il trouvait un grand dédommagement dans la sainte Relique de saint Grégoire, dont il était le maître ; car il l'imposait sur la tête des Evêques qu'il consacrait, et soutenait habilement que cette imposition était si essentielle à la validité de sa consécration, qu'il ne reconnaissait pour Evêque que ceux qui avaient reçu de sa main cette imposition, ce qui lui attirait autant de consécrations d'Evêques à faire, que les autres Patriarches, qui ne pouvaient faire la même cérémonie, en avaient peu.

Il est à présumer que le Patriarche Zacharie, qui enleva secrètement d'Echmiadzin la Relique de saint Grégoire, pour la transporter à Aghtamar, s'en servit avec le même avantage, aussi bien que Sergius II, son successeur. Mais Sergius étant mort, Jean IX reporta la sainte Relique à Echmiadzin, l'an 1476, et y tint le Siége avec Sergius III, son concurrent. Tout le siècle suivant vit tout-à-la fois deux et trois Patriarches qui occupaient la Chaire Patriarcale, avec tous les inconvéniens qui ne manquent jamais d'arriver dans le gouvernement de plusieurs maîtres, mais au profit des Rois de Perse, qui leur vendaient bien cher leur protection.

En 1593, David et Melchisédech, qui exerçaient ensemble le Patriarcat, ne pouvant plus payer au Roi de Perse leur tribut

ordinaire, appelèrent à leur secours l'Evêque d'Hamit, ou Diarbékir, nommé *Sérapion*, et lui donnèrent une troisième place sur leur Siége Patriarcal. Cet Evêque, qui était orthodoxe et bien intentionné, l'accepta dans l'espérance de servir l'Eglise catholique; et comme il était noble et riche, il paya les dettes du Patriarcat; mais les schismatiques, qui le virent malgré eux sur le Siége, le rendirent suspect à Cha-Abas, Roi de Perse. Il en fut si persécuté, qu'il fut obligé de s'enfuir à Tigranocerta, où il mourut en 1606.

Après sa mort, David et Melchisédech se disputant le Patriarcat d'Echmiadzin, *Cha-Abas*, pour les mettre d'accord, et faire en même-temps le profit de sa ville capitale d'Ispahan, en y attirant de toutes parts les Arméniens très-dévots à saint Grégoire l'Illuminateur, fit apporter en sa ville la Relique de la main de ce grand Saint, et donna de plein droit le Patriarcat à Melchisédech, qui s'engagea à lui payer un tribut chaque année de 2000 écus; mais ce Patriarche ayant promis plus qu'il ne pouvait tenir, s'enfuit à Constantinople, et laissa le Patriarcat à son neveu Isaac V. David, qui avait été le compétiteur de son oncle Melchisédech, ayant appris sa fuite, vint au plutôt à Ispahan, pour y disputer à Isaac la place qu'il prétendait devoir lui appartenir. Mais pendant qu'ils se débattaient ensemble pour la dignité Patriarcale, Cha-Abas, Roi de Perse, fit venir à Ispahan un Vertabiet,
nommé

nommé Moïse, qui apprit à ses Officiers l'art de blanchir la cire. Ce service lui mérita les bonnes grâces de Cha-Abas, et celles de Cha-Séfi, son successeur et son petit-fils; ensorte qu'Isaac, étant devenu odieux aux Arméniens, et étant mort à Echmiadzin, où il s'était réfugié, le Roi donna le Patriarcat à Moïse. Moïse était orthodoxe; il employa les trois années de son Patriarcat à rétablir l'Eglise Patriarcale et le Palais du Patriarche, et mourut l'an 1632, après avoir donné pendant sa vie et à sa mort des marques d'une édifiante piété.

Philippe, très-zélé Catholique, lui succéda. Il se rendit si agréable au Roi, qu'il en obtint la permission de rapporter à Echmiadzin la sainte Relique de saint Grégoire, qui avait été transférée à Ispahan, par ordre du Roi, et qui y avait été conservée pendant l'espace d'environ 30 ans. Il fit réparer l'Eglise des saintes Ripsime et Caïenne. Ensuite il alla par dévotion à Jérusalem, où, s'étant trouvé avec le Patriarche de *Sis*, nommé *Nicrs*, ils firent entr'eux une alliance très-étroite; puis étant revenu à Echmiadzin, il y mourut l'an 1655.

Jacob III, aussi fervent Catholique que son prédécesseur, tint après lui le Patriarcat: il entreprit le voyage de Rome, pour témoigner sa parfaite obéissance au saint Siége; mais étant arrivé à Rome, il y mourut, après y avoir laissé sa profession de foi.

Eléazar Glaiotse, pareillement Catholique, favorisa les Missionnaires et leurs Mis-

sions. Les Missions reçurent un grand accroissement sous son Pontificat, qui commença en 1680.

Nahabiet, son successeur, parut avoir les meilleures intentions du monde pour maintenir la Foi catholique, et l'union avec le saint Siége ; mais sa mauvaise politique, qui lui fesait craindre de déplaire au Roi de Perse et aux Schismatiques, le retint dans l'inexécution de la bonne volonté qu'il avait témoignée ; il mourut en 1706.

Alexandre, Evêque d'Ispahan, lui succéda : il fit une guerre secrète aux Catholiques, cachant sous la peau d'une brebis toute la malignité d'un loup furieux.

Asvadour, qui est aujourd'hui sur le Siége Patriarcal, est un Prélat pacifique, qui laisse vivre les Catholiques en liberté. Il est le cent-vingtième Patriarche. Au reste, dans ce nombre de Patriarches qui ont gouverné l'Eglise Arménienne, il est aisé de remarquer que le Sauveur des hommes l'a toujours chérie, malgré la résistance d'un grand nombre d'Arméniens aux lumières de l'Evangile, dont la Providence avait voulu les éclairer ; car il leur a envoyé de temps en temps de très-zélés Patriarches Catholiques, qui ont fait tous leurs efforts pour ramener à Jésus-Christ celles de leurs ouailles que le schisme en avait séparées. Leurs travaux, par la grâce de Dieu, n'ont pas été sans fruit ; et à ce sujet je rapporterai, pour finir ce Chapitre, un mémorable évènement, que l'Histoire Ecclésiastique d'Arménie place en 1330, et

qui est encore un sujet de bénir Dieu de tout ce qu'il continue d'opérer pour le salut de cette Nation, qui lui est chère.

Un saint Religieux de l'Ordre de saint Dominique, nommé Barthélemi, natif de Boulogne en Italie, ayant été sacré Evêque, et envoyé en Perse par le Pape Jean XXII, établit sa résidence en la ville de Maraga, à deux journées de la ville de Tauris, et y bâtit quelques pauvres cellules. La réputation de sa sainteté et de sa science le fit bientôt regarder comme un homme extraordinaire. Toutes les merveilles qu'on en publiait vinrent à la connaissance d'un Abbé, nommé Isaïe, qui fesait sa demeure près d'Erivan. Cet Abbé passait pour le plus savant homme qu'il y eût parmi les Arméniens : il avait donné le degré de Docteur à trois cent soixante-dix de ses disciples ; il fit choix de celui d'entre eux qu'il estimait le plus capable et le plus propre à être envoyé auprès de cet Evêque Latin, pour conférer avec lui et connaître au vrai si le Prélat méritait tous les éloges qu'on en fesait.

Ce jeune Docteur député par son maître, s'appelait Jean de Kerna, distingué, non-seulement par sa naissance, étant neveu du Prince de Kerna, mais encore par l'opinion que l'on avait de son érudition singulière. Le saint Evêque le reçut parfaitement bien, conféra volontiers avec lui ; mais il connut bientôt que le jeune Docteur, tout savant qu'il était, n'avait jamais appris ce que c'était que la chaire de saint Pierre, et encore moins

quelle devait être l'union des membres avec leur chef, pour faire un corps parfait, c'est-à-dire, quelle devait être l'union des Chrétiens avec le Vicaire de Jésus-Christ, Chef visible de son Eglise, laquelle est son corps mystique. Ainsi le Prélat comprit que toutes les conférences qu'il aurait avec Kerna porteraient à faux, s'il laissait ce jeune Docteur dans l'ignorance d'un dogme qui le séparait de l'Eglise de Jésus-Christ. Il s'appliqua donc à lui expliquer ce que le Sauveur nous a appris dans son Evangile sur cet article; ce que les Pères, tant Grecs que Latins, nous ont dit de la nécessité de cette union des membres avec leur chef, et de notre humble soumission à l'Eglise et à ses décisions, pour fixer la légéreté et les incertitudes de nos esprits, pour les empêcher de se laisser emporter à tout vent de doctrine, et enfin pour rendre notre foi inébranlable. Le jeune Docteur qui avait l'esprit bon et droit, et nullement du caractère de ces demi-savans si prévenus en faveur de leurs opinions, qu'ils prétendent avoir droit de les donner aux autres pour leur servir de règles, écouta avec docilité les instructions de l'Evêque Barthélemi; il chercha à s'instruire de la vérité, conférant souvent avec le Prélat. Il étudia en son particulier ce qui lui était enseigné dans les conférences: enfin il se convainquit lui-même de la certitude des dogmes que le Schisme lui avait fait ignorer: il en fit abjuration entre les mains du saint Evêque; et ensuite Dieu voulut se servir de ce jeune

Docteur, éclairé des véritables lumières, pour les porter à ceux de ses confrères et de sa Nation, qui étaient dans les ténèbres de l'erreur. Il commença par écrire une lettre dogmatique aux autres Docteurs de sa connaissance qu'il jugea les mieux disposés à écouter la vérité et à la suivre. Il leur expliquait, dans cette lettre, les raisons solides et convaincantes qui l'avaient obligé à rentrer dans l'Eglise Romaine, qui avait été celle de leurs pères, et il les invitait sur la fin de sa lettre, dans les termes les plus touchans, à venir le joindre à Kerna, pour prendre ensemble les moyens de procurer à sa Nation la grâce que Dieu venait de lui faire. Sa lettre eut l'effet qu'il souhaitait: douze Docteurs ses anciens condisciples, qui connaissaient et révéraient le mérite et la capacité de Kerna, vinrent le trouver. Arrivés à Kerna, il y invita l'Evêque Barthélemi, qui s'y rendit volontiers. Le Prince de Kerna son oncle fit toute la dépense de cette assemblée. Les douze Docteurs embrassèrent les sentimens de l'Evêque et de Jean de Kerna. Ils firent plus; car s'étant mis sous la direction du Prélat, ils formèrent entre eux une association, qu'ils appelèrent la Congrégation des Frères unis, ou des Frères de l'union : ils prirent la règle de saint Augustin, avec les constitutions et l'habit des Frères Prêcheurs, au camail et au scapulaire près, qui étaient noirs. Ils s'appliquèrent ensuite à la traduction de plusieurs livres latins en la langue du pays, et de ceux particulièrement qui étaient

les plus utiles à la Nation. Puis ils allèrent prêcher, dans différentes parties de l'Arménie, les vérités de l'Evangile de Jésus-Christ. Ils y combattirent le schisme et l'erreur avec un succès extraordinaire. Ils habitaient tous ensemble dans un même Monastère, qui était dans l'Evêché de Maraga, dont Barthélemi était Evêque : mais le nombre des Frères de l'union s'étant de beaucoup augmenté, ils bâtirent quatre autres Monastères ; l'un à Teflis en Georgie, l'autre à Caffa dans la Chersonèse, un troisième à Saltance en Perse, et le quatrième à Naschivan. Ce dernier est le seul aujourd'hui qui subsiste, et qui porte le titre d'Archevêché. Cette province de Naschivan a le bonheur de posséder les dignes successeurs des Frères unis ou de l'union, qui furent en 1356 incorporés à l'Ordre de saint Dominique. On doit à la sainteté de leur vie et à leurs soins Evangéliques, ce que nous avons déjà dit de la fervente piété et de l'inébranlable attachement des Chrétiens de la province de Naschivan à l'Eglise Romaine.

Pendant que Dieu leur donne leurs propres compatriotes pour les maintenir dans leur foi, il envoie dans les autres Provinces de l'Arménie et de la Perse des Missionnaires Français pour cultiver les Fidèles qu'il s'y est réservés, et pour ramener au sein de l'Eglise ceux qui ont eu le malheur d'en être éloignés par leur naissance, ou qui s'en sont volontairement séparés par la corruption de leur esprit et de leur cœur. Il faudrait être sur les

lieux, pour jouir avec nous de la consolation que nous avons de voir ce troupeau de Jésus-Christ, tout persécuté qu'il est de temps à autre, s'augmenter en nombre, et croître en piété et dans l'exacte observance de leurs saintes pratiques, bien plus sévères ici qu'en Europe.

Ceux qui vivent au-delà de nos mers, beaucoup plus occupés de leurs grandeurs et des biens du siècle que de leur salut, seront peu touchés de l'exemple des Catholiques du Levant, et prendront peu de part aux travaux des Missionnaires : nous les plaignons autant que nous avons de reconnaissance pour ceux qui entrent dans les desseins de Dieu, par l'ordre duquel nous avons quitté la France, et qui veulent bien partager avec nous le fruit de nos bonnes œuvres.

CHAPITRE VI.

Du Rit des Arméniens schismatiques.

LE Rit de cette Nation consiste particulièrement dans la Liturgie, dans les Sacremens, dans les Fêtes, dans les Jeûnes, dans le Chant, et dans les Prières publiques. J'en ferai autant d'articles.

ARTICLE PREMIER.

De la Liturgie.

Dans les Eglises, le pavé est couvert de nattes ou de tapis : la coutume est de quitter

par respect ses souliers lorsqu'on y entre. Les Autels sont de pierre, sans Reliques; simples, étroits, et faits de manière qu'on peut aisément tourner tour au tour. Le Crucifix est peint, ou fait de Nacre de perles enchassées dans du bois. Le Calice et la Patène ressemblent aux nôtres. On les couvre d'un voile de crépon, sans pale. Le Sanctuaire est séparé de l'Eglise par un grand rideau, qu'on tire pendant le mystère de la sainte Messe. Il est rare qu'on dise deux Messes en un jour dans la même Eglise; mais on n'en dit jamais qu'une sur chaque Autel. Le Prêtre qui la doit dire, couche dans l'Eglise pendant la semaine. On n'y célèbre que des Messes hautes, et toujours à la pointe du jour; mais la veille de l'Epiphanie, et la veille de Pâques, les Messes se disent le soir.

Le Célébrant porte un bonnet rond, dont la pointe se termine en croix; son aube est étroite et courte; il a sur chaque bras un manipule, qui est une espèce de manche, qui ne monte que jusqu'au coude: son étole est ornée de croix; les extrémités en sont étroites. L'amict du Prêtre est comme un collier de Moine, d'argent ou d'or, d'où pend une toile sur les épaules; il est ensuite revêtu d'une chape. Les Prêtres assistans n'ont simplement qu'une chape sur leurs habits.

Les Diacres ont une aube sans ceinture, et une étole sur l'épaule gauche, qui pend devant et derrière. Les sous-Diacres et les

Clercs ont un surplis, ou une aube étroite, qui descend jusqu'aux talons. Le surplis ou l'aube sont marqués de croix, peintes en fleurs sur la poitrine, sur les deux manches, et sur le milieu du dos, avec quatre autres croix plus petites aux quatre coins.

Les cérémonies des Prêtres à l'Autel sont celles-ci : le Prêtre habillé, se lave les mains, dit l'Introït au pied de l'Autel, et fait seul sa confession, en termes presque semblables aux nôtres. Le Prêtre assistant dit *Misereatur* ; le Célébrant étant monté à l'Autel, le baise trois fois ; l'Archidiacre lui porte l'Hostie, qui est d'un pain sans levain, et le Prêtre la place dans un trou fait exprès dans la muraille, semblable à celui où l'on met les burettes dans quelques-unes de nos Eglises. Il y pose aussi le calice, après y avoir mis du vin pur, et sans eau. Le Diacre dit du milieu de l'Eglise ces paroles : *Bénïssez, Seigneur.* Le Célébrant poursuit seul, disant : *Bénédiction et gloire au Père et au Fils ;* et récite le Pseaume, l'Antienne et l'Hymne du jour ; les Clercs chantent trois fois le *Trisagion*, avec l'addition de Pierre Gnaphée : *Saint Dieu*, *saint fort*, *saint immortel*, qui avez été crucifié pour nous, ayez pitié de nous : les Clers ayant fini, le Célébrant lit le Pseaume, la Prophétie, et l'Epître propre du jour ; il se tourne vers le peuple, et dit : *La paix soit avec vous* ; *et avec votre esprit*, répondent les Clercs : ces paroles se répètent sept fois pendant la Messe.

Le Diacre lit l'Evangile du jour. Dans le

Symbole, qui se chante après l'Evangile, en parlant du Saint-Esprit, le schisme a supprimé ces mots : *Qui procède du Père et du Fils*. Les *oblata* se font ensuite en cette manière : le Célébrant, le Diacre et les Clercs les portent en procession autour de l'Autel, et chantent : *Le corps du Seigneur, et le sang de la rédemption est en présence*, et le peuple se prosterne. Le Prêtre étant remonté à l'Autel, et s'étant lavé les doigts, se tourne du côté du Diacre, et lui donne le baiser de paix. Le Diacre dit alors : Donnez-vous la paix mutuellement, dans le baiser de pureté ; et vous, qui n'êtes pas dignes de communiquer aux mystères, descendez à la porte, et priez. Le Célébrant étant venu à la consécration, il prononce d'abord ces paroles : *Prenant le pain dans ses saintes, divines, immortelles, immaculées et agissantes mains, il bénit, rendit grâces, rompit, donna à ses Disciples choisis, saints et assis...*

Le Prêtre continue, et profère les paroles sacramentelles, telles que nous les proférons, sur le pain et sur le vin, qu'il élève pour être adorés du peuple. Après la consécration, et quelques prières faites avec des bénédictions, le Célébrant lève le voile qui couvre le calice, et prenant l'Hostie en main, dit trois fois : *Par ceci, tu seras véritablement le pain béni, le corps de Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ.* Il ajoute, et dit trois fois : *Ton Saint-Esprit coopérant;* et couvre le calice. Après ces paroles, le Prêtre prie pour tous les états réguliers et séculiers.

Le Diacre, en chantant, fait mention des Saints, et en particulier, des saints *Thadée* et *Barthélemi*, et de Grégoire l'Illuminateur, auxquels il joint *Jean* Orodnicti, *Grégoire* Dukeratsi, et Barsam, tous trois hérétiques. Il fait aussi mémoire d'*Abgare*, *Constantin*, *Tiridate* et *Théodose*.

L'Oraison Dominicale est chantée par le peuple. Après l'Oraison, le Prêtre se tourne deux fois vers le peuple, et lui montrant l'Hostie sur le calice, dit d'abord : *Les choses saintes aux Saints*; et à la seconde fois il ajoute : *Mangez le saint vénérable Corps et Sang de Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ avec sainteté, lequel descend du Ciel, habite parmi nous; il est la vie.*

L'*Agnus Dei* se dit dans les termes dont nous nous servons, ou approchans, et le Célébrant fait la Communion. La Communion étant faite, le Diacre dit au peuple : *Approchez avec crainte et avec foi, et communiquez au Saint : j'ai péché contre Dieu. Nous croyons au Père, Dieu vrai; nous Croyons au Fils, Dieu vrai*; *nous croyons au Saint-Esprit, Dieu vrai. Nous confessons et Croyons que c'est le vrai Corps et Sang de Jésus-Christ, qui nous sera en rémission de nos péchés.* Les Clercs répondent et chantent : *Notre Dieu et Notre-Seigneur nous a apparu; béni celui qui vient au nom du Seigneur.* Alors le peuple communie ; le Célébrant le bénit, et chante : *Faites vivre, Seigneur, votre peuple ;* les Clercs poursuivent en chantant : *nous sommes remplis*

de vos bontés. Le Diacre ajoute : *avec foi et avec paix;* et les Clercs avec lui disent : *nous rendons grâces.* Le Célébrant marche ensuite vers le milieu de l'Eglise ; il y fait quelques prières, et les finit en se tournant du côté du peuple, disant : *La plénitude de la Loi et des Prophètes; vous êtes le Christ Dieu :* puis il monte à l'Autel, et après trois adorations, *Seigneur Jésus-Christ,* dit-il, *ayez pitié de nous.* L'Evangile de saint Jean se récite à la fin de la Messe, selon la coutume de l'Eglise Latine.

Pendant la Messe, les Officians ne font aucune génuflexion, mais seulement des inclinations : le Célébrant bénit le peuple plus de cinquante fois, étendant la main sans tourner le corps. Le Diacre prononce presque autant de fois, et en même-temps, ces paroles : *Bénissez, Seigneur.*

Avant la Messe, les Arméniens font une profession de foi qui est hérétique. Elle commence par un exorcisme, et finit par une confession de toutes sortes de crimes les plus capables de choquer les oreilles pieuses et chastes.

Pour ce qui est de l'Office divin, qu'on récite dans les Eglises Arméniennes, l'ancienne langue de la nation, qu'on peut appeler un Arménien littéral, y est seul en usage ; mais son intelligence est réservée aux Ministres des Autels, lesquels, très-souvent, ne savent autre chose que le lire. C'est non-seulement par ce rit singulier que la nation se distingue des autres sociétés Chrétiennes,

mais encore par l'administration des Sacremens, où ils ont introduit des abus à corriger, et d'autres à abolir, comme on va le voir.

ARTICLE II.

DES SACREMENS.

Du Sacrement de Baptême.

L'Evêque, ou le Prêtre, qui administre le Sacrement de Baptême, reçoit d'abord l'enfant hors de la porte de l'Eglise, qu'on tient fermée : il y récite le Pseaume cent trentième, et diverses Prières. Ensuite se tournant vers l'Occident, il répète trois fois l'exorcisme; puis se tournant vers l'Orient, il fait trois fois les demandes ordinaires sur la créance des principaux articles de la Foi, et dit le Pseaume *Confitemini*, qui est le cent dix-septième. Alors la porte de l'Eglise s'ouvre; et étant ouverte, on marche vers les fonts Baptismaux. Le Prêtre y oint l'enfant d'huile bénite. Il récite à haute voix le Pseaume, *Vox Domini super aquas,* et le troisième Chapitre de saint Jean, où Jésus-Christ instruit Nicodème de la nécessité d'une régénération spirituelle que le saint Baptême opère en nous; puis il y bénit l'eau des Fonts. Il y plonge le Crucifix, et y répand le saint Chrême, disant trois fois *Alleluia*, avec ces paroles : *Que cette eau soit bénite, ointe et sanctifiée.*

Après ces premières cérémonies, le Prêtre

demande le nom qu'on donne à l'enfant; et le nommant alors par son nom, il le plonge entièrement trois fois dans l'eau des Fonts, disant à chaque immersion : *N. serviteur de Jésus-Christ, qui se présente de sa propre volonté au Baptême, est maintenant baptisé par moi, au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. Vous êtes racheté par le Sang de Jésus-Christ, délivré de la servitude du péché; vous êtes fils adoptif du Père céleste, co-héritier de Jésus-Christ, temple du Saint-Esprit.* Cette forme convient mieux avec la nôtre que celle des Grecs, en ce qu'elle indique le Ministre qui baptise; mais c'est un abus de la répéter à chaque immersion : car le Sacrement ayant son intégrité, et par conséquent son efficacité dès la première immersion, c'est pécher contre son unité, de réitérer deux fois l'immersion et les paroles qui sont la matière et la forme du Sacrement.

Un autre Rituel Arménien que j'ai vu, prescrit une différente manière de conférer le Baptême, mais qui n'est pas moins condamnable. Le Prêtre dit à la première immersion, *au nom du Père;* à la seconde, *au nom du Fils;* et à la troisième, *au nom du Saint-Esprit.* Cette répétition *au nom,* est contraire à l'institution de Jésus-Christ, dans laquelle les saints Pères remarquent, contre les Ariens et les Macédoniens, que les trois personnes de la sainte Trinité sont énoncées sous le mot *au nom,* une fois prononcé, pour marquer l'unité des trois personnes en essence.

A ces erreurs des Arméniens, il faut ajouter un nouveau reproche qu'ils méritent, qui est d'attendre le huitième jour après la naissance d'un enfant, pour le faire baptiser; car il n'arrive que trop souvent que l'enfant meurt pendant cet espace de temps sans Baptême. Quelques-uns de leurs Docteurs, pour se mettre à couvert de ce juste reproche, soutiennent que, dans cette occasion, le Baptême n'est pas absolument nécessaire à l'*enfant*; et c'est ce qui a donné occasion de les accuser de ne pas croire le péché originel. Cependant il est certain que la nation, en général, croit la nécessité du Baptême.

Du Sacrement de Confirmation.

La Confirmation se donne aux enfans, incontinent après le Baptême: le même Prêtre administre l'un et l'autre Sacrement: tel est l'usage ordinaire des Eglises du Levant. Leur Chrême n'est pas seulement composé d'huile d'olive et de baume, on y ajoute le suc de différens aromates confondu dans du vin. Comme l'huile d'olive est très-rare dans le pays, quelques Eglises y avaient substitué l'huile de sésame; mais on l'a retranchée, n'étant pas une matière convenable.

La bénédiction du saint Chrême est attribuée au seul Patriarche des Arméniens; il en envoie chaque année une portion aux Evêques, pour en faire la distribution aux Prêtres. Ceux-ci craignant souvent d'en man-

quer, y ajoutent une huile étrangère, et s'exposent à l'altérer considérablement. Le Rituel prescrit aux Ministres de la Confirmation, de faire premièrement le signe de la croix, avec le Chrême, sur le front de l'enfant qui vient d'être baptisé, et il prononce ces paroles : *La suave onction, au nom de Jésus-Christ, est répandue sur vous; le sceau des dons célestes au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit.*

Il ne répète point l'invocation des trois personnes de la sainte Trinité aux onctions suivantes. A celle des yeux, il dit : *L'onction de la sanctification éclaire vos yeux, afin que vous ne vous endormiez jamais dans le sommeil de la mort.* Aux oreilles : *l'onction de la sanctification, pour vous faire entendre les Commandemens de Dieu.* Aux narines : *l'onction de la sanctification vous soit, au nom de Jésus-Christ, une garde à votre bouche, une porte forte sur vos lèvres.* Dans le creux des mains : *l'onction de la sanctification soit en vous, au nom de Jésus-Christ, la cause des bonnes œuvres.* Sur la poitrine : *l'onction de la sanctification formera en vous un cœur pur, et renouvellera l'esprit droit dans vos entrailles.* Sur la paume des mains, il dit : *L'onction de la sanctification vous sera, au nom de Jésus-Christ, un bouclier pour repousser les flèches du malin esprit.* Sur les pieds, il dit : *L'onction de la sanctification dirigera vos pas à la vie éternelle.*

Après toutes ces onctions faites, le Ministre

met une couronne sur la tête de l'enfant, et le communie étant encore à la mamelle.

Du Sacrement de l'Eucharistie.

Les Arméniens administrent le Sacrement de l'Eucharistie d'une manière qui leur est particulière. Le Prêtre ne consacre qu'une seule Hostie, quelque grand que soit le nombre des communians. Leur hostie est ronde, mais trois ou quatre fois plus épaisse que les nôtres. Après avoir compté ceux qu'il doit communier, il rompt l'Hostie en autant de petites parties qu'il y a de communians; il les fait tremper toutes dans le sang de Jésus-Christ; et les en tirant avec les doigts, il les porte dans la bouche des communians qui se présentent à lui, étant tous debout.

Cette manière de donner la Communion, avait commencé à s'introduire dans l'Eglise Latine, vers la fin du onzième siècle; mais les Papes Pascal et Urbain s'y opposèrent: le premier écrivit contre cette pratique à Ponce, Abbé de Cluny, et le second la défendit dans le Concile de Clermont. La raison est que selon l'institution de Jésus-Christ, la participation de son Sang se doit faire en le buvant. C'est par la même raison, qu'environ l'an 1053, le Cardinal Humbert désapprouva la pratique de l'Eglise de Constantinople, de donner la communion dans une cuillère, qui contenait une particule de l'Hostie consacrée, et trempée dans l'espèce du vin. Les

Grecs gardent encore aujourd'hui cette pratique, et les Arméniens celle de communier les enfans immédiatement après le Baptême et la Confirmation, nonobstant le grand inconvénient, dont ils sont souvent témoins, que les enfans rejettent la particule de l'Hostie qu'ils ne peuvent avaler.

Nous ne nous taisons pas sur cet abus, non plus que sur un autre qui lui est contraire; c'est la rareté des Communions parmi les adultes; car plusieurs passent les années sans s'en approcher, ou n'en approchent que deux fois l'année; savoir, le Samedi-Saint et le jour de l'Epiphanie. Le malheur est que plusieurs de leurs Evêques et de leurs Vertabiets, qui sont leurs Docteurs, autorisent cette coupable négligence, par leur mauvais exemple, car à peine disent-ils la sainte Messe une fois l'année. Ils croient beaucoup faire que d'assister en certains jours à celles des simples Prêtres, sans vouloir y communier, sous prétexte que ce serait avilir leur dignité de recevoir la Communion de la main d'un Prêtre leur inférieur.

Quant à leur manière de donner le saint Viatique aux malades, leur Rituel ordonne que le Prêtre sera précédé de la Croix et d'un encensoir: il récite des Pseaumes, des Epîtres et des Evangiles, le Symbole de la Foi, auquel il ajoute le *Trisagion*. Je ne sais pourquoi ils ont pour pratique de ne donner la Communion, même aux malades, que quarante jours après la précédente Communion.

Du Sacrement de la Pénitence.

L'incapacité des Prêtres Arméniens a introduit plusieurs abus intolérables dans l'usage du Sacrement de Pénitence. Le Confesseur, pour avoir plutôt fait, et pour recevoir sa rétribution, a par écrit une longue liste de péchés qu'il récite, sans en supprimer les plus énormes. Le pénitent, soit qu'il s'en connaisse coupable ou non, répond : *J'ai péché contre Dieu.* Si un Confesseur, mieux instruit de son devoir, interroge son pénitent, il ne lui dira mot sur l'accusation qu'il lui fera de péchés griefs; mais s'il vient à s'accuser de quelques faits, qui sont plutôt des superstitions que des péchés, comme d'avoir tué un chat ou un oiseau, alors le Confesseur prenant un ton sévère, fait de rudes réprimandes à son pénitent, et lui impose de rigoureuses pénitences. Il n'oublie pas surtout de le questionner s'il n'a point de biens d'autrui; car, si le cas y échoit, il s'applique, ou à son Eglise, la restitution qui est due à l'homme volé.

Pour ce qui est des Prélats et des Vertabiets, qui ne daignent pas recevoir la communion d'un inférieur, ils se croiraient trop humiliés qu'on les vît aux pieds d'un Prêtre pour recevoir l'absolution de leurs péchés.

Les termes dont les Arméniens se servent pour prononcer l'absolution, sont différens de ceux que les Grecs y emploient. Les termes de ceux-là sont absolus, et ceux des

derniers ont une forme déprécatoire. Voici la formule des Arméniens : *Que Dieu, qui a de l'amour pour les hommes, vous fasse miséricorde; qu'il vous accorde le pardon des péchés que vous avez confessés, et de ceux que vous avez oubliés; et moi, par l'autorité que me donne l'Ordre sacerdotal, selon les divines paroles: tout ce que vous avez délié sur la terre, sera délié dans le Ciel; avec les mêmes paroles, je vous absous de tous les péchés que vous avez commis par pensées, paroles et œuvres, au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit.*

Du Sacrement de l'Extrême-Onction.

Les Arméniens reconnaissent l'Extrême-Onction pour un des sept Sacremens institués par Jésus-Christ ; mais ils en ont presque aboli l'usage, sous prétexte que l'Extrême-Onction ayant, disent-ils, la vertu d'effacer les péchés, les peuples se prévalaient de cette opinion, pour s'exempter de la peine de confesser leurs péchés, et de faire pénitence. Ainsi, pour corriger cet abus, ils ont supprimé le Sacrement de l'Extrême-Onction.

Il faut cependant remarquer ici, que dans les Eglises d'Orient on l'administre indifféremment aux sains et aux malades ; car, disent-ils, Jésus-Christ l'a instituée pour guérir les maladies du corps et de l'ame ; et c'est pour nous instruire de ce double effet du Sacrement, qu'on l'appelle l'onction des infirmes ; or, il arrive assez souvent que le

corps étant en santé, l'ame est malade par la griéveté de ses péchés.

Mais les Arméniens ont une pratique bien singulière à l'égard des Prêtres après leur mort.

Un Prêtre vient-il de mourir, on en avertit aussitôt un autre Prêtre, qui apporte le saint Chrême, et qui en fait des onctions en forme de croix sur la main, sur le front, et sur le haut de la tête du cadavre, disant : *Que la main de ce Prêtre soit bénie, ointe et sanctifiée par ce signe de la sainte Croix, par cet Evangile et par le saint Chrême, au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit.* Il répète la même formule, en fesant les deux autres onctions : c'est dans cette dernière cérémonie, concluent quelques-uns de leurs Docteurs, que consiste, à proprement parler, le Sacrement de l'Extrême-Onction. Les Arméniens ont encore pour pratique de laver les pieds de tous ceux qui sont à l'Eglise. Après les avoir lavés, les Prêtres les oignent de beurre, en mémoire du parfum que la femme pécheresse répandit sur les pieds du Sauveur. Ils se servent de beurre au défaut d'huile, qui est rare dans le pays : l'Evêque le bénit avant que de commencer le lavement des pieds, et dit, en le bénissant : *Seigneur, sanctifiez ce beurre, afin qu'il soit un remède contre toutes les maladies ; qu'il donne la santé à l'ame et au corps de ceux qui en reçoivent l'onction.* Leur rubrique porte que cette pratique est recommandée par les Apôtres inspirés du Saint-Esprit.

Du Sacrement de l'Ordre.

Le Rit que les Arméniens observent dans les Ordinations, est conforme, plus qu'aucun autre des Eglises d'Orient, à celui de l'Eglise Romaine. Aussi se glorifient-ils de l'avoir reçu du Pape saint Grégoire le Grand, pour lequel ils conservent une singulière vénération.

Les prières que fait l'Evêque en donnant les Ordres, sont belles et édifiantes. Elles ne s'éloignent pas, ou fort peu, du sens de celles que l'Eglise Romaine emploie dans les Ordinations : ainsi, je ne rapporterai ici que ce qu'il peut y avoir de différent entre leur usage et le nôtre.

La tonsure chez les Arméniens est, comme parmi nous, l'entrée dans l'état Ecclésiastique, avec cette différence, que le Rit Romain ne donne aucun office au tonsuré dans l'Eglise, et que le Rit Arménien le charge du soin de tenir l'Eglise propre et nette ; c'est pourquoi l'Evêque met entre les mains du tonsuré un balai, et lui dit : *Recevez le pouvoir de nettoyer l'Eglise de Dieu, et qu'en même-temps le Seigneur vous nettoie des péchés que vous avez pu commettre.*

Les Grecs confondent les autres quatre Ordres, qu'on appelle moindres, dans celui de Lecteur. Mais les Arméniens les distinguent, et celui qui les reçoit, reçoit de l'Evêque, ainsi que dans le Rit Romain, ce qui doit être de son office : le portier reçoit les clefs de l'Eglise, et l'Evêque lui dit :

Comportez-vous comme ayant à rendre compte à Dieu des choses qui sont fermées sous la clef, et qui vous sont données; soyez vigilant; priez tandis que vous ouvrez et fermez la porte de l'Eglise. L'Evêque ensuite le conduit à la porte, et le Diacre dit trois fois à l'Evêque : *Enseignez-le.* L'Evêque met la clef dans la serrure, disant aussi trois fois : *Faites ainsi.* Les autres moindres se donnent avec les cérémonies et les avertissemens qui leur sont propres.

L'habit de sous-Diacre est une aube, et rien plus. Celui du Diacre est l'aube sans ceinture et une étole. Ils reçoivent de l'Evêque ce qui est proprement de leur Ordre, et l'Evêque leur donne en même-temps les instructions convenables à leurs emplois.

L'ordination des Prêtres Arméniens a des cérémonies particulières que je rapporte ici. Elle commence par le chant de plusieurs Pseaumes, et d'autres prières; l'Evêque s'informe ensuite des qualités du Diacre qui lui est présenté, de ses mœurs, de sa capacité, de sa naissance, qui doit être d'un mariage légitime. Son information faite et jugée favorable, l'Evêque impose sa main droite sur la tête du Diacre, et prononce les paroles suivantes : *Seigneur, Dieu tout puissant, créateur de toutes choses, Rédempteur vivifiant, et réparateur des hommes, qui par votre bonté infinie, accordez à votre sainte Eglise les grâces et les dons visibles et invisibles, nous nous adressons aujourd'hui à votre charité bienfaisante envers les hommes,*

vous suppliant d'accorder à celui-ci, votre serviteur, que par cette vocation et cette imposition de mes mains, il reçoive l'Ordre de Prêtrise; qu'il reçoive dignement votre Esprit saint, et le don de bien gouverner par la grâce de notre Seigneur et Rédempteur qui nous appelle tous par une vocation sainte, selon les Ordres différens, pour servir Dieu, et pour glorifier avec action de grâces le Père, le Fils, et le Saint-Esprit, maintenant et toujours, et dans les siècles. Ainsi soit-il.

L'Evêque, après cette prière, fait deux nouvelles impositions de sa main sur la tête du Diacre qu'il ordonne; il lui met l'étole sur le cou, une espèce de mître sur la tête, un amict sur les épaules, une chape au lieu d'une chasuble; il accompagne ces actions de différentes prières, et toutes conformes à chaque action. Mais il faut remarquer que lorsque l'Evêque lui donne et met la ceinture, il lui dit : *Recevez du Saint-Esprit le pouvoir de lier et de délier, que notre Seigneur Jésus-Christ donna aux saints Apôtres, lorsqu'il leur dit : Tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le Ciel, et ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le Ciel.* Ces paroles finies, l'Evêque lui fait une onction dans les mains et sur le front, et lui présente ensuite le calice avec le vin, et la patène avec l'hostie, en disant : *Recevez, prenez; car vous avez reçu le pouvoir de consacrer et de faire le saint Sacrifice, au nom de notre Seigneur Jésus-Christ,*

Christ, tant pour les vivans que pour les morts.

L'ordination du Prêtre finit enfin par la bénédiction que l'Evêque lui donne en ces termes : *Que la bénédiction de Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, descende sur vous, qui avez reçu l'accomplissement de l'ordre de Prêtrise, pour offrir le Corps et le Sang de Jésus-Christ pour la paix et pour la rémission des péchés. Ainsi soit-il.*

Il y aurait ici une question à examiner, et que je ne fais que proposer ; savoir si la partie essentielle de l'ordination des Prêtres Arméniens consiste dans l'imposition des mains de l'Evêque sur la tête du Prêtre ordonné, ou dans la tradition du calice et de la patène : si on décidait qu'elle consiste dans la tradition du calice et de la patène, il s'ensuivrait que le pouvoir de lier et de délier serait donné au Prêtre avant le pouvoir de consacrer, le Prêtre ayant déjà reçu de l'Evêque la ceinture, et par conséquent le pouvoir de lier et de délier, avant que d'avoir touché au calice et à la patène, auquel cas il y aurait un contre-sens et un abus manifeste. Cette raison donne sujet de croire que les Arméniens mettent la partie essentielle de l'ordination sacerdotale dans l'imposition des mains de l'Evêque sur la tête du Prêtre ordonné, laquelle précède le temps où l'Evêque lui donne la ceinture et le calice avec la patène à toucher ; en effet, lorsque l'Evêque lui met le calice et la patène entre les mains, il lui dit ces paroles, qui supposent que le

pouvoir de consacrer lui a été donné : *recevez et prenez, car vous avez reçu le pouvoir de consacrer et de faire le saint Sacrifice*, etc.

Les Hérétiques qui ne perdent jamais aucune occasion de faire glisser par-tout le venin de leur hérésie, ont inséré dans leur Rituel une profession de Foi qu'ils font prononcer aux Ordinands, avant leur ordination, et qui est conçue en ces termes : *Nous croyons en Jésus-Christ une personne et une nature composée ; et pour nous conformer aux saints Pères, nous rejetons et détestons le Concile de Chalcédoine, la lettre de saint Léon à Flavien : nous disons anathème à toute secte qui introduit deux natures.*

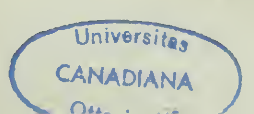
Du Sacrement de Mariage.

Les enfans des familles Arméniennes se reposent absolument sur leurs pères et mères, ou sur leurs plus proches parens, du choix de la personne qu'ils doivent épouser, et des conventions matrimoniales. Le mariage se célèbre à l'Eglise ; les contractans s'y rendent de grand matin ; la future épouse y est conduite par sa famille ; son visage est couvert d'un grand voile, qui la cache aux yeux de tous les assistans, et c'est à l'Eglise seulement que son futur époux la voit pour la première fois. Le Rituel contient de très-belles Oraisons, pour la bénédiction de l'anneau des fiançailles : la bénédiction nuptiale que le Prêtre donne ensuite aux fiancés, est exprimée en ces termes : *Bénissez, Seigneur, ce mariage d'une bénédiction perpétuelle*,

et accordez-leur par cette grâce, qu'ils conservent la Foi, l'Espérance et la Charité; donnez-leur la sobriété, inspirez-leur de pieuses pensées, conservez leur couche sans souillures, afin que fortifiés de toute part, ils persévèrent dans votre bon plaisir.

Après la célébration du mariage, ceux qui y ont été invités reconduisent les nouveaux mariés chez les parens de l'épouse, avec des cris de joie, et des frappemens de mains, qui en sont les marques publiques. La cérémonie des noces finit en présentant un bassin à tous les conviés, qui y mettent leur présent, selon leurs facultés, et chacun d'eux reçoit un mouchoir des mains de l'épouse.

Les noces chez les Arméniens sont défendues depuis le Dimanche de la Quinquagésime jusqu'à la Pentecôte. Les empêchemens de leurs mariages, qu'on appelle dirimans, sont ceux-ci: contracter avec une personne infidelle, qui n'est point baptisée; avoir embrassé la profession religieuse; être déjà engagé dans le mariage; être lié de consanguinité et d'affinité, jusqu'au quatrième degré, avec la personne qu'on voudroit épouser. Le mariage entre les parens du mari et de la femme, jusqu'au troisième degré, est défendu. Deux frères ne sauraient épouser les deux sœurs, ni les cousins germains des cousines germaines, ni même issues de germains. L'empêchement provenant de l'adoption légale, se termine au second degré; celui de l'adoption spirituelle, s'étend au troisième.



Mais pour borner cet empêchement à un petit nombre de personnes, toute une famille ne prend pour tous les enfans qui en naissent, que le même parrain, et la même marraine. Les Arméniens ne mettent point au nombre des empêchemens, ceux qui proviennent du crime, ni ceux qu'on appelle simplement empêchans.

Il y a sujet de douter si l'Ordre de Prêtrise est chez eux un empêchement qui rende un second mariage nul et invalide, ou s'il n'est seulement qu'illicite; la raison de douter est, qu'un Prêtre qui contracte un second mariage après la mort de sa première épouse, en est puni par la dégradation, sans passer cependant pour concubinaire. On le dépouille des honneurs, priviléges, fonctions et habits du Sacerdoce; et il n'est admis que comme Laïque à la participation des Sacremens.

Pour ce qui est des troisièmes noces, les Arméniens les réprouvent, et les jugent illégitimes de droit divin; mais leur pratique y est contraire; car si un particulier s'obstine à demander dispense pour un troisième mariage, et sur un refus menace de se faire Mahométan, alors son Curé, sans avoir recours ni au Patriarche, ni à son Evêque, la lui accorde promptement. Les Arméniens croient avoir remédié à de grands désordres, par la coutume établie parmi eux, et qui tient lieu de loi, qui est qu'un homme veuf ne peut épouser qu'une veuve en secondes noces,

A l'occasion du Sacrement de mariage, dont nous venons de parler, je rapporterai ici une pratique extraordinaire de cette Nation, mais qui lui est commune avec d'autres Nations du Levant. Les Arméniens célèbrent la mémoire du Baptême de Notre-Seigneur le 6 Janvier, et voici de quelle manière ils font cette Fête. Ils s'y préparent par un jeûne très-rigoureux. Le jour de la Fête, ces peuples courent en foule sur le bord d'une rivière, ou d'un ruisseau voisin. Le Patriarche, ou un Evêque, ou un Vertabiet en son nom, ne manque pas de s'y rendre. Il commence la cérémonie par la lecture de plusieurs prières et leçons tirées des saintes Ecritures, et qu'ils appliquent à cette Fête. Il bénit ensuite les eaux de la rivière, et y verse du saint Chrême. Alors, disent les Arméniens, les eaux bouillonnent à gros bouillons; merveille dont ils sont les seuls qui s'aperçoivent. Mais ce qui est au vu de tout le monde, c'est l'empressement avec lequel ce peuple superstitieux et grossier se jette à corps perdu au milieu des eaux, et y va chercher les parties du saint Chrême qui surnagent, pour s'en frotter les yeux, le visage et la tête. Leur dévotion en ce jour est si fervente, que le froid du mois de Janvier, souvent excessif, et les eaux à demi-glacées, ne les empêchent pas de s'y plonger. Ce trait de superstition et plusieurs autres semblables, qu'on ne rapporte pas, font voir de quelle extravagance sont capables ceux qui se laissent dominer par le schisme. Comme

cette Fête ridicule ne manque jamais d'y attirer une grande foule de peuples de toutes Nations, et que les désordres en sont inséparables, les Magistrats Turcs s'y transportent pour y remédier, et savent toujours se faire bien payer de leur présence.

ARTICLE III.

Des Fêtes et des jeûnes des Arméniens.

Les Arméniens ont très-peu de Fêtes pendant l'année, qui ne soient précédées par plusieurs jeûnes; et comme ils ont un grand nombre de Fêtes, la plus grande partie de l'année se passe aussi en jeûnes. Mais ce qui est infiniment à leur louange, c'est qu'ils les observent avec une régularité si exacte et si sévère, que ni l'âge, ni les maladies, ni le travail journalier, ni les longs et pénibles voyages, ne leur sont point une raison pour s'en dispenser. Les plus réguliers sont à jeun jusqu'à trois heures après-midi; ceux qui le sont moins, avancent leur repas. Mais tous s'interdisent l'usage de la viande, du poisson, des œufs, du laitage, et d'un mets particulier fait avec des œufs de poisson, et qu'on nomme *Caviat*. Ce serait un relâchement parmi eux, si quelqu'un usait de l'huile d'olive, et buvait du vin. Enfin, on peut dire que dans leurs jeûnes, ils ne vivent que d'herbes et de légumes cuits dans l'huile de sésame, laquelle ne vaut pas mieux que l'huile de navette. Outre les jeûnes qui leur sont ordonnés pendant l'année, ils ont encore cinq jours,

où le seul usage de la viande leur est défendu ; et ces jours s'appellent *Nevagadik*. Au reste, le grand nombre de jeûnes qu'ils observent, les prévient si fort en faveur de leur Eglise, que lorsqu'ils la comparent à l'Eglise Romaine, ils traitent les Chrétiens Européens, d'hommes lâches, sensuels et efféminés, et prennent de là occasion de faire l'éloge de la sainteté de leur Eglise.

Je ne m'arrêterai point ici à faire un détail particulier de leurs jours de jeûne, et de toutes leurs Fêtes ; le récit en serait ennuyeux. Je rapporterai seulement ce qui mérite d'être remarqué. Les Arméniens ne disent point de Messe les jours de jeûnes : ils ne la célèbrent que les jours de Fêtes, parce que dans ces jours ils ne jeûnent point. Les Mercredis et Vendredis sont jours de jeûne, à moins qu'une Fête particulière ne les en dispense. Ils n'ont pendant l'année que quatre Fêtes non mobiles, qui sont l'Epiphanie, la Circoncision de Notre-Seigneur, la Purification de la Sainte-Vierge, et son Annonciation. Si le 15 Août n'est point un Dimanche, la Fête de l'Assomption est renvoyée au Dimanche suivant. Il en est de même de la Fête de l'Exaltation de la sainte Croix, qui ne doit être célébrée qu'un Dimanche. Ces deux Fêtes sont précédées de plusieurs jours de jeûne. Le Samedi qui précède la Fête de l'Assomption, est employé à dire anathême au Concile de Chalcédoine, et à saint Léon. Ils font la Fête des trois cent dix-huit Pères du Concile de Nicée avec la

même cérémonie le Samedi, veille de la Nativité de la Sainte-Vierge, renvoyée au Dimanche suivant, lorsque le 8.e Septembre est un jour ouvrable.

La Fête de saint Serge, soldat, et de son fils, tous deux martyrs, et de leurs quatorze Compagnons, est célèbre parmi eux. Ils la solennisent le Samedi avant la Septuagésime. Elle est précédée de cinq jours de jeûne, si rigoureusement observés, que plusieurs filles et garçons s'abstiennent de presque toute nourriture pendant ces jours-là.

Le Dimanche de la Quinquagésime s'appelle *Pariegsentan*, c'est-à-dire, bonne vie, comme si ce jour annonçait les jours de salut, le Carême commençant le Samedi suivant. Tous les Samedis du Carême sont destinés à des Fêtes particulières. Celle de saint Grégoire l'Illuminateur se fait le cinquième Samedi.

Le Dimanche suivant, qui est celui des Rameaux, est solennisé, comme dans l'Eglise Romaine, par la bénédiction des Palmes, et la Procession. A son retour, un Prêtre accompagné du Diacre, entre dans l'Eglise, et en ferme la porte. L'Officiant, qui est à la tête de la procession, frappe à la porte, et chante les paroles : *Ouvrez-nous, Seigneur, ouvrez-nous la porte des miséricordes, à nous, qui vous invoquons les larmes aux yeux.* Le Prêtre et le Diacre qui sont dans l'Eglise répondent : *Qui sont ceux qui demandent que je leur ouvre ? Car c'est ici la porte du Seigneur, par laquelle les Justes*

entrent avec lui. L'Officiant, et ceux qui l'assistent répondent : *Ce ne sont pas seulement les Justes qui entrent, mais aussi les pécheurs qui se sont justifiés par la confession et la pénitence.* Ceux qui sont dans l'Eglise répliquent : *C'est la porte du Ciel, et la fin des peines, promises à Jacob. C'est le repos des Justes, et le refuge des pécheurs, le Royaume de Jésus-Christ, la demeure des Anges, l'assemblée des Saints, un lieu d'asile, et la maison de Dieu.* L'Officiant et ses Diacres ajoutent : *Ce que vous dites de la sainte Eglise, est juste et vrai, parce qu'elle est pour nous une mère sans tache, et que nous naissons en elle enfans de lumière et de vérité. Elle est pour nous l'espérance de la vie, et nous trouvons en elle le salut de nos ames.*

Après ce pieux et touchant dialogue, la porte de l'Eglise s'ouvre, la Procession entre, et l'Office finit par d'autres prières très-édifiantes. Les jours suivans et celui de Pâques n'ont rien qui leur soit singulier. Les saintes pratiques de l'Eglise Romaine, pendant la Semaine Sainte, ne sont point observées, et ne sont point en usage. Ils célèbrent la Messe le Jeudi Saint, et plusieurs y communient.

La seconde Férie de Pâques est employée à visiter les cimetières, où ils lisent des prières et des Evangiles. Depuis Pâques jusqu'à l'Ascension, ils n'ont point de jeûne ni les Mercredis, ni les Vendredis. Depuis l'Ascension jusqu'au dernier jour de l'année, les

Arméniens célèbrent plusieurs Fêtes qui leur sont particulières, et qui sont précédées par cinq jours de jeûne. Les principales sont la Fête de l'Invention des Reliques de saint Grégoire l'Illuminateur; celle où ils font mémoire du jour auquel ce saint Patriarche fut retiré du puits où Tiridate l'avait fait jeter; la Fête des deux cens Pères du Concile d'Ephèse; celles de saint George, des Archanges, de Jonas, de saint Jacques de Nisibe, et de plusieurs hommes illustres de l'Ancien Testament. J'ai parlé de la Fête de saint Serge, soldat, qui est célèbre parmi les Arméniens; mais je n'ai rien dit du jeûne qui la précède, et qu'ils appellent d'*Artzibut*. Ce jeûne fait le sujet d'une grosse querelle qui est entre les Grecs et les Arméniens; car ceux-là font un crime aux Arméniens de faire un tel jeûne, et voici l'histoire sur laquelle est fondé le reproche que les Grecs leur font. *Artzibut*, disent-ils, était le chien d'un Evêque qui précédait son maître en tous lieux, et qui annonçait son arrivée: l'Evêque fut si affligé de la mort de son chien, qu'il ordonna cinq jours de jeûne pour le pleurer. C'est donc pour pleurer ce chien, disent les Grecs aux Arméniens, que vous jeûnez ces cinq jours. Une fable aussi absurde que celle-ci, ne méritait pas que saint Nicon et le Patriarche Isaïe en fissent un chef d'accusation. Mais ce qu'il y a ici de réel, c'est que le mot d'*Artzibut*, signifie un avant-coureur, ou un messager, et que le jeûne de saint Serge venant dans la Semaine de la Sexagé-

sime, annonce que le Carême suit de près.

Il ne nous reste plus qu'à parler de l'Office et du chant de l'Eglise Arménienne, pour finir tout ce qui regarde son rit. Les Prêtres ont pour Bréviaire le Psautier; ils le récitent en psalmodiant en différens temps, soit dans le chœur, ou chez eux. Ils chantent dans le chœur des Hymnes, des Leçons tirées des saintes Ecritures, des Oraisons, et autres Prières. Pendant le Carême, ils vont trois fois à l'Eglise, le matin, à midi et le soir: les autres jours ils n'y vont que deux fois, le matin pour y dire Matines et la Messe lorsqu'ils la doivent célébrer, et le soir pour dire Vêpres. Leur chant est très-pesant, et imite en cela leur langue: ils sont persuadés qu'il n'y en a pas de plus beau que le leur; ils le notent par des points sur les voyelles, et s'accordent parfaitement en chantant. Ils ont grand soin d'apprendre à leurs enfans tous les chants de l'Eglise.

CHAPITRE VII.

Des erreurs des Arméniens.

L'Erreur capitale des Arméniens, et qui est l'origine et le fondement de leur schisme, est de ne reconnaître qu'une seule nature en Jésus-Christ. Ils sont Jacobites, et conviennent avec les Suriens et les Coptes dans la même créance. Ils confessent avec eux que Jésus-Christ est Dieu et homme parfait,

ayant un corps et une ame comme nous; que la nature divine s'est unie avec la nature humaine, sans qu'il se soit fait aucun changement dans l'une ou l'autre nature, et sans aucun mélange et sans confusion. Ils avouent que selon la chair il a souffert la fatigue, la faim, la soif; que c'est volontairement qu'il s'est livré aux souffrances de sa Passion, et à la mort. Mais que selon sa divinité, il était impassible et immortel. Leur confession de Foi, qu'ils récitent très-fréquemment, contient ces articles. Ils disent anathème à Eutichès, comme ils le disent à Nestorius, et ils le condamnent comme complice d'Apollinaire, en ce qu'il a nié que le Sauveur fût homme comme nous. Quand donc sur l'aveu qu'ils font, que Jésus-Christ est Dieu et homme, l'un et l'autre parfait, et qu'il a souffert selon la chair, et non selon la divinité, on veut les obliger à conclure nécessairement de cette doctrine, qu'il y a deux natures en Jésus-Christ, ils se retranchent alors dans la comparaison de notre corps et de notre ame, lesquels, disent-ils, ne composent, par leur union naturelle, qu'une seule nature. Ce fut pour les chasser de ce retranchement, qui leur paraît un fort imprenable, que *Théorien*, Théologien Grec, employa dans ses Conférences avec *Nierses*, Patriarche de *Sis*, des argumens abstraits et métaphysiques, qui sont rapportés dans la Bibliothèque des Pères. Mais comme notre Foi n'a point besoin, pour être justifiée, de toutes ces subtilités, qui rédui-

sent souvent les opinions combattues de part et d'autre à une pure question de nom, Théorien se servit bien plus à propos de l'autorité des saintes Ecritures et des Pères, qui prouvent solidement l'existence des deux natures en Jésus-Christ. Le Théologien Grec aurait pu faire voir au surplus la défectuosité de la comparaison en question, dont les Arméniens mêmes doivent convenir; car ils avouent, et il est vrai, que le Verbe s'est fait chair, que Dieu s'est fait homme, mais ils n'osent pas dire que l'ame se fasse corps. Ils confessent que Dieu est né, et qu'il est mort; mais ils ne diront pas, et ne disent pas en effet que l'ame soit étendue, et formée par un arrangement de la matière, et qu'elle meurt: ainsi la comparaison dont il s'agit ne va pas plus loin qu'à expliquer l'union des deux substances dans une seule hypostase; mais l'union hypostatique des deux natures en Jésus-Christ opère ce qu'on appelle la communication du verbe avec la nature humaine, laquelle n'a pas lieu entre le corps et l'ame.

Saint *Euloge*, Patriarche d'Alexandrie, dans son troisième Discours contre les Sévériens, dont *Photius* nous a conservé un bel extrait, explique parfaitement l'usage légitime qu'on doit faire de cette comparaison, et les justes bornes qu'on doit y donner; et il remarque que saint Cyrille ne l'a employée que comme un exemple imparfait de l'union hypostatique.

De ce faux principe d'une seule nature en Jésus-Christ, les Arméniens, de concert avec

les autres *Monophysites*, concluent qu'il n'y a qu'une opération en J.-C. et qu'une volonté, entendant par ce mot de volonté, l'action de la volonté, et non pas la faculté : C'est ainsi qu'ils abusent de l'expression d'actions théandriques, au point qu'ils ne s'accordent pas entr'eux, et que quand il est question d'expliquer leurs sentimens, ils se contredisent mutuellement, les uns parlant le langage des Eutychiens, et les autres celui des Monophysites, tous hérétiques condamnés dans le Concile de Chalcédoine. Mais ce qui est certain, c'est que le schisme n'avait pas fait grande fortune avant le Conciliabule de Thévin. Ses plus zélés partisans n'étaient que quelques Moines et quelques Evêques, qui n'osaient pas même prêcher publiquement leurs erreurs. Cependant ils n'en étaient pas moins affectionnés à leur parti, et ils cherchaient les moyens de l'augmenter. Ils trouvèrent à propos un certain Prêtre né avec des talens, tout propre à être un chef de parti. Il se nommait *Jacques Zangales*, homme adroit, séduisant, parlant bien, populaire, se donnant des airs de modestie et d'humilité qui cachaient une ambition sans mesure. Il eut plusieurs conférences avec quelques Evêques et quelques Vertabiets qui pensaient comme lui. Il fit si bien qu'il leur persuada de le sacrer Evêque, ce qu'ils firent. Revêtu qu'il fut de cette dignité, il commença à dogmatiser, parcourant les villes et les villages. Il se donnait la réputation d'un homme éclairé et envoyé de Dieu : cette

opinion conçue de lui, jointe à son art de bien parler, le fesait écouter volontiers du peuple ; il fesait chaque jour quelque conquête ; le nombre de ses disciples s'augmentait, et devint si fort qu'on commença à les appeler *Jacobites*, du nom de leur séducteur *Jacques Zangales*, et ce nom leur est demeuré. Le Conciliabule de Thévin, convoqué par le Patriarche Nierses, surnommé *Achdaraghensis*, confirma les erreurs dont Jacques Zangales avait déjà infecté les peuples. Il condamna de plus le Concile de Chalcédoine, et forma enfin le schisme, qui dura plus d'un siècle.

Pour ne parler présentement que des Arméniens qui sont sous nos yeux, nous leur devons la justice de dire qu'ils n'entrent point dans toutes ces sortes de questions. Ils s'en tiennent en général à ce qu'on leur a dit, qu'il n'y a qu'une nature en Jésus-Christ, sans en savoir davantage. Car pour ce qui est des autres erreurs qu'on reproche aux Arméniens, et dont nous allons parler, on les doit moins imputer à la Nation, qu'à quelques-uns de ses Docteurs qui veulent se signaler dans leur pays, en dogmatisant contre l'Eglise Romaine, et qui croient en même-temps qu'il est de leur intérêt d'inspirer à leurs compatriotes du mépris et de l'aversion pour les Catholiques Romains.

Quelques-uns de ces Docteurs Arméniens, soutiennent avec les Grecs que le Saint-Esprit ne procède que du Père : et nullement de la seconde personne de la sainte Trinité. Ils ne

peuvent pas cependant ignorer que les Eglises Arméniennes chantent le jour de la Pentecôte une Prose contenue dans un de leurs livres nommé *Hiachoust*, où sont ces mots : *Guérissez, Seigneur, le Seigneur des vertus, et vrai Dieu, source de lumières et de vie, Esprit saint, procédant du Père et du Fils.*

Comme une erreur conduit toujours à une autre, ils enseignent de plus que Dieu diffère la récompense des Justes, et la punition des pécheurs jusqu'après le Jugement dernier ; et cependant dans les prières publiques ils demandent à Dieu qu'il place les ames des défunts dans le Royaume du Ciel avec les Saints, et ajoutent que les Saints sont dans la gloire avec les Anges.

A ces erreurs grossières, ils en ajoutent d'autres qui ne sont pas moins extravagantes ; savoir, que Dieu créa toutes les ames dès le commencement du monde, que Jésus-Christ descendant aux enfers en retira les damnés, que depuis ce temps-là il n'y a plus de Purgatoire, et que les ames séparées de leurs corps sont errantes dans la région de l'air. On reproche de plus aux Arméniens, et non sans raison, que se fesant honneur d'être Chrétiens, ils défigurent le Christianisme par des pratiques Judaïques. En effet, ils observent le temps prescrit par la loi de Moïse pour la purification des femmes. Ils s'abstiennent de tous les animaux que la Loi a déclarés immondes, dont ils exceptent la chair du pourceau, sans pouvoir dire la raison de cette exception. Ils se croiraient coupables d'un

péché s'ils avaient mangé de la chair d'un animal étouffé dans son sang. Comme les Juifs, ils offrent à Dieu le sacrifice des animaux qu'ils immolent à la porte de leurs Eglises par le ministère de leurs Prêtres. Ils trempent le doigt dans le sang de la victime égorgée ; ils en font une croix sur la porte de leurs maisons ; le Prêtre retient pour lui la moitié de la victime, et ceux qui l'ont présentée en consomment les restes. Il n'y a point de bonne famille qui ne vienne offrir son agneau aux Fêtes de l'Epiphanie, de la Transfiguration, de l'Exaltation de la sainte Croix et de l'Assomption de la sainte-Vierge, qu'ils appellent le jour du sacrifice général. Ils font de pareilles offrandes à Dieu pour en obtenir la guérison de leurs maladies, ou d'autres bienfaits temporels. Mais ils ne s'aperçoivent pas qu'en fesant ces sacrifices, ils se condamnent eux-mêmes, car ils prononcent ces paroles contenues dans leur Rituel : *nous savons, Seigneur, que vous ne voulez plus de victimes.* Ceux qui sont intéressés à les maintenir dans ces pratiques, ne manquent pas de leur citer l'exemple de l'Eglise Romaine, qui bénit des agneaux dans les Fêtes Pascales. Mais nous leur fesons remarquer la différence de leur pratique à la nôtre ; car notre seule intention est de bénir des viandes qui nous sont données pour notre nourriture, mais non pas d'offrir à Dieu des sacrifices qu'il a abolis lorsqu'il nous a donné son Fils unique, qui s'immole continuellement pour nous.

Saint Nicon, célèbre Missionnaire dans le Levant, dont nous avons la vie, traduite élégamment par le Père Sirmond sur un manuscrit grec, et qui a été insérée dans les annales de Baronius, met entre les erreurs des Arméniens, l'an 560, le retranchement qu'ils ont fait de deux endroits de l'Evangile; le premier est du verset 43.e du 22.e chapitre de saint Luc, où cet Evangéliste narre l'agonie et la sueur du sang de Jésus-Christ au jardin des Olives. Ce saint Missionnaire a cru apparemment que ce retranchement avait été fait par quelques Docteurs schismatiques, qui non-seulement n'admettaient qu'une seule nature en Jésus-Christ, mais qui soutenaient que Jésus-Christ avait été impassible. Erreur en effet condamnée par ce verset 43.e du 22.e chapitre de saint Luc.

Pierre le Foulon, Patriarche intrus d'Antioche, et quelques autres Docteurs après lui, donnèrent dans une hérésie contraire, soutenant que la divinité même avait été crucifiée, et qu'elle avait souffert; et ce fut pour favoriser cette opinion impie, que cet hérésiarque fit insérer dans le *Trisagion* des Arméniens, c'est-à-dire, dans la prière qui répète trois fois, *saint Dieu*, *saint fort*, *saint immortel*, les paroles suivantes, *qui avez été crucifié pour nous*, *faites-nous miséricorde.* Mais les Evêques Arméniens Catholiques anathématisèrent cette hérésie dans les Conciles de *Sis* et d'*Adana*, proscrivirent cette addition hérétique, et ordonnèrent qu'on

chantât publiquement le Trisagion en cette manière : *saint Dieu*, *saint fort*, *saint immortel*, *Jésus-Christ qui avez été crucifié pour nous*, *faites-nous miséricorde.* Dans cette prière Catholique, on reconnaît sa divinité et son humanité ; on distingue deux natures en sa personne, l'une immortelle et exempte de douleur, l'autre souffrante et mortelle.

L'autre endroit retranché de l'Evangile, que saint Nicon reproche aux Arméniens, est l'histoire de la femme adultère, en saint Jean, chapitre 8. Mais comme cette histoire ne se trouve point dans quelques anciens manuscrits Grecs, ni dans les exemplaires à l'usage de l'Eglise d'Antioche, la traduction Arménienne qui aura été faite apparemment sur ces exemplaires, ne doit point être responsable de cette omission, d'autant plus que cette histoire n'a aucun rapport à leurs sentimens particuliers, et ne les doit point par conséquent intéresser.

A ces erreurs que l'on impute aux Arméniens, il faut ajouter leurs abus dans l'administration des Sacremens, dont nous avons parlé dans le Chapitre précédent, et qu'il serait inutile de répéter, mais nous ne devons pas omettre ce qui nous donne une consolante espérance de leur réunion à l'Eglise Romaine. On sait que le schisme les en sépare depuis bien des années ; mais malgré leur séparation, ils conservent un respect et une vénération pour la sainte Eglise Romaine et pour son Chef, qui peut faire

honte à des Catholiques. Ils l'appellent le successeur de saint Pierre, à qui Dieu a confié son troupeau. Ils avouent sans peine que le Siége de Rome est le plus ancien et le premier Siége du monde Chrétien, qu'il est la lumière qui chasse les ténèbres. Ces sentimens, et plusieurs autres, que la bonté divine conserve dans leurs cœurs, est comme un germe qui produit de temps en temps de bons fruits, mais qui ne viennent pas tous en maturité. Ils y viendront un jour avec la grâce de Dieu. C'est pourquoi nous ne cesserons pas de cultiver cette bonne et aimable Nation portée naturellement à la piété, et à tous les exercices de la Religion les plus sévères. Nous prions les personnes qui liront ces Mémoires, de nous aider du secours de leurs prières, afin qu'il plaise à Dieu bénir nos travaux Evangéliques, et ceux de nos successeurs, que notre Compagnie ne manquera jamais de nous donner. C'est en leur faveur que sera le dernier Chapitre qui finira ces Mémoires.

CHAPITRE VIII.

Manière de traiter avec les Arméniens.

UN de nos plus anciens Missionnaires qui a eu le bonheur de travailler pendant bien des années, et avec de grands fruits, en Arménie et en Perse, nous a laissé d'excellentes règles pour traiter avec les Arméniens.

Je ne puis rendre un plus grand service à nos jeunes Missionnaires, que de leur faire part de ces avis importans.

Les ouvriers appelés de Dieu, pour annoncer son Royaume aux Arméniens, doivent commencer par gagner leur estime et leur confiance. Pour y parvenir, ils ne peuvent les traiter avec trop de douceur et de bonté dans les instructions qu'ils leur feront; il faut leur faire bien entendre qu'ils ne prétendent leur enseigner que la doctrine de l'Eglise, et celle de leurs ancêtres. Ils vous écouteront alors volontiers, et se laisseront prendre, pour ainsi dire, par vos discours, qui bien loin de jeter de la méfiance dans leur esprit, attireront doucement leurs cœurs, et les disposeront à recevoir avec docilité les vérités de la Foi que vous leur expliquerez.

Il faut faire une grande différence des Arméniens, qui ne sont, pour me servir des termes de l'Ecole, que matériellement hérétiques, d'avec ceux qui le sont formellement: la classe des premiers est la plus nombreuse; car c'est celle du peuple qui ne sait pas seulement de quoi il s'agit, ou qui n'en a qu'une connaissance légère et confuse. On ne trouve en eux nulle prévention pour des opinions particulières; ils croient bonnement ne différer de nous que par le Rit, et se font honneur d'être aussi séparés des Protestans que nous le sommes. Il faut bien se garder d'entrer en dispute avec eux. Les disputes, dit notre Missionnaire, ne pourraient qu'être inutiles, et seraient même dangereuses. Elles

seraient inutiles, parce que ce peuple grossier et ignorant n'a besoin que d'instructions; mais elles seraient dangereuses, parce qu'elles les mettraient en garde contre nos instructions ; et ils iraient incontinent consulter leurs Docteurs, pour apprendre d'eux les réponses qu'ils auraient à nous faire. Leurs Docteurs, intéressés à les éloigner de nous, ne manqueraient pas alors de leur faire d'affreuses peintures des Missionnaires. Ils leur défendraient de nous recevoir chez eux, et les exciteraient à nous susciter des persécutions et des avanies. Le Missionnaire sage et prudent doit donc se contenter d'inspirer au peuple l'horreur du vice, l'amour de la vertu, le desir de remplir les devoirs de son état, et le disposer à croire ce que l'Eglise Catholique nous enseigne.

Pour ce qui est des hérétiques que nous avons dit être formellement hérétiques, c'est-à-dire, de ceux qui savent bien que leurs opinions ont été condamnées par l'Eglise, et en particulier par le Concile de Chalcédoine, et qui, nonobstant la condamnation de leurs erreurs, y persisteront opiniâtrément, il faut leur mettre sous les yeux les saintes Ecritures, et les Livres des Pères Grecs qu'ils respectent; leur faire voir avec douceur et charité les vérités qui y sont établies, et qui détruisent leurs dogmes hérétiques. Il faut leur faire remarquer les contradictions manifestes de leurs nouveaux Catéchismes et Rituels, avec les anciens qui servaient de règle à leurs Pères.

Mais comme il n'arrive que trop souvent que des intérêts particuliers et des raisons de politique entrent dans le parti qu'ils ont pris, il faut démêler les véritables motifs de leur conduite; on trouvera très-souvent, particulièrement dans les Prêtres et dans les Evêques, que ceux-là, dans la crainte de perdre leurs ouailles, et les profits qu'ils en retirent, ou de déplaire à leurs Evêques, ne veulent point abandonner le schisme; et que les Evêques, pour être bien dans l'esprit de leur Patriarche, et pour en recevoir des grâces, font gloire d'être attachés à sa Communion. Il faut convenir que la conversion de ces intéressés politiques est très-difficile; mais elle n'est pas cependant impossible: car nous ne sommes pas sans la consolation de voir de temps en temps des Evêques et des Curés, qui vont de bonne foi abjurer le schisme et se réconcilier avec l'Eglise Romaine. Ainsi il faut, en priant beaucoup, attendre avec patience que le grain semé en terre y germe et vienne à maturité. Sur-tout il ne faut pas se fâcher contre votre adversaire, l'accuser de schisme ou d'hérésie. Vous vous fermeriez pour toujours la porte de son cœur; il faut guérir votre malade avec du baume et de l'huile, et ne pas aigrir sa plaie avec du vinaigre.

A l'égard des Arméniens et Arméniennes, qui se présentent pour revenir à nous, il est de conséquence de bien examiner les motifs de leur démarche pour n'y être pas trompé. Il faut se faire bien instruire de quelle ma-

nière ils ont vécu, étudier le caractère de leur esprit, pour connaître s'ils ne sont point légers et changeans; il faut voir comment ils écoutent nos premières instructions, et quels fruits ils en retirent; il faut éprouver leur constance à demander l'absolution de leur schisme et de leurs erreurs, et ne la leur accorder que lorsqu'on pourra moralement s'assurer qu'on donnera à l'Eglise Catholique un disciple fidèle et constant. Sans ces sages précautions, on s'exposerait à ne voir que des conversions précipitées, qui aboutiraient à des rechûtes scandaleuses.

Pour ce qui est des Arméniennes, comme la curiosité, l'inconstance et la dissimulation entrent assez souvent dans leurs résolutions, elles ont besoin d'être éprouvées plus long-temps que les hommes; il faut cependant dire à leur honneur, que lorsqu'elles reviennent à nous de bonne foi, et qu'elles ont été bien instruites par d'anciennes Catholiques qui nous les amènent, elles font voir plus de courage, de ferveur et de fermeté qu'on n'en voit dans les hommes.

Enfin notre Missionnaire finit ses excellentes règles par un avis, qui est de conserver toujours avec les différentes Nations du Levant, un air de gravité, de modestie, et en même-temps de douceur et de charité, qui gagne leur estime et leur confiance.

LETTRE

LETTRE

*Du P. ***, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Père le Camus, de la même Compagnie.*

A Constantinople, en l'année 1739.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

Je ne saurais assez-tôt vous faire part de l'édifiant spectacle qu'un jeune Arménien Catholique, âgé de 22 ans, vient de donner à toute la ville de Constantinople. Ce jeune homme, dans une partie de plaisir, s'était livré à l'intempérance du vin; ses compagnons de débauche profitèrent de l'état d'ivresse où il était, pour l'engager à embrasser la Loi Mahométane, et à prendre le turban. Quand les fumées du vin furent dissipées, et qu'il revint à son bon sens, il en conçut le plus vif repentir, mais inutilement; car, quand on a une fois confessé Mahomet, et qu'on s'est couvert la tête du turban, il n'y a plus de retour. Le regret et la honte d'avoir été capable d'une démarche si criminelle, le tinrent caché près de deux mois sans oser paraître.

Enfin, ne pouvant plus tenir contre les reproches de sa conscience, il vint me faire part de la vive douleur qu'il ressentait de son

crime, et chercher le remède qui pouvait le calmer. Je lui conseillai de se dépayser, et je m'offris même à lui en faciliter les moyens. Il me répondit que c'était un parti qu'il aurait pris depuis long-temps, si sa fuite eût dû réparer suffisamment le scandale qu'il avait donné ; mais que tout Constantinople ayant été témoin de son apostasie, devait être pareillement témoin de sa pénitence : que sa résolution était prise de quitter le turban et le vêtement à la turque ; que dès-lors il serait regardé comme un déserteur du Mahométisme ; qu'infailliblement on le ferait mourir ; et que par sa mort soufferte pour une pareille cause, il expierait son crime, et réparerait parfaitement le scandale qu'il avait eu le malheur de donner.

Je crus devoir examiner si cette résolution n'était pas l'effet d'un mouvement passager de ferveur, et si l'on pouvait compter sur sa fermeté. Je lui représentai donc que Dieu n'exigeait pas tant de lui, et qu'il se contenterait de son repentir et de sa pénitence ; que ce serait peut-être le tenter que de s'exposer de la sorte ; que la mort était beaucoup plus terrible de près que de loin ; qu'il pouvait souffrir une mort douce et paisible, mais qu'il manquerait peut-être de force et de courage dans de longs et cruels supplices. Il m'écouta tranquillement, et quand j'eus cessé de parler, il me pria d'écouter sa confession, de lui administrer ensuite la sainte Eucharistie, parce qu'il n'attendait que cette grâce pour aller déclarer ses sentimens.

Après l'avoir bien éprouvé, et m'être assuré de sa constance autant qu'il était possible, je louai sa résolution, et je lui dis tout ce que le Seigneur m'inspira pour le fortifier et l'encourager à suivre une inspiration, que je ne doutais plus qui ne vînt de Dieu. M'étant assis pour le confesser, il se jeta à mes pieds, et accusa ses péchés avec les plus grands sentimens de piété et de douleur. Depuis son apostasie il s'était corrigé de tous les défauts auxquels la jeunesse de ce pays est sujette. Sa confession étant achevée, je lui présentai mon crucifix, qu'il baisa en répandant un torrent de larmes. Je lui donnai ensuite quelques avis, non pas sur les réponses qu'il devait faire lorsqu'il serait interrogé juridiquement, le Seigneur s'étant engagé de les lui inspirer; mais sur la manière dont il devait répondre, c'est-à-dire, avec modestie, et sans laisser échapper aucune parole dont les Turcs pussent s'offenser.

Quand il eut reçu la Communion et fini son action de grâce, il sortit de notre maison, vêtu à l'Arménienne; c'est ainsi qu'il avait toujours paru devant moi, quittant son habit Turc avant que d'entrer dans notre maison, et prenant un habit Arménien qu'un Catholique de ses amis lui fournissait. Cette précaution était nécessaire, car s'il eût été prouvé que nous eussions travaillé à la conversion d'un Turc, la Mission serait totalement perdue, et notre maison confisquée et changée en Mosquée.

De notre maison il alla droit au Bézestan;

c'est une espèce de Halle fort belle, où se trouvent les Marchands : il y eut bientôt réglé ses affaires ; car les Arméniens Catholiques, charmés et édifiés de la résolution qu'il prenait, sans vouloir entrer dans aucune discussion, lui firent la remise de tout ce qu'il leur devait ; lui de son côté remit à ses débiteurs toutes leurs dettes. D'une autre part, les Marchands Turcs, les uns par amitié, les autres par la compassion qu'excitait sa jeunesse, firent tous leurs efforts pour le détourner de son dessein, ou du moins pour l'engager à se tenir caché. Il leur répondit à tous, d'un air modeste et d'un ton ferme, que le plus grand bonheur auquel il aspirait était de mourir pour la Religion sainte qu'il avait eu le malheur d'abandonner. Quelques Soldats de la garde qui passaient par-là, ayant entendu ce discours, lui déchargèrent cinq ou si grands coups de bâton sur la tête, qui le mirent tout en sang; et le conduisirent à la prison.

Il entra dans la prison avec des transports de joie qui étonnèrent tous les prisonniers. Il se mit en prières jusqu'à la nuit, et avant que de prendre un peu de sommeil, il demanda en grâce à un Arménien qui était en prison pour dettes, de le réveiller à une certaine heure, pour reprendre ses prières. Le lendemain plusieurs Turcs le visitèrent, et mirent en œuvre les promesses et les menaces pour le faire changer. Ils reçurent tous la même réponse. L'Aga de la prison, voyant qu'il n'y avait nulle espérance de le

gagner, le fit mener au Divan du Grand-Visir.

Ce Ministre, touché de sa jeunesse et de sa physionomie aimable, lui promit des charges et une grosse pension s'il voulait changer de sentiment. Le jeune homme le remercia de ses offres, et lui répondit que sa faveur, et les biens dont il voulait le combler, ne le garantiraient pas des supplices éternels, s'il mourait hors du sein de la Religion Catholique. Le Ministre insistant plus que jamais, prit un ton de Maître, et lui dit que s'il n'obéissait promptement, il allait le condamner à la mort. C'est la seule grâce que je vous demande, repartit le jeune homme, et la plus grande que je puisse recevoir en ce monde. Alors le Visir fit signe qu'on lui tranchât la tête, et il fut conduit au lieu du supplice.

Avant que de sortir du Sérail, le Grand-Seigneur s'étant trouvé sur son passage, accompagné du Chef des Eunuques, celui-ci s'approcha du jeune Arménien, et lui fit de la part du Prince des promesses bien plus magnifiques que celles du Visir. Ces promesses n'eurent d'autre effet que de faire mieux connaître le courage du jeune homme, et de lui procurer l'honneur de confesser Jésus-Christ, en présence du Sultan. Quoiqu'il fût chargé de fers il tira son Chapelet de son sein, et le récita pendant tout le chemin, la joie qu'il goûtait intérieurement se répandant jusques sur son visage. Lorsqu'il fut arrivé à la grande porte du Sérail, qui

était le lieu de son supplice, il se mit à genoux, fit le signe de la croix, et tenant les yeux élevés au Ciel, sans faire paraître la moindre émotion, il reçut un seul coup qui lui trancha la tête.

Son corps demeura exposé dans la rue, selon l'usage : tous les Catholiques allèrent lui rendre leurs devoirs, et au moyen de quelque argent ils recueillirent son sang dans des mouchoirs. Son visage, loin d'être défiguré par la mort, parut si beau, que les Turcs même en témoignèrent leur surprise. Il devait demeurer trois jours sur le pavé, selon la coutume qui s'observe à l'égard de ceux qui ont fini leur vie par le dernier supplice ; mais les Marchands d'Angoura ses compatriotes, obtinrent à force d'argent la permission de l'enlever dès le lendemain. Ils le portèrent en triomphe au Cimetière, suivis d'un peuple infini, qui voulait lui baiser les pieds, et faire toucher différentes choses à son corps. On conserva secrètement sa tête pour l'envoyer à Angoura. M. notre Archevêque a dressé un procès-verbal de cette mort pour l'envoyer à la Sacrée Congrégation, et pour cela il m'a interrogé juridiquement. C'est le troisième qui, depuis que je suis dans cette ville, a souffert pour le même sujet une mort si digne d'envie : et ce sont trois nouveaux Protecteurs que cette Mission a dans le Ciel. Je suis avec respect, etc.

LETTRE

A Monseigneur le Marquis de Torcy, Ministre et Secrétaire d'Etat, sur le nouvel établissement de la Mission des Pères Jésuites dans la Crimée.

MONSEIGNEUR,

On m'ordonne de la part de votre Grandeur, de lui envoyer un détail suivi des commencemens et des progrès de la Mission que nous venons d'ouvrir dans la Crimée sous la puissante protection du Roi, que vous avez bien voulu nous ménager. C'est un tribut que nous payons avec joie, et que nous reconnaissons devoir autant à la gloire de votre ministère, qu'à la générosité et à l'étendue de votre zèle.

Chargé par Sa Majesté de l'administration des affairès étrangères, votre Religion a cru devoir mettre dans ce rang l'affaire du salut d'une infinité de pauvres étrangers de presque toutes les nations Chrétiennes de l'Europe, qui gémissent ici dans l'esclavage. En vous rendant par cette lettre un compte exact de tout le bien que vous nous avez mis en état de leur faire, souffrez, Monseigneur, que je reprenne les choses dès la première naissance de la Mission ; et pardonnez-moi, s'il vous plaît, le détail trop étendu dans lequel il m'arrivera peut-être d'entrer ; c'est une première Lettre, dans laquelle il me

semble que j'ai mille choses à dire des gens et des mœurs de ce nouveau pays ; dans les autres lettres qui suivront celle-ci, je tâcherai d'être moins long.

Au mois de Juillet de l'année 1706 un Français, nommé le sieur Ferrand, premier Médecin du Kan des petits Tartares, étant venu à Constantinople pour quelques affaires, nous raconta mille choses touchantes du pitoyable état où se trouvaient dans la Crimée une infinité de Chrétiens de tout âge et de tout sexe, faits esclaves dans les diverses courses des Tartares et destitués absolument de tout secours spirituel. Il nous ajouta, que deux ans auparavant un Jésuite Polonais, à qui il avait obtenu la permission d'entrer en Crimée, commençait déjà à y faire de grands biens auprès des esclaves de sa nation, mais qu'il n'y avait vécu que dix mois, une grande peste survenue vers la fin de 1704 l'ayant emporté avec plus de vingt mille de ces pauvres gens. Nous savions déjà une partie de tout cela ; nous savions de plus, que les autres Chrétiens du pays étaient aussi à plaindre que les esclaves, et il y avait long-temps que nous regrettions de n'être que quatre Jésuites pour la vaste et laborieuse Mission de Constantinople. Nous en avions même conféré très-souvent avec notre Ambassadeur M. le Marquis de Feriol, que son zèle pour la Religion, et sa grande charité pour les malheureux, rendaient très-sensible au délaissement de la Crimée. Touchés plus que jamais de ces dernières nou-

velles, nous proposâmes à M. de Feriol de détacher quelqu'un de notre petit nombre, et de l'envoyer au secours de ces Chrétiens abandonnés; ce qu'il accepta de tout son cœur. Mon bonheur voulut que ce fût sur moi que tomba le choix, et jamais je n'oublierai les traits de sa générosité vraiment digne d'un Ambassadeur du Roi. Non-seulement il honora de sa protection la nouvelle Mission que j'allais commencer, mais il voulut encore se charger du soin de la soutenir à ses propres frais, et de la faire goûter à Sa Majesté. Vous savez, Monseigneur, les lettres pleines d'ardeur et de Christianisme qu'il vous en écrivit alors; il en écrivit aussi de très-pressantes au Kan des Tartares son ancien ami, auxquelles il joignit de riches présens; et m'ayant pourvu abondamment de tout ce qu'il crut nécessaire à mon voyage, il me mit en état de partir incessamment.

Je m'embarquai le 19 Août de la même année en la compagnie du sieur Ferrand. C'était la belle saison, où la navigation de la mer Noire est aussi douce et aussi sûre qu'elle est rude et dangereuse dans les autres temps. Le grand danger qu'il y a à naviguer sur cette mer, vient de la quantité de ses bas-fonds, et de son peu d'étendue, ce qui rend les vagues si hautes, et en même-temps si courtes, que les meilleurs bâtimens résistent à peine à leurs coups redoublés, et qu'il n'y a point d'année qu'il ne s'en perde un grand nombre. Il y a huit ou dix ans que

neuf galères du Grand-Seigneur y périrent toutes à la fois.

Par le beau temps que nous avions, nous fîmes assez vîte les deux cens lieues que l'on compte de Constantinople à la Crimée. Le trajet serait moins long, si l'on fesait canal en droiture ; mais il faut employer beaucoup de temps à chercher les bouches du Danube. Dès que nous eûmes pris terre, nous ne songeâmes qu'à nous rendre promptement à Bagchsaray, qui est la capitale du pays, et la demeure ordinaire du Kan. Les lettres et les beaux présens de M. de Feriol nous firent avoir une audience fort prompte, qu'il accompagna de beaucoup de caresses. Le Kan, nommé Sultan Gazi Guiray, me parut un Prince d'environ quarante ans, fort bien fait da sa personne, l'air noble, le regard perçant, les traits du visage très-réguliers ; en cela bien différent des autres Tartares, qui ont presque tous le visage fort difforme. Sa personne et tout ce qui l'environnait, avaient plus l'air guerrier que magnifique. Ce qui me charma, fut la bonté avec laquelle il me reçut. Il me fit quantité de questions sur le Roi et sur les guerres de France, auxquelles il me paraissait s'intéresser fort : il me parla aussi de M. l'Ambassadeur avec de grandes démonstrations d'estime et d'amitié. Je pris ce moment-là pour lui demander la permission d'assister les esclaves et les autres Chrétiens de ses Etats. Il me l'accorda sur-le-champ d'une manière aussi étendue, et aussi favorable que je pouvais la desirer.

Le Kan de la petite Tartarie est maître d'un fort grand pays. Il prend la qualité de *Padicha* ou d'Empereur, et il est regardé comme l'héritier présomptif de l'Empire Turc, au défaut des enfans mâles des Osmans. Avec tous ses grands titres, il ne laisse pas d'être vassal du Grand-Seigneur, qui le met et le dépose à sa volonté; observant cependant de ne jamais faire mourir le déposé, et de lui substituer toujours un des Princes de son sang. Ces Princes du sang de Tartarie, qu'on nomme Sultans, ne sont pas éloignés des affaires, ni enfermés comme ceux de Turquie; on leur donne les grands emplois, et chacun a sa maison et son apanage. Le droit de leur naissance leur attache quantité de braves gens, qui se dévouent à leurs intérêts et à leur fortune; ce qui cause souvent des mouvemens dans l'Etat, et en causerait de plus fréquens, si ces Sultans étaient riches; mais ordinairement ils ne le sont guères. Le Kan lui-même l'est assez peu pour un Souverain. Quand les pensions de la Pologne et du Czar lui manquent, ainsi qu'elles lui ont manqué depuis la paix de Carlowits, les rentes de ses terres, une partie des douanes, et quelques légers impôts font presque tout son revenu. Il est vrai qu'il n'a pas aussi de grandes dépenses à faire. Sa garde, de près de deux mille hommes, est entretenue par le Grand-Seigneur. Les plus nombreuses armées ne lui coûtent rien ni à lever, ni à faire subsister. Les Tartares sont tous soldats; le rendez-vous n'est pas plutôt assigné, qu'ils

y viennent au jour marqué avec leurs armes, leurs chevaux et toutes leurs provisions. L'espérance du butin, et la licence de piller, leur tient lieu de solde.

Après les Sultans, il y a les Cherembeys, qui sont comme la haute Noblesse et les dépositaires des Lois du pays. Leur emploi est de maintenir la liberté des peuples, autant contre les vexations des Kans, que contre les invasions de la Porte, toujours attentive à réduire de plus en plus les Tartares, dont l'humeur remuante et belliqueuse lui donne de continuelles inquiétudes. Ce corps de Noblesse, distingué d'ailleurs par ses grands biens et par ses fréquentes alliances avec la Maison Royale, a son chef qu'on nomme Bey, ou Seigneur par excellence. Ce Bey a, comme le Kan, son Kalga et son Nouradin. Les Cherembeys entrent de droit dans toutes les délibérations de conséquence, et le Kan ne décide aucune affaire d'Etat sans leur participation. Après les Cherembeys viennent les Myrzas, qui sont comme nos Gentilshommes titrés, et qui ont aussi part aux Conseils. Outre cela, le Kan a son Divan, composé à-peu-près des mêmes Hauts-Officiers que celui du Grand-Seigneur, son Visir, son Mufti, son Kadiasker, avec la différence que ces Charges demeurent à ceux qui les ont, autant de temps que dure le règne du Kan de qui ils les tiennent, et qu'en Turquie elles sont plus changeantes. Pendant que ces Hauts-Officiers sont en place, ils sont les Juges immédiats de toutes les affaires civiles

et criminelles. Pour le Civil, la Justice est administrée en Tartarie, comme ailleurs, à force d'argent et d'amis. Pour le Criminel, comme par exemple, pour les assassinats et les violences, il n'y a nulle grâce à espérer. Dès que le coupable est déclaré dûment convaincu, la coutume est de le livrer à sa partie adverse, qui tire de lui telle vengeance que bon lui semble. Cela va quelquefois à des excès d'une barbarie outrée, mais qu'on croit nécessaires pour imprimer le respect des Lois dans les ames féroces des Tartares, qu'on a encore bien de la peine à contenir par tous ces spectacles de terreur.

Les Tartares, soumis à l'obéissance du Kan, portent les différens surnoms de Précops, de Nogais, et de Circasses. On appelle Tartares Précops ceux qui habitent la grande Presqu'île de Crimée, qui est la Chersonèse Taurique des anciens. On lui donne 70 ou 80 lieues de longueur, sur environ cinquante lieues de largeur. Sa figure ressemble assez à celle d'un triangle, dont la base, du côté du Midi, présente une chaîne de hautes montagnes, qui, sur un front presqu'égal, s'avancent dans le pays à une profondeur de huit ou dix lieues; les deux côtés sont de grandes plaines fort ouvertes, où les vents s'engouffrent, et soufflent avec fureur. Il n'y a dans toute la Crimée, que six ou sept villes qui en méritent le nom. Caffa, Bagchsaray, Karasou, Guzlo, Orkapi, et la nouvelle forteresse de Yegnikalé.

Caffa, autrefois Théodosie, l'emporte sur

toutes les autres villes pour sa beauté, pour sa grandeur, et pour son commerce. Elle est demeurée entre les mains des Turcs depuis l'an 1475, que Mahomet II l'ôta aux Génois, qui l'avaient prise eux-mêmes sur les Grecs, pendant les divisions de leurs derniers Empereurs.

Bagchsaray, capitale du pays, et le séjour ordinaire du Kan, est située au milieu des terres. C'est une ville de près de mille feux, mal bâtie et mal tenue.

Karasou, qui est aussi dans les terres, à environ 25 lieues de cette capitale, en tirant vers Caffa, est à-peu-près de la même grandeur, et aussi mal tenue.

Guzlo, ville maritime à l'Occident de l'Isthme, a une fort bonne rade. C'est l'abord des Bâtimens de Constantinople et du Danube.

Orkapi ou la Porte-or, est une fort petite ville, à la gorge de l'Isthme, avec un fortin et un mauvais retranchement tiré d'une mer à l'autre. L'Isthme n'a guère plus d'un bon quart de lieue de largeur. Cette ville appartient aux Turcs.

A quatre lieues de Caffa, on voit les restes de l'ancienne ville de Crim, qui a donné son nom à tout le pays : ce n'est plus aujourd'hui qu'un amas de ruines, parmi lesquelles il y a encore çà et là quelques maisons qu'on habite.

La forteresse Yegnikalé, sur le Bosphore Cimérien, a été nouvellement bâtie par les Turcs; les fortifications n'en furent achevées qu'en 1706. Elle a été élevée pour arrêter

les incursions des Moscovites, qui, lorsqu'ils avaient Azak, auraient pu venir par-là infester toute la mer Noire, jusqu'au voisinage de Constantinople. Cette nouvelle Forteresse est une Place fort irrégulière, et de peu de défense du côté de la terre. Ce qu'elle a de meilleur est une grande plate-forme qui bat sur tout le passage du Bosphore. Il y a dessus une longue rangée de canons de fonte d'un très-gros calibre, et quelques-uns de 200 livres de balles. Ces boulets énormes, dont les Turcs se servent dans leurs Forteresses maritimes, sont d'une pierre grise très-dure et très-pesante.

On qualifie encore du nom de ville, Mankoup, Baluklava, Kers, qui ne sont, dans le vrai, que de très-médiocres Bourgs. Dans toute l'enceinte de la Crimée, il n'y a pas plus de douze cens tant bourgs que villages, quoique nos Géographes lui en donnent libéralement quatre-vingt mille. La preuve en est toute claire : on ne compte en tout le pays que 24 Kadiliks ou Bailliages, et le plus fort Bailliage ne comprend pas plus de cinquante bourgs ou villages.

Les terres, quoique bonnes et grasses, ne sont pas pourtant cultivées; celles dont on a soin produisent d'excellent blé. Les jardins et les pâturages occupent beaucoup de terrain. Les eaux vives manquent dans les plaines. On y a suppléé par quantité de puits fort profonds, qui en fournissent abondamment à des villages entiers. Le climat serait assez tempéré, si les vents étaient

moins furieux; mais en hiver le froid perçant du vent du Nord n'est pas supportable.

Le commerce des étrangers, la culture du pays, et les habitations de la Crimée semblent avoir un peu adouci les mœurs des Tartares Précops. C'est sur-tout dans les villes qu'ils commencent à devenir plus traitables. Ils ne sont pas même si mal faits de leurs personnes. Ils ont la taille médiocre et assez bien prise ; leur constitution est des plus robustes ; accoutumés de bonne heure à souffrir la faim et la soif, le froid et le chaud, ils se contentent de peu quand ils ont peu ; et quand la fantaisie leur prend, ils font, sans s'incommoder, les plus grands excès. Leur langue est un jargon de Turc mal arrangé et mal prononcé, tel que serait notre Français dans la bouche d'un Suisse : il ne faut que s'y faire un peu ; on n'a pas de peine à l'attraper. Leur Religion est le Mahométisme, tel que les Turcs le professent : ils ont comme eux leurs Mosquées et leurs gens de Loi, à qui ils portent grand respect. Quoique la pluralité des femmes leur soit permise, il s'en trouve peu qui en aient plus d'une ; ils aiment mieux entretenir de bons chevaux pour la guerre. La même Loi leur interdit l'usage du vin ; ils ne font pourtant pas scrupule d'en boire quand ils en trouvent. Ils disent qu'il est parfaitement bien défendu aux hommes d'une profession tranquille, tels que sont les gens de Loi, et les Marchands ; mais qu'il donne du cœur aux soldats, tels qu'ils sont tous. Quand ils

n'en ont pas, ils lui substituent une autre boisson très-forte et très-enivrante, qu'ils font avec le lait aigre et le millet fermenté, qu'ils appellent *Boza.* Leur nourriture ordinaire est la viande, le lait, et une pâte qu'ils font avec de la farine de millet détrempée dans de l'eau. Ils ne mangent ni légumes ni herbages; ils disent que c'est la nourriture des bêtes. La chair de cheval est pour eux un mets exquis; ils la préfèrent au bœuf et au mouton, viandes, selon eux, trop fades. Leur manière de l'apprêter est de lui donner une légère cuisson sur les charbons, ou s'ils sont en voyage, de la laisser bien faisander sous la selle. Quand ils ont avec cela du lait de cavale, leur repas leur semble délicieux.

Les Précops ont deux grands défauts; ils sont hardis menteurs, et extrêmement intéressés. De Tartare à Tartare, le vol n'est ni permis ni puni; le voleur en est quitte pour la honte, et pour rendre ce qu'il a pris, à moins que son action n'intéresse le Public ou quelque personne d'autorité : car alors les bastonnades ne lui sont pas épargnées; mais on n'en vient jamais jusqu'à le faire mourir. Le contingent des Tartares Précops en temps de guerre est de vingt ou trente mille hommes.

Les Tartares Nogais sont errans par les déserts à la manière des anciens Scythes, dont ils ont retenu l'humeur farouche et toute la rudesse. Leur pays commence depuis la sortie de l'Isthme de Crimée, et s'étend sur des espaces immenses en Europe et en Asie, depuis le Budziak jusqu'au fleuve Kouban,

qui les sépare d'avec les Tartares Circasses. Les Nogais sont naturellement barbares, cruels, vindicatifs, méchans voisins et plus méchans hôtes. On lit tout cela dans l'air de leur visage, qui est affreux et difforme. Ils naissent les yeux fermés, et sont plusieurs jours sans voir. Leur langue n'est pas si mêlée de Turc que celle des Précops. Ils n'ont parmi eux ni villes ni bourgs, ni habitations fixes. Leurs maisons sont des chariots couverts, sur lesquels ils transportent incessamment, d'un lieu à l'autre, leurs familles et leurs bagages. Quand ils veulent faire halte quelque part, ou pour la commodité de quelque rivière, ou pour l'abondance des pâturages, ils dressent leurs tentes, qui sont des espèces de grandes huttes couvertes de feutre, autour desquelles ils font des parcs de pieux pour la sûreté de leurs familles et de leurs troupeaux. Ils ont un chef, à qui ils donnent le nom de Bey, et qui a sous lui plusieurs Mirzas. Ceux du Budziak sont gouvernés par un Seigneur de confiance, que le Kan a soin de leur envoyer, et qui est quelquefois un Sultan. Ils sont tous Mahométans. Leur nourriture est le lait, la chair et le Boza, dont ils font des débauches outrées. Quand il leur meurt un cheval, ou qu'il s'estropie, c'est pour eux un grand festin, où ils invitent leurs amis, et où ils boivent à crever. C'est des Nogais que le Kan tire ses troupes les plus nombreuses. Ils peuvent fournir dans un besoin jusqu'à cent mille hommes. Chaque homme a ordinairement

quatre chevaux, celui qu'il monte, un autre pour changer et qui porte ses provisions, et les deux autres pour charger les Esclaves et le butin. Alors, malheur aux provinces sur lesquelles ils tombent. Leurs marches ressemblent aux incendies et aux ouragans; par-tout où ils passent, ils n'y laissent que la terre nue.

Les Tartares Circasses, voisins des Nogais, sont plutôt tributaires que sujets du Kan. Leur tribut consiste en miel, en fourrures, et en certain nombre de jeunes garçons et de jeunes filles. Ces peuples ont le sang parfaitement beau. Ils ont leur langue particulière qu'ils parlent avec beaucoup de douceur. Leurs mœurs, quoique toujours farouches et sauvages, ne le sont pas tant, à beaucoup près, que celles des Nogais. Il y a parmi eux des vestiges de Christianisme, et ils font caresse aux Chrétiens qui vont chez eux. Leur Pays, que les Tartares Précops nomment l'*Adda*, est bon et fertile; l'air y est très-pur, et les eaux y sont fort bonnes. Ses limites sont: au Nord, le fleuve Kouban et les Nogais; au Midi, la mer Noire; à l'Orient, la Mingrelie; à l'Occident, le Bosphore Cimérien, et partie du Limen, ou mer de Zabaches. L'Adda est presque moitié plaines et moitié montagnes. Les Circasses des montagnes font leur demeure dans les bois, et ne sont pas si sociables que les autres; ceux des plaines ont des villages et quelques petites villes sur la mer Noire, où il y a du commerce. Les Beys ou Seigneurs qui les gouvernent, trafiquent de leurs vassaux; et les pères et mères, de leurs

enfans. Les Circasses passent pour être plus adroits à manier les armes à la chasse, que vaillans à s'en servir dans le combat; néanmoins en 1708, ceux des montagnes eurent le courage de refuser au Kan le tribut annuel qu'ils avaient coutume de lui payer. Le Kan marcha contre eux avec une armée de Nogais, qui fut défaite, s'étant engagée imprudemment dans des défilés coupés de ravines et de bois, où la cavalerie ne pouvait agir. Depuis cela ils ont pris des liaisons avec les Moscovites, sans pourtant vouloir se soumettre à eux.

Outre les Précops, les Nogais et les Circasses, il y a encore quelques Tartares Kalmouks, qui se disent soumis au Kan. Toute leur soumission consiste en un tribut annuel de fourrures de prix, qu'ils lui apportent à Orkapi, en certain temps de l'année.

A la suite de cette lettre on trouvera de tous ces pays des connaissances plus circonstanciées dans la relation d'un voyage de Circassie, où le sieur Ferrand suivit Sultan Kalga Guyray, frère du Kan, régnant l'an 1702. Revenons à ma Mission.

Je n'eus pas plutôt obtenu du Kan la permission dont j'ai parlé, que je commençai à prendre des mesures pour m'en servir. On ne peut se figurer un plus déplorable état que celui où je trouvai cette chrétienté désolée. Les maladies contagieuses des années précédentes avaient fait périr plus de quarante mille esclaves. Ceux qui restaient, et qui pouvaient encore aller à quinze ou vingt

mille, attendaient tous les jours la même destinée, sans aucun sentiment des biens ou des maux de l'autre vie. La rigueur et l'ancienneté de leur esclavage, les vices énormes et l'infidélité du pays barbare où la plupart avaient vieilli sans Prêtres, sans parole de Dieu, sans sacremens; tout cela les avait comme abrutis. Quelques-uns s'étaient faits Mahométans, et beaucoup penchaient de ce côté-là : plusieurs étaient devenus schismatiques; ceux qui avaient conservé leur religion, l'avaient comme oubliée, et n'en pratiquaient plus les devoirs.

Les autres Chrétiens du pays, Grecs et Arméniens, quoique libres, et ayant leurs Prêtres et leurs Eglises, n'en étaient ni mieux secourus, ni plus gens de bien. Les Prêtres et le peuple, aussi dépravés et aussi perdus les uns que les autres, vivaient dans une profonde et crasse ignorance; l'esprit d'avarice, les superstitions, le libertinage des mœurs dominaient par-tout.

Au milieu de cette confusion étrange, je fus plus de six mois à voir aucun jour qui me consolât. Je travaillais beaucoup, et j'avançais peu. De quelque côté que je me tournasse, je ne trouvais par-tout qu'indifférence et que froideur pour les choses du salut. J'ai toujours regardé comme un effet de l'inspiration du Ciel, la facilité que je trouvai dans les Arméniens à me laisser prendre un logement parmi eux, et à m'accorder pour mes fonctions une petite portion de leur pauvre Eglise à demi ruinée. C'est là

qu'après bien des peines je commençai à rassembler quelques esclaves errans que je me mis à instruire des vérités du salut. La nouveauté d'entendre publiquement parler de Dieu, et prêcher la pénitence dans l'Eglise Arménienne de Bagchsaray, fit que ces premiers furent suivis de quelques autres, et ceux-ci d'un plus grand nombre. Plusieurs qui étaient toujours pressés de se rendre aux ordres de leurs maîtres, et que je ne pouvais arrêter que quelques momens, trouvèrent tout-à-coup du loisir; insensiblement les remords de la conscience se réveillèrent; on chercha à les appaiser par de bonnes Confessions; les plus courtes étaient depuis le siége de Vienne (1).

De la ville, le bruit se répandit parmi les esclaves des habitations de la campagne, qu'il y avait à Bagchsaray un Père Franc, venu de Constantinople pour être le Chapelain des Catholiques; qu'il prêchait, qu'il disait la Messe, et donnait les sacremens dans l'Eglise des Arméniens; que c'était l'Ambassadeur de France qui l'envoyait, et que le Kan lui-même lui en avait expédié la permission.

De ces esclaves des campagnes, les uns avaient des maîtres durs et avares, qui les tenaient occupés à un travail sans relâche; les autres étaient une espèce d'affranchis, qui, n'ayant point de maître certain, se fesaient, pour vivre, les esclaves de tout le monde; la troisième sorte était une multi-

---

(1) En 1683.

tude de vieillards accablés d'années, ou estropiés, dont personne ne voulait plus, parce qu'on n'en pouvait plus tirer de service. Ces pauvres gens, rejetés de tous, étaient incessamment à chercher leur vie par les villages, et autour des maisons où ils avaient autrefois servi, et d'où ils ne pouvaient guères s'éloigner sans s'exposer à mourir de faim. Rien de tout cela ne pouvait favoriser le dessein où j'étais de rassembler et de ramener à Dieu tous ces malheureux ainsi dispersés; mais l'opposition la plus forte fut celle que je trouvai dans les funestes engagemens que plusieurs avaient pris dans l'esclavage, et dont ils ne savaient comment sortir. C'était beaucoup de mariages illicites entre personnes déjà mariées dans leur pays, leurs maîtres infidèles les ayant, disaient-ils, forcés, par mille mauvais traitemens à contracter ces mariages défendus, dans la vue de se les attacher davantage, et encore pour augmenter leurs familles de nouveaux esclaves, dont ils trafiquaient ensuite, ou qu'ils obligeaient, encore jeunes, à se faire Mahométans, particulièrement les petites filles. Tout cela fit que dans les commencemens il ne me vint pas grand monde de ces habitations champêtres. Les premiers qui firent quelque nombre, furent les Allemands, que je trouvai assez dociles, et à qui je recommandais toujours, en les renvoyant, de m'amener le plus qu'ils pourraient des autres esclaves de leur connaissance. Ils le firent avec zèle et avec succès. De là à quelques mois je me vis entouré de

gens de sept ou huit nations différentes, d'Allemands, de Polonais, de Hongrais, de Transilvains, de Croates, de Serviens, de Russes. Jusque-là, j'avais toujours fait les exhortations en Allemand, qui était la langue courante des premiers venus. Je voulus continuer ; mais je m'aperçus que tous ne m'entendaient pas : je remarquai même entre eux à ce sujet quelques naissances de jalousie de nation. Je leur proposai de changer de méthode, et de les prêcher désormais en petit Tartare, qui étant la langue de leurs maîtres, devait être entendue de tous. Cet expédient leur plut, et à moi encore plus qu'à eux, à cause des Grecs et des Arméniens à qui cette langue est familière en Crimée, et que par-là j'espérai d'attirer aux Instructions. En effet, depuis ce jour-là je vis les Arméniens venir en foule, et se mêler sans distinction parmi les esclaves. Alors, sans paraître avoir intention de parler à eux, je commençai à leur dire avec liberté tout ce que je voulus, et tout ce qu'il était nécessaire qu'ils entendissent ; ainsi, à la faveur de cette manière de prêcher indirecte et enveloppée, la Mission devint commune aux uns et aux autres ; Dieu en a tiré sa gloire.

Il n'y eut que les Polonais qui me donnèrent plus de peine. Peu d'entre eux avaient pu apprendre l'idiôme Tartare, qui est, comme j'ai dit, un jargon de Turc corrompu. Je ne crus pas perdre mon temps que de me mettre avec quelque soin à apprendre de leur langue ce qu'il m'en fallait pour les entendre et

être

être entendu d'eux. Dieu donna visiblement sa bénédiction aux petits efforts que je fis pour cela, et je m'en trouvai trop bien payé par l'esprit de pénitence qu'il lui plut de répandre sur cette nation, comme sur toutes les autres. Il n'est pas croyable les vives agitations et les troubles salutaires qui se mirent tout-à-coup dans les consciences les plus endurcies. Je voyais des inconnus venir de fort loin, et m'avouer, en gens frappés, que depuis la nouvelle de mon arrivée, et sur les récits de leurs camarades, ils avaient l'esprit tourmenté de mille représentations terribles, qui ne leur laissaient plus aucun repos. D'autres venaient, sans presque savoir eux-mêmes ce qui les amenait, étant, disaient-ils, comme entraînés malgré eux par une main invisible, à laquelle ils ne pouvaient résister. Quelques-uns moins sincères cherchaient à composer avec moi, tombant d'accord qu'ils étaient en mauvais état, mais qu'ils attendaient dans peu leur liberté, et que je pouvais compter que dès qu'ils l'auraient, rien ne les empêcherait plus de changer de vie; qu'au reste ils n'en voulaient pas faire à deux fois; ne pouvant, ajoutaient-ils, demeurer esclaves et être fidèles à Dieu. Quelques autres déjà sur le bord du dernier précipice, et prêts à franchir le terrible pas de l'apostasie, se mêlaient de vouloir disputer, pour trouver, comme ils me l'ont avoué depuis, l'éclaircissement à quelques restes de doutes qui les tourmentaient, et qui étaient comme des liens par où la miséri-

corde de Dieu les tenait encore. J'eus la consolation de voir les consciences se calmer, et les tentations d'incrédulité s'évanouir peu-à-peu dans ceux que je pus réduire à une vie chrétienne et réglée. Tous n'en vinrent pas là d'abord; il y en a eu qui se sont défendus long-temps, et j'en sais qui résistent encore à Dieu avec obstination. Je les suis toujours de l'œil et de la voix, et je ne cesserai de les suivre que quand Dieu lui-même ne les suivra plus.

J'ai eu moins de peine à remettre dans le bon chemin cette troupe de vieillards impotens et hors de service, dont j'ai parlé. L'extrême misère et la caducité les rend plus dociles; mais ce n'est pas une petite peine que de leur rappeler ce qu'ils doivent savoir pour approcher des sacremens. Dès qu'ils me surent à Bagchsaray, ils vinrent m'assiéger de toutes parts, demi-morts de faim, et presque tout nuds. Je les reçus comme de pauvres abandonnés, que le monde rebutait, mais que la miséricorde de Dieu n'abandonnait pas, et qu'elle m'envoyait pour les sanctifier sur la fin de leurs jours. Avec les secours que je tâche de leur procurer le long de la semaine, chaque Dimanche je leur distribue à l'Eglise une légère aumône, qui sera plus forte quand les charités de notre pieuse France m'en auront fourni les moyens. J'ai été obligé d'en user ainsi pour les rendre plus assidus au service divin et aux instructions, dont ils ont entièrement perdu l'habitude. Toutes leurs idées de Religion sont si effacées, qu'il

a fallu leur apprendre à faire le signe de la Croix, et les remettre avec les petits enfans aux premières demandes du Catéchisme: Quelques personnes zélées, dont je bénirai à jamais la charité, me fournirent, il y a trois ans, de quoi racheter des mains des Tartares quatre petits garçons qui allaient être pervertis. Deux ont été dépaysés, et j'ai gardé ici les deux qui ont le plus d'esprit, que je forme au service de l'Eglise, et à l'office de Catéchiste, où ils réussissent à merveille. Quand j'étais fort occupé, je leur donnais ces vieux esclaves à instruire. Il y avait de quoi être touché jusqu'aux larmes, de voir ces bonnes gens de quatre-vingts ans et plus, apprendre de deux enfans de douze ou treize ans à dire leur *Pater*, et à répéter les Commandemens de Dieu.

Vers ce temps-là la Mission eut des contre-temps, dont quelques-uns l'auraient déconcertée, et les autres l'auraient entièrement fait tomber, si Dieu ne l'avait soutenue.

Le premier vint de la trop grande bonté du Sultan Gazikan. Ce Prince me fesait quelquefois appeler pour l'entretenir sur divers sujets qui étaient de son génie, et souvent il me fesait écrire beaucoup de choses secrettes, qui marquaient bien de la confiance. Un jour qu'il avait six beaux chevaux à envoyer à M. de Feriol, il proposa au sieur Ferrand de l'envoyer lui-même au Roi avec des Lettres de créance, et de me joindre à lui pour expliquer ses intentions à Sa Majesté. Je frémis en apprenant cette nouvelle, qui dé-

routait absolument tous les projets de zèle que je me fesais, et rendait inutiles toutes mes peines. Après bien des délibérations et bien des prières, je me hasardai à prendre un parti qui me réussit. Ce fut de représenter au Prince avec le plus de respect qu'il me fut possible, que sans qu'il se privât de son Médecin, qui lui était si nécessaire, et si attaché à sa personne, il y avait une autre voie pour écrire au Roi, également sûre et beaucoup plus noble que celle de deux particuliers comme nous : que cette voie était son Ambassadeur ; que c'était par lui que le Roi notre maître parlait au Grand-Seigneur, et que le Grand-Seigneur parlait au Roi, quand ils avaient quelque chose à se dire. Cette réponse eut heureusement tout l'effet que je m'en étais promis ; le Kan la goûta, et il prit effectivement ce parti-là ; ainsi je n'en eus que la peur.

De là à quelques mois j'eus à essuyer un autre coup plus accablant, et auquel je ne pense encore qu'avec une vive douleur. Ce fut la déposition subite, et ensuite la mort de ce généreux Prince. Sa disgrace vint d'avoir proposé avec trop de vivacité le renouvellement de la guerre de Moscovie, que le Grand-Visir d'alors, Ali Pacha, si connu par ses violences, avait intérêt de ne pas vouloir. Sultan Dewlet Guiray son frère fut installé à sa place. Toute la cérémonie qu'on y fit, fut que le Grand-Seigneur envoya au successeur un de ses premiers Officiers avec le sabre et le bonnet de Martre Zibeline, orné d'une

attache de pierreries, le tout accompagné d'un hattichérif ou ordre de sa Hautesse, par lequel Sultan Dewlet Guiray était établi Kan des Tartares à la place de Sultan Gazi Guiray. Cet ordre du Grand-Seigneur ayant été lu aux Chérembeys assemblés en Divan, le Prince déposé se démit de sa souveraineté, et l'autre en fut revêtu avec autant de tranquillité que si ç'avait été une chose concertée entre les deux frères.

Le Grand-Seigneur, comme je l'ai dit, ne fait jamais mourir les Kans qu'il dépose ; il les envoie seulement en exil hors de la Tartarie. L'île de Rhodes est ordinairement le lieu où on les transfère, et où ils sont traités avec tous les égards dus à la dignité de leurs personnes. Il arrive même très-souvent qu'on les rappelle, et qu'on les remet sur le Trône. Sultan Gazi Guiray fut relégué à Guinguenay Saray, un de ses Palais de campagne, à vingt-cinq lieues de Constantinople, d'où j'ai su qu'il continuait ses liaisons avec M. de Feriol. Il songeait même à l'aller voir *incognito* en partie de chasse, lorsqu'il fut soudainement frappé de peste avec toute sa maison. De cent trente officiers ou domestiques qui la composaient, il en mourut d'abord quatre-vingts. Le Prince, sa femme et sa sœur furent emportés en un seul jour. La Sultane Validé, femme de Selim Guiray, et seulement sa mère adoptive, âgée d'environ cinquante ans, Circassienne de nation, et femme d'un esprit fort élevé, se donna un coup de poignard dans sa douleur ; heureu-

sement il ne se trouva pas mortel. Sultan Gazi avait les sentimens nobles, et dignes d'un Prince. Tous les Tartares eurent des regrets infinis de sa perte : ils desiraient avec passion de l'avoir de nouveau pour Kan.

Le changement de Souverain me rendit pendant quelques semaines plus circonspect et plus réservé pour mes fonctions, sans cependant les interrompre. Le nouveau Kan ne me connaissait pas, et je n'avais de lui aucune permission. Je courus vîte à mon asile ordinaire, M. de Feriol ; mais sa vigilance avait déjà tout prévu et tout applani. Lorsque je m'y attendais le moins, et que pour ne donner aucune prise, je continuais à faire l'œuvre de Dieu à petit bruit, le Kan m'envoya dire que je ne craignisse rien, et que si quelqu'un me fesait de la peine, j'eusse à en porter mes plaintes à son Visir, qui avait ordre de me faire faire raison.

Cette déclaration me releva fort le courage, et la Mission n'en devint par-tout que plus florissante. Les Catholiques et les Chrétiens du pays s'y affectionnèrent avec plus de cœur que jamais ; convaincus, disaient-ils, que Dieu s'intéressait visiblement à la maintenir malgré les révolutions du pays. Une des preuves pour moi des plus convaincantes de la protection divine sur elle, fut qu'elle ne souffrit rien du rappel de M. de Feriol son Fondateur et son Père, dont il semblait que l'éloignement dût la faire tomber. Ce digne Ambassadeur, après douze ans d'un ministère également glorieux et utile à l'Etat et à

la Religion, fut remplacé par M. le Comte des Alleurs dans qui je trouvai le même appui et le même zèle. Il ne m'en fallait pas moins pour me soutenir et me consoler dans la perte que je venais de faire.

Au temps de Sultan Gazi, il y avait des mesures prises entre le Prince et M. de Feriol pour l'érection d'une Chapelle Française, et le Kan y avait donné son consentement; mais sa déposition avait tout suspendu. M. des Alleurs a repris ce projet avec le Kan d'aujourd'hui, et il le conduit fort heureusement. Il nous a déjà obtenu du Prince la permission d'agrandir notre maison, d'y faire prier les Chrétiens, et de leur y lire l'Evangile : ce qui, en style du pays, veut dire, avoir chez soi une Eglise.

Dans l'attente du dernier accomplissement d'une œuvre si nécessaire au solide établissement de la Religion, je me mis à donner quelque forme à ma Mission, où de jour en jour je voyais croître la ferveur et le travail. Pour n'en être pas accablé, seul comme j'étais, je fus obligé de régler les temps de l'Office divin, des Instructions et des Confessions générales, qui devenaient à tout moment très-nombreuses, et d'une discussion fort longue. J'établis donc que les jours ouvrables seraient pour ces grandes Confessions, et pour les Instructions des nouveaux venus; et que ces jours-là il n'y aurait point d'assemblées réglées; que les Dimanches et les Fêtes de précepte, dont je distribuai des catalogues, les Confessions courantes, la célébration de la

sainte Messe, les Instructions, et l'explication de l'Evangile, feraient l'emploi de la matinée ; que ceux qui auraient des Maîtres plus traitables, et qui le matin auraient communié, assisteraient l'après dîner au reste du Service, et aux instructions du Catéchisme. Quand j'aurai un soleil pour exposer avec décence le saint Sacrement, et terminer par un Salut les dévotions de la journée, je suis sûr d'y avoir beaucoup de monde en prières autour de Notre-Seigneur, et des Chrétiens du pays encore plus que d'autres. On ne saurait croire combien ils sont frappés de nos cérémonies Romaines. Nos jours extraordinaires sont les principales solennités de l'année et les Fêtes de Notre-Dame. Alors la foule est si grande, et les dévotions si empressées, que je ne sais ni où me mettre ni à qui répondre. Par la miséricorde de Dieu, je n'ai encore vu aucun de ces jours de bénédiction, qui n'ait été marqué par quelque changement de vie exemplaire, ou par quelque abjuration publique.

Depuis cet ordre établi, et constamment observé, autant que la condition des Esclaves a pu le permettre, la Mission a si visiblement changé de face, qu'aujourd'hui moi-même je ne la reconnais plus. A ce froid glaçant et à cette indifférence désespérante qu'on avait pour son propre salut, a maintenant succédé, dans la plupart, un zèle et une ardeur qui s'étend jusqu'aux Protestans, qui sont ici hommes et femmes en assez grand nombre. Quelques-uns sont Calvinistes, la

plupart sont Luthériens. Les Tartares leur donnent à tous le nom de Francs comme à nous. Ce nom, dans leur idée, n'exprime autre chose que Chrétiens d'Occident. Mes bons Catholiques, délivrés du poids de leurs péchés, et touchés du zèle de les réparer, se font une affaire très-sérieuse de gagner leurs camarades engagés dans l'hérésie. Il n'y a point de pieux artifices dont ils ne s'avisent pour les engager à quitter leurs erreurs. Quand ils leur ont dit tout ce qu'ils savent, ils me les amènent pour les instruire plus à fond et ils ne les quittent point qu'ils ne leur voient faire abjuration. Jusqu'ici je n'ai point encore vu d'année que je n'en aie réconcilié à l'Eglise au moins cinq ou six.

Je ne sais comment le bruit en a été porté jusqu'à Bender; mais il est venu de là un Ministre Suédois, bien fourni d'argent et bien équipé, pour faire, disait-il, rentrer en eux-mêmes les Luthériens pervertis, et empêcher les autres de suivre leur exemple. Voyant pourtant que, par ses largesses et par ses discours, il fesait peu de chemin, que les convertis, même les Suédois, demeuraient fermes, et que les non-convertis n'en prêtaient pas moins l'oreille à mes instructions, il trouva moyen de faire entendre au Kan, que je contrevenais à la loi de Mahomet, dont un des articles était de laisser chacun dans sa Religion, et de ne point obliger les Chrétiens à passer d'une secte à l'autre. Je découvris toute cette intrigue par le sieur Ferrand, qui actuellement traitait le Prince.

d'une fistule. Je répondis que je n'étais pas dans le cas de la Loi ; que je n'introduisais point de secte nouvelle dans la Crimée, que je ne fesais que rappeler les Luthériens à la Religion des Français, qu'ils avaient quittée par libertinage. Le Kan, fort satisfait de ma réponse, fit dire au Ministre que c'était par son ordre que le Père Français apprenait aux Esclaves à faire leurs prières, et qu'il eût à ne se plus mêler de ses affaires.

J'ai encore de grands sujets de bénir Dieu du progrès que fait la Foi Catholique parmi les Arméniens. Les nouveaux convertis de cette Nation vont déjà à plus de quatre-vingts dans le seul Bagchsaray. Ils iraient à bien d'avantage, sans les mesures que je suis obligé de garder, pour ne pas trop effaroucher le faux zèle des autres, qui sont encore hérétiques, et qui, dans cette capitale, sont beaucoup plus remuans et plus hardis que dans les autres villes. Cela ne va pourtant qu'à quelques particuliers, gens fort peu capables, mais fort entêtés, et qui ne se distinguent des autres que par une grande confiance de parler haut, sans trop savoir ce qu'ils disent. Leur Archevêque, qui est un bon Prélat, d'un esprit fort simple et fort borné, a du moins cela de louable, qu'il ne se laisse pas aller aux conseils violens. Il n'a nulle aversion pour les Catholiques, et il me laisse assez faire ce que je veux. Il sait mieux que personne tous ceux qui viennent, ou me consulter, ou me faire des confessions générales, sans leur en montrer plus mauvais

visage. Bien plus ; il m'a donné de lui-même un écrit signé de sa main, avec permission expresse de faire mes fonctions de Religion dans toutes les Eglises de sa dépendance, avec autant de liberté que si elles m'appartenaient en propre, et défense à quiconque des siens de me troubler dans cette possession, sous quelque prétexte que ce soit.

A l'égard de ceux qui se font Catholiques, leurs surveillans ont tant de gens aux aguets, qu'il n'y a pas moyen de leur cacher longtemps leur conversion. Alors les reproches et les menaces durent les jours entiers ; mais cela passe, et tout en demeure aux simples paroles. Les hérétiques Arméniens, quelques démonstrations de chagrin qu'ils donnent, ont toujours dans l'ame un grand fond de respect pour la Religion Catholique. On ne les entend presque jamais l'attaquer, comme font quelquefois les autres Schismatiques de l'Orient. Au contraire, ils disent qu'elle est bonne et sainte, mais que la leur ne l'est pas moins, et qu'il faut que chacun demeure comme il est. Je suis néanmoins persuadé qu'avec le respect de la Religion Catholique, il entre aussi un peu d'intérêt dans cette modération. Ils voient le sieur Ferrand toujours en crédit auprès des Kans et de la Noblesse ; ils se souviennent que c'est lui qui m'a amené dans la Crimée, sous la protection d'un de nos Ambassadeurs ; et ils ne peuvent ignorer que M. l'Ambassadeur d'aujourd'hui, dont eux et leurs Confrères de Constantinople peuvent avoir

besoin à tout moment, est mon zélé protecteur. Quand ils auraient quelque mauvaise volonté, il est certain que toutes ces considérations les retiendraient et les empêcheraient de se porter à rien de violent. J'espère de la bonté de Dieu, et de la docilité de cette bonne Nation, qui ne demande qu'à être éclairée, qu'avant qu'il soit peu, ils ne seront plus conduits par d'autres intérêts que par celui de leur salut éternel.

Au reste, l'attention que j'ai à cultiver Bagchsaray et ses environs, comme la tête et le siége principal de la Mission, ne m'empêche pas d'aller par intervalle au secours des autres endroits. Le temps ordinaire de mes excursions est, à diverses reprises, depuis Pâques jusqu'en Automne. Dans ces expéditions ambulantes, j'ai pour maxime de n'aller jamais me montrer aux habitations où sont les Esclaves; il y aurait trop d'inconvéniens, et leurs Maîtres ne manqueraient pas d'en prendre ombrage. Ma manière est de me rendre à quelque ville voisine, et de les faire appeler de là. Les villes les plus commodes à ce dessein sont Karasou, Guzlo et Orkapi, toutes à vingt-cinq ou trente lieues l'une de l'autre, et à une distance presque égale de Bagchsaray, qui en fait comme le centre; ce qui ne laisse pas d'embrasser un grand pays. Dès que j'arrive à quelqu'une de ces villes, je fais incontinent savoir aux environs, et mon arrivée, et le temps que j'y dois être. Les assemblées se font tantôt plus nombreuses et tantôt moins, selon la bonne ou mauvaise

humeur des Maîtres Tartares. La méthode que j'observe dans tous ces endroits, est la même qu'à Bagchsaray, sur-tout pour les prédications, où la foule est toujours grande de la part des Arméniens. Si, au lieu d'adresser la parole aux Esclaves en patois Tartare, je voulais ne prêcher que pour eux en pur Turc, les Eglises ne seraient pas assez grandes; mais il n'est pas encore temps d'y aller si à découvert. Je me trouve mieux du voile sous lequel je continue à me tenir caché; les fruits n'en sont guère moindres, et je ne fais crier personne.

Comme les Arméniens réfléchissent beaucoup, et qu'ils ne prennent guère leur parti qu'après y avoir long-temps pensé, je ne recueille ordinairement à un voyage qu'après avoir semé à l'autre. J'ai dans Karasou et dans Guzlo un bon nombre d'orthodoxes fervens, qui, à chaque tournée, m'amènent toujours quelque nouveau prosélyte, qu'ils ont gagné pendant mon absence. Karasou est pour cela ma ville choisie. La grande ferveur s'y est mise à l'occasion d'un Luthérien de Dantzik, dont je reçus, il y a cinq ou six ans, l'abjuration en pleine Eglise, et avec toutes les cérémonies ordonnées en pareil cas. On n'avait encore jamais rien vu de semblable à Karasou. Tous les Chrétiens de la ville y accoururent. Plusieurs en pleuraient de joie, et c'était à qui féliciterait le nouveau Converti de la grâce que Dieu venait de lui faire. Je ne crus pas devoir laisser refroidir ces bons mouvemens. C'était la

veille de mon départ. Je leur fis, en forme d'adieu, une exhortation qui les toucha, et dont l'impression a duré long-temps. La conversion de ce Luthérien a comme frayé chemin à plus de douze autres de différentes nations, dans le seul département de Karasou.

A Guzlo, où ma dernière tournée fut l'an passé, pendant les dix jours de l'Ascension à la Pentecôte, j'ai été consolé et édifié au-delà de mes espérances. Le nombre des Catholiques a été augmenté de cinq dames Arméniennes d'une grande vertu, de deux acolytes des premières familles, et de deux vieillards respectés dans la nation, et honorés du nom de Haggi. Ce nom, qui signifie Pélerin sacré, se donne en Orient aux Chrétiens qui ont fait le pélerinage de Jérusalem. Les Mahométans le donnent aussi entr'eux à ceux qui ont été à la Mecque. Trois autres Catholiques de moindre considération me furent déférés, comme ayant molli, par respect humain, dans quelques occasions où il s'agissait de se déclarer pour ce qu'ils étaient. Ils vinrent à repentance avec beaucoup de confusion; et en réparation de leur faute, ils firent plus que je ne demandais. Pendant ces dix jours, je fus si occupé, que je ne pus vaquer à l'entière instruction de six pauvres Esclaves impotens, cinq Polonais et un Vénitien, que leurs Maîtres avaient chassés. Ils couchaient dans les rues, et ils ne pouvaient plus marcher. En m'en allant je les fis voiturer à Bagchsaray,

pour être soulagés et instruits avec les autres.

Sur la fin de l'automne dernière, j'ai retourné à Karasou. Je voulais y aller un peu plutôt, mais mon voyage fut retardé par les grands mécontentemens que le Sultan de cette ville prit tout-à-coup contre les Chrétiens. Dès que je sus le différend terminé, je m'y rendis en diligence, mais non assez à temps pour donner les derniers Sacremens à un Polonais et à une Servienne, nouveaux Catholiques, qui moururent en le demandant avec de grandes instances. Le vif regret que j'en eus fut un peu adouci par la mort précieuse d'un autre Polonais, qui semblait n'attendre que moi pour aller à Dieu, et par la profession de foi d'un Esclave Russe, et d'un Marchand Grec des plus accrédités de la ville. Je fis encore rentrer en lui-même un affranchi Allemand, qui, par une complaisance mal-entendue pour un Prêtre Arménien, son Maître, qui l'avait mis en liberté, avait embrassé sa Religion. Il reconnût publiquement sa faute; et pour gage de sa persévérance, il me donna son fils, né d'une femme Arménienne, pour l'élever dans la Religion catholique.

C'est pendant cette dernière course de Karasou, que j'appris l'arrivée du Père Curnillon, que j'avais tant demandé, et qu'on m'envoyait enfin. L'impatience de le voir et de l'embrasser me fit expédier vîte ce qui me restait à faire, et regagner au plutôt Bagchsaray, où je le trouvai en bonne santé.

Ce Père a beaucoup de vertu et beaucoup de mérite ; il possède bien la langue Turque, et n'aura pas de peine à se rompre bientôt au petit Tartare. J'avais en vérité besoin d'un tel secours, après plus de six ans d'une solitude qu'il faut avoir éprouvée comme moi pour en sentir tout le poids, et aussi pour concevoir la grande douceur qu'il y a de se trouver deux dans un pays perdu comme celui-ci.

Monsieur l'Ambassadeur, toujours zélé pour l'établissement d'une chapelle, m'a envoyé par le Père une patente de Consul. Il est constant que c'est là le plus court moyen d'obtenir de droit ce que nous souhaitons. Cependant comme un Consul est une nouveauté dans la Crimée, où les Chrétiens d'Occident n'ont ni ne peuvent avoir de vaisseaux de leurs bannières, la matière est délicate à proposer, avant que d'avoir pris quelques mesures. Une des plus efficaces dans ce pays-ci, où les présens font plus de la moitié des affaires, serait de nous envoyer de France un globe terrestre, une pierre d'aimant armée, une ou deux bonnes lunettes d'approche, et autres choses de cette nature, qui sont fort du goût des Princes Tartares.

J'avais trop de joie de l'arrivée de mon cher compagnon ; Dieu voulut la tempérer en me fesant craindre pour sa vie. Il tomba malade, quelques jours après son arrivée, d'une fièvre opiniâtre qui l'a tourmenté près de quatre mois. Mais son courage a suppléé à ses forces et il le fallait de ce caractère généreux dans les fâcheuses conjonctures où nous

venons de nous trouver. La peste qui affligeait déjà le pays, est devenue soudainement vive et ardente. Ses ravages, quoique grands, n'ont pas été néanmoins universels. Guzlo a perdu la moitié de son monde. Bagchsaray en a été quitte pour trois mille morts. Nous avons perdu près de cent Catholiques, hommes et femmes, dont, grâces à Dieu, aucun ne nous a échappé pour les derniers sacremens. Entre les pertes que nous avons faites, je regrette sur-tout deux femmes Russes, qui fesaient grand honneur à la Religion. L'une, naturellement éloquente, avait une grâce particulière pour persuader, et ramener à l'Eglise celles de sa Nation que l'ignorance ou la prévention retenaient dans l'erreur. Elle me valait seule quatre des plus fervens Catholiques, s'introduisant hardiment dans les maisons, et parmi les Esclaves ses compatriotes, où les femmes seules ont droit d'entrer; elle fesait si bien, qu'elle m'amenait toujours quelqu'ame à convertir. Peu de jours avant que d'être prise du mal, elle m'en avait amené cinq.

L'autre était remarquable par la vivacité de sa foi, et par une certaine ardeur qui la transportait, et qui embrasait les plus insensibles quand on la mettait sur les choses de Dieu. Atteinte du mal et frappée à mort, son maître, qui était un prêtre Arménien, s'offrit plusieurs fois à lui donner la Communion, lui disant que j'étais trop occupé des autres mourans, et que je ne viendrais pas à elle. Il y viendra, répondait-elle tou-

jours; il y viendra, et je recevrai encore une fois de sa main le corps de mon Sauveur, comme le reçoivent les Catholiques, enfans de Dieu et de la sainte Eglise. J'eus encore le temps d'aller lui donner cette dernière consolation, qu'elle reçut avec une foi dont je fus moi-même infiniment consolé.

Pendant près de deux mois, la peste gagnait si vîte, que les Tartares eux-mêmes, quoique de leur naturel assez intrépides, et de plus Mahométans, ne laissaient pas de quitter la place comme les autres, et de fuir en diligence. Pour nous, il faut l'avouer, ce ne fut ni la bravoure, ni l'intrépidité qui nous retint à la ville, où nous étions continuellement parmi les malades et les mourans, ce fut uniquement le devoir et la conscience; et nous pouvons bien dire que c'est Dieu seul, qui par sa bonté nous a sauvés. Notre grand danger n'était pas tant à assister les mourans et à enterrer les morts, qu'il était en pleine Eglise, où nous ne pouvions nous dispenser de dire nos messes, et d'entendre tous les jours les confessions des survenans. Les Arméniens, dans les heures les plus fréquentées, y apportaient à la fois jusqu'à cinq ou six corps morts, fesant leurs obsèques et toutes les cérémonies mortuaires avec autant de lenteur, et aussi peu de précautions pour eux et pour nous, que si nous avions tous été de pierre ou de fer. A la fin pourtant nous leur fîmes entendre raison, et ils convinrent avec nous, quoiqu'un peu tard, que dans un temps de mortalité, comme

celui-là, il suffirait de porter les corps des maisons au lieu de la sépulture, sans les faire passer par l'Eglise.

Ce terrible fléau de la justice divine, qui ne fait presque que d'être retiré de dessus nous, a laissé dans les esprits des impressions de terreur dont nous remarquons de bons effets. Kaffa, Karasou, Guzlo, cent autres endroits de la Crimée nous ont donné jusqu'à Pâques une très-violente occupation par les continuelles allées et venues de ceux que le péril avait effrayés, et que ni la fatigue, ni les voyages n'ont pu empêcher d'accomplir promptement ce qu'ils avaient promis à Dieu.

De l'Eglise de Bagchsaray deux frères Arméniens ont abjuré leurs erreurs. Ils sont fils du premier Papas de la ville, qui, avant la peste, paraissait le plus animé contre nous. Leur exemple a été suivi par trois Acolytes de la même Eglise, par trois autres séculiers, le père et les deux enfans, et par trois familles entières, fesant à elles trois quinze personnes, quatre autres personnes de familles différentes prennent actuellement les instructions pour en faire autant.

A ces fêtes de Pâques, le concours d'Esclaves a été prodigieux. Leurs maîtres, encore effrayés, n'ont osé les empêcher d'aller prier Dieu. Il en est venu que je n'avais encore jamais vus. Tout pauvres qu'ils sont, ils avaient trouvé moyen de se pourvoir chacun d'un cierge. Ils rangèrent tous ces luminaires autour de l'Autel, en action de grâces, di-

saient-ils, de ce que la colère de Dieu les avait épargnés, et en témoignage public de la sincérité de leur foi au mystère de la Résurrection. A la grand'Messe, un jeune Allemand Luthérien, et une femme Russe firent profession de la Foi Catholique. Une autre femme aussi Russe, qui, depuis trente ans, n'était point sortie de la maison de sa maîtresse, fut remise au Dimanche suivant, parce qu'elle n'était pas encore assez bien instruite. Mais la conversion qui nous a le plus consolé, a été celle d'une Hongraise Calviniste. Elle était en son pays femme de ministre, et il y avait trois ans entiers qu'elle résistait: enfin, elle se rendit la seconde fête de Pâques, et demanda d'elle-même à faire son abjuration devant tout le monde. Il y a à Bagchsaray beaucoup d'hommes et de femmes de cette secte qui la regardaient comme leur héroïne, et qui nous renvoyaient à elle toutes les fois que nous les pressions de se convertir. Son exemple et sa ferveur ne peuvent manquer d'avoir dans peu de très-bonnes suites.

Par la grâce de Dieu, entre cette année et la précédente, nous comptons soixante-huit personnes réconciliées à l'Eglise, et quarante-trois nouvelles confessions générales, entre lesquelles il y en a eu une de soixante-âns, et trois de quarante-cinq à cinquante. Parmi tout cela, j'ai admiré deux traits bien singuliers de la miséricorde divine. Le premier a été sur un noble Polonais qui venait d'avoir la liberté après trente ans d'esclavage,

et qui, avant que de reprendre le chemin de son pays, vint de l'extrémité de la Crimée me trouver à Bagchsaray, pour se mettre bien avec Dieu. Il fut plusieurs jours à faire une revue exacte de toute sa vie ; après quoi il se confessa, et reçut Notre-Seigneur avec de grands sentimens de piété. Il ne songeait plus qu'à partir, et il avait déjà fait ses adieux, lorsqu'il fut arrêté par une indisposition subite, qui en peu de jours le mit à l'extrémité. Il voulut se confesser et communier encore une fois, louant et remerciant Dieu à haute voix, de l'avoir, disait-il, conduit à Bagchsaray pour y mourir en Catholique.

L'autre exemple est d'une jeune femme Allemande, qui depuis cinq ans s'était laissé aller aux sollicitations d'un Tartare puissant, avec qui elle vivait publiquement comme s'il eût été son véritable mari. J'étais instruit de tout ce commerce, et j'avais souvent cherché les occasions de lui en remontrer l'horreur; mais elle avait toujours été si attentive à éviter ma rencontre, que jamais je n'avais pu lui parler. Enfin, elle tomba malade. De la maison du Tartare, qui était hors de la ville, elle fut transportée dans une maison Turque, et de là dans une maison Chrétienne, d'où elle m'envoya conjurer de venir la voir. J'y vais ; je la trouve toute en larmes, et presque mourante. Mon Père, me cria-t-elle, en me voyant approcher, me voilà sur le point d'aller paraître devant Dieu; y a-t-il encore pour moi quelque pardon à espérer? Oui, lui dis-je, si vous le deman-

dez de tout votre cœur. Mon Père, répliqua-t-elle, jusqu'ici je n'ai osé vous parler ; mais jamais je ne vous voyais que je n'eusse horreur de moi-même. Après l'avoir disposée par les actes et la préparation nécessaire, j'entendis sa confession, qu'elle me fit avec beaucoup de présence d'esprit, et de grands gémissemens. Elle vécut encore trois jours pleurant toujours et criant miséricorde ; heureuse si par sa pénitence, quoique tardive, elle a pu appaiser la justice de Dieu Je cite ces deux traits, parce qu'ils sont récens, et qu'ils ont fait grand bruit parmi les Chrétiens. J'en pourrais citer plusieurs autres de moindre éclat, et plus anciens, mais qui ne m'ont pas moins fait sentir l'attention de la divine Providence à ménager aux plus grands pécheurs les précieux momens de la conversion. Si quelque chose est capable d'adoucir les peines d'un Missionnaire, c'est certainement le consolant témoignage qu'il ne peut s'empêcher de se rendre en ces occasions, que s'il ne s'était trouvé actuellement à portée de secourir ces ames, telles et telles auraient péri sans secours.

C'est là, Monseigneur, où en est aujourd'hui la nouvelle Mission de la Crimée, que vous avez bien voulu prendre sous votre protection.

Ce que je viens d'avoir l'honneur de vous en rapporter, n'en est encore qu'une première ébauche, telle qu'un homme aussi faible que moi a pu la tracer, travaillant tout

seul dans un pays aussi rude à défricher que l'est celui-ci. Maintenant qu'il m'est venu du secours, et que j'ai lieu d'espérer qu'on n'en demeurera pas là, elle va prendre, avec l'aide de Dieu, une forme toute nouvelle. Tout s'y dispose favorablement. Les Tartares s'accoutument à nous voir chez eux. Leurs Esclaves, qui font leur grande richesse, leur disent à tout propos mille biens de nous; et ils remarquent, disent-ils, que depuis qu'ils nous fréquentent, ils en sont servis plus fidèlement et plus volontiers. Les Chrétiens du pays perdent tous les jours les préjugés qu'on leur inspire dès l'enfance contre la créance Catholique. Beaucoup l'embrassent, et tous la respectent. L'ouvrage est commencé; il ne s'agit plus que de le perfectionner, et de l'affermir. Permettez-moi, s'il vous plaît, Monseigneur, d'en proposer quelques moyens que l'expérience me suggère.

Le premier moyen, et sans contredit le plus nécessaire, est d'entretenir ici toujours trois ou quatre Missionnaires d'un grand courage, d'une grande patience, et d'une grande charité. Si nous étions seulement trois Prêtres, nous parcourrions tour-à-tour les Cantons les plus reculés de la Crimée, où il y a une infinité de Chrétiens dispersés, qui n'ont pu encore venir à nous, et où il ne nous a pas été possible d'aller à eux. De ces trois Pères, deux marcheraient tout l'été aux Villes éloignées, et le troisième demeurerait fixe à Bagchsaray, où tous se rejoindraient pendant l'hiver. Que si quelqu'un

de ces Pères était Médecin, et qu'il eût un peu de bons remèdes, il aurait entrée partout à la faveur de la Médecine, et il ferait des biens immenses aux Villes et aux habitations de la campagne, où il ne faudrait plus tant craindre d'aller nous montrer. Connaissant le pays comme je le connais, je suis persuadé qu'il n'y aurait point d'année qu'il ne fût à portée de baptiser, et de mettre au Ciel des troupes de petits enfans, et qu'il n'assistât à la mort quantité d'adultes. Jusqu'ici j'ai été souvent jusqu'aux portes de Kaffa, où est le fort des Esclaves Chrétiens, à cause du grand peuple et du grand commerce, sans avoir pu y entrer. C'est une Ville Turque où il n'y a pas de sûreté pour les Francs, depuis les démêlés de la Porte avec les Polonais et les Moscovites. Si j'avais eu avec moi un Missionnaire Médecin, ou que je l'eusse été moi-même, je sais, à n'en pas douter, que depuis cinq ou six ans qu'on m'invite à aller là, j'aurais plus fait de bonnes œuvres dans cette seule grande Ville, que dans tout le reste de la Crimée.

Le second moyen de donner des fondemens solides à la Mission, est d'avoir une Chapelle Franque, établie par autorité publique à Bagchsaray. Nous avons déjà en notre faveur la parole du Kan, qui l'a promise à M. l'Ambassadeur; mais comme le Kan peut être changé, il serait nécessaire d'avoir aussi l'agrément des Chérembeys, qu'on ne change jamais, et qui représentent le Corps de la Nation Tartare. Ce pas-là une fois

fois fait, nous pourrions dire la Religion Catholique établie, et les fonctions des Missionnaires autorisées dans le pays. C'est ainsi que les Arméniens étrangers comme nous, y ont obtenu les emplacemens séparés de quatre ou cinq Eglises. Nous ne demandons nous autres que l'ouverture d'une seule Chapelle dans l'enceinte de notre maison. Les Arméniens ont leurs Eglises pour leur seule Nation; notre Chapelle sera toute à l'usage des Esclaves, qui sont les domestiques des Tartares, et ceux qui font valoir leurs terres. D'ailleurs, cette condescendance des Mahométans pour les Esclaves Chrétiens, n'est ni nouvelle, ni prohibée. A Constantinople, dans le propre Bagne du Grand-Seigneur, les Esclaves Chrétiens ont de temps immémorial deux grandes Chapelles, que les Pères Jésuites desservent par autorité publique. A ces raisons générales, que nous tâcherons, avec l'aide de Dieu, de faire goûter aux puissances, il faut encore ajouter pour le bien des Ames en particulier. 1.° Que n'ayant point de Chapelle à nous, toutes nos fonctions portent uniquement sur la bonne volonté des Arméniens à nous souffrir avec eux dans leur Eglise. Or, cette bonne volonté peut changer du jour au lendemain; et si, comme il peut fort bien arriver, le caprice leur prenait de nous exclure de leur Eglise, à qui aurions-nous recours? Je sais beaucoup de particuliers de cette Nation, et parmi eux beaucoup de personnes du sexe, qui ont dans le cœur de bons sentimens, qu'elles vou-

draient produire au-dehors, afin de mettre leur conscience en repos; ce qui n'est pas praticable dans leur Eglise, où elles ne manqueraient pas d'être insultées. Nous ne pouvons aller dans leurs maisons, ni encore moins souffrir qu'elles viennent dans la nôtre, tant que nous n'aurons pas un lieu séparé, et consacré à une Chapelle. 2.° Les Grecs, qui font ici un grand peuple, ont une aversion naturelle des Arméniens, et jamais on ne les voit dans leurs Eglises. C'est ce qui fait que jusqu'à présent nous en avons si peu ramené à la créance Catholique, quoique cela ne fût pas trop difficile, si nous avions où les assembler et où les instruire en particulier.

Un troisième moyen de nous affectionner de plus en plus les Tartares, et d'intéresser la bonté de Dieu à soutenir la Mission, serait de pourvoir au soulagement de ces pauvres vieillards errans et hors de service, dont j'ai parlé. Rien n'est plus digne de compassion. Il n'est point d'hiver qu'on n'en trouve plusieurs morts de faim et de froid par les campagnes, et Dieu sait en quel triste état pour le salut. Nous en rassemblons le plus que nous pouvons, et nous partageons de grand cœur avec eux ce que nous avons pour notre subsistance; mais que pouvons-nous tous seuls, et à quoi cela va-t-il pour chacun d'eux? Si nous étions assez heureux pour intéresser la charité des Fidèles à leur assurer un pauvre lieu de retraite, où chaque année on leur donnât un morceau de bure pour se couvrir, et chaque jour un peu de

pain noir, ils regarderaient cela comme une fortune ; outre le salut de leurs ames qu'on mettrait par-là en sûreté, aucun ne mourant plus qu'il ne fût assisté. Il est certain que les Tartares seraient frappés de cet exemple d'humanité chrétienne, et qu'il leur inspirerait un nouveau respect pour notre sainte Religion.

Ne me rendrai-je point importun, si j'ose suggérer un quatrième moyen de charité, aussi méritoire du moins que les précédens, et qui doit bien toucher ceux qui ont encore quelque zèle pour empêcher la perte des ames, qui ont tant coûté à leur Sauveur ? c'est le rachat de quantité d'enfans Chrétiens, garçons et filles, nés de parens esclaves, ou amenés de nouveau par les Tartares au retour de leurs courses. Ces petits innocens, abandonnés à eux-mêmes, et à toute la brutalité de leurs Maîtres, n'apprennent dès leur tendre jeunesse que le vice. A peine ont-ils atteint l'âge de dix ans, qu'on commence à les corrompre, et à les mettre en vente, et le plus souvent à les pervertir. Le moyen le plus ordinaire qu'on emploie pour les rendre Mahométans, est de les faire jeûner dans le temps du Ramadan, et de les battre, quand pressés de la faim, on les voit porter quelque chose à la bouche, ne fût-ce que de l'herbe. Après ce jeûne forcé on les circoncit, et les voilà perdus. Pour les petites filles, on les met dans le Harem, ou appartement des femmes. Dès qu'elles y sont une fois entrées, il faut compter qu'elles n'en sortent plus.

Avant qu'on en vienne là, il est facile de les acheter, et de les sauver. En temps de guerre ces enfans ne coûtent que vingt écus. Les petites filles seraient envoyées en service dans des familles Catholiques à Constantinople ou ailleurs. Les garçons seraient mis en métier chez de bons Chrétiens du pays, où avec le temps, et nos Instructions journalières, ils formeraient un corps de Fidèles. Nous retiendrions auprès de nous les plus propres à réussir dans les Lettres, et dans le service de Dieu, dont ensuite nous ferions de fervens Catéchistes, qui nous aideraient à porter les premières impressions du salut dans bien des endroits où nous ne pouvons paraître nous-mêmes. Que ne puis-je aller répéter et crier tout cela aux portes de tant de maisons opulentes que Dieu a comblées de ses biens, et où peut-être ceux qui les possèdent, en font un usage fort inutile pour l'heure de leur mort !

Tels sont, Monseigneur, les principaux moyens qu'il me paraît qu'on peut prendre pour établir solidement la Religion dans la Crimée, d'où il ne serait peut-être pas si difficile de la répandre dans le pays des Nogais, où il y a un monde d'Esclaves Chrétiens, qui sont comme perdus dans ces vastes Contrées, et auxquels personne ne pense.

On pourrait encore essayer de l'introduire dans la Circassie, où il y a par-tout des marques qu'elle y a autrefois pénétré.

Votre Grandeur a eu la bonté de me faire proposer quelques questions touchant ce

pays-là. Je joins à cette Lettre les questions et leurs réponses, selon ce que j'ai pu démêler de plus constant et de plus vrai, sur le rapport de gens qui y ont été. Je suis avec un profond respect, etc.

A Bagchsaray, le 20 Mai 1713.

RÉPONSE

A quelques questions faites au sujet des Tartares Circasses.

I. DE qui ils dépendent, si c'est du Grand-Seigneur, ou du Czar, ou de quelques autres Princes particuliers, qui soient eux-mêmes indépendans ?

Réponse. On distingue aujourd'hui les Circasses de la plaine, et les Circasses des montagnes. Ceux de la plaine sont compris entre Taman et le fleuve Kouban. Ceux des montagnes s'étendent en remontant vers la source de ce fleuve. Les premiers sont gouvernés par des Beys de leur nation, qui payent au Kan un certain tribut annuel de fourrures, de miel, et d'une certaine quantité de jeunes Esclaves des deux sexes. Il se trouve parmi eux beaucoup de Sultans Tartares sans emploi, qui vivent en Princes particuliers, et qui ne prennent l'autorité du commandement que quand ils sont les plus forts.

Les Circasses des montagnes étaient, il y a cinq ans, comme ceux de la plaine : mais depuis 1708 qu'ils défirent, par stratagème, l'armée Tartare, ils se soutiennent comme ils peuvent, et ne veulent pas entendre parler de tribut. Kabarta, qui est la contrée la plus forte, se fie sur ses défilés, et sur l'âpreté de ses montagnes. Ils ont à présent quelques liaisons avec le Czar, mais sans dépendre de lui. Le Grand-Seigneur n'a rien à voir sur la Circassie, ni de la plaine, ni des montagnes.

II. Sont-ils tous Chrétiens ou Mahométans, ou partagés en fait de religion, et quel est le plus grand nombre des uns ou des autres ?

Réponse. Les Beys sont généralement Mahométans, bons ou mauvais, et ils ne le sont que par complaisance pour les Tartares, avec qui ils ont des rapports continuels. Pour le peuple, il n'est ni Chrétien, ni Mahométan ; il n'a l'usage ni du Baptême, ni de la Circoncision. Ils ont une langue particulière et toute différente des autres Tartares. Je l'entends quelquefois parler ici. Elle me paraît d'un assez grande douceur.

III. Quel reste de religion trouve-t-on parmi eux ?

Réponse. Il y en a qui s'informent du temps de notre Carême, et qui le gardent. Ils connaissent les saints noms de Jésus et de Marie. Ils n'invoquent pourtant le premier que sous le nom d'*Allah*, Dieu, qui est commun à la Trinité ; d'où on pourrait conclure, qu'ils

ont encore quelque idée grossière et fort imparfaite des mystères de la Trinité et de l'Incarnation. Au reste, on ne voit plus parmi eux d'autre exercice de religion, que quelques assemblées superstitieuses qu'ils font en de certains temps sous de grands arbres, auxquels ils attachent des bougies, pendant que celui qui leur sert de Papas, fait à leur tête trois fois le tour de l'arbre en marmotant quelques prières. Ils mangent généralement et publiquement de la chair de pourceau.

IV. N'ont-ils nuls secours spirituels ?

Réponse. Ces espèces de Papas, dont je viens de parler, ne savent ni lire ni écrire; toute leur morale et tous les secours qu'ils donnent au peuple, consistent en ce peu de prières qu'ils tiennent par tradition. Pour les Prêtres Grecs ou Arméniens, que l'avidité du gain attire quelquefois à la suite des Marchands, comme ils n'ont ni capacité ni zèle, ils songent à leurs affaires particulières, sans s'embarrasser d'autre chose.

V. Quelle apparence y a-t-il de les réduire à la Foi Catholique, et quels moyens y aurait-il à prendre pour cela ?

Réponse. Sur le rapport presque général de ceux qui ont pratiqué les Circasses, ils ne sont pas éloignés de nous. On pourrait prendre occasion de leur culte superstitieux pour leur insinuer la vérité de nos saints mystères. Ils permettront même qu'on donne le Baptême à leurs enfans; mais on ne pourrait le conférer prudemment qu'à ceux qu'on verrait en prochain danger de mort, la plupart

étant destinés à passer aux mains des Turcs et des Tartares, dont ils prennent la religion. J'ajoute que dans les conjonctures présentes, un Prêtre Franc ne pourrait guères travailler à la conversion des Chrétiens Circasses de la plaine. Il y a toute apparence que les Tartares en prendraient ombrage, et que les Sultans répandus par-tout s'y opposeraient comme à une nouveauté dangereuse. Je crois pourtant qu'à un Missionnaire qui aurait la réputation de Médecin, et qui serait bien venu du Kan, il ne serait pas impossible de se faire souhaiter par les Sultans, et à l'ombre de leur protection, de visiter les Circasses malades, auprès desquels on pourrait toujours gagner quelque chose, ne fût-ce que d'éclairer les adultes mourans, et de baptiser les petits enfans qu'on verrait n'en pouvoir pas échapper.

Avec le temps les choses pourront changer, et il faut espérer que Dieu, touché de miséricorde pour ce pauvre peuple, fera naître quelque occasion plus favorable de pénétrer dans ce pays abandonné.

VOYAGE

De Crimée en Circassie par le pays des Tartares Nogais, fait l'an 1702 par le sieur Ferrand, Médecin Français.

L'AN 1702, Haggi Selim Guiray Kan, Chef de la famille des Kans d'aujourd'hui, envoya Sultan Kalga en Circassie, pour faire la guerre à un autre de ses fils, qui s'y était retiré après avoir régné trois ans sur les Tartares, prétendant disputer le Trône à son père, que le Grand-Seigneur venait d'y remettre à sa place. Sultan Selim est ce Kan si fameux dans la dernière guerre. Il battit en une seule campagne les Moscovites, les Polonais et les Allemands, qui s'étaient rendus maîtres de la plus grande partie de l'Albanie. Après avoir été deux fois Kan, il avait volontairement abdiqué au retour de son voyage de la Mecque, pour se retirer à Cérès en Macédoine, et y finir tranquillement le reste de ses jours. Le Grand-Seigneur venait de le faire Kan pour la troisième fois, et c'est là ce qui fut cause de la révolte de son fils le Kan déposé. Je ne décrirai pas ici cette guerre ; je dirai seulement que Sultan Kalga vainquit son frère, qu'il le fit prisonnier dans le dernier combat qu'il lui donna, et qu'usant de sa victoire avec générosité, il se contenta de le ramener en

Crimée auprès de leur père, qui le reçut avec toute sorte de douceur.

La curiosité me porta à suivre Sultan Kalga dans cette expédition. J'en obtins la permission du Kan son père. Nous nous mîmes en marche avec 40000 hommes, et après vingt journées de chemin à travers le pays des Tartares Nogais, dont plusieurs nous joignirent, nous entrâmes en Circassie.

Etant au milieu des terres des Nogais, Sultan Kalga m'ordonna d'aller voir un Mirza qui était malade, et qui campait à deux lieues de notre armée. Mon escorte était de trente *Seymens*, qui sont les cavaliers de la garde du Kan, armés de fusils, de sabres et de flèches. Je partis avec un domestique du Mirza, qui nous servit de guide. Après une heure de marche, nous vîmes dans la plaine environ 300 Nogais le sabre à la main, divisés en deux troupes, qui semblaient se battre. Il y avait auprès des Nogais deux chariots couverts. J'hésitai si je passerais outre, et ayant demandé au garde ce que c'était que ce combat, il me dit que c'était un mariage, et que la fiancée devait être dans un des deux chariots qu'on menait d'un camp à l'autre. Quand nous fûmes plus près de ces deux bandes, je m'informai du guide si les Nogais se battaient ainsi sans sujet. Il me répondit que ce n'était pas un véritable combat, mais une simple escarmouche, pour se faire de légères plaies, d'où il pût sortir quelques gouttes de sang, ce qui serait un présage que les enfans mâles qui viendraient

de ce mariage, seraient un jour de braves guerriers. C'est une autre coutume établie parmi les Nogais, qu'à la naissance de leurs enfans, les parens et les amis viennent à la porte du père faire un grand bruit de chaudrons et de marmites, pour effrayer, disent-ils, et faire fuir le diable, afin qu'il n'ait aucun pouvoir sur l'esprit de cet enfant.

Les Tartares Nogais payent pour tribut annuel au Kan, 2000 moutons qu'ils lui envoient en trois différentes fois. Au grand Bairam, ils sont obligés de lui envoyer souhaiter les bonnes Fêtes par quatre de leurs principaux Mirzas, avec un présent de quelques chevaux, et de deux oiseaux de proie dressés pour la chasse. Le Kan donne à chacun de ces Mirzas un habit complet.

La justice de ce pays est briève. Quand un Nogais a blessé mal-à-propos un de ses camarades, on fait venir tous les voisins du coupable, et les parens et amis du blessé avec un fouet à la main, et on bat le criminel jusqu'à le laisser souvent pour mort. Si c'est un assassinat, on fait mourir le meurtrier sans miséricorde sur le tombeau du défunt; mais si c'est un duel dans les formes, et qu'on prouve que tout s'est passé sans aucune supercherie, qui est mort est mort.

Les Nogais passent leur vie sous des tentes, n'ayant ni villes ni villages. On ne trouve dans leur pays que les restes d'une ancienne ville, où il y a plusieurs tombeaux de marbre avec des inscriptions Grecques et Latines à demi effacées. Il y a une Palanque près

de la rivière qui vient des environs d'Azak, où ils tiennent une garde pour veiller sur les Cosaques, et pour les empêcher d'entrer à l'improviste dans leur pays.

Leurs tentes sont faites avec de grands cercles, et couvertes de feutre ; elles ont la figure d'un moulin à vent. La cheminée ressemble à un paravent qui tourne avec le vent, pour n'être pas incommodés de la fumée. On distingue la tente d'un Mirza, des autres, par la forme d'un sabre qui est au-dehors sur la cheminée. La nourriture ordinaire des Nogais est de millet. Ils le font bouillir avec de l'eau pure, et l'appellent *Tzorba*. Quand ils veulent célébrer une fête, ou faire un mariage, ils tuent un cheval; de la chair ils en font des hachis, et ils servent la tête entière, comme on fait chez nous la hure d'un sanglier. Ils préfèrent cette viande à toute autre. S'il y a dans la troupe une personne distinguée, on lui sert le boyau gras du cheval, qui est le mets par excellence. Dans leurs courses, ils en portent de secs et de fumés, dont ils régalent ceux qui se distinguent dans le combat, ou qui font le plus gros butin, qu'ils ne laissent pas de partager par égales portions.

Ces Tartares peuvent soutenir la faim des cinq à six jours sans manger. Les chevaux ont cela de commun avec eux. Ils entreprennent souvent des courses de trois mois, sans porter aucune provision, contens de ce que le hasard leur présente. Un jour un Tartare Nogais, voulant passer de Guzlo, port de

mer de la Crimée, à Constantinople, il demanda au Capitaine du bâtiment sur lequel il devait s'embarquer, combien durerait le trajet. Le capitaine lui répondit qu'avec le vent favorable qui soufflait, il espérait le faire en cinq jours. Le Nogais retourna chez lui, et mangea tout ce qu'il crut pouvoir lui suffire pour ce temps-là. Le vent ayant changé sur la route, et les cinq jours étant expirés, il fut trouver le Capitaine, et lui dit : tu m'avais promis que nous serions dans cinq jours à Constantinople ; nous en sommes encore bien loin. J'ai mangé à Guzlo pour ce temps-là ; à présent que je n'ai plus rien dans l'estomac, il faut que tu me nourrisses.

Il n'y a point de montagne dans le pays des Nogais. Ce sont de grandes plaines arrosées de quelques rivières, dont ils cultivent les bords, et y sèment leur millet. Ils font peu de séjour dans un même lieu. Ils ne s'arrêtent quelque temps que dans les endroits où ils sèment ; et la récolte faite, ils se transportent ailleurs. Dans les courses qu'ils font, quand ils approchent d'une ville, ils disent qu'ils en sentent l'air de plus de deux lieues, celui qu'ils respirent à la campagne étant infiniment plus pur que celui des villes.

En temps de guerre, ils sont obligés de fournir au Kan quarante mille hommes ; mais ils en fournissent toujours soixante, ne pouvant vivre que par le butin qu'il font sur les terres de leurs ennemis ou de leurs voisins.

Les Gentilshommes portent toujours un oiseau sur le poing. Il n'y a rien qui puisse

les engager à faire la moindre action qui déroge à leur noblesse, qu'ils ne connaissent pourtant que par tradition.

Voici la maxime qu'ils observent pour aller à la guerre. Ils regardent toutes les treizièmes années comme malheureuses. Un Nogais n'y va point avant l'âge de quatorze ans. Il n'y va point non plus dans sa vingt-six, trente-neuvième année, etc. Il ne porte même dans ces années aucune sorte d'armes, qui se tourneraient, disent-ils, contre lui, et qui lui procureraient la mort. Ils prétendent tenir cette révélation d'un de nos Prophètes; et ils assurent qu'on n'a vu revenir dans le pays aucun de leurs guerriers qui soit allé en course dans ses années malheureuses. Ils passent ces années dans le jeûne et la prière. Il leur est encore défendu dans ce temps-là de contracter mariage, ou de porter sur leur corps le poids d'une livre pesant; mais cette année climatérique passée, ils font un grand festin à leurs parens et amis, où ils s'enivrent avec excès d'une boisson qu'ils nomment *Bosa*, faite de millet fermenté, et qui a la force de l'eau-de-vie. J'en ai vu boire à un Nogais jusqu'à trente pintes en une heure de temps. Un Bey me convia à un de ces repas, où il y avait plus de trois cens Tartares. Il tua pour nous régaler sept de ses meilleurs chevaux. Jamais on n'a tant bu de *Bosa*. Ceux qui en avaient bu le plus, furent se coucher le dos contre terre et le visage exposé au soleil. Après avoir dormi quelque temps en cette posture, ils

rejoignirent la troupe, se plaignant d'un violent mal de tête. Pour s'en guérir, ils se remirent à boire, et y passèrent la nuit.

Les Nogais n'ont ni blé, ni vin, ni sel, ni huile, ni épiceries. Le millet et le lait de leurs jumens est leur nourriture la plus ordinaire. Ils ne laissent pas d'avoir des bœufs, des moutons et de la volaille. Ils font bouillir le lait jusqu'à ce qu'il devienne dur comme une pierre; alors ils le mettent en pelotes, et le font encore sécher au soleil. Quand ils veulent s'en servir, ils le délayent avec de l'eau, et en font une boisson qui leur paraît délicieuse dans les grandes chaleurs.

Après avoir traversé le pays des Nogais, nous entrâmes dans la Circassie, que les Tartares appellent l'Adda. Ce pays confine, du côté du Nord, avec les Nogais; du côté du Sud, avec la mer Noire; du côté de l'Est, avec la Georgie; et du côté du Couchant avec le Bosphore Cimérien et le Golfe qui les sépare de la Crimée. Sur ce Golfe, il y a une Echelle ou Port de mer d'un assez grand trafic, nommé Taman. On en tire du Caviar, de la Mantègue, des cuirs, du miel, de la cire, etc. La douane se paie moitié au Grand-Seigneur et moitié au Kan. Chacun en retire trois pour cent. La ville est fortifiée d'un mauvais Donjon, et entourée de vieilles murailles pleines de brèches, qui sont les anciennes fortifications des Génois, qui autrefois ont occupé toute cette côte. A dix lieues de Taman, en remontant au Nord, on

trouve une autre petite ville assez marchande, appelée Temerouck, où il y a des Grecs, des Arméniens et des Juifs, qui payent leur Caratch au Kan. Assez près de Temerouck on voit un vieux château nommé l'Adda, du nom du pays, où il y a six pièces de canon, et où il faut payer une seconde douane destinée à l'entretien du Gouverneur et de la garnison. Ce château sert à contenir les pirateries des Cosaques, et à empêcher les descentes des Corsaires Moscovites. C'est par-là que passent tous les Esclaves qu'on amène de Circassie. Il y a un Cadi, dont il faut prendre un billet nommé *Pendik*, qui déclare l'Esclave pris ou vendu légitimement, qui marque son âge, et trace tous ses traits, pour le rendre reconnaissable, en cas qu'il vienne à s'enfuir. Sans ce Pendik, les Maîtres desdits Esclaves seraient traités de voleurs par-tout où ils passeraient; et lorsqu'ils les vendent, ils en remettent le Pendik à celui qui les achète.

La province de l'Adda s'étend jusqu'à une rivière nommée Caracouban, qui lui sert de limites, avec une grande peuplade de Tartares Nogais, qui sont d'une difformité extraordinaire, et qu'on appelle Nogais Noirs à cause de leur air affreux. Ces Tartares ont leur chef particulier, qui prend la qualité de Bey. Lui et les siens reconnaissent le Kan; mais quand ils sont ennuyés de la paix, ils ne demandent pas ses ordres pour faire des courses sur les terres du Czar, d'où ils ramènent toujours un grand nombre d'es-

claves. Il n'y a que deux ans, que dix mille de ces Nogais noirs entrèrent en Cosaquie, où ils firent huit cens esclaves. Le Czar l'ayant appris, envoya un de ses Boyards au Kan pour s'en plaindre. Le Kan, pour satisfaire le Czar, envoya le Boyard avec un de ses principaux Agas au Bey de ces Nogais, avec ordre de rendre les sujets du Czar, qu'ils avaient pris. Le Bey assembla son Divan, où il fut résolu, tout d'une voix, de dire à l'Aga du Kan, que les Nogais Noirs avaient beaucoup de respect pour ses ordres ; mais que, n'ayant d'autre métier que celui de la guerre, ils ne pouvaient se résoudre à lâcher leur proie ; qu'ils permettaient cependant aux Moscovites d'user de représailles, et de prendre autant de Nogais qu'ils en pourraient rencontrer. Le Kan ayant su leur refus, ordonna dans tous les lieux de sa dépendance qu'on ne laissât passer aucun de ces esclaves, et qu'on se gardât bien de les acheter, sous peine d'en perdre le prix, et de cinq cens coups de bâton pour l'acheteur. Les Nogais prirent bientôt leur parti. Ils menèrent leurs esclaves en Perse, à plus de trois cens lieues de là, où ils les vendirent le double de ce qu'ils auraient pu faire en Turquie. On peut juger si de tels voisins doivent être fort agréables aux Circasses.

Le côté de la Circassie par où nous entrâmes, est plein de hautes montagnes et de profondes vallées, ombragées de quantité de grands arbres. La capitale de ce canton est Cabartha. C'est de là que le Kan de Crimée

tire ses plus grandes richesses en esclaves. Tout le monde y est d'une beauté enchantée. On n'y voit personne marqué de la petite vérole, par la manière dont ces peuples gouvernent leurs enfans dans leur jeunesse.

Il y a un Bey qui commande dans cette province sous l'autorité du Kan, et qui a plusieurs autres gouverneurs sous lui. Ils sont obligés de donner pour tribut au Kan trois cens esclaves; savoir, deux cens jeunes filles et cent garçons, qui ne passent pas l'âge de vingt ans. Souvent les Beys donnent leurs propres enfans, pour encourager les pères et mères à ne pas soustraire les leurs.

Lorsque les Beys Circasses ne sont pas d'accord entr'eux, ils envoient demander au Kan un Aga, et quelquefois un Prince du sang pour décider leurs différends. Ces Commissaires ne s'en retournent pas les mains vides. On leur fait présent de ce qu'il y a de plus beau et de mieux fait. Enfin, en Circassie on fait un trafic d'hommes et de femmes, comme l'on fait ailleurs des autres marchandises.

Les Tartares Circasses se nourrissent mieux que les Nogais. Ils mangent tous les jours du bœuf, du mouton, et de la volaille, et presque jamais du cheval. Leur pain est peu différent de la nourriture des Nogais. Il est de farine de millet pétrie à l'eau, dont ils font une pâte mollasse, qu'ils cuisent à demi dans des moules de terre, et qu'ils mangent presque brûlante.

Le pays est beau et rempli d'arbres frui-

tiers, mais sans culture, et arrosé de bonnes eaux. L'air y est aussi très-bon et très-sain. Je crois que ces deux choses, qui sont particulières à la Circassie, peuvent beaucoup contribuer à donner aux Circasses cette fleur de beauté que les autres Tartares n'ont point.

Ces peuples estiment fort les Chrétiens. Ils se disent descendus des Génois, qui ont long-temps possédé la principale partie de ce grand pays. Ils montrent encore en divers endroits les ruines des villes qu'ils y avaient bâties.

J'avais porté avec moi un habit Français et une perruque, suivant les ordres du Kan. Quand je parus à Karbatha dans cet équipage, tout le monde courait après moi, me regardant comme un homme extraordinaire. La vénération qu'on avait pour moi redoubla lorsqu'on sut que j'étais le premier Médecin du Kan; et pour l'augmenter encore, je me dis Génois de naissance. Les Circasses venaient en troupes m'admirer. Je soutenais cette bonne opinion par un air grave et sérieux, quoique je n'eusse pas plus de trente-deux ans. Le Bey, charmé de ma sagesse et de mon prétendu pays, me proposa de me faire épouser une de ses nièces, à qui il donnerait pour dot trente esclaves, à condition toutefois que je ne m'éloignerais pas de la Circassie plus loin que la Crimée, et que je lui en donnerais ma parole en présence du Kan. Je me débarrassai de ses offres du mieux qu'il me fut possible, à quoi je n'eus pas peu de peine, tant ses poursuites étaient vives et

pressantes. Ce Bey et toute sa famille étaient les meilleures gens du monde. J'eus envie de les baptiser ; mais comme il fallait auparavant les instruire des principaux mystères de notre Religion, et que, ne sachant pas la langue, il fallait m'en rapporter à mon interprète, qui était Mahométan, et à qui je ne voulais pas confier mon dessein, je remis ce projet à une autre fois, ne désespérant pas de trouver quelqu'autre occasion de retourner en ce pays-là avec un de nos Pères Missionnaires de Bagchsaray.

Outre les naturels, il y a en Circassie quatre sortes de nations ; celle des Tartares, qui est la dominante ; celle des Grecs et des Arméniens, qu'on ne doit regarder que comme des gens de passage que le commerce y attire ; et celle des Juifs qui y résident. Pour les Circasses, on ne saurait dire quelle est leur Religion, n'ayant ni Prêtres, ni livres. Ils ont beaucoup de vénération pour les corps de leurs pères et de leurs autres parens, qu'ils mettent dans des cercueils de bois, et qu'ils suspendent aux branches des plus grands arbres. Ils ont aussi quelque dévotion pour les images qu'on leur montre, sans s'informer du sujet qu'elles représentent. Les esclaves suivent la religion du maître qui les achète. S'il est Mahométan, ils deviennent Mahométans, et ainsi des autres.

Les Beys fournissent quinze mille hommes au Kan lorsqu'ils en sont requis ; mais les Circasses sont peu propres à la guerre, quoiqu'ils soient fort adroits à tirer l'arc ; et on

peut dire que ce sont les moins belliqueux de tous les Tartares.

Les Circasses, qui sont un si beau peuple, ont, comme j'ai dit, pour voisins, les Nogais noirs, qui sont horribles. Ils ont encore assez près d'eux, mais d'un autre côté, les Tartares Calmouks, qui sont des monstres de nature. Quand on les regarde en face, on ne sait de quelle couleur est leur visage, ni où sont leurs yeux et leur nez. Une partie de ces Calmouks est tributaire du Kan, et l'autre partie du Czar. Ils sont obligés tous les ans au grand Bairam d'envoyer une députation au Kan de Crimée, pour lui souhaiter les bonnes fêtes, et lui apporter le tribut, qui consiste en deux chariots couverts, l'un attelé de quatre chevaux, et l'autre de deux chameaux dans lequel il y a deux pelisses de martres zibélines, une pour le Prince, et l'autre pour la Sultane Validé sa mère, ou pour la première de ses femmes. Ils donnent aussi des pelisses de martres à Sultan Kalga, à Sultan Nouradin, et à Orbey, qui sont les trois premiers Princes fils ou frères du Kan, de même qu'à son premier Visir, et au Mufti. La pelisse qu'on présente au Mufti est toujours la plus belle après celles qui se donnent au Kan et à la Sultane Validé.

Le Chef de la députation est un des principaux Calmouks. Quand ils sont à la porte Or, à l'Isthme de la Crimée, ils font avertir le Kan de leur arrivée. On appelle en Français Porte-Or, et en Turc Orkapi, la petite ville bâtie sur cette langue de terre qui joint la

Crimée à la terre ferme. C'est un poste plus propre à faire payer les douanes d'entrée et de sortie, que capable de soutenir un siége, et qui n'a pour défense qu'une espèce de redoute, avec un boyau qui tient toute la largeur du passage. Cependant Orkapi se défendit il y a quelques années contre le Prince Gallichin, qui vint l'assiéger avec 100,000 Moscovites ou Cosaques, et qui la battit pendant plusieurs jours avec trente pièces de canon. Sultan Kalga, fils aîné de Sultan Selim, alors Kan, et Généralissime de ses armées, vint la secourir avec un gros corps de Tartares ; et dans la retraite du Prince Gallichin, il lui prit vingt-sept pièces de canon, qu'on voit encore aujourd'hui à Guzlo, port de mer de Crimée.

Dès que le Kan est averti que les Députés Calmouks sont à Orkapi, il leur envoie un Chiaoux, avec ordre de les faire entrer et de les défrayer jusqu'à la Capitale. Ils sont admis à l'audience le second jour. Le Kiaia du Visir va les prendre à leur logement, et les conduit au Palais avec leurs présens. On leur donne le Kaftan, ensuite deux Capigis Bachis les prennent chacun par-dessous les bras, et ils sont menés de la sorte jusqu'à l'appartement. Alors ils se prosternent jusqu'à terre, et lui baisent le bas de la veste. Le Kan leur dit qu'ils sont les bien-venus. Le premier Député l'assure de la fidélité de tous les Calmouks, et offre les présens. Un moment après on les fait tous passer à l'appartement du Visir, où ils sont régalés de

café, de sorbet et de parfum, suivant la coutume des Turcs. Le Kan leur fait fournir pendant leur séjour à Bagchsaray une subsistance journalière nommée *Taym*, en pain, viande, volailles, épiceries, beurre, bois, orge et paille pour leurs chevaux. Il leur donne des vestes de drap à l'audience de congé.

Le Czar est lui-même obligé d'envoyer tous les ans au Kan des Tartares deux oiseaux de proie nommés Songurs, qui sont estimés mille écus pièce. Avant le Traité de Carlowitz il lui payait cent mille écus en pelisses, ou en argent, pour empêcher les Tartares de faire des excursions sur ses terres. Il fut réglé par ledit Traité que ce tribut serait aboli. Le Czar tient pour l'ordinaire un Résident à la porte du Kan, qui lui fait souvent des présens de la part de son Maître, particulièrement au grand et au petit Bairam.

Le Czar porte toujours impatiemment le tribut des deux Songurs. Il dit, il y a quelque temps à un Mirza, que le Kan lui avait envoyé pour quelques affaires, qu'il voulait éprouver ses forces contre lui à la première guerre, avec un nombre égal de troupes, et qu'il fesait discipliner dix mille Moscovites pour ce combat; que le Kan pouvait en faire de même; qu'ils combattraient à la tête de leurs armées; que s'il demeurait victorieux, il n'enverrait plus de Songur au Kan; et que s'il était vaincu, il consentait de rétablir l'ancien tribut, sans aucun égard pour le Traité de Carlowitz. Le Mirza à son

retour, ayant rapporté cette parole, le Kan fit dire au Czar qu'il acceptait ce défi, sans attendre un renouvellement de guerre, et donna en même-temps un rendez-vous au Czar dans les déserts qui séparent la Crimée de l'Ukraine, où il se trouva au jour nommé avec dix mille Tartares; mais le Czar manqua au rendez-vous, soit qu'il fût occupé d'autres affaires, soit qu'il crût qu'il ne convenait pas à sa dignité de combattre avec dix mille hommes, ou qu'il ne trouvât pas ses troupes encore assez aguerries.

Le Kan, après l'avoir attendu quinze jours, s'en revint à Bagchsaray sans ostentation, et sans permettre aux Tartares de ramener aucun esclave pour se payer de leur perte. Ce Kan était Sultan Haggi Selim Guiray, père de Sultan Gazi Guiray, qui règne aujourd'hui, l'an 1707.

Avant que de finir cet écrit, où je mets les choses telles que je les sais, mais sans autre arrangement que celui que me fournit ma mémoire, je suis bien aise de dire, et on ne sera peut-être pas fâché d'apprendre la raison pourquoi le surnom de *Guiray* est affecté aux Kans de Tartarie. C'est une anecdote de cette famille Royale que j'ai apprise de la propre bouche de Sultan Haggi Selim, Prince d'un très-grand sens, et fort versé dans les antiquités de sa maison.

Il y a près de deux siècles que les petits Tartares se trouvèrent dans une grande confusion de guerres civiles, où tous leurs Princes périrent, à l'exception d'un seul âgé de

de dix ans, qu'un Laboureur, nommé Guiray, sauva par compassion. Les Tartares se partagèrent en plusieurs factions, et la guerre devint parmi eux longue et sanglante. S'en étant enfin lassés, et ne pouvant s'accorder sur le choix d'un Prince, ils convinrent entr'eux que s'ils en pouvaient trouver un de la race de leurs Kans, ils le mettraient sur le Trône. Alors Guiray présenta le jeune Prince, qui avait dix-huit ans, et qu'il fit reconnaître à plusieurs marques certaines. Les Tartares se soumirent à lui, et la tranquillité fut rétablie. Le jeune Kan voulant donner à son nourricier et à son libérateur des marques de sa reconnaissance, le fit appeler, et lui demanda quelle grâce il desirait de lui. Le bon Laboureur lui dit qu'à son âge les richesses et les emplois ne le touchaient plus, mais que sensible encore à l'honneur, il le priait de prendre son nom, et d'obliger les Princes ses descendans à le porter; et c'est depuis ce temps-là que les Princes Tartares joignent le nom de Guiray à leur nom de circoncision.

LETTRE

Du Père Stephan, Missionnaire de la Compagnie de Jésus en Crimée de Tartarie, au Père Fleuriau de la même Compagnie.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Notre Mission à *Bagchsaray*, Capitale de la *Crimée de Tartarie*, devant son établissement à feu M. le Marquis de Feriol, ci-devant Ambassadeur à la Porte Ottomane, et à vos soins, et à vos sollicitations en France, il est juste de vous en donner souvent des nouvelles. Le peu de commodités que nous avons pour faire passer nos Lettres en Europe, est cause que vous n'en recevez que rarement. C'est donc avec joie que je profite de l'occasion qui se présente très-à-propos, pour avoir l'honneur de vous écrire, et vous faire savoir l'état présent de notre Mission.

Mes dernières Lettres, si vous les avez reçues, vous auront déjà instruit des troubles qui commençaient dès-lors à nous faire perdre la paix, dont nous jouissions dans cette grande Province. L'œuvre de Dieu s'y fesait. Nos Catholiques s'acquittaient de leurs devoirs avec liberté et avec ferveur, lorsque les passions, qui naissent ordinairement dans les cœurs de ceux qui gouvernent, nous ont donné de justes craintes pour notre Mission,

et pour tous nos Disciples. Mais le Maître, qui envoie ses ouvriers dans sa vigne, n'a pas permis que son héritage fût détruit. Il l'a conservé, et a consolé les Ministres de son Evangile, après les avoir éprouvés pendant quelque temps.

J'aurai l'honneur, mon Révérend Père, de vous faire en peu de mots le récit de tout ce qui s'est passé ici ces dernières années.

Il faut vous dire d'abord que la *Crimée de Tartarie*, est une Province particulière, gouvernée sous les ordres du Grand-Seigneur par un principal Officier, qui prend le titre de *Padicha*, c'est-à-dire, Empereur, ou Roi; on le nomme communément dans le Pays le *Kan* des Tartares.

Le Grand-Seigneur dispose de cette Place importante; mais en vertu d'un ancien privilège de la Crimée, il est obligé, pour la remplir, de faire choix d'un sujet tiré d'une ancienne et nombreuse Famille de cette Province, laquelle s'appelle *Guiray*. Cette Famille se dit être, dans son origine, Famille Royale; ceux qui en sont, portent tous le nom de *Guiray*; et avec ce nom, dont ils sont jaloux, ils prétendent avoir autant de droit que le *Kan des Tartares* de se faire appeler *Padicha*, c'est-à-dire Empereur, comme nous l'avons déjà dit. Mais ce titre, dont ils se glorifient, ne les rend pas plus riches. J'en ai vu plusieurs d'entr'eux, qui menaient une vie misérable, se sachant cependant bon gré de s'appeler *Guiray*. Ils font tous la cour au Grand-Visir, dans l'es-

pérance de pouvoir obtenir par son moyen la dignité de *Kan* des *Tartares* ; celui qui a été assez heureux pour y parvenir, ne peut pas s'assurer de la conserver au-delà de cinq ou six ans ; il la perd même quelque fois plutôt. Car le Grand-Seigneur, qui a toujours droit de le révoquer quand bon lui semble, use de son droit, lorsque le *Kan* y pense le moins, soit pour tenir toujours les *Guirays* en respect, et sous sa dépendance, soit pour empêcher qu'ils ne se rendent trop riches, et par conséquent trop puissans.

Mais cette précaution, bien loin de modérer l'avidité des *Kans*, l'augmente ; car celui qui est en place, et qui sait combien peu doit durer son règne, se hâte d'employer son industrie, pour remplir promptement ses coffres. Il est vrai qu'il faut qu'il le fasse secrètement, et sans faire crier contre lui ; car alors il a non-seulement à craindre de la part du Grand-Seigneur, mais encore de celle de la plus noble et la plus puissante Famille de toute la Crimée. On la nomme la Famille des *Chirins*. Ces *Chirins* sont en possession de se dire et d'être en effet les dépositaires des Lois du Pays, les Protecteurs des Peuples contre les vexations trop ordinaires des *Kans*, et des autres Officiers du Grand-Seigneur. Ils s'élisent un Chef, auquel ils obéissent fidèlement. Ce Chef s'appelle *Chirinbey*, c'est-à-dire, Chef des *Chirins*. Il a son Conseil, qui décide de tous les différends qui naissent entre les *Chirins*, et

il ne leur est pas permis de s'adresser à un autre Tribunal.

Si le *Kan* cite devant lui un Chirin, il ne le fait que du consentement du *Chirinbey*, et celui-ci se trouve en personne chez le *Kan*, pour être témoin de tout ce qu'il fait. Si de plus on doit y traiter de quelque affaire importante, qui regarde les intérêts de la Crimée, on y appelle les Principaux d'entre les *Chirins*, lesquels ont souvent arrêté des entreprises du *Kan*, et même du Grand-Seigneur.

Enfin, cette Famille s'est rendue si accréditée, que, lorsqu'elle est mécontente du gouvernement du *Kan*, elle demande à la Porte sa déposition, et elle s'est mise en possession de ne recevoir pour son Successeur, que le Sujet qui lui plaît.

Ce cas vient d'arriver, et nous a causé bien des alarmes. J'en dirai ici les occasions et les suites.

Les *Chirins* fatigués des vexations du *Kan* et de ses Officiers, s'en étaient souvent plaints inutilement. Le *Chirinbey* de son côté ne cessait pas d'en parler bien haut au *Kan* même, pour l'obliger à changer de conduite ; mais voyant qu'il ne pouvait rien gagner sur lui et ses Officiers, et que ses plaintes au contraire ne servaient qu'à augmenter les mauvais traitemens qu'on fesait aux *Chirins*, il prit la résolution d'aller à Constantinople, pour y porter au Grand-Visir les cris de toute la *Crimée* contre le *Kan* et ses Officiers, et pour demander sa révocation.

Le *Kan* était une des créatures du Grand-Visir. Il le protégeait hautement, si bien que, lorsque le *Chirinbey* se présenta devant lui, il reçut très-froidement ses plaintes. En vain le *Chirinbey* voulut-il les porter au Trône du Grand-Seigneur. Chaque jour on avait un nouveau prétexte pour le remettre au lendemain. Tant de remises et de difficultés lui persuadèrent qu'on ne voulait pas l'écouter, et encore moins le satisfaire. Rebuté et irrité du mauvais succès de son voyage, il partit sur-le-champ pour s'en retourner en Crimée, bien résolu d'agir par voie de fait.

Sitôt qu'il fut de retour en sa Province, il donna ordre aux plus nobles et aux plus vaillans d'entre les *Chirins* de prendre les armes, et les fit jurer par *Mahomet*, qu'ils ne les mettraient bas qu'après avoir chassé leur *Kan* de toute la *Tartarie*; cela fait, il monta à cheval, et étant à leur tête, il marcha vers le Sérail du *Kan*.

Le *Kan* fut bientôt averti de cette marche à laquelle il ne s'attendait pas. Il fit à la hâte rassembler la garde qui était sous son commandement, et quelques Musulmans ennemis des *Chirins*. On dressa promptement par son ordre toutes les pièces de canons qui défendaient le Sérail. Il fit avec grand bruit tous les préparatifs qu'il put faire en si peu de temps, à dessein d'intimider les *Chirins* et leur Chef. Mais ceux-ci, sans s'épouvanter, s'avançaient au nombre déjà de quatre mille hommes bien armés. Le *Kan* qui se

croyait bien sûr de la victoire, en donnant seulement de l'effroi à son ennemi, fut effrayé lui-même à la vue d'une armée bien supérieure à la sienne. Dans le danger évident où il se trouvait, de tomber entre les mains des *Chirins*, qui lui auraient fait un mauvais parti, il crut qu'il n'y avait de salut pour lui, que de fuir tout doucement, et de gagner diligemment *Constantinople*, pour instruire le Grand-Visir, son protecteur, de tout ce qui venait de se passer en Crimée, et pour rendre sa cause bonne en prévenant ses adversaires.

Le *Chirinbey*, instruit de la fuite du *Kan*, marcha sur ses pas avec son armée, et le poursuivit jusqu'à ce qu'il fût sorti de toute la *Tartarie*.

Après avoir défait la *Crimée* de cet Officier, dont il n'avait pu obtenir la révocation, il campa pendant quelque temps avec ses troupes, et ne les congédia que lorsqu'il se crut en toute sûreté.

Le *Kan* fugitif de la *Crimée*, arriva à la porte Ottomane, et eut recours à son Protecteur, pour le venger de l'affront qui venait de lui être fait.

Le Grand-Visir le reçut favorablement; et après l'avoir entendu, il entreprit sa défense, et à cet effet il lui procura une audience du Grand-Seigneur.

Dans cette audience, il se plaignit si vivement de l'esprit de révolte qui animait continuellement les *Chirins* et leur Chef, et il exagéra tellement ce qui venait de lui arriver,

au mépris de l'autorité suprême du Grand-Seigneur, que ce Prince jaloux depuis long-temps de l'indépendance que la Noblesse *Chirine* s'efforçait d'usurper à la faveur de ses prétendus priviléges, prit à l'instant la résolution de détruire cette Famille, et d'achever de subjuguer absolument toute la petite Tartarie.

Pour en venir à l'exécution et sans bruit, il fit savoir aux *Chirins* et au *Chirinbey*, qu'il voulait bien consentir à leur demande, et leur donner un nouveau *Kan*.

Sa Hautesse fit choix, pour remplir cette place, du beau-frère du Chef des *Chirins*, qui se nomme *Bengli Guiray*, Seigneur qu'il connaissait propre à exécuter ses ordres et qu'il jugea devoir être agréable aux *Chirins*, parce qu'il avait épousé la propre sœur de leur *Chirinbey*. Le Grand-Seigneur, après l'avoir secrètement instruit de ses intentions, le fit partir incessamment pour aller prendre possession de son Gouvernement. A son arrivée, les deux beaux-frères se donnèrent de grandes et de mutuelles marques d'amitié. Chacun paraissait content, et la Crimée commençait à jouir de la tranquillité qu'elle avait perdue depuis quelque temps. Six mois se passèrent, les deux beaux-frères vivant en apparence en très-bonne intelligence. Le *Chirinbey* y allait de bonne foi ; mais le *Kan* n'y allait pas de même ; car pour préparer l'exécution des ordres qu'il avait reçus en secret du Grand-Seigneur et de son Visir, il commença par s'assurer de quelques Emis-

saires *Chirins*, parmi lesquels il savait qu'il y avait des mécontens : il se les attacha par intérêt, et s'en servit pour inspirer au peuple, toujours disposé à la révolte, des défiances de leur *Chirinbey*. Ces Emissaires murmuraient dans les maisons contre son gouvernement ; ils se plaignaient qu'il abusait de son crédit et de son alliance avec le *Kan*, au préjudice des intérêts particuliers des *Chirins* ; qu'il se prévalait de cette alliance, pour usurper trop d'autorité sur eux ; qu'il défendait faiblement les petits contre les vexations des Officiers publics ; qu'il s'enrichissait de leurs dépouilles. Ils excitaient ceux qui les écoutaient volontiers, à s'adresser au *Kan* pour les soutenir dans le choix d'un autre Chef. Ces discours séditieux, et autres semblables, augmentaient le nombre des mécontens.

Le *Kan* entendait ces nouvelles avec plaisir ; mais pour mieux dissimuler ses sentimens, il avertit, comme par amitié, le *Chirinbey*, de ce qui se disait contre lui, et lui promit de s'employer pour faire cesser ces mauvais bruits. Il le fit en effet pendant quelques mois, contenant ses Emissaires ; mais ces bruits recommencèrent plus vivement quelque temps après, jusques-là que par la persuasion de ses Emissaires, on vint à son Tribunal porter des plaintes contre le *Chirinbey*.

Sur ces plaintes, le *Kan* fit prier son beau-frère de le venir voir ; mais celui-ci, qui avait déjà commencé à s'apercevoir que

son beau-frère n'agissait pas d'aussi bonne foi qu'il l'avait cru, ne jugea pas à propos de faire cette visite, dont il avait sujet de craindre les suites. Le *Kan* prit de là occasion de se fâcher contre le *Chirinbey*, et résolut de le faire venir chez lui de force, ayant refusé d'y venir de bon gré ; et voici comme il s'y prit.

Le *Chirinbey*, bon Musulman, avait la coutume d'aller tous les jours à la Mosquée, accompagné de peu de personnes ; le *Kan* disposa des hommes de la garde pour le surprendre à son retour de la Mosquée.

Le *Kan* ne put donner ses ordres si secrètement, que son beau-frère n'en eût avis. Celui-ci qui ne s'attendait à rien moins qu'à une semblable et si prompte trahison, et qui se voyait d'ailleurs hors d'état de pouvoir se défendre, jugea sensément que le parti le plus sûr était de monter promptement à cheval avec quelques domestiques, et de se retirer hors de la Crimée, pour ne pas demeurer à la merci d'un pareil ennemi ; ce qu'il exécuta sur-le-champ.

La garde qui le devait arrêter, vint incontinent instruire le *Kan* de la fuite du *Chirinbey*. Le *Kan* fit courir après lui ; mais avec ordre qu'on le laissât aller où il voudrait, sitôt qu'il serait sorti de la Crimée ; car son dessein était qu'on dît dans le public que le *Chirinbey* s'était lui-même banni de son pays.

Tout fut ainsi exécuté. Nous avons appris depuis ce temps-là qu'il était allé en *Cir-*

cassie, pour se retirer ensuite dans le pays d'*Aberâs*.

Je vous laisse à penser, mon Révérend Père, quelle fut dans cette conjoncture la terreur de nos Catholiques et notre crainte pour notre Mission. Nous perdions la protection que le *Chirinbey* nous donnait, et nous nous croyions continuellement exposés à voir notre Chapelle et notre maison pillées, et peut-être détruites par les Schismatiques, ennemis plus à craindre que les Turcs mêmes.

Mais la Providence, qui a souvent fait voir les effets de ses soins à l'égard de notre Mission, nous a donné dans cette occasion une nouvelle marque de son assistance, d'autant plus sensible que nous devions moins nous attendre au moyen dont elle s'est servie pour venir à notre secours ; vous en jugerez, mon Révérend Père, par ce que je vais vous en dire.

Le nouveau *Kan* était venu en *Crimée*, avec l'incommodité d'une petite plaie à son bras. Il n'avait trouvé jusqu'à présent personne qui l'en eût guéri parfaitement. Il apprit par occasion que les Missionnaires établis en cette ville, recevaient souvent des remèdes de France ; qu'ils en assistaient gratuitement les malades, et que les malades qui en usaient s'en trouvaient très-bien.

Le *Kan*, qui voulait guérir, envoya chez nous pour nous prier de lui porter de nos remèdes. Le Père de la *Tour* continuellement occupé des œuvres de charité auprès

des malades, et qui se charge de la distribution de nos remèdes, lui porta ceux qu'il jugea les plus convenables à sa plaie, dont il avait pris soin de se faire instruire, et le *Kan* le reçut avec toute la bienveillance qu'un malade témoigne à un Médecin dont il attend sa guérison.

Le Père de la *Tour* lui apprit la manière de se servir des remèdes qu'il lui laissa.

Quelques semaines après, le *Kan* l'envoya chercher, pour lui dire la satisfaction qu'il avait de l'onguent qu'il lui avait apporté; et pour lui en donner une marque, il lui assigna, ce qu'on appelle en *Crimée*, une pension journalière, c'est-à-dire, huit cens *dragmes* de viande, trois pains, et deux chandelles chaque jour. Cette pension a fort accommodé notre Maison; car vous savez, mon Révérend Père, qu'elle n'est pas à son aise : mais le succès des remèdes du Père de la *Tour* fit encore mieux pour notre Mission; car, lorsque le *Kan* fut entièrement guéri, il appela son bienfaiteur, et lui demanda ce qu'il pouvait faire pour son service, l'assurant qu'il ne pourrait rien lui refuser.

Le Père de la *Tour* profita de l'occasion si favorable que la Providence lui donnait, pour demander au *Kan* une unique grâce, qui était d'honorer sa Mission et celle de ses Frères d'une Patente de protection, afin qu'ils pussent sûrement et librement continuer leurs services à tous ceux qui en auraient besoin, et qui s'adresseraient à eux.

Le *Kan* fut ravi de pouvoir lui accorder

une faveur, qui ne lui coûtait que du papier. Il ordonna sur-le-champ l'expédition de cette Patente, et il voulut lui-même la remettre entre les mains du Père de la *Tour*.

Vous ne sauriez croire, mon Révérend Père, tous les avantages que nous retirons de cette Patente. Elle nous donne la facilité de faire nos fonctions dans notre Maison, et au-dehors.

Les *Arméniens* et les *Grecs* viennent librement chez nous, et nous allons chez eux les instruire, eux et leurs enfans, baptiser ceux-ci, et administrer les Sacremens de l'Eglise aux autres; assister les moribonds, et en un mot rendre tous les services qui dépendent de notre ministère.

Après vous avoir fait part, mon Révérend Père, de cette dernière marque de l'assistance divine, qu'il plut à Dieu d'accorder à notre Mission, je reviens au récit de tout ce qui suivit la fuite du *Chirinbey*.

Quelque temps après sa fuite, dont le *Kan* n'avait pas manqué de donner avis au Grand-Visir, il reçut ordre du Grand-Seigneur de lever dans la Petite *Tartarie* dix mille *Tartares*, pour aller en Perse venger le sang *Tartare* qui venait d'y être répandu. Le principal motif de cette levée était d'affaiblir les forces de la *Crimée* par dix mille hommes de moins qui l'auraient défendue.

Le *Kan*, qui, selon les apparences, s'était fait donner l'ordre de cette levée, l'exécuta promptement et ponctuellement. Il fit marcher en campagne les dix mille Tartares.

Après cette expédition, qui le rendait le plus fort dans la Crimée, il entreprit de la réduire sous l'Empire absolu du Grand-Seigneur. Pour en venir à bout, il fit faire la recherche des *Chirins* les plus riches et les plus attachés au *Chirinbey*; et, sous prétexte de leur rébellion aux ordres du Grand-Seigneur, il fit trancher la tête aux uns, et envoya les autres dans différens coins de la Petite *Tartarie*, si déserts et si stériles, qu'ils n'y pourraient pas vivre long-temps sans y périr de misère; en effet, nous avons déjà appris que plusieurs d'entr'eux y sont morts : ce qui reste ici présentement de *Chirins* sont si misérables, qu'ils sont hors d'état de donner de l'inquiétude à la Porte.

C'est par ces moyens que le *Kan*, sans guerre civile, a détruit cette nombreuse et puissante famille des *Chirins*, et tous leurs anciens priviléges avec eux.

Vous me demanderez ici, mon Révérend Père, quel a été l'état de notre Mission pendant ce temps d'alarmes; je vous dirai qu'à la faveur de nos Patentes de protection, personne ne nous a dit mot; que les Grecs et que les Arméniens sont venus à l'ordinaire chez nous; que nous avons été chez eux, et que nous avons même la consolation de voir que la ferveur des Catholiques, malgré la crainte des persécutions si ordinaires en ce pays, augmente bien loin de diminuer. Ils aiment la prière, et ils la font aimer en les voyant prier. Ils approchent très-souvent de nos saints mystères. Ils ont une docilité

admirable pour ceux qui les gouvernent ; l'union entr'eux est si parfaite, qu'ils s'appellent frères. Si leur commerce fait naître quelque procès entr'eux, ils s'en rapportent volontiers à un tiers, et s'en tiennent à sa décision. Ils ont un grand soin de l'éducation de leurs enfans, et ils les accoutument par leur exemple et par leur conduite à un continuel travail. Au-surplus, la Catholicité est gravée si avant dans leur cœur, qu'on les trouverait toujours prêts à perdre plutôt leurs biens et leur vie même, que la Religion, dont ils font une profession ouverte.

Les Catholiques d'une petite ville qui est à douze lieues d'ici nommée *Caffa*, viennent de nous donner des preuves éclatantes de la sincérité de leur foi.

Le *Bacha* de cette ville voulant s'enrichir, fut conseillé par des Schismatiques de le faire aux dépens des Catholiques ; ils l'assurèrent qu'ils étaient les plus riches du pays, et qu'ils avaient toujours de l'argent caché chez eux. Le *Bacha*, pour profiter de cet avis, leur en fit demander par son Lieutenant ; cet Officier leur fit entendre qu'il y allait de la prison, s'ils ne satisfaisaient pas incessamment le *Bacha*.

La crainte du cachot était bien moins grande pour eux, que celle de s'attirer, par leur refus, la perte du libre exercice de leur Religion. Ils se cotisèrent tous pour faire la somme qu'on leur demandait. Le Lieutenant leur fit espérer que moyennant cette somme on les laisserait en paix. Mais la Providence

prit soin de les venger, quelque temps après, de la violence et de l'injustice qu'on leur fesait ; car le *Kasiosken*, c'est-à-dire le Mufti, Général de toute la Crimée, ayant été informé de cette injuste avanie, déposa le *Cadi*, pour ne s'être pas opposé à cette vexation du *Bacha*, et envoya ordre au *Bacha* de restituer sur l'heure l'argent qu'il avait injustement reçu, et l'avertit en même-temps qu'il y allait de sa tête, s'il forçait, comme il fesait, par ses vexations, les sujets du Grand-Seigneur, de sortir de ses Etats pour aller en Pologne, et dans d'autres Royaumes, mettre leurs biens et leur vie en sûreté.

Cette action de justice a bien consolé nos Catholiques, et a augmenté leur confiance en Dieu, qui daigne prendre leur cause en main, et leur donner souvent des preuves de ses soins paternels. Nous les recommandons à vos saints sacrifices, et à ceux de tous nos Pères. Je vous demande en particulier pour moi le secours de vos prières. J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.



RELATION

Abrégée du voyage que M. Charles Poncet, Médecin Français, fit en Ethiopie en 1698, 1699 *et* 1700.

JE partis du *Caire*, Capitale de l'Egypte, le 10 Juin de l'année 1698, avec Hagi Ali, Officier de l'Empereur d'Ethiopie, et le Père Charles-François Xavier de Brevedent, Missionnaire de la Compagnie de JÉSUS. Nous nous embarquâmes sur le Nil à *Boulack*, qui est à demi-lieue de cette ville. Comme les eaux étaient basses et nos Pilotes fort ignorans, nous employâmes quinze jours pour nous rendre à *Manfelout*, quoiqu'on fasse ce voyage en cinq jours, quand la rivière est grosse et le vent favorable. *Manfelout* est une ville de la haute Egypte, favorable pour le commerce des toiles. Le Grand-Seigneur y tient cinq cens Janissaires et deux cens *Spahis* en garnison, pour empêcher les excursions des Arabes qui désolent tout ce pays.

Le rendez-vous des caravanes de *Sennar* et d'Ethiopie est à *Ibnali*, demi-lieue au-dessus de *Manfelout*. Nous campâmes dans ce village pour attendre que toute la caravane se fût assemblée, et nous y demeurâmes plus de trois mois sous nos tentes, où nous souffrîmes beaucoup ; car les chaleurs de ce pays sont insupportables, sur-tout aux Euro-

péens, qui n'y sont pas accoutumés. Le soleil est si brûlant, que depuis dix heures du matin jusqu'au soir, nous avions de la peine à respirer. Après avoir acheté des chameaux et fait toutes les provisions nécessaires pour passer les déserts de la Lybie, nous quittâmes ce désagréable séjour le 24 Septembre sur les trois heures après midi, et nous allâmes coucher à une lieue et demi de là, sur le bord oriental du Nil, dans un lieu nommé *Cantara*, où il nous fallut encore camper pendant quelques jours pour attendre les Marchands de *Girgé* et de *Siout*, qui n'étaient pas encore arrivés.

Un Parent du Roi de *Sennar* m'invita à aller à *Siout*, et m'envoya un cheval arabe. Je passai le Nil sur un pont fort large et bâti de belles pierres de taille. Je crois que c'est le seul pont qui soit sur cette rivière, et j'y arrivai en quatre heures de chemin. Je vis les restes d'un ancien et magnifique amphithéâtre avec quelques mausolées des anciens Romains. La ville de *Siout* est environnée de jardins délicieux et de beaux palmiers, qui portent les plus excellentes dattes que l'on mange en Egypte. Ayant trouvé à mon retour tout le monde assemblé, nous partîmes le deuxième d'Octobre de grand matin, et nous entrâmes dès ce jour-là dans un désert affreux. On court de grands dangers dans ces déserts, parce que les sables étant mouvans, s'élèvent au moindre vent, obscurcissent l'air, et retombant ensuite en forme de pluie, ensevelissent souvent les voyageurs,

ou du moins leur font perdre la route qu'ils doivent tenir.

L'on garde un grand ordre dans la marche des caravanes. Outre le Chef qui décide de toutes les disputes et de tous les différends qui surviennent, il y a les Conducteurs qui marchent à la tête de la caravane, et qui donnent le signal pour partir et pour s'arrêter, en frappant sur une petite timbale. On se met en route trois ou quatre heures avant le jour; il faut que tous les chameaux et toutes les bêtes de charge soient prêts en ce temps-là; on ne peut perdre de vue la caravane, ni s'en écarter sans se mettre dans un danger évident de périr. Ceux qui la conduisent sont si habiles, que quoiqu'il ne paraisse aucune trace sur le sable, ils ne lui font jamais prendre le moindre détour. Après avoir marché jusqu'à midi, on s'arrête une demi-heure sans décharger les chameaux, et l'on prend un peu de repos, après quoi l'on poursuit sa route jusqu'à trois ou quatre heures de nuit. Comme on garde dans tous les campemens le rang qu'on a eu le jour du départ, il n'y a jamais sur cela la moindre dispute entre les voyageurs.

Nous arrivâmes le 6 d'Octobre à *Helaoüé;* c'est une assez grosse bourgade, et la dernière qui dépende du Grand-Seigneur. Il y a une garnison de cinq cens Janissaires et de trois cens *Spahis,* sous un Officier qu'on appelle en ce pays-là *Kachif-Helaoüé.* L'endroit est fort agréable, et répond parfaitement à son nom, qui signifie *pays de*

douceur. On y voit quantité de jardins arrosés de ruisseaux, et un grand nombre de palmiers toujours verts. On y trouve de la coloquinte, et toutes les campagnes sont remplies de séné, qui croît sur un arbrisseau haut d'environ trois pieds. Cette drogue, dont on ne croit pas se pouvoir passer en Europe, n'est d'aucun usage en ce pays-là. Les habitans d'*Helaoüé*, ne se servent dans leurs maladies que de la racine de l'*Ezula*, qu'ils font infuser dans du lait pendant une nuit, et qu'ils prennent le lendemain après l'avoir fait passer par un tamis. Ce remède est très-violent, mais il est à leur goût, et ils s'en louent beaucoup. L'*Ezüla* est un gros arbre, dont la fleur est bleue. Il se forme de cette fleur une espèce de ballon ovale plein de coton dont les gens du pays font des toiles assez fines.

Nous demeurâmes quatre jours à *Helaoüé* pour prendre de l'eau et des vivres ; car nous devions passer un désert où l'on ne trouve ni fontaines, ni ruisseaux. La chaleur est si grande, et les sables de ces déserts sont si brûlans, qu'on ne peut y marcher nu-pieds, sans les voir bientôt extraordinairement enflés. Les nuits cependant sont assez froides ; ce qui cause à ceux qui voyagent en ce pays-là, de fâcheuses maladies, s'ils ne prennent de grandes précautions. Après deux jours de marche nous arrivâmes à *Chabbé* (1),

(1) *Chabbé* signifie en Arabe de l'alun. C'est à Chabbé que commence le Royaume de *Gondola*, qui dépend de celui de *Sennar*. (Note de l'ancienne édition.)

qui est un pays plein d'alun, et trois jours après à *Selyme*, où nous prîmes de l'eau pour cinq jours dans une excellente source, qui est au milieu de ce désert. Ces vastes solitudes, où l'on ne trouve ni oiseaux, ni bêtes sauvages, ni herbes, ni même aucun moucheron, et où l'on ne voit que des montagnes de sable, des carcasses et des ossemens de chameaux, impriment en l'âme je ne sais quelle horreur, qui rend ce voyage ennuyeux et désagréable. Il serait bien difficile de traverser ces terribles déserts sans le secours des chameaux. Ces animaux sont six et sept jours sans boire et sans manger; ce que je n'aurais jamais pu croire, si je ne l'avais observé avec exactitude. Ce qui est plus surprenant, c'est qu'un vénérable vieillard, frère du Patriarche d'Ethiopie, qui était dans notre caravane, m'assura qu'ayant fait deux fois le voyage de *Selyme* à *Sudan* dans le pays des Nègres, et ayant employé chaque fois quarante jours à passer par les déserts qu'on trouve dans cette route, les chameaux de sa caravane ne burent ni ne mangèrent pendant tout ce temps-là (1). Trois ou quatre heures

---

(1) Ce que Messieurs des Missions Etrangères marquent en leur dernière Relation, n'est pas moins surprenant. Voici ce qu'ils rapportent de quelques Chrétiens de la Cochinchine, qui sont morts pour la défense de la Foi.

Des quatre autres qui restaient en prison, trois ont combattu jusqu'à la mort contre la faim et la soif, mais plus long-temps qu'on ne pourra peut-être croire en Europe. Car je doute que l'on puisse se persuader qu'ils aient pu vivre autant qu'ils ont vécu sans boire et sans

de repos chaque nuit les soutiennent, et suppléent au défaut de nourriture, qu'il ne leur faut donner qu'après les avoir fait boire, parce qu'autrement ils crèveraient.

Le Royaume de *Sudan* est à l'Ouest de celui de *Sennar*. Les Marchands de la haute Egypte y vont chercher de l'or et des esclaves. Les Rois de *Sennar* et de *Sudan* sont presque toujours en guerre. Pour ce qui est des mulets et des ânes, dont on se sert aussi pour traverser ces déserts, on ne leur donne chaque jour qu'une petite mesure d'eau.

Le 26 Octobre nous arrivâmes à *Machou*, grosse bourgade sur le bord oriental du Nil. Ce fleuve forme en cet endroit deux grandes îles remplies de palmiers, de séné et de coloquinte. *Machou*, le seul lieu habité depuis *Helaoïé*, est dans la province de *Tungi*; il appartient au Roi de *Sennar*, et fait le commencement du pays des *Barauras*, que nous appelons *Barbarins*. L'*Erbab* ou le Gouverneur de cette Province, ayant appris que l'Empereur d'Ethiopie nous appelait à sa Cour, nous invita à venir à *Argos* où il demeure. Cette bourgade est vis-à-vis de *Machou*, de l'autre côté du Nil; nous y allâmes en bateau. Le Gouverneur nous reçut avec beaucoup d'honnêteté, et nous régala pendant deux jours, ce qui nous fit

---

manger. Le premier fut M. Laurençon, qui ne mourut que le quarantième jour de sa prison. Le saint vieillard Antoine le suivit trois jours après, et Madame Agnès porta ses langueurs jusqu'au quarante-sixième jour, qu'elle expira doucement. (Note de l'ancienne édition.)

plaisir, après les grandes fatigues que nous venions d'essuyer. Le grand Douanier, qui est fils du Roi de *Dongola*, demeure aussi à *Argos*. Ce Prince ne paraît jamais en public, que monté sur un cheval, couvert de deux cens clochettes de bronze, qui font un grand bruit, et qu'accompagné de vingt mousquetaires, et de deux cens soldats armés de lances et de sabres. Il vint visiter nos tentes, où l'on lui présenta du café, et où l'on paya les droits qui consistent en savon et en toiles. Il nous fit l'honneur de nous inviter le lendemain à dîner. Nous y allâmes à l'heure marquée. Son palais est grand et bâti de briques cuites au soleil; les murailles sont fort élevées et flanquées d'espace en espace de grosses tours carrées sans embrâsures, parce que l'on n'a point en ce pays-là l'usage du canon, mais seulement celui du mousquet.

Après avoir demeuré huit jours à *Machou*, nous en partîmes le 4 de Novembre, et nous arrivâmes le 13 du même mois à *Dongola*. Tout le pays que nous trouvâmes dans notre route jusqu'à cette ville, et même jusqu'à celle de *Sennar*, est un pays très-agréable; mais il n'a qu'environ une lieue de largeur. Ce ne sont au-delà que des déserts affreux. Le Nil passe au milieu de cette délicieuse plaine. Les bords en sont hauts et élevés; ainsi ce n'est point l'inondation de ce fleuve qui cause, comme en Egypte, la fertilité de cette campagne, mais l'industrie et le travail des habitans. Comme il ne pleut que très-

rarement en ce pays-là, ils ont soin d'élever, par le moyen de certaines roues, que des bœufs font tourner, une quantité prodigieuse d'eaux qu'ils conduisent par le milieu des terres, dans des réservoirs destinés à les recevoir; d'où ils les tirent ensuite, quand ils en ont besoin pour arroser leurs terres, qui seraient stériles et incultes sans ce secours.

On ne se sert point d'argent en ce pays-là pour le commerce; tout s'y fait par échange comme dans les premiers temps. Avec du poivre, de l'anis, du fenouil, du clou de girofle, du chourga, qui est de la laine teinte en bleu, du spica de France, du mahaleb d'Egypte, et autres choses semblables, les voyageurs achètent les vivres qui leur sont nécessaires. On ne mange que du pain de *Dora*, qui est un petit grain rond, dont on se sert aussi pour faire une espèce de bière épaisse et d'un très-mauvais goût. Comme elle ne se conserve pas, on est obligé d'en faire presque à toute heure. Un homme qui a du pain de *Dora* et une calebasse pleine de cette désagréable liqueur, dont ils boivent jusqu'à s'enivrer, se croit heureux et en état de faire bonne chère. Avec une nourriture si légère, ces gens-là se portent bien, et sont plus robustes et plus forts que les Européens. Leurs maisons sont de terre, basses, et couvertes de cannes de *Dora*. Mais leurs chevaux sont parfaitement beaux, et ils sont habiles à les dresser au manège. Leurs selles ont des appuis fort hauts; ce qui les fatigue beaucoup. Les personnes de qualité

qualité ont la tête nue, et les cheveux tressés assez proprement. Tout leur habit consiste dans une espèce de veste assez mal-propre et sans manches, et leur chaussure dans une simple semelle qu'ils attachent avec des courroies. Les gens du commun s'enveloppent d'une pièce de toile qu'ils mettent autour de leur corps en cent manières différentes. Les enfans sont presque nus. Les hommes ont tous une lance qu'ils portent par-tout ; le fer en est crochu ; il y en a de fort propres ; ceux qui ont des épées, les portent pendues au bras gauche. Les juremens et les blasphêmes sont fort en usage parmi ces peuples grossiers, qui d'ailleurs sont si débauchés, qu'ils n'ont ni pudeur, ni politesse, ni religion ; car quoiqu'ils fassent aujourd'hui profession du Mahométisme, ils n'en savent que la profession de foi, qu'ils répètent à tous momens. Ce qui est déplorable, et ce qui tirait les larmes des yeux au Père de Brevedent, mon cher compagnon, c'est qu'il n'y a pas long-temps que ce pays était Chrétien, et qu'il n'a perdu la foi que parce qu'il ne s'est trouvé personne qui ait eu assez de zèle pour se consacrer à l'instruction de cette nation abandonnée. Nous trouvâmes encore sur notre route quantité d'hermitages et d'Eglises à demi ruinées.

Nous allâmes à petites journées de *Machou à Dongola*, pour nous délasser un peu des grandes traites que nous avions faites en traversant les déserts. Il n'y avait que deux ans que tout ce pays avait été désolé par la peste.

Elle fut si violente au *Caire*, où j'étais cette année-là, 1696, et où je m'exposai au service des pestiférés, qu'on assure qu'il y mourait jusqu'à dix mille personnes chaque jour. Ce terrible fléau ravagea toute la haute Egypte et le pays des *Barbarins ;* de sorte que nous trouvâmes plusieurs villes et un grand nombre de villages sans habitans, et de grandes campagnes, autrefois très-fertiles, tout-à-fait incultes et entièrement abandonnées.

Quand nous fûmes à la vue de la ville de *Dongola*, le conducteur de notre caravane se détacha, et alla demander au Roi la permission d'y entrer avec sa compagnie, ce qu'on lui accorda avec plaisir. Nous étions alors dans un village qui sert comme de faubourg à cette ville, et nous passâmes la rivière dans un grand bateau, que le Prince entretient pour la commodité du public ; les marchandises payent un droit, mais les passagers ne payent rien.

La ville de *Dongola* est située au bord oriental du Nil, sur le penchant d'une colline sèche et sabloneuse ; les maisons sont très-mal bâties, et les rues à moitié désertes, et remplies de monceaux de sable, que les ravines y entraînent de la montagne. Le château est au centre de la ville ; il est grand et spacieux, mais les fortifications sont peu de chose. Il tient dans le respect les Arabes, qui occupent la campagne, où ils font paître librement leurs troupeaux, en payant un léger tribu au *Mek* (1) ou Roi de *Dongola.*

(1) Le *Mek* ou *Malek* de *Dongola*, s'appelle Achmet. (Note de l'ancienne édition.)

Nous eûmes l'honneur de manger plusieurs fois avec ce Prince, mais à une table séparée de la sienne. Dans la première audience qu'il nous donna, il était vêtu d'une veste de velours vert, qui traînait jusqu'à terre. Sa garde est nombreuse. Ceux qui sont près de sa personne, portent une longue épée devant eux dans le fourreau. Les gardes du dehors ont des demi-piques. Ce Prince nous vint voir dans notre tente, et comme j'avais réussi dans quelques cures que j'avais entreprises, il nous invita à demeurer à sa Cour; mais dès que nous lui eûmes marqué que nous avions des engagemens avec l'Empereur d'Ethiopie, il ne nous fit plus aucune instance. Son Royaume est héréditaire; mais il paye tribut au Roi de *Sennar*.

Nous partîmes de *Dongola* le 6 Janvier de l'année 1699, et nous entrâmes quatre jours après dans le royaume de *Sennar*. L'*Erbad* Ibrahim, frère du premier Ministre du Roi, que nous trouvâmes sur cette frontière, nous reçut avec honneur, et nous défraya jusqu'à *Korty*, grosse bourgade sur le Nil, où il nous accompagna, et où nous arrivâmes le 13 Janvier. Comme les peuples, qui sont au-dessus de *Korty*, le long du Nil, se sont révoltés contre le Roi de *Sennar*, et qu'ils pillent les caravanes quand elles passent sur leurs terres, on est obligé de s'éloigner des bords de ce fleuve, de prendre sa route entre l'Ouest et le Midi, et d'entrer dans le grand désert de *Bihouda*, qu'on ne peut traverser qu'en cinq jours, quelque diligence que l'on

fasse. Ce désert n'est pas si affreux que ceux de la Lybie, où l'on ne voit que du sable ; on trouve de temps-en-temps en celui-ci des herbes et des arbres. Après l'avoir passé, nous revînmes sur le bord du Nil, à *Deirrera*, grosse bourgade, où nous demeurâmes deux jours. Ce pays est abondant en vivres, et c'est apparemment ce qui fait que les habitans lui ont donné le nom de *Belad-Allah*, qui veut dire *Pays de Dieu*. Nous en partîmes le 26, et nous marchâmes vers l'Ouest. On ne trouve aucun village dans cette route ; mais les habitans, qui campent sous des tentes, apportent des vivres aux voyageurs.

On trouve le Nil après quelques jours de marche, et on vient à *Guerry* ; c'est la demeure d'un Gouverneur, dont le principal emploi est d'examiner si dans les caravanes qui viennent d'Egypte, personne n'a la petite vérole ; parce que cette maladie n'est pas moins dangereuse, et ne fait pas moins de ravages en ce pays-là, que la peste en Europe. Ce Gouverneur eut pour nous de grands égards, en faveur du Trône d'Ethiopie ; c'est ainsi qu'on appelle l'Empereur d'Ethiopie, et il nous exempta de la quarantaine qu'on a coutume de faire en ce lieu-là, où nous passâmes le Nil.

La manière de passer ce fleuve est particulière. On met les hommes et les marchandises dans une barque ; mais pour les animaux, on les attache par la tête et par-dessous le ventre avec des cordes, qu'on tire et qu'on

lâche à mesure que la barque avance. Les animaux nagent et souffrent beaucoup dans ce passage, plusieurs même y meurent; car, quoique le Nil ne soit pas large en cet endroit, il est cependant rapide et profond. Nous partîmes de *Guerry*, le premier Février, et allâmes coucher à *Alfaa*, gros village bâti de pierres de taille, où les hommes sont grands et bien faits.

Après avoir marché au Nord-Est, pour éviter les grands détours que fait le Nil, passé par les villages d'*Alfon*, de *Cotran*, et de *Camin*, traversé une grande île, qui n'est point marquée dans nos cartes, nous arrivâmes à la ville d'*Harbagy*, où les vivres sont en abondance, et où nous prîmes un peu de repos. Nous passâmes les jours suivans par des forêts d'acacias, dont les arbres hauts et épineux étaient chargés de fleurs jaunes et bleues; ces dernières répandent une odeur fort agréable. Ces bois sont pleins de petits perroquets verts, d'une espèce de gelinottes, et d'un grand nombre d'autres oiseaux qu'on ne connaît point en Europe. Nous ne quittâmes ces charmantes forêts que pour entrer dans de grandes plaines très-fertiles et très-cultivées. Après y avoir marché quelque temps, nous découvrîmes la ville de *Sennar*, dont la situation nous parut enchantée.

Cette ville qui a près d'une lieue et demie de circuit, est fort peuplée, mais mal-propre et mal policée. On y compte environ cent mille ames. Elle est située à l'Occident du

Nil, sur une hauteur à treize degrés quatre minutes (1) de latitude septentrionale, selon l'observation que le Père de Brevedent fit à midi, le 21 Mars 1699. Les maisons n'ont qu'un étage, et sont mal bâties; mais les terrasses qui leur servent de toit, sont fort commodes. Pour les faubourgs, ce ne sont que de méchantes cabanes faites de cannes. Le Palais du Roi est environné de hautes murailles de briques cuites au soleil; il n'a rien de régulier; on n'y voit qu'un amas confus de bâtimens, qui n'ont aucune beauté. Les appartemens de ce Palais sont assez richement meublés, avec de grands tapis à la manière du Levant.

On nous présenta au Roi dès le lendemain de notre arrivée. On commença par nous faire quitter nos souliers; c'est un point de cérémonial qu'il faut que les étrangers gardent; car pour les sujets du Prince, ils ne doivent jamais paraître devant lui que les pieds nus. Nous entrâmes d'àbord dans une grande cour pavée de carreaux de fayence de différentes couleurs. Elle était bordée de gardes armés de lances. Quand nous l'eûmes presque toute traversée, on nous arrêta devant une pierre qui est proche d'un salon ouvert, où le Roi a coutume de donner audience aux Ambassadeurs. Nous saluâmes là le Roi selon la coutume du pays, en nous mettant à genoux, et baisant trois fois la

(1) C'est peut-être une erreur de chiffre. Sennar est à 15 degrés 4 minutes.

terre. Le Prince, âgé de dix-neuf ans, est noir, mais bien fait, et d'une taille majestueuse, n'ayant point les lèvres grosses ni le nez écrasé, comme les ont ses sujets. Il était assis sur un lit fort propre, en forme de canapé, les jambes croisées l'une sur l'autre, à la manière des Orientaux, et environné d'une vingtaine de vieillards, assis comme lui, mais un peu plus bas. Il était vêtu d'une longue veste de soie brodée d'or, et ceint d'une espèce d'écharpe de toile de coton très-fine. Il avait sur sa tête un turban blanc. Les vieillards étaient à-peu-près vêtus de la même manière. Le premier Ministre, à l'entrée du salon et debout, portait la parole au Roi, et nous répondait de sa part. Nous saluâmes une seconde fois ce Prince, comme nous avions fait dans la cour, et nous lui présentâmes quelques cristaux et quelques curiosités d'Europe, qu'il reçut avec agrément. Il nous fit plusieurs questions, qui marquent que ce Prince est curieux, et qu'il a beaucoup d'esprit. Il nous parla du sujet de notre voyage, et nous parut avoir beaucoup d'attachement et de respect pour l'Empereur d'Ethiopie. Après une heure d'audience, nous nous retirâmes, en fesant trois profondes révérences. Il nous fit accompagner par ses gardes jusqu'à la maison où nous logions, et nous envoya de grands vases remplis de beurre, de miel et d'autres rafraîchissemens, avec deux bœufs et deux moutons.

Ce Prince va deux fois la semaine dîner à une de ses maisons de campagne, qui est à

une lieue de la ville. Voici l'ordre qu'il tient dans sa marche. Trois à quatre cens cavaliers, montés sur de très-beaux chevaux, paraissent d'abord. Le Roi vient ensuite, environné d'un grand nombre de valets-de-pied et de soldats armés, qui chantent à haute voix ses louanges, et qui jouent du tambour de basque, ce qui fait une assez agréable harmonie. Sept à huit cens filles ou femmes marchent pêle-mêle avec ces soldats, et portent sur leurs têtes de grands paniers ronds, de paille de diverses couleurs, et très-bien travaillés. Ces paniers, qui représentent toute sorte de fleurs, et dont le couvercle est en pyramide, couvrent des plats de cuivre étamés et remplis de fruits et de viandes toutes préparées. Ces plats sont servis devant le Roi, et on les distribue ensuite à ceux qui ont l'honneur de l'accompagner. Deux ou trois cens cavaliers suivent dans le même ordre que les premiers, et ferment toute cette marche.

Le Roi, qui ne paraît jamais en public que le visage couvert d'une gaze de soie de plusieurs couleurs, se met à table sitôt qu'il est arrivé. Le divertissement le plus ordinaire de ce Prince est de proposer des prix aux Seigneurs de sa Cour, et de tirer avec eux au blanc avec le fusil, dont ils n'ont pas encore fait grand usage. Après avoir passé la plus grande partie du jour dans cet exercice, il retourne le soir à la ville, dans le même ordre qu'il en est sorti le matin. Cette promenade se fait régulièrement le Mercredi et le Samedi de chaque Semaine. Les autres jours, il tient

conseil matin et soir, et s'applique à rendre la justice à ses sujets, dont il ne laisse aucun crime impuni. On ne cherche pas en ce pays-là à prolonger les procès. Aussitôt qu'un criminel est arrêté, on le présente au Juge, qui l'interroge, et qui le condamne à mort, s'il est coupable. La Sentence s'exécute sur-le-champ : on prend le criminel, on le renverse par terre, et on le frappe sur la poitrine à grands coups de bâton, jusqu'à ce qu'il expire. C'est ainsi qu'on traita pendant notre séjour à *Sennar*, un Ethiopien, nommé Joseph, qui avait eu le malheur de quitter quelque temps auparavant la Religion chrétienne pour embrasser le Mahométisme.

Après cette terrible exécution, on m'apporta une petite fille Mahométane âgée de cinq à six mois, pour la traiter d'une maladie; comme cet enfant était à l'extrêmité, et sans espérance de vie, le Père de Brevedent la baptisa sous prétexte de lui donner un remède, et cette fille fut assez heureuse pour mourir après avoir reçu le saint Baptême. En quoi il semble que Dieu, par sa merveilleuse Providence, avait voulu remplacer la perte de ce malheureux Ethiopien. Le Père de Brevedent, de son côté, était si pénétré de joie d'avoir ouvert le Ciel à cette ame, qu'il m'assurait, avec un transport que je ne puis exprimer, que quand il n'aurait fait que cela en sa vie, il se tenait pour bien récompensé de toutes les peines et de toutes les fatigues qu'il avait eues en ce voyage.

Tout est à grand marché à *Sennar*. Un

chameau ne coûte que sept à huit livres, un bœuf cinquante sous, un mouton quinze, et une poule un sou. Il en est ainsi à proportion des autres denrées. Le pain de froment n'est pas du goût de ces peuples; ils n'en font que pour les étrangers. Celui dont ils se servent est de *dora*, qui est un petit grain dont j'ai déjà parlé. Ce pain est bon, quand il est frais, mais après un jour il est insipide, et on ne peut en manger; c'est une espèce de gâteau fort large et de l'épaisseur d'un écu. Les marchandises de ce pays sont les dents d'éléphant, le tamarin, la civette, le tabac, la poudre d'or, etc. On tient tous les jours marché dans la grande place, qui est au milieu de la ville, où l'on vend toutes sortes de denrées et de marchandises. On en tient encore un autre dans la place qui est devant le palais du Roi. C'est dans ce marché qu'on expose en vente les Esclaves. Ils sont assis à terre les jambes croisées l'une sur l'autre, les hommes et les garçons d'un côté, les femmes et les filles de l'autre. On a un Esclave des plus forts et des plus robustes pour dix écus; ce qui fait que les Marchands d'Egypte en enlèvent tous les ans un très-grand nombre.

La monnaie la plus basse de ce Royaume, vaut un double de France; c'est un petit morceau de fer de la figure d'une croix de saint Antoine. Le *fadda* vient de Turquie; c'est une monnaie d'argent fort mince et moins grande qu'un denier. Elle vaut un sou marqué. Outre ces deux monnaies, on ne se sert que de réaux et de piastres d'Espagne, qui

doivent être rondes, car les carrées ne passent point dans le commerce. Les piastres valent environ quatre francs en ce pays-là.

Les chaleurs de *Sennar* (1) sont si insupportables, qu'on a peine à respirer pendant le jour. Elles commencent au mois de Janvier, et finissent à la fin d'Avril ; elles sont suivies de pluies abondantes qui durent trois mois, qui infectent l'air, et qui causent une grande mortalité parmi les hommes et parmi les animaux. C'est un peu la faute des habitans qui sont mal-propres, et qui n'ont aucun soin de faire écouler les eaux qui croupissent, et qui venant ensuite à se corrompre, répandent des vapeurs malignes.

Ces peuples sont naturellement fourbes et trompeurs, mais d'ailleurs fort superstitieux et fort attachés au Mahométisme. Quand ils rencontrent un Chrétien dans les rues, ils ne manquent jamais de prononcer leur profession de foi, qui consiste en trois paroles : *Il n'y a qu'un seul Dieu, et Mahomet est son Prophète.* L'eau-de-vie, le vin et l'hydromel même leur sont défendus, et ils n'en boivent qu'en cachette. Leur boisson ordinaire est une espèce de bière, semblable à celle de *Dongola.* Ils l'appellent *Bousa* ; elle est fort épaisse et d'un fort mauvais goût. Voici la manière dont ils la préparent. Ils font rôtir au feu la graine de *dora* ; ils la jettent ensuite dans l'eau froide, et après

(1) Sennar en Arabe signifie poison et feu. (Note de l'ancienne édition.)

vingt-quatre heures ils en boivent. Ils ont aussi l'usage du café, qu'ils boivent volontiers. On ne s'en sert pas en Ethiopie.

Les femmes de qualité sont couvertes d'une veste de soie ou de toile de coton fort fine, avec de larges manches qui pendent jusqu'à terre. Leurs cheveux sont tressés et chargés d'anneaux d'argent, de cuivre, de laiton, d'ivoire ou de verre de diverses couleurs. Ces anneaux sont attachés à leurs tresses en forme de couronnes; leurs bras, leurs jambes, leurs oreilles et leurs narines même sont chargées de ces mêmes anneaux. Elles ont aux doigts plusieurs bagues dont les pierres ne sont pas fines. Toute leur chaussure consiste en de simples semelles qu'elles attachent aux pieds avec des cordons. Pour les femmes et les filles du commun, elles ne sont couvertes que depuis la ceinture jusqu'aux genoux.

Les marchandises qu'on porte au Royaume de *Sennar*, sont des épiceries, du papier, du laiton, du fer, du fil d'archal, du vermillon, du sublimé, de l'arsenic blanc et jaune, de la clincaillerie, du spica de France, du mahaleb d'Egypte, qui est une graine d'une odeur forte, des couteries de Venise, qui sont des espèces de chapelets de verre de toutes les couleurs, et enfin du noir à noircir qu'ils appellent *kool*, et qui est fort estimé en ce pays-là, parce qu'on s'en sert pour noircir les yeux et les sourcils. Toutes ces marchandises ont aussi cours en Ethiopie, avec cette différence qu'à *Sennar* les plus gros grains de verre sont les

plus estimés, et en Ethiopie les plus petits.

Les Marchands de *Sennar*, font un gros commerce du côté de l'Orient. Au temps de la *mousson* ils s'embarquent à *Suaquen* sur la mer Rouge. La pêche des perles qu'on fait en ce lieu-là et la ville de *Suaquen*, appartiennent au Grand-Seigneur. Ils passent de là à *Moka*, ville de l'Arabie heureuse, qui appartient au Roi d'*Yemen*, et se rendent ensuite à *Surate*, où ils portent l'or, la civette et les dents d'éléphant, et en rapportent les épiceries et les autres marchandises des Indes. Ils emploient ordinairement deux ans à faire ce voyage.

Lorsque le Roi de *Sennar* est mort, le Grand-Conseil s'assemble, et par une coutume également barbare et détestable, fait égorger tous les frères du Prince qui doit monter sur le trône. Le Prince *Gorech*, qui est demeuré inconnu jusqu'à la mort du Roi son frère, eut le bonheur d'être soustrait par sa nourrice à la cruauté de ce terrible Conseil. On a encore sauvé un des frères du Roi qui règne aujourd'hui. Ce Prince est à la Cour d'Ethiopie, où il se distingue par son mérite et par sa naissance.

Après avoir demeuré trois mois à la Cour du Roi de *Sennar*, qui nous combla d'honneurs, nous prîmes congé de lui. Il eut la bonté de nous donner une sauvegarde qu'on appelle *Soccori*, pour nous défrayer, et pour nous conduire jusqu'aux frontières de son Royaume. Nous nous embarquâmes dans un gros tronc d'arbre creusé en forme de bar-

que ; nous passâmes le Nil le 12 Mai 1699, et allâmes camper à *Basboch*, gros village à demi-lieue de la ville de *Sennar*. Nous y demeurâmes trois jours pour attendre que toute notre caravane se fût assemblée, et nous en partîmes enfin le 15 de Mai au soir. Nous marchâmes toute la nuit jusqu'à *Bacras*, grosse bourgade, dont le Seigneur était un vénérable vieillard, âgé de cent trente ans, qui nous parut aussi fort et aussi vigoureux que s'il n'en eût eu que quarante. Il avait servi cinq Rois de *Sennar*. Nous allâmes le voir, il nous reçut fort gracieusement, et nous demanda des nouvelles de l'Europe. Nous lui fîmes un petit présent, et il nous envoya à manger dans notre tente pour nous en marquer sa reconnaissance. Nous continuâmes notre route et nous arrivâmes le lendemain à *Abcq*, méchant hameau, où l'on ne trouve que de pauvres cabanes de bergers ; et le jour suivant à *Baha*, après avoir marché dix heures sans nous arrêter. *Baha* est un petit village sur un bras du Nil, qui était à sec. Le 19 nous allâmes coucher à *Dodar*, qui ne vaut pas mieux que *Baha*, et le lendemain, après quatre heures de chemin, à *Abra*, grosse bourgade, où nous perdîmes deux de nos chameaux, que nous eûmes bien de la peine à retrouver ; nous gagnâmes le village de *Debarké* et ensuite celui de *Bulbul*, et après avoir marché par un pays fort beau et fort peuplé, nous nous rendîmes, le 25 de Mai, à *Giesim*, grosse bourgade au bord du Nil et au milieu d'une forêt dont

les arbres sont fort différens de ceux que nous avions vus jusqu'alors. Ils sont plus hauts que nos plus grands chênes, et il y en a de si gros, que neuf hommes ensemble ne les pourraient pas embrasser. Leur feuille est à-peu-près semblable à celle du melon, et leur fruit, qui est très-amer, aux courges; il y en a aussi de ronds. Je vis à *Giesim* un de ces gros arbres creusé naturellement et sans art. On entrait par une petite porte dans une espèce de chambre ouverte en haut, et dont la capacité était si grande que cinquante personnes auraient pu aisément s'y tenir debout.

Je vis un autre arbre nommé *Gelingue*, qui n'est pas plus gros que nos chênes, mais qui est aussi haut que ceux dont je viens de parler. Son fruit est de la figure des melons d'eau, mais un peu plus petit. Il est divisé par-dedans en cellules remplies de grains jaunes, et d'une substance qui approche fort du sucre réduit en poudre. Cette substance est un peu aigre, mais agréable, de bonne odeur et très-rafraîchissante, ce qui fait plaisir dans un pays aussi chaud que celui-là; l'écorce en est dure et épaisse. La fleur de cet arbre a cinq feuilles blanches comme le lis, et porte une graine semblable à celle du pavot.

Il y a encore en ce pays-là une autre sorte d'arbre nommé *Deleb*. Il est une fois plus haut que les plus hauts palmiers, et à-peu-près de la même figure. Ses feuilles ressemblent à un éventail, mais elles sont plus larges. Son fruit est rond et en grappe, et depuis

la queue jusqu'au milieu, un peu plus gros que ceux dont nous venons de parler. Ce fruit est couvert de cinq écailles fort dures qui forment une espèce de calice. Il est jaune quand il est mûr, et son écorce est si épaisse et si dure, que quand ces arbres sont agités par les vents, ces fruits se heurtant les uns les autres, font un bruit épouvantable. S'il s'en détachait alors quelqu'un, et qu'il vînt à tomber sur la tête d'un homme, il le tuerait infailliblement. Quand on a cassé l'écorce de ce fruit, ce qu'on ne fait qu'avec peine, on découvre quantité de filamens, qui soutiennent une substance à-peu-près semblable au miel. Cette substance, qui a l'odeur du baume, est si douce et si agréable, que je ne me souviens pas d'avoir jamais rien mangé de plus délicieux. On trouve au milieu de cette substance une lentille brune, grosse et fort dure, qui est la semence de cet arbre. Outre le fruit dont je viens de parler, ce même arbre en porte encore un autre, en forme de rave, couvert de trois écorces que l'on lève, et qui a le goût de chataignes cuites.

Le *Domi* est comme le mâle du *Deleb*. Il n'est pas si haut de la moitié qu'un palmier, mais ses feuilles sont presque aussi longues et une fois plus larges. On en fait des paniers, des nattes, et même des voiles pour les vaisseaux de la mer Rouge. Cet arbre pousse un fruit long d'un pied, qui est couvert de cinq ou six feuilles, et dont la substance est blanche et douce comme le lait et fort nourrissante.

L'arbre qu'on appelle *Couglès* est encore d'une grosseur énorme. Ce sont neuf ou dix gros arbres liés et collés ensemble d'une manière fort irrégulière. Il a la feuille petite, et ne porte point de fruit, mais seulement de petites fleurs bleues sans odeur. Il y a encore dans les vastes forêts de ce pays plusieurs autres arbres entièrement inconnus aux Européens.

Nous demeurâmes dix-neuf jours à *Giesim*. Cette bourgade est à mi-chemin de la ville de *Sennar* et des confins de l'Ethiopie, et au dixième degré de latitude septentrionale, (1) selon l'observation qu'en fit le Père de Brevedent. Quand on est arrivé à *Giesim*, on est obligé de se défaire de ses chameaux à cause des montagnes qu'il faut traverser et des herbes qui empoisonnent ces animaux, et c'est ce qui fait qu'en Ethiopie on ne se sert que de mulets et de chevaux qu'on ne ferre point. On ne vend ses chameaux à *Giesim* qu'à condition qu'on s'en servira jusqu'à *Giranna*, où ceux qui les achètent les viennent querir. Nous vîmes à *Giesim* une caravane de *Gebertis*. Ces peuples sont Mahométans et dépendent de l'Empereur d'Ethiopie, qui les traite en esclaves conformément à leur nom. La cause du long séjour que nous fîmes dans cette bourgade, dont la situation est belle et agréable, fut la mort de la Reine, mère du Roi de *Sennar*. L'Officier qui nous condui-

---

(1) Giesim est à 14 degrés quelques minutes de latitude.

sait, retourna à *Sennar* prendre de nouveaux ordres du Roi son maître, et nous fûmes obligés de l'attendre. Ce fut pour nous un très-fâcheux contre-temps ; car les pluies nous surprirent en ce lieu-là : il ne plut d'abord qu'après le coucher du soleil ; cette pluie est toujours précédée d'éclairs et de tonnerres ; pendant le jour le ciel est très-serein, mais la châleur est insupportable.

Nous partîmes de *Giesim* le onzième Juin, et après cinq heures de chemin nous trouvâmes un village qu'on appelle *Deleb*, à cause des grandes allées d'arbres de ce nom qu'on voit à perte de vue. Nous marchâmes long-temps dans ces délicieuses allées, qui sont plantées en échiquier. Nous arrivâmes le lendemain à *Chau*, village sur le Nil, et le jour suivant à *Abotkna* où il y a une espèce de buis, qui n'a pas la feuille ni la fermeté du nôtre. On voit dans toute cette route de grandes forêts de Tamarins toujours verts. La feuille en est un peu plus large que celle du Cyprès. Cet arbre a de petites fleurs bleues, d'une très-bonne odeur, et un fruit à-peu-près semblable à la prune. On l'appelle *Erdeb* dans ce pays. Ces forêts de Tamarins sont si touffues, que le soleil ne les peut pénétrer. Nous passâmes la nuit suivante dans la vallée de *Sonnone* au milieu d'une belle prairie ; et en deux jours nous nous rendîmes à *Serké*, jolie ville de cinq à six cens maisons fort propres, quoiqu'elles ne soient bâties que de cannes d'Inde. *Serké* est au milieu des montagnes dans un beau vallon ;

on trouve un petit ruisseau à la sortie de cette ville, et c'est ce petit ruisseau qui sépare l'Ethiopie du royaume de *Sennar*.

Depuis *Serké*, d'où nous partîmes le 20 Juin, jusqu'à *Gondar*, capitale d'Ethiopie, nous trouvâmes quantité de belles fontaines, et des montagnes presque continuelles de différentes figures, mais toutes fort agréables et couvertes d'arbres, qui sont inconnus en Europe, et qui nous parurent encore plus beaux et plus hauts que ceux de *Sennar*. Ces montagnes, dont les unes s'élèvent en pyramides, les autres en cônes, sont si bien cultivées, qu'il n'y a point de terrain inutile; et elles sont d'ailleurs si peuplées, qu'on dirait que c'est une ville continuelle. Nous couchâmes le lendemain à *Tambisso*, gros village qui appartient au Patriarche d'Ethiopie, et nous nous rendîmes le jour suivant à *Abiad*, situé sur une haute montagne couverte de sycomores. Depuis *Giesim*, jusqu'à ce village, toutes les campagnes sont remplies de coton. Nous nous arrêtâmes le 23 Juin, dans un vallon plein d'ébéniers et de cannes d'Inde; où un lion nous enleva un de nos chameaux. Les lions sont communs en ce pays-là, et on les entend hurler toute la nuit. On les écarte en allumant de grands feux qu'on a soin d'entretenir. On trouve sur ces montagnes des squinautes (1) et quantité d'autres plantes et herbes aromatiques.

Le 24, nous passâmes la rivière de *Gan-*

(1) C'est le Schénante, ou le jonc odorant.

dova, qui est fort profonde et fort rapide, ce qui rend ce passage fort dangereux. Elle n'est pas tout-à-fait si large que la Seine à Paris. Elle descend des montagnes avec tant de rapidité, que dans ses débordemens elle entraîne tout ce qu'elle trouve. Ils sont quelquefois si grands, qu'il faut dix jours pour la traverser. Comme elle était alors fort basse, nous la passâmes sans peine. Elle se décharge dans une autre rivière qu'on appelle *Tekesel*, c'est-à-dire *l'Epouvantable*; et ces deux rivières unies ensemble, vont se jeter dans le Nil. Nous passâmes encore deux grosses rivières le jour suivant; elles étaient bordées de buis d'une grosseur énorme, et hauts comme nos hêtres. Ce jour-là, une de nos bêtes de charge s'étant écartée de la caravane, fut mordue à la cuisse par un ours. La plaie était grande et dangereuse : les gens du pays ne firent que lui appliquer un caustique avec le feu et l'animal fut guéri.

Nous entrâmes le 26 dans une grande plaine remplie de grenadiers, et nous y passâmes la nuit à la vue de *Girana*, où nous arrivâmes le lendemain. *Girana* est un village situé au haut d'une montagne, d'où l'on découvre le plus beau pays du monde. C'est dans ce lieu qu'on change de voiture, et qu'on quitte les chameaux, pour prendre les chevaux, comme je l'ai déjà dit. Le Seigneur de *Girana* nous vint rendre visite, et nous fit apporter des rafraîchissemens. Nous y trouvâmes une escorte de trente hommes que l'Empereur d'Ethiopie nous avait envoyés

pour notre sûreté, et pour faire honneur au frère du Patriarche qui était dans notre caravane ; et on nous délivra du soin de notre bagage, selon la coutume de cet Empire. Voici la manière dont on en use.

Quand l'Empereur d'Ethiopie appelle quelqu'un à sa Cour, on confie son bagage au Seigneur du premier village que l'on trouve sur sa route. Ce Seigneur le met entre les mains de ses vassaux, qui sont obligés de le porter jusqu'au village voisin. Ceux-ci le confient aux habitans de ce second village, lesquels le portent jusqu'au premier village qu'ils rencontrent ; et ainsi consécutivement jusqu'à la ville capitale. Ce qui se fait avec une exactitude et une fidélité merveilleuse.

Les pluies, la fatigue du voyage, et surtout la maladie du Père de Brevedent, nous obligèrent de demeurer quelques jours à *Girana*. Nous en partîmes le premier jour de Juillet ; et après trois heures de marche par des montagnes et par des chemins impraticables, nous vînmes à *Barangoa*, et le lendemain à *Chelga*, grande et belle ville, environnée d'Aloès. C'est un lieu d'un grand commerce : il y a tous les jours marché, où les habitans des environs viennent vendre la civette, l'or et toute sorte de bétail et de vivres. Le Roi *de Sennar* a dans cette ville, avec l'agrément de l'Empereur d'Ethiopie, un douanier pour recevoir les droits du coton qu'on porte de son royaume en Ethiopie, et ces droits se partagent également entre ces deux princes. A deux lieues de *Chelga*, du

côté du Septentrion, on voit un torrent qui tombe d'une montagne très-haute et très-escarpée, et qui fait une cascade naturelle, que l'art aurait peine à imiter. L'eau de cette cascade étant partagée en différens canaux, arrose toute la campagne, et la rend très-fertile.

Nous arrivâmes enfin le troisième de Juillet à *Barko*, petite ville fort jolie, située au milieu d'une plaine très-agréable, et à une demi journée de la capitale d'Ethiopie. Nous fûmes obligés de nous arrêter en ce lieu-là, parce que j'y tombai grièvement malade, et que mon cher compagnon, le Père de Brevedent, se vit en peu de jours réduit à la dernière extrémité par un violent purgatif de pignons d'Inde dit *Cataputia* qu'on lui donna fort mal-à-propos à Tripoli de Syrie. Ce remède toujours dangereux, selon un très-habile homme, (1) lui avait causé un flux dont il était incommodé, et qu'il m'avait toujours caché par modestie. Je n'eus pas plutôt appris l'état où il était, que je me fis porter dans sa chambre, quoique je fusse alors très-mal. Mes larmes, plutôt que mes paroles, lui firent connaître que je désespérais de sa guérison, et que son mal était sans remède. Ces larmes étaient sincères; et si j'avais pu le sauver aux dépens de ma vie, je l'aurais fait avec plaisir. Mais il était mûr pour le Ciel, et Dieu voulait récompenser ses travaux apostoliques. Je l'avais connu au Caire où sa

---

(1) Philos. Cosmopol. (Note de l'ancienne édition.)

réputation était si grande, qu'il passait pour un homme favorisé de Dieu par des grâces extraordinaires, et même par le don des miracles et de prophétie.

C'est l'idée que je m'en étais alors formée sur le bruit commun, mais dont je connus parfaitement la vérité dans la suite par diverses prédictions qu'il fit soit de sa mort, soit de plusieurs autres choses qui me sont arrivées de la manière dont il me les avait prédites. Pendant tout le voyage, il ne me parla que de Dieu, et ses paroles étaient si vives et si pleines d'onction, qu'elles fesaient sur moi de profondes impressions. Dans les derniers momens de sa vie, son cœur se répandit en des sentimens d'amour et de reconnaissance envers Dieu, si ardens et si tendres que je ne les oublierai jamais. C'est dans ces sentimens que ce saint homme mourut dans une terre étrangère, à la vue de la Ville capitale d'Ethiopie, comme saint François Xavier, dont il portait le nom, était mort autrefois à la vue de la Chine, lorsqu'il était près d'y entrer pour gagner ce vaste Empire à Jésus-Christ.

Pour rendre justice au Père de Brevedent, je puis dire que jamais je n'ai connu d'homme plus intrépide et plus courageux dans les dangers, plus ardent et plus ferme, lorsqu'il fallait soutenir les intérêts de la Religion, plus modeste et plus religieux dans ses manières et dans toute sa conduite. Il mourut le 9 Juillet de l'année 1699, à trois heures du soir. Plusieurs Religieux d'Ethiopie, qui

furent présens à sa mort, en furent si touchés et si édifiés, que je ne doute pas qu'ils ne conservent toute leur vie un grand respect pour la mémoire d'un si saint Missionnaire. Ces Religieux vinrent le lendemain en corps, revêtus de leurs habits de cérémonie, ayant chacun une croix de fer à la main. Après avoir fait les prières pour les morts et les encensemens ordinaires, ils portèrent eux-mêmes le corps dans une Eglise dédiée à la sainte Vierge, en laquelle il fut inhumé.

Ma maladie et la douleur dont j'étais accablé, m'arrêtèrent à *Barko* jusqu'au 21 de Juillet que je partis pour *Gondar* (1) où j'arrivai le soir. J'allai descendre au Palais (2), où l'on m'avait préparé un appartement proche de celui d'un des enfans de l'Empereur.

---

(1) On appelle cette ville capitale *Gondar à Catma*, c'est-à-dire, *Ville du cachet*. (Note de l'ancienne édition.)

(2) La première partie du voyage de M. Poncet est curieuse, sur-tout pour la Géographie : elle est généralement estimée. La seconde l'est beaucoup moins. On est étonné de voir M. Poncet décrire de grandes villes, tandis que l'on sait que l'Empereur d'Ethiopie campe toujours sous des tentes, et qu'il n'y a point de Villes dans ce Royaume. Il y en a même qui prétendent que M Poncet n'a jamais vu l'Empereur, ou que s'il l'a vu, cela n'a pu être qu'en secret. M. Poncet, qui avait trompé les Cours de Versailles et de Rome, proposa en 1703 un second voyage d'Ethiopie, où il devait être accompagné par le Père du Bernat Ils s'embarquèrent à Suez pour le port de Gedda, mais Poncet emporta les présens du Roi, se jeta dans l'*Yémen* pour y chercher fortune, alla à Surate, aboutit enfin à Ispahan, où il est mort avec la réputation d'un aventurier et d'un imposteur On n'a pas supprimé la Relation, parce qu'elle contient plusieurs détails curieux et vrais. Il suffit d'avoir prévenu les lecteurs sur les faits douteux ou faux.

J'eus

J'eus l'honneur dès le lendemain de voir ce Prince, qui me témoigna mille bontés, et qui me marqua être affligé de la mort de mon compagnon, dont on lui avait fait connaître le mérite et la capacité. Il m'ordonna de prendre tout le repos qui me serait nécessaire pour me remettre de ma maladie, avant que de paraître en public. Il me venait voir presque tous les jours par une petite galerie, qui communiquait à son appartement. Après m'être délassé des fatigues d'un si long et si pénible voyage, il me fit l'honneur de me donner une audience publique. Ce fut le 10 d'Août sur les dix heures du matin. On me vint prendre dans ma chambre, et après m'avoir fait traverser plus de vingt appartemens, j'entrai dans une salle où l'Empereur était assis sur son Trône. C'était une espèce de canapé couvert d'un tapis de damas rouge à fleurs d'or : il y avait tout au tour de grands coussins brochés d'or. Ce Trône, dont les pieds sont d'or massif, était placé au fond de la salle dans une alcove couverte d'un dôme tout brillant d'or et d'azur. L'Empereur était vêtu d'une veste de soie brodée d'or avec des manches fort longues. L'écharpe dont il était ceint, était brodée de la même manière. Il avait la tête nue, et ses cheveux tressés avec beaucoup de propreté. Une grande émeraude brillait au-dessus de son front, et lui donnait de la majesté. Il était seul dans l'alcove dont j'ai parlé, assis sur son canapé, les jambes croisées à la manière des Orientaux. Les Grands Seigneurs étaient

des deux côtés debouts et en haie, ayant les mains croisées l'une sur l'autre, et gardant un silence plein de respect.

Quand je fus au pied du Trône, je fis trois profondes révérences à l'Empereur, et lui baisai la main. C'est un honneur, qu'il n'accorde qu'aux personnes qu'il veut distinguer; car pour les autres, il ne leur donne ses mains à baiser qu'après s'être prosternés trois fois par terre, et lui avoir baisé les pieds. Je lui présentai la lettre de Monsieur Maillet, Consul de France au *Caire;* il se la fit interpréter sur-le-champ, et parut en être content. Il me fit plusieurs questions sur la personne du Roi, dont il me parla comme du plus grand et du plus puissant Prince de l'Europe; sur l'état de la Maison Royale; sur la grandeur et les forces de la France. Après avoir répondu à toutes ces questions, je lui fis mes présens, qui consistaient en peintures, en miroirs, cristaux, et en d'autres ouvrages de verre fort bien travaillés. Ce Prince les reçut avec un air plein de bonté; et comme j'étais encore faible, il me fit asseoir et servir une magnifique collation.

Le lendemain il se mit dans les remèdes avec un de ses enfans. Ils suivirent exactement l'un et l'autre le régime que je leur prescrivis. L'effet en fut si heureux, qu'en peu de temps ils furent parfaitement guéris. Ce succès m'attira de nouvelles grâces, et fit que l'Empereur me traita avec plus de familiarité qu'auparavant. Je remarquai dans ce Prince une grande piété. Quoiqu'il fût encore

dans les remèdes, il voulut communier, et paraître en public le jour de l'Assomption de la Vierge, à laquelle les Ethiopiens ont une dévotion particulière. Il m'invita à cette cérémonie. Je m'y rendis sur les huit heures; je trouvai environ douze mille hommes rangés en bataille dans la grande cour du Palais. L'Empereur revêtu ce jour-là d'une veste de velours bleu à fleurs d'or, qui traînait jusqu'à terre, avait la tête couverte d'une mousseline rayée de filets d'or, qui formait une espèce de couronne à la manière des anciens, et qui lui laissait le milieu de la tête nu. Ses souliers étaient à l'indienne, travaillés à fleurs avec des perles. Deux Princes du sang superbement vêtus, l'attendaient à la porte du Palais avec un magnifique dais sous lequel l'Empereur marcha précédé de ses trompettes, timbales, fifres, harpes, hautbois et autres instrumens qui fesaient une symphonie assez agréable. Il était suivi par les sept premiers Ministres de l'Empire, qui se tenaient par-dessous les bras, et qui avaient la tête couverte à-peu-près comme l'Empereur, ayant chacun une lance à la main. Celui du milieu portait la Couronne Impériale tête nue, et semblait l'appuyer avec peine sur son estomac. Cette Couronne fermée et surmontée d'une croix de pierreries, est très-magnifique. Je marchai sur la même ligne que les Ministres, habillé à la Turque, et conduit par un Officier qui me tenait par-dessous les bras. Les Officiers de la Couronne se tenant de la même manière, suivaient

chantant les louanges de l'Empereur, et se répondant les uns aux autres. Les Mousquetaires vêtus de vestes de différentes couleurs, serrées en manière de juste-au-corps, venaient ensuite, et étaient suivis par les Archers armés d'arcs et de flèches. Cette marche était fermée par les chevaux de main de l'Empereur, superbement enharnachés et couverts de magnifiques étoffes d'or qui traînaient jusqu'à terre et sur lesquelles étaient des peaux de Tigres d'une grande beauté.

Le Patriarche revêtu de ses habits Pontificaux parsemés de Croix d'or, était à la porte de la Chapelle, accompagné de près de cent Religieux vêtus de blanc. Ils étaient rangés en haie, tenant une Croix de fer à la main ; les uns dans la Chapelle, et les autres en dehors. Le Patriarche prit l'Empereur par la main droite, en entrant dans la Chapelle qui s'appelle *Tensa Christos*, c'est-à-dire, *l'Eglise de la Résurrection*, et le conduisit près de l'Autel à travers une haie de Religieux, qui tenaient chacun un gros flambeau allumé à la main. On porta le dais sur la tête de l'Empereur jusqu'à son prie-dieu, qui était couvert d'un riche tapis, et à-peu-près semblable aux prie-dieux des Prélats d'Italie. L'Empereur demeura presque toujours debout jusqu'à la Communion que le Patriarche lui donna sous les deux espèces. Les cérémonies de la Messe sont belles et majestueuses, mais je n'en ai point une idée assez distincte pour les rapporter ici.

La cérémonie étant finie, on tira deux

coups de canon, comme on avait fait en entrant, et l'Empereur sortit de la Chapelle, et retourna au Palais dans le même ordre qu'il était venu. Le Ministre qui portait la Couronne, la remit entre les mains du grand Trésorier, qui la porta au Trésor accompagné d'une Compagnie de Fusiliers. L'Empereur étant entré dans la grande salle du Palais, s'assit sur un Trône fort élevé, ayant les deux Princes ses enfans à ses côtés, et après eux les Ministres. Pour moi je fus placé vis-à-vis de l'Empereur. Tout le monde était debout dans un profond silence, les mains croisées l'une sur l'autre. Après que l'Empereur eut pris de l'hydromel, et quelques écorces d'oranges qu'on lui présenta dans une coupe d'or, ceux qui avaient des grâces à demander entrèrent, et s'avancèrent jusqu'au pied du Trône, où un des Ministres prenait leurs placets, et les lisait à haute voix. L'Empereur se donnait aussi quelquefois la peine de les lire lui-même, et y répondait sur-le-champ.

Ce Prince mangea ce jour-là en public et en cérémonie. Il était assis sur une espèce de lit, et avait devant lui une grande table. Il y en avait plusieurs autres plus basses pour les Seigneurs de la Cour. Le bœuf, le mouton, la volaille, sont les viandes qu'on sert. On les met presque toutes en ragoûts; mais on y mêle tant de poivre et tant d'autres épiceries qui nous sont inconnues, qu'un Européen n'en peut goûter. On sert en vaisselle de porcelaine et plat à plat. Je ne vis point

de gibier, et on m'assura qu'on n'en mangeait point en Ethiopie. Je fus surpris de voir servir du bœuf cru sur la table de l'Empereur : on l'assaisonne d'une manière particulière. Après qu'on a coupé par morceaux une pièce de bœuf, on l'arrose du fiel de cet animal, qui est un excellent dissolvant, et on la saupoudre de poivre et d'épiceries. Ce ragoût qui est à leur sens le mets le plus exquis que l'on puisse manger, me paraissait fort dégoûtant. L'Empereur n'y toucha pas, parce que je l'avais averti que rien n'était plus contraire à sa santé. On a encore en ce pays-là une autre manière d'assaisonner les viandes crues. On prend dans la panse des bœufs, les herbes qui ne sont pas encore digérées ; on les mêle avec la viande, et l'on en fait avec de la moutarde un ragoût appelé *Menta*, qui est encore plus dégoûtant que celui dont je viens de parler.

Comme la table où l'on m'avait placé était proche de celle de l'Empereur, ce Prince m'adressait souvent la parole. Son discours roula presque tout sur la personne du Roi, et sur les merveilles de son règne. Il me dit qu'il avait été charmé du portrait qu'un de ses Ambassadeurs lui en avait fait à son retour des Indes, et qu'il regardait ce grand Prince comme le Héros de l'Europe. On fait l'essai des viandes comme en France ; l'Officier goûte à tous les mets qu'on sert devant le Prince. L'Empereur but d'abord un peu d'eau-de-vie qu'on lui servit dans un vase de cristal, et de l'hydromel pendant tout le

repas. S'il lui arrive de faire quelqu'excès, on l'avertit, et dans ce moment il se lève de table.

On sera peut-être surpris qu'en un Pays où il y a d'excellens raisins, on ne se serve que d'hydromel. J'en fus étonné au commencement ; mais j'appris que le vin fait de raisins ne se conserve point à cause de la grande chaleur ; et comme il se gâte aisément, l'Empereur ne l'aime pas non plus que le peuple ; au lieu que tout le monde aime l'hydromel, qui se fait de cette manière : on fait germer l'orge ; on la rôtit ensuite à-peu-près comme nous fesons le café, et on la pulvérise. On fait la même chose d'une racine qui croît dans le Pays, et qu'on nomme *Taddo*. On prend un vase vernissé ; et sur quatre parties d'eau, on en met une de miel qu'on mêle ensemble ; et sur le poids de dix livres de cette eau, on met deux onces d'orge et deux onces de *Taddo* ; on mêle le tout ensemble ; on le laisse fermenter trois heures dans un lieu chaud ; on le remue de temps-en-temps, et après trois jours on a d'excellent hydromel, qui est pur et clarifié, et qui prend la couleur du vin blanc d'Espagne. Cette liqueur est très-bonne, mais elle demande un meilleur estomac que le mien. Elle est forte, et on en tire une eau-de-vie qui est aussi bonne que la nôtre.

L'Impératrice vint rendre visite à l'Empereur après le repas. Elle était toute couverte de pierreries et magnifiquement vêtue : elle a le teint blanc et le port majestueux.

Aussitôt qu'elle parut, toute la Cour se retira par respect ; l'Empereur m'arrêta avec le Religieux qui me servait d'interprète. La Princesse me consulta sur quelques incommodités dont elle se plaignait, et me demanda ensuite si les Dames de France étaient bien faites, de quelle manière elles s'habillaient, et quelles étaient leurs occupations les plus ordinaires.

Le Palais est grand et spacieux, et la situation en est charmante. Il est au milieu de la Ville, sur une colline qui domine toute la campagne ; il a environ une lieue de circuit ; les murailles sont de pierre de taille, flanquées de tours, sur lesquelles on a élevé de grandes croix de pierre. Il y a quatre chapelles impériales dans l'enceinte du Palais ; on les appelle *Beit Christian*, comme les autres Eglises de l'Empire, c'est-à-dire, *maisons des Chrétiens*. Elles sont desservies par cent Religieux, qui ont aussi soin d'un Collége, où l'on enseigne à lire l'Ecriture sainte aux Officiers du Palais.

La Princesse *Helcia*, sœur de l'Empereur, a un magnifique Palais dans la Ville de *Gondar*. Comme il n'est pas permis en Ethiopie aux Princesses d'épouser des Etrangers, elle est mariée à un des plus grands Seigneurs de l'Empire. Elle va trois fois la semaine au Palais rendre visite à l'Empereur son frère, qui a pour elle beaucoup d'estime et d'amitié. Quand cette Princesse paraît en public, elle est montée sur une mule richement enharnachée, ayant à ses côtés

deux de ses femmes qui portent sur elle un dais. Quatre à cinq cens femmes l'environnent, chantant des vers à sa louange, et jouant du tambour de basque d'une manière vive et dégagée. Il y a quelques maisons à *Gondar*, bâties à la manière d'Europe, mais la plupart des autres ressemblent à un entonnoir renversé.

Quoique l'étendue de la ville de *Gondar* soit de trois à quatre lieues, elle n'a point l'agrément de nos Villes, et elle ne peut l'avoir, parce que les maisons n'ont qu'un étage, et qu'il n'y a point de boutiques; cela n'empêche pas qu'il ne s'y fasse un grand commerce. Tous les Marchands s'assemblent dans une grande et vaste place pour y traiter de leurs affaires; ils y exposent en vente leurs marchandises. Le marché dure depuis le matin jusqu'au soir. On y vend toutes sortes de marchandises. Chacun a un lieu qui lui est propre, où il expose sur des nattes ce qu'il veut vendre. L'or et le sel sont la monnaie dont on se sert en ce pays-là. L'or n'est point marqué au coin du Prince comme en Europe; il est en lingots, qu'on coupe, selon qu'on en a besoin, depuis une once jusqu'à une demi-dragme, qui vaut trente sous de notre monnaie; et afin que l'on ne l'altère pas, il y a par-tout des Orfèvres, qui en jugent à l'épreuve. On se sert de sel de roche pour la petite monnaie. Il est blanc comme la neige, et dur comme la pierre; on le tire de la montagne *Lafta*, et on le porte dans les magasins de l'Empereur, où

on le forme en tablettes, qu'on appelle *Amouly*, ou en demi-tablettes, qu'on nomme *Courman*. Chaque tablette est longue d'un pied, large et épaisse de trois pouces. Dix de ces tablettes valent trois livres de France. On les rompt selon le paiement que l'on a à faire, et on se sert de ce sel également pour la monnaie et pour l'usage domestique.

Il y a environ cent Eglises dans la Ville de *Gondar*. Le Patriarche, qui est le chef de la Religion, et qui demeure dans un beau Palais près l'Eglise Patriarcale, dépend du Patriarche d'Alexandrie, qui le consacre. Il nomme tous les Supérieurs des Monastères, et a un pouvoir absolu sur tous les Moines, qui sont en grand nombre; car il n'y a pas d'autres Prêtres en Ethiopie, comme il n'y a point d'autres Evêques que le Patriarche. L'Empereur a de grands égards pour ce Chef de la Religion. Il m'ordonna de l'aller voir, et me fit donner quelques curiosités pour lui présenter. Ce Prélat, qui s'appelle *Abona Marcos*, me reçut avec civilité; il me mit d'abord une étole au cou; et tenant en main une croix émaillée, il récita sur ma tête quelques prières, comme pour me marquer qu'il me regarderait dorénavant comme une de ses ouailles et de ses enfans. Les Prêtres ont un grand pouvoir sur les Peuples, mais ils en abusent quelquefois. L'Empereur *Ati Basili*, aïeul du Prince qui règne aujourd'hui si glorieusement, en fit précipiter sept mille du haut de la montagne de *Balbau*, pour s'être révoltés contre lui.

On peut juger de la grande multitude qu'il y en a dans l'Empire, par ce que me dit un jour le prédécesseur du Patriarche d'aujourd'hui, que, dans une seule ordination, il avait fait dix mille Prêtres et six mille Diacres. Toute la cérémonie de leur ordination consiste en ce que le Patriarche assis récite le commencement de l'Evangile de saint Jean sur la tête de ceux qu'il veut ordonner Prêtres, et leur donne sa bénédiction avec une Croix de fer de sept à huit livres qu'il tient à la main. Pour les Diacres, il se contente de leur donner la bénédiction sans réciter l'Evangile.

Le prédécesseur du Patriarche d'aujourd'hui, qui avait été Gouverneur de l'Empereur, mourut lorsque j'étais à *Gondar*. Quoiqu'il eût été déposé pour ses mœurs peu édifiantes, le Prince plein de reconnaissance pour la bonne éducation qu'il lui avait donnée, avait toujours conservé pour lui une affection particulière. Il tomba malade à *Tenket*, maison de campagne qui lui appartenait. L'Empereur m'ordonna de l'aller voir, et me pria de lui conserver un homme qu'il aimait. Je demeurai deux jours auprès de lui pour examiner sa maladie; je vis qu'il était hors d'état de pouvoir guérir, ce qui m'empêcha de lui donner aucun remède, pour ne me pas décrier auprès d'une Nation ignorante, qui m'aurait peut-être attribué sa mort, laquelle arriva deux jours après.

J'eus à mon retour une aventure des plus extraordinaires de ma vie. Je revenais à

Gondar sur une mule, qui est la voiture ordinaire du Pays, accompagné de mes domestiques, lorsque cet animal prit l'effroi, et comme un furieux, m'emporta sans que je pusse le retenir. Je traversai avec une rapidité effroyable trois précipices très-profonds, sans me faire aucun mal. Il me semblait que, par une protection particulière de Dieu, j'étais comme cloué sur cette mule, qui volait plutôt qu'elle ne courait. *Mourat* que l'Empereur a envoyé Ambassadeur en France, et qui est présentement au *Caire*, où il attend ses ordres, et tous mes domestiques, furent témoins de ce fait merveilleux, que le Père de Brevedent m'avait prédit avant sa mort.

L'Empereur parut inconsolable de la mort de l'ancien Patriarche : il en prit le deuil qu'il porta pendant six semaines, et le pleura les deux premières semaines deux fois chaque jour. L'habit violet est, comme en France, l'habit de deuil des Empereurs d'Ethiopie.

L'horreur que les Ethiopiens ont pour les Mahométans et pour les Européens, est presqu'égale. En voici l'occasion. Les Mahométans s'étant rendus puissans en Ethiopie au commencement du seizième siècle, s'emparèrent du Gouvernement. Les Abissins ne pouvant souffrir un joug aussi dur et aussi odieux que celui des Mahométans, appelèrent à leur secours les Portugais, qui étaient alors fameux dans les Indes, où ils venaient de s'établir. Ces nouveaux conquérans furent

bien aises de trouver une entrée libre en Ethiopie. Ils marchèrent contre les Mahométans, les combattirent, les défirent entièrement, et rétablirent la famille Impériale sur le Trône. Un service si important rendit les Portugais considérables à la Cour d'Ethiopie. Plusieurs d'entr'eux s'y établirent, et y possédèrent les premiers emplois. Leur nombre s'augmenta, leurs mœurs se corrompirent, et ils gardèrent si peu de mesure, qu'ils donnèrent de la jalousie aux Ethiopiens, qui crurent qu'ils voulaient s'emparer de leur Etat, et le soumettre à la Couronne de Portugal. Ce soupçon mit le peuple en fureur contre les Portugais; on courut aux armes de toutes parts, et on en fit un terrible carnage dans le temps même qu'ils se croyaient le mieux affermis dans cet Empire. Ceux qui échappèrent à ce premier mouvement, eurent permission de se retirer. Il sortit d'Ethiopie sept mille familles Portugaises, qui se répandirent dans les Indes et sur les côtes d'Afrique. Il en resta quelques-unes dans le Pays, et c'est de ces familles que sont venus les Abissins blancs qu'on y voit encore, et dont on prétend que descend l'Impératrice qui règne aujourd'hui, et dont je vous ai parlé.

On souffre les Mahométans à *Gondar*, mais dans le bas de la ville et dans un quartier séparé. On les appelle *Gebertis*, c'est-à-dire, esclaves. Les Ethiopiens ne peuvent souffrir qu'ils mangent avec eux; ils ne voudraient pas même manger de la viande

tuée par un Mahométan, ni boire dans une tasse dont il se serait servi, à moins qu'un Religieux ne l'eût bénie en fesant le signe de la croix, en récitant des prières, et en soufflant trois fois sur cette tasse comme pour en chasser le malin esprit. Quand un Ethiopien rencontre un Mahométan dans les rues, il le salue de la main gauche, ce qui est une marque de mépris.

L'Empire d'Ethiopie comprend une vaste étendue de Pays. Il est composé de plusieurs Royaumes. Celui de *Tigré*, dont le Vice-Roi s'appelle *Gaurekos*, a vingt-quatre Principautés dans sa dépendance. Ce sont autant de petits Gouvernemens. Le Royaume d'*Agau* est une des nouvelles conquêtes de l'Empereur. C'était auparavant une République, qui avait ses lois et son gouvernement particulier. L'Empereur d'Ethiopie a toujours deux armées sur pied; l'une sur les frontières du Royaume de *Nerea*, et l'autre sur celle du Royaume de *Goyame*, où sont les plus riches mines d'or. On porte à *Gondar* tout ce qu'on tire de ces mines, on le purifie, et on le met en lingots qu'on porte dans le trésor Impérial, d'où il ne sort que pour le paiement des troupes et pour les dépenses de la Cour.

La grande puissance de l'Empereur vient de ce qu'il est le maître absolu de tous les biens de ses sujets. Il les ôte et les donne comme bon lui semble. Quand le chef d'une famille meurt, il s'empare de tous ses biens-immeubles, dont il laisse les deux tiers à ses

enfans ou à ses héritiers. Il dispose de l'autre tiers en faveur d'un autre, qui devient par-là son feudataire, et qui est obligé de le servir à la guerre à ses dépens, et de lui fournir des soldats à proportion des biens qu'il lui donne ; ce qui fait que ce Prince, qui a un nombre presqu'infini de ces feudataires, peut mettre de puissantes armées sur pied en peu de temps et à peu de frais.

Dans toutes les Provinces, il y a des contrôles où l'on tient un registre exact de tous les biens qui reviennent au domaine impérial par la mort du possesseur, et qui sont donnés ensuite à des feudataires. Voici la manière dont l'Empereur les met en possession de ces biens. Il envoie à celui qu'il a choisi pour être son feudataire un bandeau de taffetas, sur lequel sont écrits ces mots en lettres d'or : *Jésus, Empereur d'Ethiopie de la tribu de Juda, lequel a toujours vaincu ses ennemis.* L'Officier qui porte cet ordre de l'Empereur, attache lui-même en cérémonie ce bandeau au front du nouveau feudataire, et va ensuite, accompagné de trompettes, de tymbales, et d'autres instrumens, et de quelques cavaliers, le mettre en possession des biens dont le Prince vient de le gratifier.

Les ancêtres de l'Empereur avaient des jours réglés pour paraître en public. Ce Prince s'est délivré de cette servitude. Il sort quand il le juge à propos, tantôt en cérémonie et tantôt avec moins d'éclat. Quand il sort en cérémonie, il est au milieu d'un

gros de cavalerie, sur un cheval richement enharnaché; il est précédé et suivi d'une garde de deux mille hommes. Comme le soleil est si brûlant en Ethiopie, qu'il enlève la peau du visage, à moins qu'on ne prenne quelque précaution pour s'en garantir, l'Empereur met sur sa tête un carton plié en voûte ou demi-cercle, couvert d'une riche étoffe d'or, lequel s'attache sous le menton. C'est pour éviter l'embarras d'un parasol, et pour recevoir l'air par-devant et par derrière, qu'il en use ainsi. Le divertissement le plus ordinaire de ce Prince, est de faire faire l'exercice à ses troupes, et de s'exercer à tirer; ce qu'il fait avec tant d'adresse, qu'il passe pour le plus habile tireur de ses Etats.

Les pluies durent six mois en Ethiopie; elles commencent au mois d'avril, et ne cessent qu'à la fin de septembre. Pendant les trois premiers mois, les jours sont sereins et beaux; mais, dès que le soleil se couche, il pleut jusqu'à ce qu'il se lève, ce qui est accompagné ordinairement de tonnerres et d'éclairs. On a cherché long-temps la cause du débordement du Nil, qui se fait tous les ans si régulièrement en Egypte. On l'a attribué mal-à-propos à la fonte des neiges; car je ne crois pas qu'on en ait jamais vu en Ethiopie. Il n'en faut point chercher d'autre cause que ces pluies, qui sont si abondantes qu'il semble que ce soit un déluge d'eau qui tombe. Les torrens s'enflent alors extraordinairement, et entraînent avec eux de l'or beaucoup plus pur que celui qu'on tire des

mines. Les paysans le ramassent avec un grand soin.

Il n'y a guère de pays plus peuplé ni plus fertile que l'Ethiopie. Toutes les campagnes et les montagnes mêmes, qui sont en grand nombre, sont cultivées. On voit des plaines entières couvertes de cardamome et de gingembre, qui a une odeur très-agréable. La plante en est quatre fois plus grande que ne l'est celle des Indes. La multitude des grandes rivières qui arrosent l'Ethiopie, et qui sont toujours bordées de lis, de jonquilles, de tulipes, et d'une infinité d'autres fleurs que je n'ai pas vues en Europe, rendent ce pays délicieux; les forêts sont remplies d'orangers, de citronniers, de jasmins, de grenadiers, et de plusieurs autres arbres couverts de très-belles fleurs, qui répandent une odeur merveilleuse. On y trouve un arbre qui porte une espèce de roses beaucoup plus odoriférantes que les nôtres.

J'ai vu en ce pays-là un animal extraordinaire. Il n'est guère plus gros qu'un de nos chats; il a le visage d'un homme et une barbe blanche. Sa voix est semblable à celle d'une personne qui se plaint. Cet animal se tient toujours sur un arbre, et on m'a assuré qu'il y naît et qu'il y meurt. Il est si sauvage, qu'on ne peut l'apprivoiser. Quand on en a pris quelqu'un qu'on veut élever, quelque soin qu'on se donne, il dépérit et meurt de mélancolie. On en tira un en ma présence, qui s'attacha à une branche

d'arbre, en s'entrelaçant les jambes l'une dans l'autre, et qui mourut quelques jours après.

Aussitôt que les pluies sont cessées, l'Empereur a coutume de se mettre en campagne. Il fait la guerre aux Rois de *Galla* et de *Changalla*, qui sont ses plus puissans ennemis. Ces Princes qui étaient autrefois tributaires de l'Empire d'Ethiopie, se servirent de la faiblesse des règnes précédens, pour secouer le joug, et pour vivre dans l'indépendance. L'Empereur qui règne aujourd'hui, les a sommés de rentrer dans leurs premiers engagemens ; et, sur le refus qu'ils en ont fait, il leur a déclaré la guerre. Il les a vaincus en plusieurs combats, ce qui a tellement intimidé ces peuples, que dès que l'armée Ethiopienne paraît en campagne, ils se retirent dans des montagnes inaccessibles, où ils vendent chèrement leur vie, quand on va les y attaquer. Cette guerre était au commencement très-meurtrière, et un grand nombre de braves gens y périssaient tous les jours, parce que les soldats empoisonnaient leurs armes avec le suc d'un fruit, qui est à-peu-près semblable à nos groseilles rouges ; ainsi dès qu'on avait le malheur d'être blessé, on perdait la vie sans ressource. Les Ethiopiens, désolés des pertes qu'ils fesaient, ont trouvé dans ces derniers temps un moyen sûr d'arrêter l'effet d'un poison si violent. Ils font un cataplasme avec leur urine qu'ils délayent dans le sable. Ce cataplasme appliqué sur la plaie, en tire le venin

avec tant de succès, que le malade se trouve guéri en peu de temps.

L'Empereur, avant que de se mettre en campagne, fait publier le jour de son départ, et dresser ses tentes dans une grande plaine, à la vue de la ville de *Gondar*. Elles sont toutes magnifiques. Celle où loge l'Empereur est de velours rouge, brodée d'or. Trois jours après, ce Prince fait porter par toute la ville ses deux grandes timbales d'argent, monte à cheval, et se rend à *Arringon*, où est le rendez-vous de toute l'armée. L'Empereur emploie trois jours à en faire la revue, après laquelle on entre en action; ce qui ne dure qu'environ trois mois. Les armées sont si nombreuses, qu'on m'a assuré que celle que l'Empereur commandait en l'année 1699, était de quatre à cinq cens mille hommes.

Le Palais d'*Arringon* n'est pas moins magnifique que celui de *Gondar*, qui demeure presque désert en l'absence du Prince. On y laisse quatre à cinq mille hommes pour y garder la Couronne. Cette garnison est commandée par un des principaux Ministres, qui ne doit jamais sortir du Palais. Mon peu de santé m'empêcha de suivre l'Empereur à l'armée. Il en revint quelques jours avant les fêtes de Noël qu'il célébra dans sa Capitale dix jours plus tard que nous; parce que les Ethiopiens, aussi bien que les Chrétiens d'Orient, n'ont pas réformé leur Calendrier. L'Epiphanie est en Ethiopie une des Fêtes des plus solennelles; on l'appelle *Gottas*, c'est-à-dire, le jour qu'on se lave; parce

qu'on se baigne ce jour-là en mémoire du Baptême de Notre-Seigneur Jésus-Christ. L'Empereur va avec toute la Cour à *Kaa*, qui est un Palais près de *Gondar*, où il y a un magnifique bassin d'eau, qui sert à cette pieuse cérémonie. Aux Fêtes solennelles, qui sont en assez grand nombre en Ethiopie, l'Empereur fait distribuer un bœuf à chacun de ses Officiers ; ce qui va quelquefois jusqu'à deux mille bœufs.

On a été long-temps en Europe dans l'erreur sur la couleur et le visage des Ethiopiens ; cela vient de ce qu'on les a confondus avec les Noirs de la Nubie leurs voisins. La couleur naturelle des Ethiopiens est brune et olivâtre. Ils ont la taille haute et majestueuse, les traits du visage bien marqués, les yeux beaux et bien fendus, le nez bien pris, les lèvres petites, et les dents blanches : au lieu que les habitans du Royaume de *Sennar* ou de la Nubie, ont le nez écrasé, les lèvres grosses et épaisses et le visage fort noir.

L'habit des personnes de qualité est une veste de soie, ou d'une fine toile de coton avec une espèce d'écharpe. Les bourgeois sont habillés de la même manière, avec cette différence qu'ils ne portent point de soie, et que la toile de coton dont ils se servent, est plus grossière. Pour le peuple, il n'a qu'un caleçon de coton et une écharpe, qui lui couvre la moitié du corps. La manière de se saluer en Ethiopie est fort particulière : on se prend la main droite les uns aux autres,

et on se la porte mutuellement à la bouche ; on prend aussi l'écharpe de celui qu'on salue, et on se l'attache autour du corps ; ce qui fait que ceux qui ne portent point de vestes, sont demi-nus quand on les salue.

L'Empereur se nomme Jésus. Quoiqu'il ne soit âgé que de quarante-un ans, sa famille est déjà très-nombreuse. Il a huit Princes et trois Princesses. L'Empereur a de grandes qualités, un esprit vif et pénétrant, une humeur douce et affable, et la taille d'un Héros. C'est l'homme le mieux fait que j'aie vu en Ethiopie. Il aime les sciences et les beaux arts ; mais sa passion est pour la guerre. Il est brave et intrépide dans les combats, et toujours à la tête de ses troupes. Son amour pour la justice est extraordinaire ; il la fait rendre à ses sujets avec une grande exactitude ; mais comme il n'aime pas le sang, ce n'est qu'avec peine qu'il fait mourir un criminel. De si grandes qualités le font également craindre et aimer de ses sujets, qui le respectent jusqu'à l'adoration. Je lui ai ouï dire qu'il n'est pas permis à un Chrétien de répandre le sang d'un autre Chrétien sans de grandes raisons. De là vient qu'il veut qu'on fasse d'exactes et amples informations, avant que de condamner un criminel à la mort. Le supplice des coupables est d'être pendus ou d'avoir la tête coupée. On en condamne quelques-uns à perdre leurs biens, avec défenses à qui que ce soit, sous des peines très-rigoureuses, de les assister, et même de leur donner à boire ou à manger ; ce qui

fait errer ces misérables comme des bêtes féroces. Comme l'Empereur est humain, il ne se rend pas difficile à faire grâce à ces malheureux. Il est surprenant que les Ethiopiens étant naturellement aussi vifs et aussi prompts qu'ils le sont, on n'entende presque pas parler de meurtres, ni de ces crimes énormes qui font horreur. Outre la Religion, je suis persuadé que la justice exacte que l'on rend en cet Empire, et la grande police qu'on y garde, contribuent beaucoup à l'innocence et à l'intégrité des mœurs.

J'avais porté en Ethiopie une caisse de remèdes chimiques ; c'était un travail de six à sept ans. L'Empereur s'informa exactement de quelle manière on préparait ces remèdes, et comment on s'en servait ; quels en étaient les effets ; pour quelles maladies on les devait employer. Il ne se contenta pas de le savoir, il le fit mettre par écrit ; mais ce que j'admirai davantage, c'est qu'il goûtait extrêmement les raisons physiques que je lui apportais de toutes ces choses. Je lui appris la composition d'une espèce de bezoard, dont je me suis toujours servi avec un succès extraordinaire pour guérir toutes les fièvres intermittentes, comme l'Empereur et deux des Princes ses enfans l'éprouvèrent. Il voulut voir aussi de quelle manière on tirait les essences.

Dans cette vue il m'envoya à *Tzemba*, Monastère situé sur la rivière de *Reb* à demi-lieue de *Gondar*. L'Abbé, que l'Empereur honore pour sa vertu et pour sa probité, me

reçut avec beaucoup d'honnêteté. C'est un vénérable vieillard âgé de quatre-vingt-dix ans, et un des plus savans de l'Empire. J'y dressai mes fourneaux, et je préparai tout ce qui était nécessaire. L'Empereur s'y rendit *incognito*. Je fis plusieurs expériences en sa présence, et lui communiquai plusieurs secrets, dont il me parut extrêmement curieux. Je me crois obligé ici d'avertir ceux qui voudront porter des remèdes en Ethiopie, de ne prendre que des remèdes chimiques, parce que les électuaires et les sirops se corrompent aisément sous la ligne, au lieu que les essences et les esprits se transportent aisément sans se gâter, et se conservent malgré la chaleur.

Comme je demeurai trois semaines avec l'Empereur à *Tzemba*, ce Prince curieux me parla souvent de Religion, et me marqua avoir un grand desir de s'instruire de notre croyance, et de savoir en quoi nous différions de la Religion des *Coptes*, qui est celle qu'on suit en Ethiopie. Je tâchai de le satisfaire autant qu'il me fut possible ; mais je lui avouai que n'ayant pas étudié les matières les plus subtiles de la Théologie, je lui avais amené un homme des plus habiles de l'Europe, soit dans les Mathématiques, soit dans la Théologie. L'Empereur jeta alors un profond soupir, et me dit d'un air touchant : *J'ai donc beaucoup perdu*. Je vous avoue que j'eus dans ce moment le cœur pénétré d'une douleur très-vive de voir que la mort m'avait enlevé le P. de Brevedent, mon cher

Compagnon ; car ce Père, qui était insinuant et habile, se serait avantageusement servi d'une occasion si favorable pour convertir ce grand Prince, et pour l'instruire à fond de la croyance de l'Eglise Catholique.

Un jour que nous étions seuls, l'Abbé du Monastère, mon interprète et moi, l'Empereur me pressa de lui expliquer nettement mes sentimens sur la personne de Jésus-Christ. Je lui répondis que nous ne croyons pas que la nature humaine fût perdue et absorbée en Jésus-Christ dans la nature divine, comme une goutte de vin est perdue et absorbée dans la mer, ainsi que l'enseignent les *Coptes* et les Ethiopiens, comme l'Empereur me l'avoua ; mais que nous croyons que le Verbe, qui est la seconde personne de la très-sainte Trinité, s'était fait véritablement Homme ; ensorte que cet Homme-Dieu que nous appelons Jésus-Christ, avait deux natures, la nature divine en qualité de Verbe et de seconde Personne de la très-sainte Trinité, et la nature humaine dans laquelle il a paru vrai Homme, a véritablement souffert en son Corps, et a enduré librement et volontairement la mort pour le salut de tous les hommes. Après que j'eus parlé, l'Empereur se tourna vers l'Abbé, et autant que j'en pus juger, s'entretint avec lui sur ce que je venais de dire. Ils ne me parurent point surpris, et je ne crois pas qu'ils soient fort éloignés des sentimens de l'Eglise Catholique sur ce point. Depuis cette conférence, l'Abbé me marqua encore plus d'amitié qu'auparavant.

Pendant

Pendant le séjour que l'Empereur fit à *Tzemba*, un de ses divertissemens les plus ordinaires, était de voir ses pages monter à cheval, et faire le manège, à quoi cette jeunesse est fort adroite.

Il n'y a de *Tzemba* aux sources du Nil, qu'environ soixante lieues de France. J'avais dessein de voir ces fameuses sources, dont on a tant parlé en Europe, et l'Empereur avait eu la bonté de me donner une compagnie de Cavalerie pour m'y accompagner, et pour me servir d'escorte; mais je ne pus profiter d'une occasion si favorable, m'étant trouvé alors très-incommodé d'un mal de poitrine qui me tourmente depuis long-temps. Je priai *Mourat*, un des premiers Ministres de l'Empereur et oncle de l'Ambassadeur dont j'ai déjà parlé, de m'en instruire. *Mourat* est un vénérable vieillard âgé de cent quatre ans, qui a été employé pendant plus de soixante ans dans des négociations très-importantes auprès du Mogol et dans toutes les Cours des Indes. L'Empereur a tant de considération pour lui, qu'il l'appelle ordinairement *Baba Mourat*, c'est-à-dire, *Père Mourat*. Voici ce que ce Ministre, qui a été souvent aux sources du Nil, et qui les a examinées avec soin, m'en a rapporté.

Il y a dans le Royaume de *Goiame* une montagne fort élevée, au haut de laquelle sont deux grosses sources d'eau, l'une à l'Orient, et l'autre à l'Occident. Ces deux sources forment deux ruisseaux, qui se précipitent avec une grande impétuosité vers

milieu de la montagne dans une terre spongieuse et tremblante, qui est couverte de cannes et de joncs. Ces eaux ne paraissent qu'à dix ou douze lieues de là où se réunissant, elles forment le fleuve du Nil, qui se grossit en peu de temps par les eaux de plusieurs autres rivières qu'il reçoit. Ce qui est merveilleux, c'est que le Nil passe au milieu d'un lac sans y mêler ses eaux. Ce lac est si grand qu'on l'appelle *Bahal Dembea*, c'est-à-dire, la Mer de *Dembea*. Le Pays qui l'environne est enchanté; on ne voit de tous côtés que de grosses Bourgades, et de beaux bois de lauriers. Sa longueur est d'environ cent lieues, et sa largeur de trente-cinq à quarante. L'eau en est douce et agréable, et beaucoup plus légère que celle du Nil. Il y a vers le milieu de ce lac une île où l'Empereur a un Palais qui ne cède en rien à celui de *Gondar* pour la beauté et la magnificence des bâtimens, quoiqu'il ne soit pas si grand.

L'Empereur y fit un voyage, et j'eus l'honneur de l'y accompagner : il passa seul dans un petit bateau conduit par trois rameurs; nous le suivîmes, le Neveu du Ministre, *Mourat* et moi, dans un autre. Ces bateaux, où il ne peut au plus tenir que six personnes, sont composés de nattes de jonc jointes ensemble fort proprement, mais sans être goudronnées. Quoique les joncs de ces nattes soient fort serrés les uns contre les autres, je ne comprends pas comment ces bateaux sont à l'épreuve de l'eau.

Nous demeurâmes trois jours dans ce Palais enchanté, où je fis quelques expériences de chimie, qui plurent fort à l'Empereur. Ce Palais a une double enceinte de murailles, et deux Eglises desservies par des Religieux, qui vivent en communauté. L'une des deux Eglises est dédiée à saint Claude, et donne le nom à cette île, qui s'appelle l'île de saint Claude, et qui a environ une lieue de circuit.

Un des trois jours que nous fûmes en ce lieu-là, on vint avertir l'Empereur qu'il paraissait sur le lac quatre *Hippopotames* ou chevaux de rivière. Nous eûmes le plaisir de les voir pendant demi-heure. Ils poussaient l'eau devant eux et s'élançaient fort haut. La peau de deux de ces animaux était blanche, et celle des deux autres rouge. Leur tête ressemblait à celle des chevaux, mais leurs oreilles étaient plus courtes. Je ne pus bien juger du reste de leur corps, ne l'ayant vu que confusément. Ces *Hippopotames* sont des amphibies, qui sortent de l'eau pour brouter l'herbe sur le rivage, où ils enlèvent souvent les chèvres et les moutons, dont ils se nourrissent. Leur peau est fort estimée ; on en fait des boucliers, qui sont à l'épreuve du mousquet et de la lance. Les Ethiopiens mangent la chair de ces animaux, qui doit être une mauvaise nourriture.

Voici la manière dont on les prend. Lorsqu'on en aperçoit quelqu'un, on le suit le sabre à la main, et on lui coupe les jambes. Ne pouvant plus nager, il vient au bord du

M 2

le rivage où il achève de perdre son sang. L'Empereur commanda de tirer le canon sur ces *Hippopotames* ; mais comme on ne fut pas assez prompt à le tirer, ces animaux se replongèrent dans l'eau et disparurent.

De l'île de saint Claude, l'Empereur alla à *Arringon*, place de guerre dont j'ai parlé, et moi je pris la route d'*Emfras*, qui est à une journée de *Gondar*. La ville d'*Emfras* n'est pas si grande que *Gondar*, mais elle est plus agréable et dans une plus belle situation ; les maisons mêmes y sont mieux bâties. Elles sont toutes séparées les unes des autres par des haies vives, toujours vertes et couvertes de fleurs et de fruits, et entremêlées d'arbres plantés à une distance égale. C'est l'idée qu'on doit se former de la plupart des villes d'Ethiopie. Le Palais de l'Empereur est situé sur une éminence, qui commande toute la ville.

Emfras est fameuse par le commerce des esclaves et de la Civette. On y élève une quantité si prodigieuse de ces animaux, qu'il y a des Marchands qui en ont jusqu'à trois cens. La Civette est une espèce de chat : on a peine à la nourrir ; on lui donne trois fois la semaine du bœuf cru, et les autres jours une espèce de potage au lait. On parfume cet animal de temps-en-temps de bonnes odeurs, et, une fois la semaine, on racle proprement une matière onctueuse, qui sort de son corps avec la sueur. C'est cet excrément qu'on appelle Civette, du nom de l'animal même. On renferme cette matière avec soin dans des cornes de bœuf qu'on tient bien bouchées.

J'arrivai à *Emfras* dans le temps des vendanges, qu'on ne fait pas en Automne comme en Europe, mais au mois de Février. J'y vis des grappes de raisin qui pesaient plus de huit livres, et dont les grains étaient gros comme de grosses noix. Il y en a de toutes les couleurs. Les raisins blancs, quoique de très-bon goût, n'y sont pas estimés; j'en demandai la raison, et je conjecturai, par la manière dont on me répondit, que c'était parce qu'ils étaient de la couleur des Portugais. Les Religieux d'Ethiopie inspirent au peuple une si grande aversion contre les Européens, qui sont blancs par rapport à eux, qu'ils leur font mépriser, et même haïr tout ce qui est blanc.

Emfras est la seule ville d'Ethiopie où les Mahométans fassent un exercice public de leur Religion, et où leurs maisons soient mêlées avec celles des Chrétiens.

Les Ethiopiens n'ont qu'une femme, mais ils souhaiteraient fort qu'il leur fût permis d'en avoir plusieurs, et de trouver dans l'Evangile quelque chose qui pût autoriser ce sentiment. Dans le temps que j'étais à *Tzemba* avec l'Empereur, il me demanda ce que j'en pensais. Je lui dis que la pluralité des femmes n'était ni nécessaire à l'homme ni agréable à Dieu, puisque Dieu n'avait créé qu'une femme pour Adam, et que c'était ce que Notre-Seigneur voulait marquer, quand il dit aux Juifs que Moïse ne leur avait permis d'avoir plusieurs femmes qu'à cause de la dureté de leur cœur; mais cela n'avait pas été

ainsi dès le commencement. Les Religieux d'Ethiopie sont fort sévères à l'égard de ceux qui entretiennent plusieurs femmes ; mais les Juges laïcs ont beaucoup plus d'indulgence.

Les Ethiopiens font profession du Christianisme ; ils reçoivent l'Ecriture et les Sacremens ; ils croient la Transubstantiation du pain et du vin au Corps et au Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; ils invoquent les Saints comme nous ; ils communient sous les deux espèces, et consacrent avec le pain levé comme les Grecs ; ils observent quatre Carêmes comme les Orientaux ; le grand Carême, qui dure cinquante jours ; celui de saint Pierre et de saint Paul, qui dure quelquefois quarante jours, et quelquefois moins, selon que la Fête de Pâques est plus ou moins avancée ; celui de l'Assomption de Notre-Dame, qui est de quinze jours ; et celui de l'Avent qui dure trois semaines. Dans tous ces Carêmes, on ne se sert ni d'œufs, ni de beurre, ni de fromage, et on ne mange qu'après le Soleil couché, mais on peut boire et manger jusqu'à minuit. Comme il n'y a point d'oliviers en Ethiopie, ils sont obligés de se servir d'une huile qu'ils tirent d'une graine du pays, et qui est assez agréable au goût. Ils jeûnent encore avec la même rigueur tous les Mercredis et Vendredis de l'année. La prière précède toujours le repas. Une heure avant le coucher du Soleil, les paysans quittent le travail pour aller à la prière, ne voulant pas manger qu'ils ne se soient ac-

quittés de ce devoir. On ne dispense personne du jeûne. Les vieillards et les jeunes gens, même les malades y sont également obligés. On fait ordinairement communier les enfans à dix ans, et dès qu'ils ont communié, on les oblige de jeûner.

La déclaration de leurs péchés est fort imparfaite : voici la manière dont ils la font. Ils vont se prosterner aux pieds du Prêtre, qui est assis, et là ils s'accusent en général d'être de grands pécheurs et d'avoir mérité l'enfer, sans jamais entrer en aucune circonstance des péchés qu'ils ont commis. Après cette déclaration, le Prêtre tenant de la main gauche le livre des Evangiles, et une croix de la droite, touche de la croix les yeux, les oreilles, le nez, la bouche et les mains du pénitent en récitant quelques prières ; il lit ensuite l'Evangile, fait plusieurs signes de croix sur lui, lui impose une pénitence et le renvoie.

Les Ethiopiens ont beaucoup plus de modestie et de respect dans les Eglises, qu'on n'en a ordinairement en Europe. Ils n'y entrent que pieds nus ; c'est pour cela que le pavé de leurs Eglises est couvert de tapis ; on n'y entend ni parler, ni moucher, et on n'y tourne jamais la tête. Quand on va à l'Eglise, il faut toujours avoir du linge blanc, autrement, on en refuserait l'entrée à ceux qui se présenteraient. Quand on donne la communion, tout le monde se retire, et il ne reste dans l'Eglise que le Prêtre et les communians. Je ne sais s'ils en usent ainsi par un senti-

ment d'humilité, comme se croyant indignes de participer aux divins mystères.

Leurs Eglises sont très-propres ; on y voit des tableaux et des peintures, mais jamais de statues ni d'images en bosse. L'Empereur ne laissa pas d'accepter des crucifix en relief, que j'eus l'honneur de lui présenter avec quelques miniatures. Il les baisa avec respect, et les fit mettre dans son cabinet. Les miniatures étaient des images des Saints, dont il fit écrire le nom au bas en Ethiopien. C'est dans cette occasion que ce Prince me dit que nous étions tous de la même Religion, et que nous ne différions que par le rit. Ils font des encensemens presque continuels pendant leurs Messes et pendant l'Office ; quoiqu'ils n'aient pas des livres notés, leur chant est juste et agréable ; ils y mêlent le son des instrumens. Les Religieux se lèvent deux fois la nuit pour chanter des Pseaumes. Hors de l'Eglise, leur habit est à-peu-près semblable à celui des séculiers ; ils n'en sont distingués que par une calotte jaune ou violette, qu'ils portent sur la tête. Ces diverses couleurs distinguent leurs ordres ; on les respecte beaucoup en Ethiopie.

Les Ethiopiens ont retenu des Juifs la circoncision. On circoncit l'enfant le septième jour après sa naissance, et on le baptise ensuite, pourvu qu'il ne soit pas en danger de mort, car alors on ne différerait pas le Baptême. La circoncision ne passe pas parmi eux pour un sacrement, mais pour une pure cérémonie qu'on pratique à l'imitation de Jésus-

Christ, qui a bien voulu être circoncis. On m'a assuré que les Papes avaient toléré cet usage de la circoncision en Ethiopie, en leur déclarant qu'on ne devait pas croire que la circoncision fût nécessaire au salut.

Je pourrais ajouter ici plusieurs autres choses très-curieuses, qui regardent l'Ethiopie; mais comme je n'en suis pas parfaitement instruit, et que je ne veux rien avancer que ce que j'ai vu moi-même, ou que j'ai appris de témoins irréprochables, je me bornerai aux remarques que j'ai faites.

Comme je voyais que ma santé s'affaiblissait tous les jours par de continuelles rechûtes, je pris la résolution de revenir en France, et de demander mon congé à l'Empereur. Ce Prince témoigna un véritable chagrin de mon dessein, il renouvella ses ordres pour me bien traiter, craignant que je ne fusse pas content; il m'offrit des maisons, des terres, et même un établissement très-considérable; mais quelque envie que j'eusse de rendre service à un Prince si aimable, et qui a de si grandes qualités, je lui représentai que depuis la grande maladie dont j'avais pensé mourir à *Barko*, je n'avais pu me rétablir, quelque remèdes que j'eusse faits, et quelques précautions que j'eusse prises, que je ne pouvais recouvrer ma santé que je ne changeasse de climat, et que je ne reprisse mon air natal; que j'étais au désespoir d'être obligé de m'éloigner d'un si grand Prince, mais que je mourrais infailliblement si je m'opiniâtrais à demeurer plus long-temps dans ses états. L'Empereur,

plein de bonté, m'accorda, quoiqu'avec peine, la grâce que je lui demandais avec tant d'instance ; mais il ne le fit qu'à condition que dès que je serais rétabli, je retournerais en Ethiopie, et afin de m'y engager par ce qu'il y a de plus saint, il me fit jurer sur les saints Evangiles que je ne manquerais pas à la parole que je lui donnais, et que je la tiendrais inviolablement.

L'estime qu'il avait conçue pour le Roi, sur ce que je lui en avais dit, et sur ce qu'il en avait appris d'ailleurs, le porta à vouloir s'unir avec un Prince dont la réputation fesait tant de bruit par tout le monde, et à lui envoyer un Ambassadeur avec des lettres et des présens. Il jeta d'abord les yeux sur un Abbé appelé *Abona Gregorios*, et dans cette vue, il m'ordonna de lui apprendre la langue latine. Comme ce Religieux avait beaucoup d'esprit, et qu'il parlait et écrivait parfaitement en Arabe, il fit en peu de temps un progrès très-considérable dans cette langue; mais parce qu'en Ethiopie on se sert plus volontiers, pour les ambassades, des Etrangers que des gens du pays, il ne fut pas difficile au Ministre *Mourat* de faire nommer son neveu pour l'ambassade de France. L'Empereur le déclara publiquement, et lui fit préparer ses présens, qui consistaient en Eléphans, en chevaux, en jeunes enfans Ethiopiens et autres présens.

Etant à l'audience de l'Empereur, avant qu'il se fût déterminé sur le choix d'un Ambassadeur, il fit venir les Princes ses enfans,

et s'adressant à un des plus jeunes, âgé de huit à neuf ans, il lui dit qu'il avait envie de l'envoyer en France, qui était le plus beau pays du monde. Ce jeune Prince lui répondit avec beaucoup d'esprit, que ce serait pour lui une extrême peine de s'éloigner de lui ; mais que si ce voyage lui fesait plaisir, il l'entreprendrait avec joie. L'Empereur m'adressant ensuite la parole, me demanda de quelle manière on traiterait son fils à la Cour de France, s'il prenait la résolution de l'y envoyer. Je lui répondis qu'on le traiterait avec tous les honneurs que mérite le plus grand et le plus puissant Prince d'Afrique. *Il est encore trop jeune*, me repartit l'Empereur, *et le voyage est trop long et trop difficile ; mais quand il sera plus fort et plus avancé en âge, il pourra l'entreprendre.*

Mon départ étant arrêté, l'Empereur me donna une audience de congé avec les cérémonies ordinaires. Lorsque je fus en sa présence, le grand Trésorier apporta un bracelet d'or, que l'Empereur eut la bonté de me mettre au bras au son des timbales et des trompettes. Cet honneur répond en Ethiopie à celui que font les Princes d'Europe quand ils donnent leurs Ordres. Ensuite il me donna le manteau de cérémonie, et comme c'était le temps du repas, il me fit l'honneur de me retenir et de me faire manger à une table auprès de la sienne, mais qui n'était pas si haute. Après dîner je pris congé de l'Empereur, qui ordonna au grand Trésorier de me fournir tout ce que je lui demanderais.

Mon départ fut fixé au second jour de Mai de l'année mil sept cent. On me donna un Officier avec une escorte de cent Cavaliers pour me conduire jusqu'aux confins de l'Empire, et un Interprète qui savait les langues des Provinces par où nous devions passer ; car chaque Province a sa langue particulière. Plusieurs Marchands qui allaient à *Messua*, se joignirent à moi, et furent bien aises de profiter de cette occasion pour faire leur voyage plus sûrement. Quoique l'Ambassadeur *Mourat* me pressât de partir de peur de pluies, qui commençaient déjà à tomber toutes les nuits, il ne put se mettre sitôt en chemin, parce que l'Empereur l'arrêta. Nous nous donnâmes rendez-vous à *Duvarna* pour continuer ensemble notre route. Je ne pus sans être attendri quitter l'Empereur, qui me marqua mille bontés, et me parut être sensible à cette séparation. J'avoue que je ne pense jamais à ce grand Prince qu'avec les sentimens de la plus tendre reconnaissance, et sans mes incommodités, je me serais attaché à sa personne, et j'aurais sacrifié le reste de mes jours à son service. Les principaux Seigneurs de sa Cour, me firent l'honneur de m'accompagner pendant deux lieues, selon les ordres qu'il leur en avait donnés.

Nous prîmes notre route par la ville d'*Emfras*, dont j'ai déjà parlé. L'Officier qui nous conduisait, arrivait une heure avant nous dans les lieux où nous devions loger. Il allait descendre chez le Gouverneur, ou chez le

Chef du village, et lui montrait les ordres de la Cour, qui sont écrits sur un rouleau de parchemin. Ce rouleau est renfermé dans de petites courges qu'il porte attachées à son cou avec des cordons de soie. Sitôt qu'il est arrivé, les principaux de la ville ou du lieu s'assemblent devant la porte du Gouverneur où en leur présence il détache sa courge, la rompt et en tire le petit rouleau de parchemin qui s'appelle en langue du pays *Ati Heses*, c'est-à-dire, *Commandemens de l'Empereur*; il le remet avec beaucoup de respect au Gouverneur, en lui disant, que s'il ne l'exécute, il y va de sa tête; lorsqu'un ordre est sous peine de la vie, il est écrit en lettres rouges. Le Gouverneur pour marquer son respect et son obéissance, le prend et le met sur sa tête; il donne ensuite ses ordres pour défrayer dans tous les lieux de son Gouvernement l'Officier et toute sa compagnie.

Nous employâmes un jour à aller de *Gondar* à *Emfras*, parce qu'il nous fallut traverser une haute montagne par des chemins très-difficiles. Il y a sur cette montagne un grand Monastère avec une Eglise dédiée à sainte Anne. Ce lieu est fameux, et on y vient de fort loin en pélerinage. On voit dans ce Monastère une fontaine d'une eau très-claire et très-fraiche; les pélerins en boivent par dévotion; ils prétendent qu'elle fait plusieurs guérisons miraculeuses, par l'intercession de sainte Anne, à laquelle les Ethiopiens ont beaucoup de dévotion.

Nous arrivâmes à *Emfras* le troisième de

Mai, et nous logeâmes dans une belle maison qui appartient au vieux *Mourat*. On m'y régala pendant trois jours. J'entendis en cette ville des concerts de harpe et d'une espèce de violon, qui approche fort des nôtres. J'assistai aussi à une espèce de spectacle; les acteurs chantent des vers en l'honneur de celui qu'ils veulent divertir, et font mille tours de souplesse. Les uns dansent des ballets au son de petites timbales, et comme ils sont lestes et légers, ils ont en dansant des postures fort extravagantes. Les autres ayant un sabre nu dans une main, et tenant un bouclier dans l'autre, représentent des combats en dansant, et font des sauts si surprenans, qu'on ne le pourrait croire, si on ne les avait pas vus. Un de ces sauteurs m'apporta une bague, et me dit de la cacher, ou de la faire cacher par quelqu'un, et qu'il saurait bientôt me dire où elle serait. Je la pris, et je la cachai si bien, que je crus qu'il lui serait impossible de deviner où je l'avais mise. Un moment après je fus fort surpris que cet homme s'approchât de moi en dansant toujours en cadence, et me dît doucement à l'oreille qu'il avait la bague, et que je ne l'avais pas bien cachée. Il y en a d'autres qui tiennent une lance d'une main et un verre plein d'hydromel de l'autre, et sautent prodigieusement haut, sans qu'ils en répandent une goutte.

On me pria de voir une personne de qualité qui était malade. Un des assistans me dit à l'oreille *Mich*, c'est-à-dire, *l'esprit*

malin l'a frappé. Lorsque j'étais à *Gondar*, on m'avait souvent parlé de cette maladie qu'on attribue au Démon, et l'Empereur même m'en avait demandé plus d'une fois mon sentiment; je lui répondis que Dieu ne permettait ces obsessions que pour nous punir de nos péchés, ou pour faire éclater sa puissance; que nous avions un remède infaillible dans le signe de la croix, et que le Diable n'avait aucun pouvoir sur les véritables Chrétiens. C'est ici où les exorcismes de l'Eglise Catholique seraient fort nécessaires pour la guérison de ces maladies; on a vu souvent dans ce pays schismatique des effets merveilleux des prières dont l'Eglise se sert dans ces occasions.

D'*Emfras* nous allâmes coucher à *Coga*. C'était autrefois la demeure des Empereurs d'Ethiopie. La ville est petite, mais la situation en est charmante, et les dehors en sont très-agréables. J'allai loger chez le Gouverneur de la province, qui me fit beaucoup d'honneurs aussi bien que tous les autres Gouverneurs et Chefs des villages chez qui je logeai dans toute la route. On commença à *Coga* à confier nos bagages aux Seigneurs des villages, qui nous les firent porter jusqu'à la frontière, de la manière dont je l'ai déjà expliqué. Je n'ai pas marqué exactement les lieux par où nous avons passé; la grande faiblesse où j'étais alors ne me permettait pas d'écrire comme je l'aurais souhaité.

Nous employâmes sept à huit jours à traverser la province d'*Ogara*, où il ne fait pas

de si grandes chaleurs qu'ailleurs, parce qu'il y a plusieurs montagnes fort hautes. On m'a dit qu'on y trouvait de la glace en certain temps de l'année ; je n'oserais l'assurer. Il y a dans ces montagnes des maisons pratiquées dans le roc ; et on me fit voir un endroit où des jeunes gens s'étant allés cacher pour faire la débauche, furent tous pétrifiés. Ceux qui me racontèrent cette aventure, m'ont dit qu'on voit encore ces jeunes débauchés dans la posture où ils se trouvèrent quand ils furent changés en pierres. Je crois que ces figures sont des congélations, dans lesquelles la nature se joue quelquefois. Il y a dans ces montagnes un si grand nombre de maisons, qu'il semble que ce soit une ville continuelle. Elles sont bâties en rond ; le toit, dont la figure ressemble à celle d'un entonnoir renversé, est de jonc et appuyé sur des murailles qui s'élèvent à dix ou douze pieds de terre. L'intérieur des maisons est propre, et orné de cannes d'Inde rangées avec art. On trouve de tous côtés des marchés, où l'on vend toutes sortes de denrées et de bétail ; l'on voit par-tout un monde infini.

De la province d'*Ogara*, nous entrâmes dans celle de *Siry*, où l'on commence à parler la langue de *Tigra*. Avant que d'arriver à *Siry*, capitale de cette province, nous passâmes la rivière de *Tekesel*, c'est-à-dire, *l'épouvantable* ; c'est le nom qu'on lui donne à cause de sa rapidité. Elle est quatre fois plus large que la Seine n'est à Paris ; on la passe en bateau, car il n'y a point de pont.

Cette Province est le plus beau et le plus fertile Pays que j'aie vu en Ethiopie. Il y a de très-belles plaines arrosées de fontaines et remplies de grandes forêts d'orangers, de citronniers, de jasmins, de grenadiers. Ces arbres sont si communs en Ethiopie, qu'ils y viennent en plein sol sans soin et sans culture; les prairies et les campagnes sont couvertes de tulipes, de renoncules, d'œillets, de lis, de rosiers chargés de roses blanches et rouges, et de mille autres sortes de fleurs que nous ne connaissons pas, et qui embaument l'air d'une manière plus forte et plus délicieuse que ces beaux lieux qu'on voit en Provence. L'Officier qui nous conduisait, a dans cette Province un fort beau château, où il me régala pendant huit jours. Je commençai en ce lieu-là à remarquer que la tumeur que j'avais à l'orifice de l'estomac, diminuait, et que l'exercice et l'air de la campagne me donnait de l'appétit, et fesait sur moi un bon effet. Je reçus dans ce château la visite dont le Gouverneur de la Province m'honora par ordre de l'Empereur. Il y fit amener un jeune éléphant que l'Ambassadeur devait conduire en France, et présenter au Roi. C'était là l'effet des ordres renfermés dans les petites courges.

De la province de *Siry*, nous passâmes dans celle d'*Adoua*, dont la capitale porte le même nom. Le Gouverneur de cette Province est un des sept premiers Ministres de l'Empire. L'Empereur a donné en mariage une de ses filles au fils de ce Gouverneur,

qui a dans sa dépendance vingt-quatre petits Gouvernemens ou Principautés. Lorsque nous fûmes arrivés à sa ville capitale, il fit dresser une tente magnifique dans son Palais pour m'y recevoir; il me logea dans un très-bel appartement, et me régala pendant seize jours que je demeurai chez lui, avec une magnificence digne de sa qualité et de son rang. Ce fut lui qui eut ordre de me fournir abondamment tout ce qui me serait nécessaire pour mon embarquement sur la Mer rouge, et il le fit de la manière du monde la plus obligeante. Je mangeai par régal du bœuf sauvage, que les Ethiopiens estiment fort; la chair en est très-bonne et très-délicate. Ces bœufs n'ont point de cornes, et ne sont pas si gros que nos bœufs de France.

Il y a encore quantité de chevreuils dans cette Province; mais je n'y vis ni biches, ni cerfs. Après avoir remercié ce Seigneur qui nous combla d'honnêtetés, nous poursuivîmes notre route. Nous traversâmes une forêt pleine de singes de toutes les grandeurs, qui montaient sur les arbres avec une vitesse surprenante, et qui nous divertissaient par mille et mille sauts qu'ils fesaient. Nous entrâmes ensuite dans la province de *Saravi*, où j'eus le chagrin de voir mourir le petit éléphant dont je m'étais chargé.

C'est dans cette Province qu'on trouve les plus beaux chevaux d'Ethiopie, et d'où on tire ceux des écuries de l'Empereur; c'était aussi dans cette Province où l'Ambassadeur avait ordre de prendre les chevaux qu'il de-

vait conduire en France. Ces chevaux qui sont pleins de feu, et qui sont aussi gros que les chevaux Arabes, ont toujours la tête haute. Ils n'ont point de fers, parce qu'on ne sait en Ethiopie ce que c'est que de ferrer les chevaux, ni les autres bêtes de charge.

De *Saravi*, nous arrivâmes enfin à *Duvarna*, capitale du royaume de *Tigra*. Il y a deux Gouverneurs dans cette Province; je n'en sais pas la raison, ni quels sont leurs départemens. On les appelle *Barnagas*, c'est-à-dire, *Rois de la Mer*, apparemment parce qu'ils sont voisins de la Mer rouge.

Duvarna est divisé en deux villes, la haute et la basse; les Mahométans occupent la basse. Tout ce qui vient en Ethiopie, par la Mer rouge, passe par *Duvarna*. Cette ville, qui a environ deux lieues de circuit, est comme le bureau et le magasin général des marchandises des Indes. Toutes les maisons sont bâties de pierres carrées; elles ont des terrasses au lieu de toits. La rivière de *Moraba*, qui passe au pied de cette ville, se jette dans le *Tekesel*; elle est peu large, mais fort rapide, et on ne la peut passer sans danger. Nous employâmes deux mois et demi à nous rendre de *Gondar* en cette ville, où je devais attendre *Mourat*.

Peu de temps après mon arrivée, les deux Gouverneurs reçurent la triste nouvelle de la mort du Prince Basile, fils aîné de l'Empereur, et présomptif héritier de l'Empire. Ce Prince qui mourut à l'âge de dix-neuf à vingt ans, avait toutes les qualités qui peu-

vent rendre un Prince accompli. Outre qu'il était extrêmement bien fait, il avait de l'esprit, du courage, de la droiture et un cœur généreux et libéral, ce qui le rendait les délices de toute la Cour. Une fièvre maligne l'emporta en huit jours au retour de la campagne qu'il venait de faire avec l'Empereur son père, contre les *Galla*, où il s'était signalé ; car il avait combattu et poursuivi si vivement les ennemis, qu'il en avait tué huit de sa main. Ce Prince aimait tendrement le peuple, dont il aurait été le père s'il avait vécu. Il le fit bien paraître la veille de sa mort ; l'Empereur l'étant allé voir, accompagné des plus Grands-Seigneurs de la Cour, le Prince lui dit qu'il n'avait qu'une grâce à lui demander ; *c'est que vous vouliez bien, Seigneur, soulager votre peuple qui est opprimé et accablé par l'avarice insatiable des Ministres et des Gouverneurs.* Ces paroles touchèrent si vivement l'Empereur, qu'il ne put retenir ses larmes, et qu'il lui promit d'y prendre garde, et d'y mettre ordre. J'appris cette circonstance de celui qui apporta à *Duvarna* la nouvelle de cette mort, et l'ordre de faire des prières pour le Prince défunt, et de le pleurer selon la coutume. Ce qu'on raconte de ses vertus, est digne d'une éternelle mémoire. L'Empereur son père étant un jour tombé dans une embuscade des ennemis, le jeune Prince accourut à toute bride à son secours, se jeta au milieu de la mêlée, les chargea de tous côtés, et fit des actions d'une si grande valeur, qu'il

sauva la vie à son père au péril de la sienne.

L'Empereur, soit par politique, soit par divertissement, se déguise quelquefois, et s'absente avec deux ou trois confidens, sans qu'on sache ce qu'il devient. Il fut une fois deux mois sans paraître, ce qui jeta le Prince son fils dans de terribles inquiétudes et dans un chagrin mortel, parce qu'on crut l'Empereur mort.

Quelques Seigneurs des plus considérables de la Cour, qui étaient bien aises de s'avancer en flattant l'ambition du jeune Prince, lui proposèrent de prendre en main le Gouvernement, et de se faire déclarer Empereur; parce qu'il était à craindre que dans les conjonctures présentes, quelqu'un de ses frères ne le prévînt, et ne fît soulever quelques Provinces; qu'il pouvait compter sur leur fidélité, et qu'ils étaient prêts de sacrifier leurs biens et leurs vies pour son service.

Le Prince qui avait un amour tendre et un attachement inviolable pour son père, rejeta avec indignation la proposition de ces courtisans intéressés, et leur déclara qu'il ne voulait jamais monter sur le trône que quand il aurait vu le corps de son père, et qu'il serait certain de sa mort. L'Empereur retourna quelques jours après, et sut par quelque courtisan affidé les pernicieux conseils que l'on avait donnés à son fils. Comme il est extrêmement sage et réservé, il n'en fit pas de bruit; mais les flatteurs disparurent sans qu'on les ait jamais vus depuis ce temps-là.

Le présomptif héritier de l'Empire a une Principauté qui est attachée à sa personne.

Je passai par cette Principauté en allant à *Duvarna*; la ville se nomme *Heleni* : il y a un très-beau Monastère et une magnifique Eglise. C'est la plus belle et la plus grande que j'aie vu en Ethiopie : elle est dédiée à sainte Helène, et c'est apparemment de cette Eglise que la ville a pris le nom d'*Heleni*. Au milieu de la grande place qui est devant l'Eglise, on voit trois aiguilles pyramidales et triangulaires de granit, toutes remplies de hiéroglyphes. Parmi les figures de ces aiguilles, je remarquai dans chaque face une serrure, ce qui est fort singulier, car les Ethiopiens ne se servent point de serrures, et n'en connaissent pas même l'usage. Quoiqu'il ne paraisse pas de piédestaux, ces aiguilles ne laissent pas d'être aussi hautes que l'obélisque qu'on voit dans la place de saint Pierre de Rome, posé sur son piédestal. On croit que ce pays est celui de la Reine de *Saba* : plusieurs villages qui dépendent de cette Principauté portent encore aujourd'hui le nom de *Sabaim*. On trouve dans les montagnes du marbre qui ne le cède en rien à celui d'Europe ; mais ce qui est plus considérable, est qu'on y trouve beaucoup d'or, même en labourant la terre, et on m'en apporta en secret quelques morceaux, que je trouvai très-fins. Les Religieux de cette Eglise sont habillés de peaux jaunes, et portent une calotte de la même couleur et de la même peau.

Après l'arrivée du Courier qui portait la triste nouvelle de la mort du Prince Basile, les *Barnagas* la firent publier à son de trompe par toutes les villes de leur gouvernement. Tout le monde prit le deuil, qui consiste à se raser la tête ; ce qui se pratique par-tout l'Empire, tant à l'égard des hommes et des femmes que des enfans. Le lendemain les deux Gouverneurs, escortés de toute la milice et d'une multitude infinie de peuple, allèrent à l'Eglise dédiée à la sainte Vierge, où l'on fit un service solennel pour le Prince, après lequel on retourna au palais dans le même ordre. Les deux *Barnagas* s'assirent dans une grande salle, et me placèrent au milieu d'eux ; ensuite les Officiers et les personnes de considération, hommes et femmes, se rangèrent autour de la salle. Des femmes avec des tambours de basque, et des hommes sans tambours, se placèrent au milieu de la salle, et commencèrent à faire mutuellement en l'honneur du Prince, des récits en forme de chansons, mais d'un ton si lugubre, que je ne pus m'empêcher d'en être attendri, et de pleurer pendant une heure que dura la cérémonie. Il y en avait qui, pour marquer leur chagrin, se déchiraient le visage, et se le mettaient tout en sang, ou se brûlaient les tempes avec des bougies. Il n'y avait dans cette salle que des personnes de qualité ; le peuple était dans les cours, où il fesait des cris si lamentables, qu'il aurait attendri les personnes les plus dures. Ces cérémonies durèrent trois jours, selon la coutume.

Il faut remarquer que lorsque quelque Ethiopien meurt, on entend de tous côtés des cris épouvantables. Tous les voisins s'assemblent dans la maison du défunt, et pleurent avec les parens qui s'y trouvent. On lave le corps mort avec des cérémonies particulières, et après l'avoir enveloppé d'un linceul neuf de coton, on le met dans un cercueil au milieu d'une salle avec des flambeaux de cire. On y redouble les cris et les pleurs au son des tambours de basque. Les uns prient Dieu pour l'ame du défunt; les autres disent des vers à sa louange, ou s'arrachent les cheveux, se déchirent le visage, ou se brûlent la chair avec des flambeaux pour marquer leur douleur. Cette cérémonie, qui est affreuse et touchante, dure jusqu'à ce que les Religieux viennent lever le corps. Après avoir chanté quelques Pseaumes et fait les encensemens, ils se mettent en marche tenant à la main droite une croix de fer et un livre de prières à la gauche; ils portent eux-mêmes le corps, et psalmodient pendant tout le chemin. Les parens et amis du défunt suivent et continuent leurs cris avec des tambours de basque. Ils ont tous la tête rasée, qui est la marque du deuil, comme je l'ai déjà dit. Quand on passe devant quelque Eglise, le convoi s'y arrête; on y fait quelques prières, ensuite on continue son chemin jusqu'au lieu de la sépulture. Là on recommence les encensemens; on chante pendant quelque temps les Pseaumes d'un ton lugubre, et on met le corps en terre. Les personnes considérables

dérables sont enterrées dans les Eglises, et les autres dans les cimetières communs, où l'on plante quantité de croix à-peu-près de la même manière que font les Pères Chartreux. Les assistans retournent à la maison du défunt, où l'on fait un festin. On s'y assemble pendant trois jours matin et soir pour pleurer, et on ne mange point ailleurs pendant tout ce temps-là. Après trois jours on se sépare jusqu'au huitième jour de la mort, et de huit en huit jours on se rassemble pour pleurer pendant deux heures, ce qui se pratique pendant toute l'année. C'est leur anniversaire.

Quand le Prince héritier, ou quelqu'autre d'une qualité très-distinguée meurt, l'Empereur est trois mois sans s'appliquer aux affaires, à moins qu'elles ne soient pressées. Comme il voulait envoyer un Ambassadeur en France, il fit venir *Mourat*, lui donna ses ordres, lui fit remettre sa lettre de créance pour le Roi; et après l'avoir revêtu du manteau de cérémonie dans une audience publique, il le fit partir. Son voyage ne fut pas heureux. Les chevaux qu'il devait présenter au Roi moururent en chemin. *Mourat* renvoya en Cour pour en avoir d'autres: cet accident retarda son voyage, et me fit prendre la résolution d'aller l'attendre à *Messua*, pour donner ordre à notre embarquement.

La veille de mon départ, les *Barnagas*, après avoir renvoyé les troupes qui m'avaient conduit à *Duvarna*, donnèrent ordre à cent lanciers à pied, qui avaient un Officier à

cheval à leur tête, de se tenir prêts à marcher le lendemain pour m'escorter jusqu'à *Messua*. Je renvoyai une partie de mes domestiques, et je n'en gardai que trente. Je partis de *Duvarna* le 8 Septembre de l'an 1700, et je passai avec bien de la peine et du danger une rivière très-rapide nommée *Moraba*.

Depuis *Duvarna*, les Seigneurs des villages ne font plus porter les bagages par leurs vassaux; mais on se sert de certains bœufs qu'on nomme *Bers*, et qui sont d'une espèce différente de ceux qu'on nomme *Frida*, qui sont les bœufs ordinaires. Ces animaux, dont on ne mange point la chair, font beaucoup de chemin en peu de temps. J'en avais une vingtaine, dont une partie portait les grandes provisions de notre vaisseau, et l'autre nos tentes; parce que, depuis que les pluies avaient cessé, nous couchions la nuit à la campagne.

Les habitans de ce pays, qui sont en partie Mahométans et en partie Chrétiens, apportent des vivres et des provisions aux caravanes qui passent. J'appris qu'à une journée de notre route, on voyait quelque chose de fort extraordinaire dans un des plus fameux Monastères du pays. Je voulus m'en assurer par moi-même; je quittai le grand chemin, et pris avec moi vingt lanciers et le Commandant pour faire plus sûrement ce petit voyage. Nous employâmes la moitié d'une journée à gravir une montagne fort difficile et toute couverte de bois. Quand nous fûmes au haut,

nous trouvâmes une Croix et le Monastère que nous cherchions.

Ce Monastère est au milieu d'une forêt, dans une affreuse solitude. Il est bien bâti et a une vue fort étendue; on y découvre la Mer rouge et un vaste Pays. Il y a cent Religieux dans cette maison qui y mènent une vie très-austère, et qui sont habillés de la même manière que ceux d'*Heleni*. Leurs cellules sont si étroites, qu'un homme a de la peine à s'y étendre. Ils ne mangent point de viande non plus que les autres Religieux d'Ethiopie. Ils sont toujours appliqués à Dieu et à la méditation des choses saintes; c'est là toute leur occupation. J'y vis un vieillard âgé d'environ soixante-six ans, qui n'avait vécu pendant sept ans que de feuilles d'olivier sauvage. Cette mortification extraordinaire lui avait causé un crachement de sang qui l'incommodait beaucoup. Je lui donnai quelques remèdes, et lui prescrivis un régime de vie un peu plus doux. C'était un très-bel homme et très-poli, frère du Gouverneur de *Tigra*. L'abbé du Monastère nous reçut avec beaucoup de charité. Sitôt que nous fûmes arrivés, il nous lava les pieds et nous les baisa, pendant que ses Religieux récitaient des prières. Après cette cérémonie, on nous conduisit à l'Eglise processionnellement, les Religieux chantant toujours, et nous allâmes ensuite dans une chambre où l'on nous apporta à manger. Tout le régal ne consista qu'en du pain trempé dans du beurre et en de la bière; car on ne boit ni

N 2

vin ni hydromel dans ce Couvent, et on n'y voit même jamais de vin que pour dire la Messe ; l'Abbé nous tint toujours compagnie, mais il ne mangea point avec nous.

Lorsqu'on me mena dans l'Eglise, je vis le prodige qui fesait le sujet de mon voyage, et que je ne pouvais croire. On m'avait assuré que, du côté de l'Epître, on voyait en l'air, sans aucun appui ni soutien, une baguette d'or ronde, longue de quatre pieds, et aussi grosse qu'un gros bâton. Ce prodige me parut si merveilleux, que j'eus peur que mes yeux ne m'eussent trompé, et qu'il n'y eût quelque artifice que je ne découvrais pas ; ainsi je priai l'Abbé de vouloir bien me permettre d'examiner de plus près s'il n'y avait point quelque appui qu'on ne vît pas. Pour m'en assurer d'une manière à ne pas en douter, je passai un bâton par-dessus, par-dessous et de tous les côtés, et je trouvai que cette baguette d'or était véritablement en l'air (1); ce qui me causa un étonnement dont je ne pus revenir, ne voyant aucune cause naturelle d'un effet si prodigieux. Les Religieux m'en racontèrent l'histoire de la manière dont je vais la rapporter.

« Il y a environ trois cent trente-six ans, » me dirent-ils, qu'un Solitaire nommé » *Abona Philippos*, ou Père Philippe, se » retira dans ce désert; il ne se nourrissait

---

(1) Les légendes Ethiopiennes sont souvent fort extraordinaires. Ce témoignage de Poncet l'est encore davantage. Il atteste une imposture, ou un mensonge.

» que d'herbes et ne buvait que de l'eau. La » réputation de sa sainteté se répandit de » tous côtés; il fit plusieurs prédictions qui » se vérifièrent dans la suite. Un jour que ce » Solitaire était en contemplation, Jésus-» Christ se fit voir à lui, et lui ordonna de » bâtir un Monastère dans l'endroit du bois » où il trouverait une baguette d'or suspendue » en l'air : l'ayant trouvée et vu le miracle » dont vous êtes témoin, me dit celui qui » parlait, *Abona Philippos* ne douta plus » de la volonté de Dieu. Il obéit et bâtit ce » Monastère, qui se nomme *Bihen Jesus*; » *Vision de Jésus*, à cause de cette apparition ». Je laisse au lecteur à faire les réflexions qu'il lui plaira sur ce prodige que j'ai vu, et sur ce que ces Religieux m'ont dit là-dessus.

Le lendemain ayant pris congé de l'Abbé et des Religieux qui me firent l'honneur de m'accompagner fort loin, j'allai rejoindre la caravane que j'avais quittée, et je continuai mon voyage. Je ne vis rien dans le reste de ma route qui mérite qu'on y fasse attention. Huit jours après être partis de *Duvarna*, nous arrivâmes à *Arcouva*, petite ville sur le bord de la mer Rouge, que les Géographes appellent fort mal *Arequies*; nous n'y demeurâmes qu'une nuit. Nous passâmes le lendemain en bateau un bras de mer, et nous allâmes à *Messoua*, qui est une petite île, ou plutôt un rocher stérile sur lequel est bâtie une forteresse, qui appartient au Grand-Seigneur, et qui est la demeure d'un Bacha.

C'est peu de chose que cette forteresse, et un vaisseau de guerre bien armé s'en saisirait aisément. Pendant que j'y étais, un vaisseau Anglais vint mouiller à la rade, ce qui jeta l'épouvante dans toute l'île. On songeait déjà à se mettre en sûreté, lorsque le Capitaine du vaisseau envoya sa chaloupe à terre pour assurer le Commandant, qu'il n'avait rien à craindre des Anglais, qui étaient amis du Grand-Seigneur. Le Bacha de *Messoua* met un Gouverneur à *Suaquen*, ville dépendante de l'Empire Ottoman, sur le bord de la mer Rouge. C'est là qu'est la pêche des perles et des tortues, dont on fait un grand commerce, et dont le Grand-Seigneur tire un gros revenu. Le Bacha de *Messoua* me reçut avec beaucoup d'honnêtetés, à la recommandation de l'Empereur d'Ethiopie, qu'on craint beaucoup dans ce pays-là, et avec raison; car les Ethiopiens pourraient aisément se rendre maîtres de cette place, qui leur appartenait autrefois, en l'affamant, et refusant de l'eau aux habitans de *Messoua*, qui sont obligés d'en faire venir d'*Arcouva*; car il n'y en a point dans l'île.

Pendant que j'étais à la cour d'Ethiopie, j'appris que les Hollandais avaient tenté plus d'une fois de lier commerce avec les Ethiopiens; mais soit que la différence de religion, soit que la grande puissance des Hollandais dans les Indes orientales, leur aient donné de la jalousie, il est certain que les Ethiopiens n'en veulent point avoir avec eux; et je leur ai entendu dire qu'ils ne se fieraient

jamais à des Chrétiens qui ne jeûnent point, qui n'invoquent point les Saints, et qui ne croient pas la réalité de Jésus-Christ dans le saint Sacrement.

Les Anglais ont aussi envie de se lier avec les Ethiopiens; et je sais qu'un Marchand Arménien, nommé *Agapyri*, s'était associé aux Anglais pour entrer dans ce commerce, qui leur serait avantageux. Car outre l'or, la civette, les dents d'éléphant, etc. on tirerait de l'Ethiopie l'aloès, la myrrhe, la casse, le tamarin et le café, dont les Ethiopiens ne font pas un grand cas, et qu'on m'a dit avoir été transporté autrefois d'Ethiopie dans l'*Yémen* ou l'Arabie heureuse, d'où on le tire à présent; car on ne le cultive aujourd'hui en Ethiopie que par curiosité.

La plante du café est à-peu-près comme le myrthe; les feuilles en sont toujours vertes, mais plus larges et plus touffues. Il porte un fruit comme une pistache, et au-dessus une gousse où sont renfermées deux féves, et c'est ce qu'on appelle le café. Cette gousse est d'abord verte, mais en mûrissant elle devient brune. Il est faux qu'on fasse passer le café par l'eau bouillante pour en gâter le germe, comme quelques-uns l'ont assuré; on le tire des gousses où il est renfermé, et on l'envoie sans autre préparation.

Les retardemens de l'Ambassadeur *Mourat* m'inquiétaient, parce que j'appréhendais de perdre la *mousson*. Je lui écrivis que j'avais pris la résolution d'aller l'attendre à *Gedda*. Il me répondit que je pouvais y aller, et

qu'il tâcherait de s'y rendre ; que la mort du Prince Basile, et les embarras qu'il avait trouvés sur sa route, l'avaient empêché de me joindre. Ainsi je congédiai tous mes domestiques, et je les récompensai d'une manière qui leur aura donné de l'estime pour les Français. Ils fondaient en larmes et voulaient tous me suivre ; mais je ne le leur permis pas. Cela étant fait, je pris congé du Bacha de *Messoua*, et je m'embarquai le 28 Octobre sur une barque, qui avait été construite à Surate.

Je ne voulus point me mettre sur les bâtimens du pays, qui me paraissaient fort mauvais et peu sûrs, les planches, quoique goudronnées, n'étant attachées ensemble qu'avec d'assez méchantes cordes, aussi bien que les voiles, qui ne sont que de nattes de feuilles de *domi*. Cependant ces bâtimens si mal équipés, et encore plus mal gouvernés, portent beaucoup, et quoiqu'ils n'aient que sept ou huit hommes pour les conduire, ils sont d'un grand usage dans toute cette mer.

Nous abordâmes, deux jours après notre départ de *Messoua*, à une petite île nommée *Deheleq*. Les vaisseaux qui viennent des Indes ont coutume d'y faire aiguade et d'y prendre des provisions qu'on y trouve en abondance, excepté le pain, dont les habitans manquent souvent eux-mêmes, ne vivant la plupart du temps que de chair et de poisson. Nous restâmes huit jours dans cette île, parce que le vent nous devint contraire ; mais sitôt qu'il fut bon, nous passâmes à une autre île nom-

mée *Abugafar*, qui signifie, *Père du pardon.* Le Capitaine ne manqua pas de descendre, et de porter un flambeau au tombeau de ce malheureux *Abugafar.* Les Mahométans craindraient de faire naufrage, s'ils y manquaient, et ils se détournent même de leur route pour aller visiter ce prétendu Saint. Nous cinglâmes ensuite en haute mer à travers les écueils qui sont à fleur d'eau et très-fréquens, ce qui rend cette navigation fort périlleuse ; mais les Pilotes qui connaissent ces écueils, passent sans crainte tout au travers, quoiqu'on en trouve à tous momens. Nous arrivâmes le sixième jour à *Kautumbul* ; c'est un rocher fort élevé dans la mer, à une demi-lieue de la terre ferme d'Arabie ; nous y jetâmes l'ancre entre l'écueil et la terre, et nous y passâmes la nuit. Le lendemain nous cotoyâmes l'Arabie, et nous mouillâmes à *Ibrahim Mersa*, c'est-à-dire, *au mouillage d'Abraham.* Nous continuâmes ensuite notre route, et après huit jours de navigation, nous abordâmes à *Consita.* C'est une jolie ville, qui appartient au Roi de la Mecque, et le premier port de mer de ses Etats du côté du midi. On y aborde volontiers, parce qu'on n'y paie qu'une douane, et qu'il en faut payer deux ailleurs. Il y a de très-beaux magasins ; on y met les marchandises qu'on débarque, et qu'on fait passer ensuite par terre sur le dos des chameaux à *Gedda*, qui en est éloignée de cinq à six journées. Nous demeurâmes huit jours à l'ancre à *Consita* pour nous reposer et pour attendre le

vent favorable. Le commerce est grand dans cette ville, parce qu'il y vient un grand nombre de Marchands Mahométans, Arabes et Indiens. On n'y reçoit point les Indiens idolâtres. Les vivres y sont à meilleur marché, et en plus grande abondance qu'à *Gedda*, où nous arrivâmes le cinquième de Décembre de l'année mil sept cent. Depuis *Kautumbul* jusqu'à *Gedda*, nous ne naviguions que le jour, et nous mouillions tous les soirs à cause des écueils.

Gedda est une grande ville sur le bord de la mer à demi journée de la Mecque. Le port ou plutôt la rade en est assez sûre, quoiqu'elle ait le Nord-Ouest pour traversier. Le fond est assez bon en certains endroits, et les petits vaisseaux y sont à flot, mais les gros sont obligés de rester à une lieue. J'allai à terre et je logeai dans un *Oquel*. Ce sont quatre grands corps de logis à trois étages avec une cour au milieu. L'étage d'en bas est pour les magasins, les passagers occupent les autres étages. Il n'y a point d'autres hôtelleries en ce pays-là non plus qu'en Turquie. Il y a quantité de ces *Oquels* dans *Gedda*. D'abord qu'un voyageur est arrivé, il va chercher des chambres et des magasins qui lui conviennent, et dont il páie au maître un prix réglé qui n'augmente ni ne diminue jamais. Je donnais quatre écus par mois pour deux chambres, une terrasse et une cuisine. Ces *Oquels* sont des asiles et des lieux sacrés, où l'on ne craint ni les insultes ni les vols : ce qu'il y a d'incommode, c'est qu'on n'y

fournit rien, il faut se meubler, acheter et préparer soi-même ce qu'on veut manger, à moins qu'on ne le fasse faire par ses domestiques.

Deux jours après que je fus arrivé à *Gedda*, le Roi de *la Mecque* y vint avec une armée de vingt mille hommes. Il fit dresser ses tentes et campa à la porte de la Ville qui conduit à *la Mecque*. Je le vis; c'est un homme âgé d'environ soixante ans, d'une taille majestueuse, mais dont le regard paraît affreux; il a la lèvre inférieure fendue du côté droit; ses sujets et ses voisins ne se louent pas de sa douceur, ni de sa clémence. Il obligea le Bacha qui est à *Gedda* de la part du Grand-Seigneur, de lui donner quinze mille écus d'or et le menaça de le chasser, s'il ne lui obéissait sur-le-champ. Il fit aussi une avanie à tous les Marchands sujets du Grand-Seigneur, qui y sont établis pour le négoce, et il leur fit payer trente mille écus d'or. Il fit distribuer ces deux sommes à ses troupes, qui sont toujours nombreuses, ce qui le rend maître de la campagne. Il vient tous les ans des caravanes des Indes et de Turquie en pélerinage à la *Mecque*. Il y en a de fort riches; car les Marchands se joignent à ces caravanes pour faire passer leurs marchandises des Indes en Europe, et d'Europe aux Indes. Quand ces caravanes arrivent à la *Mecque*, il s'y tient une grande foire où se trouvent une multitude infinie de Marchands Mahométans avec toutes les marchandises les plus précieuses des trois parties du monde, qu'on

y échange. Le roi de la *Mecque* s'avisa de faire piller les caravanes des Indes et de Turquie en 1699 et 1700. Ce Prince s'appelle *Chérif* ou *Noble par excellence*, parce qu'il prétend être descendu du Prophète Mahomet. Le Grand-Seigneur était depuis longtemps en possession de donner l'investiture de ce Royaume ; mais ce *Chérif* qui est fier et hautain, s'est soustrait à l'autorité du Grand-Seigneur qu'il appelle par mépris *Elon mamluq*, c'est-à-dire, *fils d'une Esclave*.

Médine est la Capitale de son Royaume ; elle est fameuse par le tombeau de Mahomet, comme la *Mecque* est célèbre par sa naissance. Le Prince ne demeure pas souvent à *Médine*, parce qu'il est presque toujours à la tête de ses armées. Les Turcs en arrivant à *Médine*, ôtent leurs habits par respect, ne gardant qu'une écharpe qui leur couvre le milieu du corps ; ils viennent de trois ou quatre lieues en cet équipage ; ceux qui ne veulent pas se soumettre à cette loi, paient une somme d'argent pour faire un Sacrifice à Dieu en l'honneur de Mahomet.

Gedda n'est pas un lieu où les Chrétiens puissent s'établir, particulièrement les Francs à cause du voisinage de la *Mecque*, les Mahométans ne le souffriraient pas. Il s'y fait cependant un grand commerce, car les vaisseaux qui reviennent des Indes, y mouillent. Le Grand-Seigneur entretient ordinairement dans ces mers, trente gros vaisseaux pour le transport des marchandises.

Ces vaisseaux, qui pourraient être percés pour cent pièces de canon, n'en ont point. Tout est cher à *Gedda* jusqu'à l'eau, à cause du grand abord de tant de nations différentes ; une pinte d'eau, mesure de Paris, coûte deux ou trois sous, parce qu'on l'apporte de quatre lieues loin. Les murailles de la Ville ne valent rien : la forteresse qui est du côté de la mer est un peu meilleure ; mais elle ne pourrait pas soutenir un siége, quoiqu'il y ait quelques pièces de canon pour sa défense. La plupart des maisons sont de pierres ; elles ont des terrasses au lieu de toit, à la manière des Orientaux.

On me fit voir sur le bord de la mer à deux portées de mousquet de la Ville, un tombeau qu'ils assurent être celui d'Eve notre première mère. Les environs de *Gedda* sont tout-à-fait désagréables : on n'y voit que des rochers stériles et des lieux incultes pleins de sable. J'aurais bien souhaité voir la *Mecque*, mais il y a défense aux Chrétiens d'y paraître, sous peine de la vie. Il n'y a point de rivière entre *Gedda* et la *Mecque*, comme quelques-uns l'ont avancé mal-à-propos ; il n'y a qu'une fontaine où l'on va puiser l'eau qu'on boit à *Gedda*.

Après avoir demeuré un mois dans cette Ville, j'appris que l'Ambassadeur *Mourat* ne viendrait pas sitôt ; et que s'il perdait la *Mousson*, il serait obligé de demeurer encore un an en Ethiopie. Cela me fit prendre la résolution de m'embarquer sur les vaisseaux qui se disposaient pour aller à *Suez*, et de

visiter le mont *Sinaï*, où *Mourat* m'avait mandé de me rendre, en cas qu'il ne vînt pas à *Gedda*.

Je m'embarquai le douzième de Janvier de l'année mil sept cent-un, sur des vaisseaux que le Grand-Seigneur avait fait bâtir à Surate. Quoique ces vaisseaux soient forts grands, ils n'ont qu'un pont. Les bords en sont si élevés, qu'un homme de la plus haute taille étant debout ne peut y atteindre. Les cordages de ces vaisseaux sont très-épais et très-durs; leurs mâts et leurs voiles sont peu différens des nôtres. Ce qu'il y a de particulier dans ces vaisseaux, c'est qu'on y pratique des chambres ou citernes, lesquelles sont si grandes, qu'elles peuvent fournir pendant cinq mois l'eau nécessaire à un équipage de cent cinquante hommes. Ces citernes sont si bien vernissées en dedans que l'eau s'y conserve très-pure et très-nette, et beaucoup mieux que dans les tonneaux dont on se sert en Europe. Nous eûmes bien de la peine à sortir des écueils qui sont autour de *Gedda*, et dont toute cette mer est remplie, ce qui nous obligeait à nous soutenir toujours près des terres que nous laissions sur la droite. Nous jetions tous les soirs l'ancre pour ne pas donner dans les écueils, que les Pilotes de ces mers évitent avec une adresse merveilleuse; on les voit à fleur d'eau de tous côtés, et ces Pilotes passent hardiment au travers, par le grand usage qu'ils ont depuis leur enfance de naviguer sur ces mers; car plusieurs de ces matelots sont nés sur ces

bâtimens, qu'on peut regarder comme de grands magasins flottans. Après cinq ou six jours de navigation, nous mouillâmes à l'île d'*Hassama* à deux lieues de la terre ferme ; elle n'est pas habitée, mais on y fait de l'eau qui est très-bonne. De là jusqu'à *Suez* on mouille tous les soirs près de terre, et les Arabes ne manquent pas d'apporter des rafraîchissemens.

Douze ou treize jours après être partis d'*Hassama*, nous arrivâmes à la rade d'*Yambo*. C'est une ville assez grande, défendue par un Château qui est sur le bord de la mer, dont les fortifications sont fort misérables. Elle appartient au Roi de la *Mecque*. Je n'allai pas la voir, parce que les Arabes qui courent de tous côtés dans ces quartiers volent les passans, et maltraitent ceux qui vont à terre. Le vent contraire nous arrêta huit jours dans cette rade. Deux jours après notre départ d'*Yambo*, nous mouillâmes entre deux écueils, et nous y essuyâmes une si furieuse tempête, que nos deux cables se rompirent, ce qui nous mit en grand danger de nous perdre ; mais la tempête ne dura pas.

Nous abordâmes à *Mieula*. C'est une ville à-peu-près de la même grandeur qu'*Yambo*, qui a aussi un Château de peu de défense. De là nous passâmes à *Chiurma*. C'est un très-bon port où les vaisseaux sont à l'abri des tempêtes. Il n'y a en ce lieu-là ni ville ni village, mais quelques tentes où habitent des Arabes. Nous arrivâmes à *Chiurma* le 12

Avril, à cause que les vents contraires nous arrêtèrent long-temps. La *Mousson* étant avancée, je désespérais de pouvoir tenir plus long-temps la mer, et je débarquai à *Chiurma*; j'y pris des chameaux qui me conduisirent à *Tour* en six jours. *Tour* appartient au Grand-Seigneur : il y a garnison dans le Château avec un Aga qui y commande, et un grand nombre de Chrétiens Grecs dans le village. Ils ont un Monastère de leur rit, lequel dépend du grand Monastère du mont *Sinaï*. J'appris en ce lieu-là que l'Archevêque du Monastère du mont *Sinaï*, qui était paralytique, et qui avait été informé de mon arrivée à *Gedda*, avait donné ses ordres à *Tour* pour qu'on m'engageât à l'aller voir. Je me mis donc en chemin, et je pris la route de ce fameux Monastère, où je n'arrivai qu'après trois jours de marche par des chemins impraticables, et par des montagnes très-difficiles. Le Monastère du mont *Sinaï* est situé au pied de la montagne; les portes en sont toujours murées à cause des courses des Arabes. On m'y tira par une poulie avec des cordes, et on y fit entrer mes hardes de la même manière.

Je saluai d'abord l'Archevêque qui est un vénérable vieillard, âgé de quatre-vingt-treize ans. Je le trouvai paralytique de la moitié du corps; il me fit compassion. Je le connaissais depuis quelques années, parce que je l'avais traité au *Caire* d'une maladie dont je l'avais guéri. Je fus encore assez heureux pour le mettre en état de célébrer pontifica-

lement la Messe le jour de Pâques, ce qu'il n'avait pu faire depuis long-temps.

Ce monastère est solidement bâti, ayant de bonnes et fortes murailles. L'Eglise est magnifique, c'est un ouvrage de l'Empereur Justinien, à ce que me dirent les Religieux. Ils sont au nombre de cinquante, sans compter ceux qui vont à la quête. Leur vie est très-austère; ils ne boivent point de vin, et ne mangent jamais de viande, même dans leurs plus grandes maladies. L'eau qu'ils boivent est excellente, elle vient d'une source qui est au milieu du monastère. On leur donne, trois fois la semaine, un petit verre d'eau-de-vie, qu'on fait avec des dattes. Ils jeûnent très-austèrement les quatre Carêmes, qui sont en usage dans l'Eglise orientale; hors ce temps-là, on leur sert à table des légumes et du poisson salé. Ils se lèvent la nuit pour chanter l'Office divin, et ils en passent la plus grande partie au chœur. Ils me firent voir une chasse de marbre blanc, couverte d'un riche drap d'or, dans laquelle est renfermé le corps de sainte Catherine, qu'on ne voit point. On montre seulement une main de la Sainte, qui est fort desséchée, et dont les doigts sont pleins de bagues et d'anneaux d'or. L'Archevêque, qui est aussi Abbé du Monastère, a sous lui un Prieur dont le pouvoir est fort borné, quand l'Archevêque n'est pas absent. J'eus la curiosité d'aller au haut de la montagne, jusqu'au lieu où Dieu donna les deux tables de la loi à Moïse. L'Archevêque eut la bonté de m'y

faire accompagner par quelques-uns de ses Religieux.

Nous montâmes au-moins quatre mille degrés avant que d'arriver au sommet de cette fameuse montagne, où l'on a bâti une Chapelle assez propre. Nous vîmes ensuite la Chapelle d'Elie ; nous déjeûnâmes à la fontaine, et nous revînmes au Monastère après avoir beaucoup fatigué. La montagne voisine est encore plus haute ; je n'eus pas le courage d'y aller, parce que je me trouvai encore accablé de la première journée. C'est sur cette seconde montagne, que le corps de sainte Catherine fut transporté par les Anges, après qu'elle eut été martyrisée.

Je demeurai un mois dans ce Monastère, en attendant l'Ambassadeur *Mourat*. Je commençais à m'y ennuyer, et je désespérais de le voir, lorsqu'on m'apprit qu'il n'était pas loin, et qu'il allait arriver au Monastère. Cette nouvelle me causa une joie très-sensible. J'allai le recevoir, et je le présentai à l'Archevêque, qui le reçut avec beaucoup d'honnêteté. Il me raconta toutes les disgraces de son voyage ; il m'apprit que la mort du Prince Basile avait d'abord retardé son départ ; que l'Empereur cependant, malgré l'accablement de sa douleur, lui avait donné audience, et l'avait expédié ; qu'il s'était arrêté à *Duvarna* pour attendre de nouveaux ordres de l'Empereur. Il me dit les mauvais traitemens qu'il avait reçus de la part du Roi de la *Mecque*, qui lui avait enlevé les enfans Ethiopiens qu'il amenait

en France ; et que, pour comble de disgrace, le vaisseau sur lequel étaient les présens avait fait naufrage près de *Tour;* que neuf gros vaisseaux chargés de café étaient demeurés dans ce port, parce qu'ils étaient partis trop tard, et qu'ils avaient perdu le temps de la *mousson.* Ce retardement a rendu le café fort cher au *Caire*, ces vaisseaux n'ayant pu gagner *Suez*, où ils déchargent les marchandises pour en prendre d'autres, qui sont des toiles, du blé, du riz, et autres denrées qu'ils tirent du *Caire* en échange de celles des Indes.

Après que l'Ambassadeur *Mourat* se fut reposé pendant cinq jours au mont *Sinaï*, nous reprîmes la route de *Tour*, où nous rejoignîmes ses gens et ses équipages. Nous ne demeurâmes qu'une nuit dans ce port, et nous partîmes dès le lendemain par terre, en côtoyant presque toujours la mer, pour aller à *Suez*, où nous arrivâmes en cinq jours.

Suez est une petite ville au fond de la mer Rouge. C'est le port du *Caire*, dont elle est éloignée de trois journées de chemin. Cette ville est commandée par un château bâti à l'antique et mal fortifié. Il y a un Gouverneur avec deux cens hommes de garnison, et de très-beaux magasins. Le pays n'est pas agréable, on ne voit que déserts remplis de rochers et de sables. Cette ville n'a point d'eau non plus que *Gedda*, on l'y apporte de dehors, mais elle y est à meilleur marché.

A mon arrivée à *Tour*, j'écrivis à M. Mail-

let, Consul de France au *Caire*, pour lui faire savoir l'arrivée de l'Ambassadeur. Il me pria de me rendre au *Caire* le plutôt que je pourrais. J'obéis, et je me servis de la première caravane qui partit. Elle était composée d'environ huit mille chameaux. Je montai sur un dromadaire ; et après avoir fait trois lieues avec la caravane, je pris les devans et j'arrivai en vingt-quatre heures au *Caire*. Ces dromadaires sont plus petits que les chameaux ; leur pas est rude, mais fort vîte, et ils marchent vingt-quatre heures sans s'arrêter. On ne s'en sert que pour porter les hommes. A mon arrivée au *Caire*, je rendis compte de mon voyage à Monsieur notre Consul, et je fis préparer une belle maison pour loger l'Ambassadeur, qui arriva deux jours après.

M. Maillet lui envoya à son arrivée toutes sortes de rafraîchissemens, et convint avec lui que je passerais en France, pour instruire la Cour de tout ce que je viens de raconter.

Je pourrais écrire beaucoup d'autres particularités qui regardent l'Ethiopie, et parler du gouvernement de ce grand Empire, de la Religion, des charges, des tribunaux de justice, de la botanique même et de la médecine : mais il faut pour cela que je jouisse du repos qu'on cherche avec empressement après de si longs et si pénibles voyages, et que l'air de France m'ait rendu la santé, dont on ne goûte la douceur que lorsqu'elle est parfaite. Car, nous autres Méde-

cins, qui guérissons les autres, nous ne savons souvent pas l'art de nous guérir nous-mêmes.

MÉMOIRE

de l'Ethiopie.

LE premier nom de cette vaste partie de la haute Afrique, que nous appelons Ethiopie, a été *Lud*, Lydie; c'est sous ce nom qu'en parle Moïse, Isaïe, Jérémie, Ezéchiel. Le savant Bochard prouve que le cours tortueux du Nil avait fait donner ce nom à la Lydie Africaine, où il prend sa source, comme les détours du Méandre ont fait donner le même nom à la Lydie Asiatique.

Moïse nous apprend que les Lydiens d'Afrique étaient une Colonie Egyptienne. Vers le temps de l'Exode, ils furent subjugués par les Ethiopiens, c'est-à-dire, les Nègres que l'Ecriture appelle *Chus*, lesquels partis des bords de l'Inde, fondèrent un puissant Empire dans la Lydie Africaine, et lui donnèrent le nom d'Ethiopie. Ils se répandirent ensuite dans l'Afrique, où ils possèdent encore à présent plusieurs Royaumes.

J'ai dit que les Ethiopiens étaient venus de l'Inde; apparemment on les connaissait sous le nom d'Indiens, et c'est la vraie cause du mécompte de tant d'Auteurs anciens et modernes, qui ont confondu l'Inde avec l'Ethiopie.

Les Abissins qui y dominent aujourd'hui, ne s'en emparèrent que plusieurs siècles après l'invasion des Ethiopiens. On ignore le temps précis de leur conquête. On sait seulement qu'elle a précédé la fin de l'Empire de Constantin ; ils sont originaires de l'Arabie heureuse, du Royaume d'Yemen, c'est-à-dire du Midi, dont Saba est la capitale. Le Peuple portait le nom d'Homerites ; la Reine qui vint voir Salomon régnait sur eux, et si l'on en croit la tradition ancienne et constante de ce Peuple, elle eut de Salomon un Fils nommé Menilehec ; la Reine et le Peuple embrassèrent la Religion juive. Les Empereurs d'Ethiopie prétendent descendre de ce Fils de Salomon ; et le Père Tellez, Jésuite, qui nous a donné en Portugais une Histoire d'Ethiopie, généralement estimée, critique judicieux, et juge rigoureux des traditions Ethiopiennes, avoue qu'il n'oserait rejeter cette origine de la famille Royale d'Ethiopie. M. Ludolf, docte Allemand, auquel l'Europe doit une connaissance plus distincte de la Langue, des mœurs, et de l'histoire des Abissins, propose quelques conjectures assez faibles, contre ce fait avoué par tous ceux qui ont écrit la même Histoire.

Il est constant que les Abissins, quand ils se convertirent au Christianisme, fesaient profession du Judaïsme ; depuis le règne du Fils de Salomon jusqu'à leur conversion, leur Histoire n'offre rien de certain ; elle n'apprend pas même, quand une partie des Homerites jointe à d'autres Arabes, passa la

mer, conquit la province de Tigré sur les Ethiopiens, et fonda le royaume d'Axuma. Les Homerites les regardaient comme un amas de malheureux, contraints par la misère à chercher une nouvelle demeure, et le nom d'Abissin, selon son étymologie Arabe, est une injure. Les Peuples à qui nous le donnons le refusent; ils prennent le nom d'Agassiens, c'est-à-dire, dans leur langue, *libres, indépendans;* ils se servent aussi, en parlant de leur Pays, du nom d'Ethiopie, non qu'ils soient Nègres, leur couleur est olivâtre; ils sont fort différens des Nègres, et ordinairement ils sont bien faits et ont l'air grand.

Le royaume d'Axuma était gouverné par deux Frères, Abraham et Atzbée, quand Frumence, fils d'un Marchand Alexandrin et captif, leur annonça l'Evangile; les deux Rois dont l'histoire et les Hymnes qu'on chante encore, louent la concorde, renoncèrent au Judaïsme. Saint Athanase ordonna Frumence premier Evêque de cette Nation, qui depuis n'a jamais eu qu'un seul Evêque pour tout le Pays, et a regardé l'Eglise d'Alexandrie comme sa mère spirituelle. Elle ne lui a été que trop soumise, puisqu'elle a reçu d'elle les erreurs de Dioscore, et s'est séparée comme elle de l'Eglise Catholique. Les Abissins lui étaient encore unis sous l'Empire de Justinien leur Roi. Elesbaam, dont l'Eglise Catholique honore la mémoire, comme d'un Saint, repassa la mer, détrôna Dunaam, Roi des Homerites, Juif et persécuteur des Chrétiens, et mit le

fils d'Aretas sur le trône. Après cette glorieuse expédition, il envoya sa couronne à Jérusalem, et il embrassa l'institut Monastique. Les Ethiopiens lui donnent le nom de Caleb. Tous leurs Princes ont deux noms, et souvent plusieurs; car ils en prennent un nouveau, lorsqu'ils parviennent à la couronne, et quelquefois un autre dans les grands évènemens.

On n'a que des conjectures sur le temps où l'Ethiopie fut engagée dans les erreurs des Jacobites. La Nubie, voisine de l'Egypte, ne fut pervertie que vers le milieu du huitième siècle. L'histoire des Jacobites nous fournit une preuve certaine, que les Patriarches d'Alexandrie hérétiques ne consacraient point l'Evêque d'Ethiopie au commencement de ce huitième siècle. Enfin, on ne voit dans cette Histoire la communication de l'Eglise Ethiopienne, avec les Patriarches Jacobites, qu'au commencement du neuvième siècle; on peut donc supposer que l'Ethiopie a conservé la Foi jusqu'au neuvième siècle. Elle ne la perdit pas sans que ce changement de Religion excitât des troubles. L'Evêque Jacobite envoyé par le Patriarche d'Alexandrie Jacob, éprouva de la résistance dans l'exécution de son projet. Il fut chassé après quelques années; mais le parti hérétique prévalut enfin. L'Abouna (1) Jacobite fut rappelé. L'Eglise Ethiopienne ne pouvait

(1) Abouna signifie Père; c'est le nom qu'on donne à l'Evêque d'Ethiopie.

alors

alors tirer aucun secours de l'Eglise Grecque, infectée et persécutée par les Iconoclastes.

Une nouvelle Athalie voulut, vers l'an 960, détruire la famille de Salomon; elle réussit en partie; elle usurpa la Couronne, et elle la laissa à un fils né de son mariage avec un Seigneur Ethiopien. Cette nouvelle race Royale a donné de grands Rois à l'Ethiopie; elle finit vers l'an 1300. Ikun-Amlac, descendant du seul Prince de la maison de Salomon, échappé à la fureur de l'usurpatrice, recouvra le Royaume de ses pères. Un de ses successeurs, nommé Constantin, envoya ses Députés au Concile de Florence. David, son arrière petit-fils, âgé de douze ans, et sous la tutelle de sa grand'mère Hélène, demanda à Emmanuel, Roi de Portugal, du secours contre ses ennemis, et des Prédicateurs qui l'instruisissent de la foi Catholique.

Après la mort de cette sage régente, David se plongea dans l'oisiveté et dans le libertinage; Hamet Ganhé, Visir du Roi d'Adel, Mahométan, le chassa de presque tous ses Etats. Dans cette triste situation, il eut recours à Jean III, Roi de Portugal, comme il avait eu recours à Emmanuel. Il mourut avant que d'avoir obtenu ce qu'il souhaitait. Claude, son fils et son successeur, fut plus heureux. Le Roi de Portugal lui envoya des troupes qui lui furent très-utiles. Ce Religieux Prince joignit à ces troupes un Patriarche, des Evêques et des Missionnaires orthodoxes; saint Ignace, fondateur de la Compagnie de Jésus, que le Pape Jule III

chargea de cette entreprise apostolique, choisit Jean Nugnez pour Patriarche, et pour Suffragans et Coadjuteurs du Patriarche André Oviedo et Melchior Carnero. Le Patriarche partit de Lisbonne l'an 1550.

Cependant Claude avait succédé à David son père, sous le nom d'Atznaf Saghed (1). Le Roi de Portugal n'avait pas voulu exposer le Patriarche à l'inconstance du Prince Abissin ; il avait ordonné que Nugnez attendît à Goa le retour de Jacques Dias, son Ambassadeur vers l'Empereur d'Ethiopie. Gonzalve Rodriguez, Jésuite, accompagnait l'Ambassadeur. Ils trouvèrent le nouvel Empereur dans des sentimens fort contraires à ceux que David avait fait paraître. Claude avait de grandes qualités, de l'esprit et plus d'étude qu'un Prince n'en a d'ordinaire ; il fesait le Théologien, et il pouvait le faire ; car les Missionnaires avouèrent qu'il en savait plus que ses Docteurs, et que, dans les disputes qu'il aimait, il donnait à ses erreurs un tour fort subtil et fort imposant. Il publia une confession de foi pour justifier son Eglise suspecte de Judaïsme ; il avait l'ame grande : avec le secours de quatre cens Portugais, il reconquit ses Etats ; mais après dix-huit ans et quelques mois de guerre contre les Mahométans d'Adel, abandonné de ses troupes dans

(1) Saghed ou Seghed, signifie en Ethiopie, auguste, vénérable. Tous les Empereurs d'Ethiopie, que nous connaissons depuis David, ont pris ce surnom ; les Historiens, pour n'avoir pas fait cette remarque, ont jeté une grande confusion dans l'Histoire d'Ethiopie.

une bataille, il tint ferme avec dix-huit Portugais, et mourut glorieusement comme eux.

André Oviedo était arrivé en Ethiopie, dès l'an 1557; et quoique l'Empereur lui eût défendu de parler de Religion à ses sujets, il en avait converti un petit nombre.

Adamas Seghed, frère et successeur de Claude, Prince féroce, exila Oviedo et ses compagnons, sur une haute montagne froide et stérile. Ils y passèrent huit mois, exposés aux injures de l'air, aux bêtes féroces et à un peuple plus farouche que les bêtes. Privés de la consolation de pouvoir dire la Messe, on leur avait ôté jusqu'à leur calice. On persécuta encore plus cruellement les nouveaux fidèles; plusieurs obtinrent la couronne du martyre. Une Princesse du Sang Royal, que la curiosité ou plutôt que la Providence avait conduite à la caverne qui servait de retraite aux Jésuites exilés, et qu'elle vit environués d'une lumière miraculeuse, obtint d'Adamas le rappel des saints Missionnaires. Ils font de nouvelles conversions: le barbare Adamas s'irrite. Cinq Abissins, qui avaient quitté l'erreur, sont exposés à des lions affamés. Le miracle de Daniel se renouvelle, la férocité des lions se change en douceur; mais le cœur du tyran ne changea pas. Il condamna Oviedo, ses compagnons et ses disciples, à un exil plus éloigné et plus affreux que le premier. Ils allaient périr de faim et de soif, quand Dieu, touché de la prière d'Oviedo, fit paraître à leurs yeux une rivière, qui, s'entr'ouvrant après avoir appaisé leur soif, leur

présenta une multitude de poissons suffisante pour les nourrir. Un de ces saints Confesseurs et un des soldats qui les conduisaient, et que le miracle convertit, l'ont attesté avec serment dans des informations juridiques. Le bruit de ce miracle fit rappeler encore une fois les exilés. L'heureux succès du zèle d'Oviedo ranima bientôt la rage du persécuteur. Peu s'en fallut qu'il ne tuât de sa propre main le saint Evêque ; il le bannit une troisième fois avec tous les Portugais, dont il retint les femmes et les enfans dans l'esclavage. Sa cruauté ne se bornait pas aux Catholiques ; ses sujets maltraités élevèrent sur le Trône Tazcar, fils naturel de Jacob, son frère : Adamas, pressé par les rebelles, fit revenir dans son camp les Portugais et les Jésuites. D'abord il fut vaincu : dans une seconde bataille, il vainquit l'usurpateur, et lui ôta la vie. Il ne fut pas si heureux contre un grand Capitaine Ethiopien Isaac Barnagas, lequel mécontent d'Adamas, introduisit dans l'Ethiopie les Turcs, et réduisit Adamas à de grandes extrémités : Adamas mourut dans ce triste état de ses affaires, l'an 1563.

Les Grands d'Ethiopie se partagèrent entre plusieurs prétendans à l'Empire, et ce ne fut qu'après dix-sept ans que Malac Seghed, fils d'Adamas, posséda tranquillement la Couronne. Quoiqu'attaché aux erreurs de sa Secte, il laissa les Catholiques en paix. Il aimait la vertu. Un Historien hérétique nous apprend qu'il était fort touché de l'innocence

des mœurs et de la vie sainte des Jésuites, quelqu'éloigné qu'il fût de leur doctrine. Il n'eut point de fils légitime ; mais il en eut deux naturels. Quoique son inclination le portât à mettre sur le Trône Jacob, le plus jeune de ses fils, la justice l'emporta, et se voyant prêt de mourir, il déclara Zadenghel, son neveu, son légitime successeur. Les Grands qui voulaient profiter d'une minorité, n'eurent aucun égard à la dernière volonté de l'Empereur, et ils préférèrent Jacob qui n'avait que sept ans, à Zadenghel. Leur ambition fut trompée : Jacob, sorti de l'enfance, voulut être le maître. Les deux principaux Seigneurs qui l'avaient mis sur le Trône, ramenés à leur devoir par l'ingratitude de celui auquel ils l'avaient sacrifié, tirèrent de prison Zadenghel, leur Roi légitime, et le couronnèrent. Il prit le nom d'Atznaf-Seghed II. Jacob fuyant avec huit gardes, qui seuls n'avaient point changé, comme sa fortune, fut arrêté et livré à l'Empereur, qui, sans écouter des défiances assez bien fondées, et une politique cruelle, pardonna à l'usurpateur, et se contenta de le bannir.

Tous les partisans de l'usurpateur éprouvèrent la clémence de leur Monarque légitime ; il ne se vengea d'eux qu'en leur montrant, par sa conduite, combien il était digne de l'Empire, et combien ils avaient été injustes à son égard. L'Ethiopie n'a point eu de Souverain plus accompli : s'il ménageait la vie de ses sujets même rebelles, il ne ménageait point la sienne, quand le salut de l'Etat

le demandait. Les Galles, peuple barbare et belliqueux, perpétuels ennemis des Ethiopiens, avaient fait marcher trois armées pour profiter des troubles de la Cour Abissine. Le Général envoyé contr'eux, avait été défait : le Roi marche, les Galles viennent au-devant de lui, attaquent ses troupes fatiguées : déjà les Abissins, poussés avec vigueur, cédaient, rompaient leurs rangs, et fuyaient. Les Chefs pressèrent le Roi de se retirer : *Que ceux qui craignent la mort plus que l'infamie abandonnent leur Prince*, dit-il, *pour moi je saurai vaincre ou mourir en Roi*; il met pied à terre, et s'élance sur l'ennemi. La honte ranime le courage des Abissins; ils se rallient autour de leur Prince, et chargent les Galles avec tant d'ardeur, qu'ils remportent une pleine victoire. Il restait deux armées de Galles à combattre, Atznaf sans prendre aucun repos, fait avancer en diligence ses troupes dans des chemins rudes et coupés par des montagnes, surprend la seconde armée des Galles et la taille en pièces. La troisième armée n'attendit pas ce rapide vainqueur.

Oviedo, devenu Patriarche par la mort de Nugnez, mourut à Fromena l'an 1577, au mois de Septembre. Son extrême pauvreté, jointe aux persécutions qu'il souffrait avec une patience invincible; sa charité, les fréquens miracles que Dieu opérait par son serviteur, le fesaient rechercher également des Catholiques et des Schismatiques. Après sa mort, tous honorèrent son sépulcre. Les guérisons des malades et les conversions qui se

firent à son tombeau, le fesaient regarder comme un homme miraculeux, qui exerçait encore après sa vie son apostolat.

Les cinq compagnons d'Oviédo continuèrent de travailler à la conversion de l'Ethiopie. François Lopès mourut le dernier, l'an 1597. Leur mémoire fut long-temps vénérable aux Schismatiques, dont quelques-uns rendaient un témoignage bien persuasif de leur sainteté dans les informations juridiques que l'Archevêque de Goa en fit faire par Michel de Silva, son Grand-Vicaire.

Le Père Pierre Paès, Castillan, choisi par ses Supérieurs pour la Mission d'Ethiopie, avait, dès l'année 1580, tenté ce voyage. Dieu qui voulut lui faire acheter, par de cruelles souffrances, les succès qui lui étaient réservés, l'éprouva par les plus tristes aventures, par de dures prisons, par l'affreux travail des galères auxquelles les Turcs le condamnèrent. Enfin l'an 1603, il pénétra jusques dans l'Ethiopie, et fut favorablement reçu par l'usurpateur Jacob. Après la révolution qui rétablit le Prince légitime, Paès trouva encore plus de faveur auprès de ce Prince. Atznaf-Seghed avait autant d'esprit que de courage; droit et sincère, il aima et embrassa la vérité sitôt qu'il l'aperçut. *Je ne puis*, disait-il, *ne pas reconnaître pour Chef de l'Eglise le Successeur de Pierre, auquel Jésus-Christ a donné le soin de paître les brebis et les agneaux, et sur lequel il a fondé son Eglise. Je crois que lui refuser l'obéissance, c'est la refuser à*

Jésus-Christ. (1) Il abjura ses erreurs, et après avoir caché sa conversion peu de temps, il se déclara ouvertement Catholique, et il écrivit l'an 1604 au Roi d'Espagne Philippe III, pour demander un Patriarche, des Evêques et des Missionnaires.

La faveur extraordinaire de Læça-Mariam avait irrité les Grands ; ils cherchaient un prétexte pour le perdre. Les Edits du Prince, en faveur de la Religion Romaine, leur en offrirent un, qu'ils ne négligèrent pas. Zaslacé, homme d'une naissance obscure, mais que son mérite militaire égalait aux premiers de la Cour, donna le signal de la révolte, ingrat et perfide à son souverain qui l'avait rappelé de l'exil auquel l'usurpateur Jacob l'avait condamné. L'Empereur suivit le rebelle pour le combattre ; mais dans la marche il fut abandonné de Ras-Athanase. Ce premier Officier de la Couronne, fier d'avoir donné deux Maîtres à l'Ethiopie, ne savait point obéir. Plusieurs des principaux Officiers suivirent son exemple. Le Père Paès et le Général Portugais conseillaient au Roi de modérer son zèle et sa valeur, de traîner en longueur la guerre, d'attendre que l'ambition de commander divisât les conjurés. L'Empereur n'écouta pas leur conseil. L'Abouna ou l'Evêque hérétique Pierre, était parmi les révoltés. Par un attentat inoui en Ethiopie, il osa absoudre les Abissins du

(1) Ceci est tiré de Ludolf, Historien hérétique. (Note de l'ancienne édition.)

serment prêté à l'Empereur. On combattit, et l'Empereur trahi par ses propres troupes, mourut en combattant; Læça-Mariam justifia l'amitié que son Prince avait pour lui, et fut tué en le couvrant de son corps.

Susneios, arrière-petit fils de l'Empereur David, et héritier légitime de l'Empire après Atznaf-Seghed, s'était retiré parmi les Galles, pour éviter la cruauté de l'usurpateur Jacob; il saisit l'occasion de monter sur le Trône, et il envoya un de ses amis pour traiter avec le fameux Ras-Athanase, qui avait déjà disposé deux fois de la Couronne, mais pour assurer l'effet de la négociation, il suivit lui-même avec ses troupes le député qu'il envoyait. Athanase délibérait, quand l'arrivée de Susneios le contraignit à se déterminer. Susneios fut reconnu Souverain par toute l'armée d'Athanase. Zaslacé était encore à la tête d'une armée rebelle. Le nouvel Empereur lui mande fièrement qu'il ne diffère pas de se soumettre. Zaslacé demande du temps, sous prétexte de la parole qu'il avait donnée à Jacob, en le mettant sur le Trône; mais il ajouta que si Jacob, dans un mois pour tout délai, ne venait le joindre, il dégagerait sa parole, et se déclarerait pour Susneios. La réponse de Zaslacé fut mal reçue; l'Empereur marcha promptement contre lui. Zaslacé, sans s'effrayer, s'avança de son côté; Susneios s'aperçut assez-tôt de l'inégalité de ses forces, pour faire une retraite prudente dans les montagnes d'Amhara; la lenteur de Jacob le ser-

vit mieux que sa propre précipitation ne l'eût servi. Les Chefs de l'armée de Zaslacé voyant que Jacob ne paraissait pas, s'impatientèrent et forcèrent le Général d'envoyer dix Députés rendre hommage à Susneios. Les Députés partent; mais par un contre-temps bizarre Jacob arriva : Zaslacé change encore une fois de parti, rappelle ses députés et couronne Jacob. Ras-Athanase abandonne Susneios, qui aussi sage que vaillant cède au malheur, et attend en sûreté dans des montagnes impraticables des circonstances plus favorables. Jacob, pour s'assurer l'Empire, envoie lui offrir trois Provinces, avec le titre et l'autorité de Roi. Susneios refuse tout partage. Jacob ayant perdu toute espérance de paix, crut pouvoir finir la guerre; il alla chercher son rival dans sa retraite. L'Empereur, après avoir éludé la première impétuosité des troupes rebelles par des contremarches adroites, et étant instruit que Zaslacé campait séparément, et que, par une méprise de l'ennemi toujours funeste, il négligeait de faire bonne garde, tomba subitement sur cette partie des rebelles et la défit entièrement : Zaslacé n'eut point d'autre parti à prendre que celui de rentrer dans l'obéisance de Susneios; il crut effacer, par cette démarche, la honte de sa défaite. Jacob qui craignait que l'exemple de Zaslacé ne fut contagieux, cherchait à engager son ennemi dans une bataille décisive; il se confiait à la multitude de ses troupes. Susneios, en grand Capitaine, évita de combattre jusqu'à ce

qu'il eût attiré les rebelles dans un terrain serré, où il ne pouvait être enveloppé et où le grand nombre devenait inutile à son rival. Jacob perdit la bataille et la vie. L'Abouna, c'est-à-dire, l'Evêque hérétique Pierre, qui combattait pour l'Usurpateur, périt dans le carnage, et l'excommunication qu'il avait criminellement lancée sur l'Empereur et ses sujets fidèles retomba sur lui. Zaslacé toujours inquiet, chagrin de ne pas dominer, se vantait déjà qu'il lui avait été prédit qu'il ferait mourir trois Empereurs d'Ethiopie, que Zadenghel et Jacob attendaient le troisième. Susneios le relégua dans un désert du Royaume de Goiame; il s'échappa et tenta d'exciter de nouveaux troubles : mais méprisé et réduit à commander des voleurs, il fut tué par des paysans. Ras-Athanase n'eut guère un meilleur sort : privé de ses emplois, chassé de la Cour, abandonné par sa femme, il mourut bientôt dans l'obscurité et dans l'indigence; justes châtimens de son ambition et de ses perfidies. Un faux Jacob ne parut que comme un éclair; il prit bientôt la fuite, et la fuite ne le déroba pas au supplice. Un autre imposteur tenta vainement de former un parti en Ethiopie, et vint mourir en France sous le nom de Zagaechit, fils de Jacob.

Susneios, qui avait pris le nom de Seltan-Seghed, étant tranquille sur son trône, s'attacha à rétablir la justice, et à remédier aux maux que les guerres civiles avaient causés. La Religion eut sa première attention : il fit

venir à la Cour le Père Pierre Paès, Jésuite, qui avait converti son prédécesseur, Atznaf-Seghed; le Père Paès gagna la confiance de Susneios, aussi promptement qu'il avait gagné le cœur d'Atznaf; ce digne Missionnaire, selon le témoignage des hérétiques même, joignait à une vertu héroïque, à un esprit universel, une prudence rare, et une politesse perfectionnée par la vraie charité. Il ouvrit les yeux du Prince aux lumières de la Foi. Susneios, sans être effrayé par les disgraces d'Atznaf, pensa sérieusement à rendre l'Ethiopie Catholique. Les Moines Abissins et l'Abouna ou Métropolitain hérétique, furent confondus dans plusieurs conférences. Ras-Zela-Christ, frère utérin de l'Empereur, beaucoup de Grands et plusieurs Officiers distingués renoncèrent au schisme. L'Empereur crut ne devoir plus différer à ordonner que tous ses sujets reçussent le Concile de Chalcédoine; l'Abouna Siméon, à la tête des Moines, employa d'abord les sollicitations les plus fortes; enfin, il excommunia tous ceux qui abandonneraient l'ancienne Religion; on fit peu d'attention à des excommunications si téméraires. La révolte d'Emana Christo, frère utérin de l'Empereur, et d'Æluis, gendre de l'Empereur, donna plus d'inquiétude; elle fut bientôt appaisée par la mort d'Æluis et de l'Abouna Siméon. D'autres rebelles qui s'élevèrent l'un après l'autre, eurent le même sort. L'Empereur profita de tant d'heureux succès. Il déclara à ses peuples sa con-

version par une espèce de manifeste, où il fesait d'affreux portraits des Patriarches d'Alexandrie, et des Métropolitains d'Ethiopie. Les Moines schismatiques, que les Jésuites avaient tant de fois réduits au silence, eurent recours aux calomnies; ils en répandirent de bien ridicules pour rendre les Pères odieux; ils disaient qu'ils étaient des descendans de Pilate, parce qu'ils étaient Romains comme ce mauvais Juge.

La Mission d'Ethiopie fit l'an 1622, au mois de Mai, une grande perte. Le Père Pierre Paès, appelé par l'Empereur pour entendre sa confession générale, mourut d'une maladie contractée par la fatigue du voyage et d'un jeûne rigoureux, qu'il n'avait point voulu interrompre. Son corps usé par les travaux apostoliques n'y put résister. La Cour le regretta, mais l'Empereur en fut inconsolable. Il vint dans l'Eglise des Jésuites se jeter sur le tombeau du Père, et l'arrosa de ses larmes : *Ne me parlez point de modérer ma douleur*, s'écriait-il, *j'ai perdu l'ami le plus fidèle, j'ai perdu mon Père; le Soleil qui a dissipé les ténèbres dont l'Ethiopie était couverte, s'est donc éclipsé; nous n'aurons plus devant les yeux ce modèle de pénitence, de dévotion et d'humilité*; c'est ainsi que son affliction s'exprimait. Quatre ans après la mort du Père Paès, l'Empereur avait écrit au Pape et au Roi d'Espagne, pour demander un Patriarche et des Missionnaires. Alphonse Mendez, Jésuite Portugais, fut nommé Patriarche, et

sacré à Lisbonne l'an 1624. Il arriva à la Cour d'Ethiopie vers la fin de l'année suivante. Il profita des favorables dispositions dans lesquelles il la trouva ; l'Empereur, le Prince son fils, les Grands, plusieurs Moines, plusieurs Clercs firent leur profession solennelle d'une sincère soumission au successeur de saint Pierre, comme au Chef de l'Eglise ; on douta de la validité des ordinations faites par les Métropolitains hérétiques (1). On ordonna de nouveaux Diacres et de nouveaux Prêtres, le nombre des Catholiques se multipliait tous les jours. Que ne promettaient pas de si beaux commencemens ; ils furent troublés par de nouvelles révoltes. Tecla Georges, gendre du Roi, se mit à la tête des rebelles ; vaincu et pris, il fut pendu à un arbre ; la Princesse sa sœur, complice de son crime, fut condamnée au même supplice, dont l'infamie irrita au dernier point les Princesses de la Cour. Le zèle du Roi fut trop vif, il voulut trop tôt abolir tous les anciens Rits de l'Eglise Ethiopienne, et réduire tout aux lois et aux usages de l'Eglise Romaine. Ces nouveautés aigrirent les esprits : les Grands, le Peuple animé par les Moines, demandèrent fièrement le rétablissement de l'ancienne Liturgie. Le Patriar-

(1) Ce n'était pas sans raison, puisque toute la cérémonie de l'ordination consiste en ce que le Patriarche assis récite le commencement de l'Evangile de saint Jean sur la tête de ceux qu'il veut ordonner Prêtres : pour les Diacres, il se contente de leur donner la bénédiction, sans réciter l'Evangile. (Note de l'ancienne édition.)

che fut obligé de céder, il y fit quelques corrections, mais elles furent mal observées ; on prit les armes dans plusieurs Provinces. Les Agaves, nation féroce, avaient pour Chef Melca-Christ, jeune Prince du sang Royal, qui prit les titres d'Empereur et de défenseur de l'ancienne Religion. L'Empereur accoutumé à vaincre, poussa les rebelles dans les rochers de Lasta, il ne put les y forcer, et il s'en fallut peu que l'aile gauche de son armée ne fut taillée en pièces. De trois Généraux auxquels il laissa ses troupes, Zela-Christ, qui avait pris la place de Ras-Zela-Christ, envoyé par le Roi pour soumettre la Province d'Amhara révoltée, fut vaincu et périt dans le combat. Melca-Christ battit encore une fois l'armée Impériale ; les hérétiques imputèrent ce malheur à Zela-Christ ; ils obtinrent de l'Empereur, que le Prince son frère fût dépouillé d'une partie de ses biens et exilé ; c'est ainsi qu'on récompensait sa valeur toujours victorieuse ; on lui fesait un crime de n'avoir point vaincu là où il n'était pas ; on le rendait responsable des fautes ou de l'infortune de son successeur. Après avoir ôté aux Catholiques leur protecteur, on ne cessa de leur susciter des affaires, et de fatiguer l'Empereur par des représentations vives sur le péril où était l'Etat, s'il ne rétablissait promptement l'ancienne Religion. Le Vice-Roi de Goiame se déclara pour les rebelles, et tenta d'engager dans la conspiration le Prince héritier de l'Empire, Faciladas. Le traître fut bientôt puni ; la troisième expé-

dition de Susneios contre les rebelles fut malheureuse, mais la quatrième réussit; huit mille périrent dans une bataille, dont l'Empereur eut tout l'avantage. Les partisans de l'hérésie saisirent cette occasion, ils montrèrent au Prince ces cadavres : *Ce n'est point*, lui dirent-ils *des ennemis de la nation dont nous avons versé le sang, ce sont nos frères, ce sont des Chrétiens; leur attachement à l'ancienne Religion est outré, mais pardonnable à des gens grossiers et prévenus.* L'Empereur fut touché. L'Impératrice, le Prince héritier, et presque toute la Cour profitèrent de cette compassion; *les deux Religions*, disaient-ils, *n'étaient pas si opposées; on reconnaissait des deux côtés J.-C. pour vrai Dieu et pour vrai homme.* L'Empereur fut ébranlé, et fit publier un Edit, par lequel il accordait aux hérétiques liberté de conscience; le Patriarche tâcha de restreindre cette liberté à ceux qui n'avaient point encore embrassé la religion Romaine, et d'en faire exclure les relaps, il ne put l'obtenir; le Roi affaibli par l'âge, étonné par tant de révoltes, obsédé par sa Cour, par sa famille, crut faire assez en continuant de protéger les Catholiques. Il ne rétracta point la profession qu'il avait faite si solennellement de la foi Romaine; il fut fidèle à la grâce de sa conversion jusqu'à sa mort, qui arriva avant la fin du troisième mois depuis la publication de l'Edit de tolérance.

Faciladas son fils lui succéda, et prit le même nom que son père avait porté, Seltan-

Seghed. Il fit d'abord éclater son aversion pour la religion Romaine ; on ôta aux Missionnaires les Eglises, les principaux des Catholiques furent condamnés à la mort ou à l'exil ; du nombre de ces derniers était le Secrétaire d'Etat, qui avait toute la confiance du dernier Empereur. Zela-Christ, oncle de l'Empereur, fut amené devant lui chargé de chaînes ; Faciladas lui offrit de le rétablir dans ses dignités, de le mettre à la tête de ses armées, s'il voulait renoncer à la religion Romaine. Le généreux Confesseur de Jésus-Christ, plus grand dans ce moment que dans les jours de ses triomphes, refusa des offres si éblouissantes. Il entendit avec joie prononcer l'arrêt de sa mort. Faciladas ne voulut pas qu'il fût exécuté, il se contenta de reléguer ce grand homme dans une solitude fort éloignée. On ne tarda pas à chasser le Patriarche et les Jésuites. Apollinaire d'Almeida, Evêque de Nicée, et sept Jésuites résolus de s'exposer à la mort la plus cruelle, plutôt que d'abandonner les fidèles, demeurèrent dans l'Ethiopie et se dispersèrent ; la violence de la persécution n'empêcha pas le fruit de leurs travaux ; ils donnèrent à l'Eglise de nouveaux Catholiques, dont les persécuteurs firent des Martyrs. Les Missionnaires reçurent eux-mêmes, en mourant pour la Foi, la récompense de leur zèle. Gaspard Paès et Jean Pereira, furent martyrisés l'an 1635 ; l'Evêque de Nicée, et les Pères Hyacinthe Franceschi et François Rodriguez eurent le même bonheur, l'an 1638.

Bruno Bruni et Louis Cardeira, finirent par un glorieux supplice leur course Apostolique, l'an 1640. Le Père Bernard de Noguera resta long-temps seul Prêtre Catholique, et suivit enfin au martyre le Prince Zela-Christ, l'an 1653.

Faciladas avait pris d'exactes mesures pour empêcher qu'aucun Prêtre Catholique n'entrât dans ses Etats. La Congrégation de la Propagande tenta deux fois d'y faire passer des Capucins; de sept qu'elle envoya d'abord, le Père Cassien de Nantes, et Agathange de Vendôme pénétrèrent jusqu'à la Cour de l'Empereur, et furent incontinent mis à mort, deux furent massacrés sur la route par des voleurs, trois qu'on envoya ensuite, furent décapités par l'ordre du Bacha Turc de Suaquen, auquel Faciladas avait demandé leurs têtes. Les Moines d'Ethiopie, principaux auteurs de la persécution, se crurent tout permis. Après l'expulsion des Catholiques, ils irritèrent l'Empereur, qui tourna contre eux la fureur qu'ils avaient allumée contre les Catholiques; il en fit périr sept mille.

Faciladas, né l'an 1607, était monté sur le trône l'an 1632, et il avait pris le nom de Seltan-Seghed, que portait aussi son père. Juste son fils aîné lui succéda; Jean son frère régnait en 1673, sous le nom d'Aclaf-Seghed; Jésus, fils de Jean, commença de régner l'an 1680 sous le nom d'Adiam-Seghed. Le Père Charles de Brevedent, Jésuite Français entreprit, vers l'an 1700, de porter la Foi dans

l'Ethiopie ; il mourut avant que d'y être arrivé. Monsieur Poncet, Médecin Français, qui l'accompagnait, et qui a écrit la relation de son voyage (1), fait un portrait charmant de l'Empereur d'Ethiopie : c'est, dit-il, l'homme de son Royaume le mieux fait, il a l'air d'un Héros, l'esprit vif, pénétrant, l'humeur douce, affable ; il aime les sciences et les beaux arts, mais sa passion est pour la Guerre, intrépide, et toujours à la tête de ses troupes, toujours victorieux. Il a conquis le Royaume d'Agave et repoussé les Galles dans leurs montagnes. Il est inviolablement attaché à la Justice, et son exactitude tient tous les Juges dans le devoir ; cette exactitude ne va pas jusqu'à la rigueur. Sa clémence modère sa justice ; *il faut* (c'est sa maxime) *qu'un Prince Chrétien soit avare du sang des Chrétiens* ; les crimes étaient rares sous son règne, et il ne les punissait qu'après bien des recherches et de soigneuses informations. Ses Sujets le craignaient et l'aimaient jusqu'à l'adoration. Ce grand Prince fit paraître à Monsieur Poncet du penchant pour la Religion Romaine, et un grand desir de s'instruire ; il regretta sur-tout le Père de Brevedent ; ce Prince avait quarante et un ans en 1699, et sa santé était affaiblie. On ne sait pas quand il a cessé de régner. Les Pères Liberat, Veis, Pié de Zerbe, et Samuel de Bienno, Religieux Allemands de l'Ordre de

(1) Elle est imprimée dans cette nouvelle édition avant ce Mémoire.

saint François, envoyés par le Pape Clément XI en Ethiopie, trouvèrent en 1714 Juste, successeur de Jésus, sur le trône. Peut-être régnait-il depuis plusieurs années ; il reçut favorablement les Missionnaires ; il leur promit de les defendre aux dépens de sa vie et il leur a tenu parole, comme on va le voir. Il était charmé de leur pauvreté et du refus constant des biens qu'il leur offrait. Il leur défendit seulement de prêcher publiquement, dans la crainte d'émouvoir le peuple : *L'ouvrage*, disait-il, *que nous entreprenons est difficile, il demande du temps, du ménagement et de la patience ; Dieu n'a pas créé le monde en un instant, mais en six jours.* Les Missionnaires firent quelques conversions ; mais les Moines s'aperçurent bientôt du dessein de ces Etrangers, et de l'inclination du Roi pour eux ; on fit passer les Religieux Européens pour les ennemis déclarés de la Mère de Dieu. On osa répandre contre eux les plus noires calomnies ; que le pain qu'ils consacraient à la Messe, était fait avec de la moëlle de chiens et de porcs, et que ces incirconcis ne songeaient qu'à s'emparer de l'Ethiopie. Les calomnies ont leur effet, la sédition devient presque générale. On parle de déposer l'Empereur ; on l'empoisonne ; le poison lui cause une paralysie universelle ; on le chasse du Palais ; fidèle à sa parole, il avait fait conduire les Missionnaires par une nombreuse escorte dans un lieu de sûreté. La fureur du peuple à qui l'on avait enlevé ces victimes s'augmenta. Il couronna un jeune

homme de la maison Royale, nommé David; le nouvel Empereur fit ramener les Missionnaires à Gondar, capitale d'Ethiopie; ils y arrivèrent le 17 Février 1718. Le second de Mars, David les condamna à être lapidés. On leur offrit la vie s'ils voulaient renoncer à la Religion Romaine; ils rejetèrent avec horreur cette proposition; l'Empereur fut touché de leur fermeté, se contenta de les exiler, mais les saints Religieux s'offrirent sans peine à mourir; ils furent lapidés le troisième de Mars 1718. Un Prêtre Ethiopien jeta la première pierre, en criant: *Maudit, excommunié de la sainte Vierge, qui ne jettera pas cinq pierres sur ses ennemis.*

On a donné d'abord en Europe le nom de Prêtre-Jean à l'Empereur d'Ethiopie. On ne fut pas long-temps à reconnaître combien cette erreur était grossière, et que l'Empire du Prêtre-Jean avait été dans l'Asie, voisine de la Chine. Scaliger et d'autres savans allèrent chercher dans le Persan, dans l'Arabe, l'étymologie de ce nom. Le simple et le naturel, ne sont pas du goût de certains Savans; malheureusement leurs idées ne s'accordaient ni avec le Persan, ni avec l'Arabe; sans s'épuiser en conjectures, ils auraient dû faire ce qu'a fait Monsieur du Cange, chercher la vérité dans les Auteurs contemporains. Guillaume de Tripoli, Albéric et Vincent de Beauvais leur auraient appris que vers le milieu du douzième siècle, un Prêtre Nestorien nommé Jean, plus propre à combattre qu'à prêcher, assembla des troupes de sa secte,

et leur fesant croire qu'il était de la race des Rois Mages, s'empara des états de Choriem-Kan son Roi, qui venait de mourir; soumit 72 Rois dans la haute Asie, et étendit sa domination dans les Indes et dans la Tartarie. Il envoya, l'an 1165, des Ambassadeurs à Manuel, Empereur d'Orient, et à Frédéric Empereur d'Occident. David Ungeau son frère, lui succéda et fut détrôné par le fameux Gengis-Kan. Le Prêtre conquérant n'avait pas appris de Jésus-Christ, mais de Mahomet, cette étrange manière de convertir les Infidèles. L'Eglise s'est établie, et elle s'étend par d'autres moyens. Un Esclave convertit les Ethiopiens; une Captive soumet à la Foi les Ibériens; une autre Captive procura le même bonheur à l'Arménie; ces personnes que Dieu choisit dans un état bas et vil en apparence, font respecter leur vertu et aimer l'Evangile qui la leur a inspirée. Ne voyons-nous pas des hommes Apostoliques marcher, après les Apôtres, à travers les croix, aussi pauvres qu'eux, triompher comme eux de l'orgueil, de la volupté et des préventions de leurs ennemis? Ils manquent de tout, et ils exécutent ce que toute la puissance du monde n'exécuterait pas; ils gagnent les cœurs et les soumettent à la pratique de l'Evangile de Jésus-Christ. Les champs qu'ils ont arrosés de leurs sueurs, ne sont souvent fertiles qu'après avoir été arrosés de leur sang. C'est ainsi que l'Eglise Catholique a fait adorer dans tous les temps la Croix du Sauveur à tant de nations différentes.

Pour les Sectes hérétiques, soit qu'elles imitent la violence du Prêtre-Jean, soit qu'elles usent des artifices qui leur sont ordinaires, elles n'établiront jamais nulle part le Royaume de Dieu, et le mauvais arbre ne saurait porter de bons fruits. La conversion des Gentils est un des plus brillans caractères de la vraie Eglise; Dieu ne le donnera point aux assemblées Schismatiques. Ils pourront corrompre les mœurs des fidèles, et corrompre ensuite leur Foi; mais les Infidèles n'écouteront jamais favorablement des Hérétiques et des Schismatiques : leur sincère conversion est l'ouvrage de la grâce de Jésus-Christ, des prières et des travaux de ses véritables enfans.

MÉMOIRE

De la Mission d'Erivan.

Erivan est une ville bâtie sur la frontière de Perse, au 40.ᵉ degré de latitude, et au 63.ᵉ de longitude. Elle est située au bout de cette grande et fameuse plaine, où l'on croit que Noé, après le déluge, offrit à Dieu son premier Sacrifice; et elle a près d'elle le mont *Ararat*, où l'on dit communément que s'arrêta l'Arche, lorsque les eaux commencèrent à décroître. Les fortifications d'Erivan ne sont ni belles, ni de grande défense; elles consistent dans une double enceinte de murailles toutes de terre, et dans quelques gros-

ses tours rondes qui flanquent les courtines. Les tremblemens de terre y sont fréquens. Il y en eut un si terrible il y a quinze ans, que toutes les maisons en furent renversées, et la moitié des habitans ensevelis dans les ruines. Les fruits y sont abondans, mais mal-sains, les eaux n'y valent rien, les chaleurs y sont excessives; l'air y est si corrompu, que pendant les mois de Juillet et d'Août, on est obligé d'en sortir, et d'aller dresser des tentes à la campagne pour y mettre sa vie en sûreté.

Le Monastère d'Echmiadzin, où le grand Patriarche des Arméniens tient son Siége, n'est pas éloigné d'Erivan. Il fait par sa proximité le principal ornement de cette Ville. Comme les Eglises Arméniennes se conforment en matière de religion au sentiment de leur Patriarche et de son Monastère, nos Missionnaires furent persuadés que leur conversion à la Foi catholique, dépendait principalement de celle du Patriarche.

Dans cette persuasion, ils cherchèrent les moyens de s'approcher de ce Prélat, et de gagner ses bonnes grâces, afin de le gagner lui-même et sa Nation, à la seule et véritable Eglise, qui est celle de Jésus-Christ. Pour réussir dans ce projet, ils crurent devoir commencer par se procurer un établissement à *Erivan*, où ils fussent à portée de rendre souvent leurs devoirs au Patriarche. Le mauvais air de cette ville, et sur-tout pour les Etrangers, ne fut pas capable de les détourner de ce dessein. Ils l'appréhendaient beaucoup

coup moins que les obstacles presque invincibles, qu'ils auraient à surmonter pour parvenir à leurs fins ; car il fallait d'abord avoir des Lettres Patentes du Roi de Perse, pour s'établir dans cette Ville, et ils n'avaient ni crédit, ni patron à sa Cour : de plus, il fallait n'y pas trouver d'opposition de la part du Patriarche et des Vertabiets, et leur opposition était certaine. Nonobstant toutes ces difficultés, nos Missionnaires se confiant en la puissante protection de Dieu, mirent la main à l'œuvre. Ils cherchèrent d'abord accès auprès de Sa Majesté Persanne ; mais les entrées chez ce Prince leur furent long-temps fermées. La Providence enfin leur ouvrit un chemin pour parvenir à son Trône. En voici l'occasion. La Province de *Nachivan*, qui est une des principales Provinces de la grande Arménie, renferme plusieurs villages catholiques, dont les habitans doivent aux Pères de Saint-Dominique, non-seulement leur conversion à la Foi de Jésus-Christ, mais encore leur fervente piété, que l'espace de quatre cens ans n'a pu interrompre ni diminuer. Ces fidèles Arméniens se sentant de jour en jour, et plus que jamais accablés du poids des mauvais traitemens qu'ils recevaient de leurs ennemis, ou plutôt des ennemis de la Religion, crurent pouvoir trouver un remède à leurs maux dans la protection de Louis-le-Grand. Ils entendaient souvent dire que son zèle le portait à étendre la Religion Catholique jusques dans les pays les moins connus et les plus reculés. Ils n'igno-

raient pas d'ailleurs la haute estime que le Roi de Perse avait conçue pour ce grand Monarque, dont la Renommée publiait partout tant de merveilles. Ces considérations leur firent prendre la résolution de s'y adresser, et voici l'occasion qu'ils en eurent.

Messire François Piquet, Evêque de *Césaropole*, fut alors nommé par le saint Siége à l'Evêché de Babylone, avec la qualité de Vicaire Apostolique. Louis XIV le choisit en même-temps pour être Consul de la Nation Française en Perse. L'opinion que l'on avait de la sainteté de ce Prélat, jointe à ses autres titres d'honneur et de dignité, qui lui attiraient le respect et la vénération de tout le pays, furent autant de motifs qui déterminèrent les Catholiques de *Nachivan* à recourir à ce saint Evêque, pour faire porter leurs très-humbles Requêtes au Trône du Roi de France : Dieu bénit leurs intentions. Le Prélat fut si touché de la misère extrême, où la dureté et l'avarice des Infidèles les avaient réduits, qu'il en écrivit au feu Père de la Chaise, pour l'engager d'être auprès du Roi, l'Avocat et le protecteur de ces fidèles et fervens Chrétiens.

Le Père de la Chaise, qui connaissait mieux que personne les dispositions du cœur de ce grand Prince, lui fit le rapport de leur Requête, et de la lettre de son Consul. Il n'en fallut pas davantage pour intéresser le Roi à leur soulagement. Il prit à l'heure même la résolution d'écrire une lettre en leur faveur au Sophi, et chargea en même-

temps un de ses Ministres d'écrire pour le même sujet au premier Ministre du Roi de Perse : il fit plus, car il voulut joindre des présens à sa lettre, et ordonna qu'on préparât ceux qu'on croirait devoir être le plus agréables à Sa Majesté Persanne. On fit faire des ouvrages à ressort, tels qu'on n'en avait point encore vu, non-seulement en Perse, mais même en France. Ces ouvrages étaient de grandes montres qui avaient trois pieds de face, ou environ. Ces montres représentaient à chaque moment le mouvement ordinaire du Soleil sur son Zodiaque, et celui de la Lune ; leurs Eclipses, le mouvement des Planètes et leur conjonction ; les heures du jour et de la nuit ; les mois et les années, et tout cela dans son ordre successif et naturel.

On entretenait le mouvement continuel de ces machines par le moyen des clefs qui les montaient, comme nous montons nos pendules.

On crut devoir confier ces ouvrages si magnifiques et si rares à des personnes capables de les bien gouverner. Le Père Longeau, et le Père Potier, Jésuites, qui devaient partir de France pour être Missionnaires en Perse, furent chargés des Lettres du Roi et du soin de ces riches présens.

Ils partirent de Paris le 15 Octobre 1682, et après bien des dangers et des fatigues inséparables d'un si long voyage par mer et par terre, ils arrivèrent à Ispahan, capitale du Royaume de Perse, au mois d'Octobre,

précisément au même jour qu'ils étaient partis de Paris l'année précédente. A leur arrivée, ils allèrent rendre leurs respects à l'Evêque de Babylone, et lui rendre compte de leurs ordres. Ils en furent reçus avec autant de joie, que le Prélat avait de bonté et d'affection pour notre Compagnie. Les deux Pères Missionnaires, après quelques jours de repos, mirent les présens en état d'être offerts à Sa Majesté. L'Evêque de Babylone demanda audience du Sophi, pour les lui présenter avec les lettres du Roi son maître. Le Sophi voulant dans cette occasion faire connaître à ses sujets la distinction que méritait l'Ambassadeur du Roi de France, lui donna une audience magnifique, où tout ce qu'il y avait de Seigneurs les plus qualifiés de la Perse assistèrent, étant superbement vêtus. Le Roi, avec un visage affable et gracieux, reçut des mains du Prélat la lettre du Roi son maître, et fit, en la recevant, un éloge du Roi de France, qui marquait la haute idée qu'il s'était faite de ce grand Monarque. Le Prélat lui présenta ensuite les deux Pères Missionnaires, et les présens dont ils étaient porteurs. Le Sophi en fut d'abord charmé ; il se les fit approcher, pour les considérer de plus près, et examiner les différens mouvemens que les ressorts donnaient à ces machines, qui lui représentaient dans un petit objet toute la face du Ciel. Il fesait remarquer à tous les Seigneurs qui l'environnaient, la délicatesse et la nouveauté de ces ouvrages inconnus jusqu'alors

à tous les Persans. Il mêlait dans ses discours des louanges du Roi, qui avait des Sujets capables d'inventer et d'exécuter de si grands prodiges de l'art. Enfin Sa Majesté ajouta plusieurs choses obligeantes pour l'Evêque de Babylone ; elle l'assura de la joie qu'elle avait de le voir à sa Cour. Le Prélat crut alors devoir profiter d'une audience si favorable pour présenter au Roi sa supplique. Elle contenait plusieurs articles, qui étaient autant de grâces qu'il demandait à Sa Majesté : entr'autres, il la priait de la part du Roi de France, d'avoir la bonté d'accorder aux deux Pères Missionnaires la permission de s'établir à Erivan, et d'y faire leurs fonctions conformément à leur usage. Dans un autre article de sa Requête, il suppliait très-humblement Sa Majesté Persanne de donner sa protection à ses fidèles Sujets de la Province de *Nachivan*, qui souffraient une continuelle oppression contre ses intentions royales. Le Roi se fit lire et interprêter la supplique de l'Ambassadeur. Il l'assura de l'égard qu'il y aurait, et accorda, sur-le-champ et très-volontiers, aux deux Pères Missionnaires leur établissement à Erivan. L'Evêque de Babylone et les deux Pères firent au Sophi leurs respectueuses actions de grâces, et se retirèrent. Quelque temps après, les deux Pères Missionnaires ayant pris congé du Roi, partirent d'Ispahan pour aller à Erivan, et ils y arrivèrent le 18 Juillet de la même année. Ils allèrent d'abord au Palais du Kan, et lui présentè-

rent leurs Lettres Patentes, par lesquelles le Roi lui ordonnait d'établir les deux Pères dans la ville d'Erivan, et de leur laisser faire avec liberté leurs instructions aux Chrétiens ses sujets. Le Kan les reçut très-favorablement : choisissez, leur dit-il, le terrain qui vous conviendra, et je ferai défense à qui que ce soit de vous molester.

Ces commencemens allaient trop bien pour n'être point troublés par une des contradictions qu'ils avaient prévue. Le Patriarche d'Echmiadzin fut bientôt instruit de l'établissement que les deux Pères s'étaient procuré à Erivan. Les Vertabiets schismatiques qui étaient auprès de sa personne, n'omirent rien pour l'animer contre les deux Missionnaires. *Ils ont méprisé votre Trône*, lui représentaient-ils, *ils veulent habiter près de vous, sans votre permission; ils vont y enseigner une doctrine opposée à celle de votre Monastère, et vous enlever vos sujets.* Il n'en fallut pas davantage pour irriter le Patriarche. Jaloux de son autorité, et animé de l'esprit de schisme, il envoya sur-le-champ faire défense expresse aux deux Missionnaires de passer outre, sous peine d'excommunication, et défendit pareillement, sous la même peine, aux Arméniens de s'adresser à eux, et de favoriser leur entreprise. Cette signification ayant été faite aux deux Pères, ils demandèrent conseil aux Arméniens Catholiques sur ce qu'ils avaient à faire pour adoucir l'esprit du Patriarche. Leur avis fut qu'ils allassent lui rendre une visite

de civilité qui pourrait le gagner, et détruire par leur présence, les préventions qu'on lui avait données contr'eux ; ils suivirent ce conseil, ils allèrent au Monastère ; mais le Patriarche ne voulut pas les voir. Le Kan en ayant été informé appela les deux Missionnaires, et leur dit que sa seule protection leur suffirait pour les mettre en possession de leur établissement, conformément aux ordres qu'il en avait du Roi son maître, mais un triste et subit évènement pensa détruire leurs projets dans leur naissance, ce fut la mort du Père Longeau.

Ce Père tomba tout-à-coup dans des convulsions effroyables, accompagnées d'une soif continuelle, et d'une faim dévorante. Le malade se sentant frappé à mort, demanda les derniers Sacremens de l'Eglise ; il les reçut et mourut incontinent après, âgé seulement de trente-huit ans. Ceux qui l'assistèrent dans les derniers jours de sa vie, jugèrent que sa mort n'était pas naturelle, et on en vit des marques après son décès : quoiqu'il en soit, la nouvelle Mission perdit celui qui en avait jeté les premiers fondemens.

Le Patriarche, toujours irrité, témoigna sa mauvaise volonté, même après la mort du Missionnaire ; car il défendit à tous les Prêtres Arméniens de donner la sépulture à son corps, qui demeura trois jours sans être inhumé ; et il fallut employer l'autorité du Kan, pour faire rendre au défunt les derniers honneurs.

Nous devons à la mémoire de ce digne

Missionnaire, de remarquer qu'il joignait un excellent esprit à une très-rare vertu, et une douceur, une bonté, une charité pour tout le monde, à une austère sévérité pour lui-même : les instrumens teints de son sang, qu'on trouva après sa mort, en furent des preuves bien sensibles. Son courage fut toujours au-dessus de toutes les contradictions qu'il eut à soutenir, rien n'étant capable de le rebuter, quand il s'agissait de la gloire de Dieu ; dangers, persécutions, menaces, travaux, fatigues, voyages, maladies ; il était sur-tout très-propre pour aller annoncer notre Foi aux personnes d'une condition distinguée ; mais il disait qu'on gagnait beaucoup plus à l'annoncer aux petits qu'aux grands. Dieu voulut récompenser son serviteur, après avoir travaillé la première heure dans sa vigne. Le père Roux, qui était Supérieur de la Mission d'*Ispahan*, apprit avec une très-sensible affliction la mort du Père Longeau, et comprit la perte que fesait la Mission naissante ; c'est ce qui lui fit prendre la résolution de venir à son secours, pour continuer ce qui y avait été commencé. Il partit d'*Ispahan* le 29 Novembre 1684, et arriva à Erivan le 16 Janvier 1685.

A son arrivée, il alla rendre ses devoirs au Kan, et lui demander la continuation de sa protection. Le Kan le reçut favorablement, lui fit l'éloge du feu Père Longeau ; il visita ensuite les principaux Arméniens : sa modestie et son humilité lui gagnèrent en peu de temps l'affection de la nation ; mais

il s'agissait particulièrement de se concilier l'esprit du Patriarche. Il se servit d'un Arménien, ami de ce Prélat, pour savoir de lui s'il aurait pour agréable qu'il vînt lui rendre ses respects à Echmiadzin. Le Patriarche qui entendait dire tous les jours beaucoup de bien du Père Roux, dit à l'Arménien son ami, que le Père Missionnaire pourrait venir.

Le Père Roux ne perdit point de temps, et se rendit incontinent au Monastère. Le Patriarche le fit entrer : le Père se présenta à lui d'un air si plein de douceur, de modestie, de politesse et de respect, que le Patriarche fut d'abord prévenu en sa faveur. Il le fut bien davantage lorsque le Père lui eut expliqué les motifs de son voyage, et de l'établissement qu'il desirait faire à Erivan, pour lequel il venait lui demander très-humblement son agrément. Le Patriarche commençant à revenir de ses premières impressions, bien loin de s'opposer à la demande du Père, lui fit un bon accueil. Il l'entretint assez longtemps, et l'invita à venir souvent au Monastère, l'assurant qu'il le verrait volontiers. Il lui accorda sans difficulté la permission de dire la sainte Messe, de prêcher, et de faire les autres fonctions dans les Eglises Arméniennes ; il lui offrit même ses services dans les occasions où il pourrait en avoir besoin. Le Père Roux se retira bien content de sa première audience. Quelques jours après, il revint au Monastère. Le Patriarche lui témoigna beaucoup de joie de le voir. Il le retint même pour passer quelque temps au-

près de lui ; il prenait un singulier plaisir à l'entretenir, soit en particulier, soit en présence de ses Vertabiets et de ses Evêques.

Le Père, de son côté, se conduisait si bien, qu'ayant gagné la confiance du Patriarche, il parvint à le détromper absolument sur tout ce que les schismatiques lui avaient dit contre les Missionnaires. Dans une des visites que le Père rendit au Patriarche, le Prélat lui mit entre les mains une lettre qu'il écrivait au Révérend Père Général, dans laquelle il lui témoignait la satisfaction qu'il avait du Père Roux, et priait sa paternité de lui envoyer de nouveaux Missionnaires, qui seraient très-utiles à la nation Arménienne, voulant au-surplus en avoir quelqu'un auprès de lui pour son conseil, et pour faire des instructions dans son Monastère.

Cette lettre arriva très-à-propos à Rome. Elle procura des ouvriers à l'Arménie et à la Perse, qui réparèrent les pertes passées, et celles qu'on était encore près d'y faire ; car le Père Roux, usé des fatigues continuelles de sa vie laborieuse, tomba dangereusement malade. Sa maladie causa au Patriarche une douleur qu'on ne peut exprimer. Il l'envoya visiter plusieurs fois chaque jour par quelqu'un de ses Evêques, et lui donnait libéralement tous les secours dont il avait besoin. L'heure de recevoir dans le Ciel la couronne de ses travaux Evangéliques, était venue. Il finit saintement sa vie le 11 Septembre 1686. Le Patriarche lui fit faire des obsèques magnifiques, et ne cessait point de pleurer sa perte.

Il parlait continuellement des vertus qu'il avait remarquées dans ce grand serviteur de Dieu, qu'il appelait son père.

Le Supérieur général de nos Missions en Perse et en Arménie, qui fait sa résidence ordinaire à Ispahan, ne fut pas plutôt averti de la mort du Père Roux, qu'il envoya le Père Dupuis pour lui succéder. Ce Père étant arrivé à la Mission d'Erivan, alla incontinent saluer le Patriarche. Le Patriarche le reçut parfaitement bien, et lui donna dans la suite toute la confiance qu'il avait eue en son prédécesseur. Le Père Dupuis voulut plusieurs fois s'en servir pour lui persuader d'écrire au Pape, et de lui témoigner, par un acte public et solennel, qu'il voulait vivre et mourir dans l'union et Communion avec le saint Siége. Il lui représenta que cette action, si digne de lui, et si convenable à la place qu'il occupait, serait capable de détruire le schisme qui désolait l'Eglise Arménienne ; que plusieurs Evêques et Prêtres suivraient son exemple, et qu'une grande partie de sa nation étant Catholique, celle qui ne l'était pas se déclarerait plus hardiment pour l'Eglise Romaine. Le Patriarche, à toutes ces instances, se contentait de répondre, en termes généraux, que l'Eglise Arménienne n'avait point d'autre créance que celle de l'Eglise Romaine. Il s'en tenait à cette décision fort équivoque. A cela près, il est certain qu'il se conduisait en Catholique, du moins à l'extérieur : il protégeait hautement les Catholiques, punissait sévèrement les Evêques

et les Prêtres schismatiques qui les molestaient. Cette conduite du Patriarche fesait espérer au Père Dupuis qu'il en obtiendrait une profession de foi authentique : Dans cette espérance, il le cultivait avec assiduité ; il lui fesait de petits présens ; il lui offrit un jour le portrait de Louis XIV, qu'il souhaitait avoir. Le Patriarche le reçut avec une joie inexplicable ; il le baisa plusieurs fois, et le fit placer sur une des portes des trois Eglises qui sont à *Echmiadzin*.

Le Père lui ayant proposé de faire des explications de Théologie dans son Monastère, il y consentit. Il y invitait les Evêques, les Vertabiets et les Prêtres, et y était toujours présent. Il ne manquait à sa conduite qu'une déclaration plus manifeste et plus ouverte de sa sincère et véritable catholicité.

Mais le point d'honneur, le respect humain, la crainte politique de s'attirer la persécution des schismatiques, et sur-tout des Vertabiets qui pourraient demander sa déposition, tous ces vains motifs le retinrent et l'empêchèrent de faire ce dernier pas, que sa conscience, que la Religion, et que les bons Catholiques exigeaient de lui. Quelque temps après, la justice ou la bonté divine, qui punit souvent dès ce monde nos résistances à la voix de Dieu, permit que ce que sa politique lui fesait craindre, lui arrivât en effet par un endroit qu'il n'avait pas prévu. Je rapporterai ici la lettre que le Père Ricard, l'un de nos Missionnaires, qui était alors à Erivan, nous écrivit à ce sujet.

LETTRE

Du Père Ricard, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, du 7 Août 1697.

Après bien des tentatives inutiles, pour engager notre Patriarche à envoyer au saint Siége sa profession de foi, nous en avions enfin obtenu une lettre qu'il écrivait à Sa Sainteté. Par cette lettre, il reconnaissait la Chaire de saint Pierre comme la première Chaire du monde Chrétien, d'où sortait une abondance de lumières qui éclairait l'univers. Elle contenait d'ailleurs des termes magnifiques, que les Orientaux savent si bien employer pour donner des louanges, et faire des complimens. En persuadant au Patriarche d'écrire cette lettre, notre vue était de donner occasion au Pape de répondre au Patriarche, par un bref qui l'exciterait à s'unir de cœur et de sentimens à l'Eglise de Rome, à détester tout schisme, à faire une profession plus ouverte que jamais de la doctrine Catholique, et à faire ses efforts pour réunir toute sa nation dans la seule et unique Eglise, qui est celle de Jésus-Christ. Nous attendions le Bref du Pape qui ne pouvait avoir qu'un bon effet, lorsqu'il se répandit tout-à-coup un bruit que Stéphanos, Evéque d'Ispahan, l'un des plus grands ennemis des Catholiques, avait obtenu par ses intrigues auprès du Roi de Perse, la déposition de notre Patriarche.

Cette nouvelle ne se trouva que trop véritable. Sitôt que nous en fûmes instruits; nous courûmes à Echmiadzin, où le Patriarche avait déjà appris l'ordre de sa déposition. Après lui avoir témoigné toute la part que nous prenions à sa disgrace, nous lui conseillâmes de se procurer des témoignages favorables, non-seulement des principaux de sa nation, mais encore des Mahométans, dont il était très-aimé. Il les obtint aisément; les Arméniens d'Erivan sur-tout se déclarèrent très-vivement pour sa défense, regardant comme un affront qui leur était particulier, la déposition de leur Patriarche, qui venait de leur bâtir deux belles Eglises, et qui avait jeté les fondemens de deux autres.

Nous ajoutâmes un second conseil au premier, qui était de se retirer à *Tauris*, où il profiterait du crédit des Pères Capucins auprès du grand Chancelier de Perse, qui était alors dans cette ville. Sur ces entrefaites, la déposition du Patriarche lui fut signifiée par un ordre exprès du Roi de Perse. Une troupe de gardes se saisit à l'heure même de sa personne pour le conduire à un Monastère où il devait être renfermé le reste de ses jours. Le Patriarche n'eut que le temps de ramasser au plus vîte ce qu'il put d'argent, et ce qu'il fit très-à-propos; car, comme ce métal a autant de vertu en Perse que par-tout ailleurs, moyennant une gratification qu'il en fit à chaque soldat et à leur Commandant, ils le laissèrent échapper. Le prisonnier étant en liberté, s'enfuit à *Tauris*. Les Pères Capu-

cins le reçurent chez eux, et employèrent volontiers en sa faveur leur crédit auprès du Chancelier. Ils lui présentèrent le Patriarche, qui lui exposa tout ce que l'injustice et l'ambition de Stéphanos, Evêque d'Ispahan, qui voulait usurper sa place, avait fait contre lui. Il lui en donna les preuves, produisant les certificats que sa nation et que les Turcs même lui avaient donnés de sa bonne et fidèle conduite. Il fut aisé au Chancelier de découvrir l'inique procédé de Stéphanos, qui avait obtenu, par surprise, la déposition de *Nahabiet*, et son intronisation. Le Chancelier lui promit sa protection, et lui dit qu'il attendait dans peu de jours un nouveau *Kan*, qui prendrait le Gouvernement d'Erivan, et qu'ils verraient ensemble ce qu'il y aurait à faire pour son service. Le *Kan* arriva en effet peu de temps après à *Tauris*, accompagné de Stéphanos, avec ordre de la Cour de le mettre en possession du Patriarcat. Le Chancelier prévint le Kan, et ayant pris ensemble une exacte connaissance de l'affaire dont il s'agissait, ils résolurent d'en instruire le Sophi et son premier Ministre. Le Kan, après quelques jours de séjour à *Tauris*, partit pour se rendre à Erivan : Stéphanos le suivit, se croyant déjà en place, sans s'apercevoir de l'orage prêt à tomber sur sa tête. Le Kan étant arrivé à Erivan, consulta, selon la coutume, des Astrologues, pour prendre un jour favorable à son entrée. Le jour étant pris, il fut annoncé dès le matin par le bruit du canon, et par le son des fifres

et des trompettes. La marche de son entrée commença par dix timbaliers et douze trompettes, montés sur des chameaux. Leurs timbales sont plus grosses que les nôtres, et leurs trompettes sont plus longues. Cinquante soldats les suivaient le fusil sur l'épaule, la crosse du fusil tournée derrière le dos. Le Kan marchait ensuite à cheval. Sa longue veste, toute brillante d'or, et le superbe équipage de son cheval, le fesaient distinguer au milieu d'une nombreuse troupe d'Officiers de sa maison, qui l'escortaient. Enfin, plusieurs Palefreniers conduisaient les chameaux et les chevaux de main, tous richemens caparaçonnés, et fermaient la marche.

Stéphanos, pour faire sa cour au Kan, avait fait dresser une grande tente sur sa route, et l'y attendait en habit de cérémonie, accompagné de ce qu'il avait pu ramasser de Vertabiets, de Prêtres et de Moines qui s'étaient déclarés pour lui. Lorsque le Kan approcha de sa tente, il s'avança vers lui, et lui fit une harangue que le Kan entendit froidement, et sans y répondre. Il continua sa marche jusqu'à la maison qui lui avait été préparée. Il y reçut les complimens et les honneurs ordinaires en pareille occasion.

Stéphanos avait grand soin de lui aller faire tous les jours sa cour ; mais craignant que le Patriarcat ne lui échappât, il demanda au Kan la permission d'en aller prendre possession à Echmiazdin. Le Kan qui n'avait point encore reçu le contre-ordre qu'il attendait de la Cour, le laissa aller.

Stéphanos, sans vouloir perdre de temps, se fit introniser par le Patriarche Arménien de *Jérusalem*, qui était alors dans ce Monastère. Sitôt que Stéphanos se vit en place, il crut n'avoir plus rien à craindre ; mais pour mieux affermir son invasion, il voulut s'assurer de l'estime et de la considération de tout le Monastère et des Arméniens ; il affecta à cet effet un air de sévérité et de régularité extraordinaire. Il ne parlait que de réforme dans le vivre et dans les habits monastiques. Il prêchait continuellement aux Moines et aux Vertabiets la solitude et la résidence dans leurs cellules. Il parlait avec mépris de son prédécesseur. Il blâmait sa conduite. Il détruisait tout ce qu'il avait fait, jusqu'à démolir des bâtimens que Nahabiet avait fait construire. Enfin, il se déclara pour le schisme et les Schismatiques, et entreprit de faire la guerre aux Catholiques. De tels commencemens nous donnaient sujet de craindre pour nous et pour notre Mission ; mais Dieu y pourvut par l'évènement que je vais rapporter. *Curgekan*, Prince Géorgien, disgracié du Roi de Perse depuis quelques années, par des raisons de politique, fut rappelé à la Cour. Il vint à Erivan pour y voir le Kan son ancien ami. Ce Prince y arriva malade ; le Kan, qui avait appris le bon effet de quelques remèdes que nous avions reçus de France, m'envoya chercher, et me pria instamment d'aller visiter le Prince son ami, et de lui procurer, s'il y avait moyen, une prompte guérison. J'y allai ; et comme sa

maladie n'était qu'une fièvre double-tierce, je lui donnai du quinquina. Dieu bénit ce remède ; il en fut guéri, et sa guérison nous concilia sa faveur, et augmenta celle du Kan pour nous : nous en profitâmes pour leur parler en faveur de Nahabiet, et ils nous assurèrent que nous serions contens.

Stéphanos, qui ne trouvait plus son entrée bien libre chez le Kan, et qui n'y recevait que des audiences courtes et froides, commença à juger qu'il n'en était pas où il croyait être. Son Trône lui parut chancelant sous ses pieds ; mais quelque temps après, il se crut près d'en être chassé, lorsqu'on vint lui signifier, de la part du Kan, une taxe de mille sequins, parce qu'il avait refusé de venir à Erivan, pour bénir les eaux de la rivière le 6 Janvier, selon la coutume des Arméniens. Nahabiet, de son côté, apprit d'Ispahan, par des lettres de ses amis, que ses affaires allaient aussi-bien que celles de l'intrus Stéphanos allaient mal, et qu'il ne lui en coûterait que de l'argent pour remonter sur son Trône. Nahabiet entendit bien ce que cet avis voulait dire ; il se pourra en peu de temps la somme de mille écus qu'on lui demandait, et il l'envoya à Ispahan.

Ce puissant moyen, joint aux lettres et aux informations du Kan et du Chancelier, aussi favorables à Nahabiet qu'elles étaient contraires à Stéphanos, opérèrent la déposition de celui-ci, et le rétablissement du premier. Stéphanos était à table avec ses amis un Jeudi gras, lorsqu'il reçut le compliment d'un Offi-

cier de la Cour, qui lui signifia un commandement du Sophi, qui non-seulement le déposait du Patriarcat, mais qui le condamnait encore à mille écus d'amende, et à une prison perpétuelle. Ses partisans, c'est-à-dire, les plus déclarés Schismatiques, firent tous leurs efforts pour suspendre l'exécution de cet ordre; mais le Roi fut toujours inexorable, et ordonna qu'on ne lui en parlât plus.

Nahabiet fut rétabli dans le même moment avec éloge, tant de la part des Arméniens, que de celle des Turcs dont il s'était fait aimer. Son rétablissement, dont il se dit redevable à nos conseils et à nos sollicitations, a augmenté son affection pour les Catholiques, et en particulier pour nous. Dieu veuille que sa bienveillance nous soit un moyen pour l'unir parfaitement et constamment à l'Eglise catholique, et que toute sa Nation, à son exemple, par la grâce de Jésus-Christ, rentre dans le seul chemin qui conduit à la vie. Accordez-nous, pour le succès de ce grand ouvrage, le secours de vos prières. Ici finit la lettre du Père Ricard.

Cette lettre renouvelle la douleur d'avoir perdu un des plus vertueux et des plus courageux Missionnaires que l'Arménie ait jamais possédés. Il y avait environ trente ans qu'il s'était dévoué au service de nos Missions, et en particulier à l'instruction des Arméniens. Pour se rendre capable de faire du fruit parmi eux, il avait étudié leurs dogmes, leurs erreurs, leurs usages, et il en

était parfaitement instruit : il s'était fait une méthode claire et efficace pour combattre tout ce que le schisme avait introduit mal-à-propos dans leur Eglise. Il s'était de plus rendu très-habile dans la langue Arménienne, et il la parlait facilement, et même élégamment. Il accompagnait ses discours d'un certain air de bonté, et d'une douceur si insinuante, qu'il se fesait écouter avec plaisir de ses auditeurs, et gagnait leur affection. Dieu lui a fait la grâce de réconcilier un grand nombre d'Arméniens schismatiques à l'Eglise Romaine ; mais ce n'a pas été sans essuyer de cruelles persécutions de la part des ennemis de la Religion : car sa vie s'est trouvée souvent en danger par les mauvais traitemens qu'il a éprouvés sur son corps. Sa vie apostolique méritait une fin pareille à la sienne ; car il nous a été enlevé le 6 Août 1719, dans les exercices de la plus pure charité, servant et assistant les Catholiques, frappés du mal contagieux de la peste, qui a fait cette année dans le Levant des ravages effroyables. Le mal le saisit en administrant les derniers Sacremens à des moribonds. Nos Arméniens ne cessent de le pleurer comme leur père. Notre consolation et la leur est qu'il sera dans le Ciel leur protecteur auprès de Dieu, après avoir été sur la terre leur père, qui les a engendrés en Jésus-Christ.

Avant que de finir ce chapitre de la Mission d'Erivan, je ne dois pas omettre ce qui a donné occasion à nos Pères Polonais de venir en cette Mission. Un Arménien né en

Pologne, nommé Simon *Pétrosvitz*, après avoir fait ses études à Rome, et y avoir reçu l'ordre de Prêtrise, revint en Pologne, où son mérite le fit employer dans plusieurs affaires importantes, qui réussirent au gré du Roi Jean *Sobieski*. L'amour de ce bon Prêtre pour sa patrie, et son zèle pour le salut de ses compatriotes, lui firent concevoir le dessein de retourner en Arménie, pour y travailler à la réunion de sa Nation à l'Eglise Romaine. Il proposa au Roi son dessein. Sa Majesté Polonaise y entra si volontiers, qu'elle le fit son Ambassadeur auprès du Roi de Perse, afin que ce caractère lui donnât, et à son ministère, plus de considération et de crédit. Il le chargea de ses lettres pour le Sophi, et pour le Patriarche d'Echmiadzin. Le Roi, dans sa lettre au Patriarche, l'invitait à se réunir à l'Eglise Romaine, et lui représentait, dans les termes les plus touchans, l'honneur qu'il se ferait devant Dieu et devant les hommes, s'il parvenait, par son exemple, à ramener avec lui son troupeau au véritable bercail, qui est celui de Jésus-Christ. Il l'assurait, en finissant sa lettre, de l'assistance du Pape, de celle de l'Empereur et de la sienne. Le Cardinal Primat, et les deux grands Généraux de Pologne, écrivirent aussi des lettres au Patriarche sur ce même sujet.

Pétrosvitz, muni de ces puissantes lettres, partit de Pologne; mais le Seigneur, dont les secrets sont impénétrables, l'arrêta au milieu de sa course. Il tomba malade en chemin, et mourut avant que d'arriver à Eri-

van. Sa mort, et celle du Roi Sobieski, qui suivit de près, détruisirent nos projets et nos espérances; mais grâces à Dieu, elles se relèvent aujourd'hui à l'arrivée de quelques-uns de nos Pères Polonais qui sont venus à Erivan, animés du zèle de Petrosvitz, pour cultiver nos Arméniens. Ils se chargent du soin de cette Mission en particulier, et nous espérons que leurs travaux y produiront de grands fruits.

MÉMOIRE

De la Mission d'Erzeron.

LA ville d'Erzeron est la capitale de la petite Arménie, dépendante du Turc. On compte en cette ville sept ou huit mille Arméniens, et une centaine de familles Grecques; elle est le passage des Turcs et des Persans, et l'entrepôt du commerce qui se fait entre ces deux Nations. Ce fut cette considération qui nous fit penser à l'établissement d'une Mission dans cette ville : car, disions-nous, nous y trouverons à instruire non-seulement les Grecs et les Arméniens qui y habitent, mais encore tous les Etrangers qui vont et viennent ici sans cesse par caravanes, et qui reporteront ensuite à leurs compatriotes les instructions qu'ils auront reçues de nous.

Mais avant que d'en venir à l'exécution de notre projet, nous crûmes devoir le propo-

ser à M. de Guilleragues, alors Ambassadeur à la Porte, pour nous assurer de sa protection. Ce fidèle Ministre du Roi aussi attentif au progrès de notre sainte Religion, qu'au service de son maître, approuva notre dessein, et voulut bien se charger de nous obtenir une Patente du Grand-Seigneur, pour nous mettre à couvert autant qu'il serait possible, de toutes les avanies où les Prêtres étrangers, plus que tous autres, sont continuellement exposés en ce pays-ci.

M. de Guilleragues s'adressa au Grand-Visir, et lui demanda, de la part du Roi son maître, les lettres qui nous étaient nécessaires pour nous établir à Erzeron. Elles furent promptement accordées. Il les remit au Supérieur des Missionnaires, et joignit à ce bienfait toutes les marques d'une affection singulière. Le Supérieur profita des circonstances favorables, pour envoyer deux Missionnaires à Erzeron; le Père Roche et le Père Beauvoilier y furent destinés. Ils y arrivèrent au mois d'Août 1688; et, sans perdre le temps, ils allèrent présenter au *Bacha* les ordres du Grand-Seigneur en leur faveur.

Le *Bacha*, qui était d'un caractère plus doux et plus humain que ne le sont ordinairement les Bachas, les reçut gracieusement, et ordonna l'exécution des lettres dont ils étaient porteurs. Les Catholiques instruits de l'arrivée des Missionnaires, et du sujet qui les avait fait venir à Erzeron, en témoignèrent toute la joie possible, et s'empressè-

rent à les loger, et à leur trouver un lieu commode pour y commencer les exercices de la Mission.

Dieu avait donné de grands talens au Père Roche et au Père Beauvoilier, pour remplir heureusement la fonction de Missionnaire. Le Père Roche avait une douceur et une patience inaltérable, jointe à un air modeste, affable, gracieux et prevenant. Il possédait d'ailleurs la science des controverses, et s'en servait toujours avantageusement contre le schisme et l'hérésie. Le Père Beauvoilier avait un courage capable de tout entreprendre et de tout souffrir pour la gloire de Dieu : il disait souvent que le caractère propre des œuvres de Dieu était d'être contredites; ainsi, bien loin de se laisser rebuter des difficultés; elles ne servaient qu'à l'animer. Son esprit alors était fertile en expédiens, et il y en avait toujours quelqu'un qui lui réussissait.

Avec ces heureuses qualités, les deux Missionnaires travaillaient conjointement à l'établissement de leur nouvelle Mission. Ils gagnèrent d'abord l'Evêque d'*Erzeron*. Ce Prélat était un bon vieillard, qui cherchait de bonne foi la vérité, et qui s'y rendait sincèrement. Quelques autres Evêques, Vertabiets et Prêtres suivirent l'exemple de l'Evêque d'Erzeron. Son ancienneté dans l'Episcopat le rendait recommandable dans tout le pays : les peuples, qui se laissent aisément conduire par ceux qui sont à leur tête et qui les gouvernent, suivirent la voix de leur Pasteur et celle des Missionnaires.

Les

Les heureux commencemens de la Mission d'Erzeron n'empêchèrent pas le Père Beauvoilier de penser toujours au vœu qu'il avait fait de consacrer ses jours aux Missions de la Chine, et pour lesquelles ses Supérieurs l'avaient destiné. L'arrivée d'un nouveau Missionnaire à Erzeron lui fit juger que cette Mission était en état de se passer de lui. Ainsi il ne songea plus qu'à se préparer à partir pour chercher un chemin qui le conduisît à la Chine par la Tartarie.

Le Père Roche vit avec douleur ces préparatifs; car il sentit la perte que fesait sa Mission naissante. Il ne put cependant s'opposer à la destination et au vœu du Père Beauvoilier. Ils prirent congé l'un de l'autre : en s'embrassant mutuellement, le Père Roche lui dit qu'ils ne se reverraient que dans une meilleure vie; et par un pressentiment de sa mort prochaine, il conjura le Père Beauvoilier de demander à Dieu tous les jours pour lui une sainte mort, et de s'en souvenir particulièrement au saint Sacrifice de la Messe.

En effet, quelque temps après le départ du Père Beauvoilier, la peste s'alluma dans tout le pays. Erzeron en fut d'abord attaquée; le Père Roche et son compagnon coururent aussitôt dans les maisons pour y assister ceux que le venin avait déjà saisis. Il en mourut un grand nombre entre leurs bras, après avoir entendu leur Confession, et avoir donné l'Extrême-Onction et le saint Viatique à ceux qui furent en état de le recevoir. Le Père Roche, qui avait souvent demandé à Dieu

la grâce de mourir d'un martyre de charité, s'il ne pouvait mourir en versant son sang, eut un pressentiment que cette grâce lui était accordée. Il fit une Confession générale à son Compagnon, dit la sainte Messe; et continuant ensuite la visite de ses malades, pour apprendre à bien mourir, en préparant les autres à la mort, il fut arrêté tout-à-coup, et mourut peu de temps après du mal de ceux qui étaient morts entre ses mains.

Il semble que l'ennemi du salut des hommes n'attendait que le moment de la mort de ce digne ouvrier de l'Evangile, pour semer la zizanie dans le champ que le Serviteur de Dieu avait cultivé avec tant de soin. Cet esprit infernal suscita deux Vertabiets, nommés *Tcholax*, et *Aviedik*, hérétiques emportés contre l'Eglise Romaine, qui commencèrent avec un Prêtre hérétique comme eux, nommé *Arourhcoir*, à décrier publiquement la doctrine des Missionnaires, et à prêcher une doctrine contraire, à vomir des blasphêmes contre le Pape et les Catholiques, à lancer des excommunications contre eux, et dans les termes les plus injurieux. Non contens de tout cela, ils y ajoutèrent la calomnie, accusant les Missionnaires de vouloir révolter les Sujets du Grand-Seigneur contre leur Prince légitime, de s'entendre avec les Moscovites pour les faire entrer en Arménie, et d'avoir chez eux à cet effet un magasin d'armes pour faire armer leurs Néophytes.

Fézulach Effendi, le premier Magistrat de la ville, sentit le ridicule de cette accu-

sation ; mais soit qu'il appréhendât que son silence sur cette accusation ne lui fît une affaire à la Porte , soit qu'il fût de ces Seigneurs Turcs , qui ont coutume de donner gain de cause à la partie qui sait le mieux contenter leur avarice , il ne voulut rien écouter de tout ce que le Bacha lui put dire pour la défense des Missionnaires et des Chrétiens. Il persista au contraire à vouloir leur faire un crime d'Etat de cette extravagante accusation.

On serait trop long à faire le détail de cette affaire. Je dirai sommairement que des Prêtres zélés et très-bons Catholiques furent bâtonnés ; que plusieurs Arméniens furent condamnés à payer deux mille écus de taxe ; qu'ils la payèrent avec joie , s'estimant heureux de sacrifier une partie du gain de leur commerce pour une si bonne cause ; qu'un Missionnaire fut mis aux fers , et que les autres furent chassés d'Erzeron. Mais Dieu qui tient toujours en main la cause des innocens , et qui peut , quand il veut , submerger dans les eaux de la mer Rouge les ennemis de son peuple , punit exemplairement les auteurs d'une si criante injustice. *Fézulach Effendi* , le plus coupable de tous , eut ordre du Grand-Seigneur de lui envoyer sa tête. Il avait été Précepteur de Mahomet IV , et avait eu grande part à la confiance de Mustapha , qui l'avait fait Grand-Mufti. Toutes les dignités dont il avait été revêtu , et les richesses qu'il avait amassées pendant sa fortune , n'empêchèrent pas que son corps , après sa mort , ne fût traîné par les rues de la Ville.

Le Bacha d'Erzeron, qui ne fut coupable que par sa mollesse dans la défense des Missionnaires, ayant été accusé à la Porte de quelques vexations, causées par son avarice, perdit la vie par le cordon, selon la coutume ordinaire.

Tcholax, un des Vertabiets dont nous avons parlé, fut puni comme il le méritait, pour un crime infame, dont il fut atteint et convaincu. L'Evêque fut condamné à cinq cens écus d'amende. Il ne restait plus qu'à faire rentrer les Missionnaires dans Erzeron.

M. le Marquis de Château-Neuf, alors Ambassadeur à la Porte, et zélé protecteur des Missionnaires, entreprit leur rétablissement. Il en fit la demande à la Porte : son crédit y était si grand, qu'il l'obtint aisément et promptement.

Un saint Prêtre Arménien, qui avait été banni avec les Missionnaires, prévint secrètement leur retour à Erzeron, et s'employa très-utilement en leur faveur auprès des Catholiques. C'est un grand sujet de joie et de consolation pour nous, lorsque nous pouvons nous associer de vertueux Ecclésiastiques, qui veulent bien partager avec nous les occupations de la Mission.

Les Missionnaires étant rentrés dans Erzeron, reprirent leurs fonctions avec plus de ferveur que jamais. Les persécutions ont cela d'avantageux, qu'elles purifient et animent le zèle des hommes Apostoliques, et rendent leurs disciples plus dociles à leur voix. On voit dans les actes des Apôtres, que le nom-

bre des premiers fidèles croissait au milieu des persécutions. Le sang des Martyrs, dit Tertullien, était une semence de nouveaux Chrétiens. La Mission d'Erzeron persécutée, eut le même avantage : le Père Ricard et le Père Monier, qui l'ont cultivée pendant plusieurs années, envoyèrent il y a quelque-temps au Père Général des Jésuites, et au Père Fleuriau, un Journal de tout ce qui s'était passé sous leurs yeux. Ils y exposent d'abord que la grande étendue de leur Mission les obligea de la partager en deux parties.

La première, disent-ils, porte le nom de saint Grégoire, que les Arméniens ont surnommé l'Illuminateur; elle comprend les Villes de *Torzon*, *Assankala*, *Cars*, *Béazit*, *Arabkice*, et quarante Villages. La seconde nommée saint Ignace, renferme les Villes d'*Ispire*, *Baybourt*, *Akaska*, *Trébizonde*, *Gumichkané*, et vingt-sept Villalages. Chaque Ville compte dans son enceinte plus de quinze cens Catholiques. Le Père Ricard, qui avait fait une étude particulière de la Médecine, sachant par expérience combien elle lui était utile pour annoncer par-tout la parole de Dieu, se donnait publiquement pour Médecin : cette qualité lui ouvrait l'entrée dans toutes les maisons, et même dans celles des Officiers Turcs, où il était très-bien reçu. Par ce moyen, il se procurait, et à son compagnon, la protection qui leur était nécessaire. Le Père Monier visitait les Chrétiens pour les instruire dans leurs

maisons; mais il y allait plus de nuit que de jour pour éviter l'éclat, qui n'aurait servi qu'à réveiller la jalousie et l'animosité des Schismatiques contre les Catholiques. Les deux Pères avaient avec eux un de nos Frères, très-bon Pharmacien. Leur sage conduite, et les services qu'ils rendaient aux malades de la Ville, avec un parfait désintéressement, leur gagna la protection du premier *Aga*, qui, par amitié pour eux, leur donna une maison très-propre et commode à leur usage. Soutenus de cette puissante protection, ils exerçaient paisiblement le ministère Evangélique; ils assemblaient avant le jour les Fidèles de l'un et de l'autre sexe, tantôt dans une maison, et tantôt dans une autre. Les Missionnaires fesaient séparément le Catéchisme aux enfans, et des instructions aux personnes plus âgées; ensuite ils écoutaient les confessions de leurs Disciples, et leur administraient la sainte Eucharistie. Lorsque le jour les surprenait, des Prêtres Arméniens, moins observés que les Pères Missionnaires, allaient les communier chez eux.

Comme les Arméniens célèbrent la fête de Pâques plus tard que les Catholiques, suivant l'ancien Calendrier, les Missionnaires, pour éviter un concours qui aurait été suspect, commençaient dès l'entrée de notre Carême, à disposer leur troupeau à la Communion Pascale. Pour le faire plus facilement, et avec plus de fruit, ils séparaient la Ville en différens quartiers. Ils les visitaient

les uns après les autres, donnant à tous les instructions nécessaires, et fesant ensorte que tous leurs disciples se fussent toujours religieusement acquittés du devoir Pascal avant la Pâque des Arméniens.

Leurs occupations dans la Ville ne les empêchaient pas de prendre un temps pour parcourir les bourgs et les villages de leur district; mais toujours avec les mêmes précautions, évitant sur-tout l'éclat et le grand jour qui les aurait fait connaître. Ils avaient dans leur confidence des Prêtres Arméniens, Missionnaires comme eux, qui prenaient les devans, et qui allaient préparer la voie à ces deux Pères.

Ils marquaient les lieux d'assemblées, et les temps propres pour s'y rendre. Les Catholiques attendaient les Missionnaires avec impatience, et les recevaient avec joie. Tous profitaient de ces occasions favorables pour s'approcher du Sacrement de Pénitence et d'Eucharistie. Ces visites ne se passaient pas sans que quelques Schismatiques n'augmentassent le troupeau de Jésus-Christ.

Le Père Ricard, dans la course qu'il fit jusqu'à *Trébizonde*, en 1711, réconcilia à l'Eglise un Evêque, 22 Prêtres, et 875 autres personnes que le schisme en avait séparées.

Le Père Monier, de son côté, pénétra jusques dans le Curdistan, Pays sous l'obéissance d'un Prince particulier, situé entre la Turquie au couchant, et la Perse à l'orient, et à cinq journées d'Erzeron. Il est habité

par les *Jézidies*, ou *Curdes*, et par des Arméniens qui y ont plusieurs grands Villages.

Les Jézidies, ainsi que les Manichéens, reconnaissent deux principes, un bon et un mauvais, Dieu et le diable; mais ceux-là, plus insensés que les Manichéens, partagent leur culte entre l'un et l'autre. Ils mènent une vie vagabonde, et presqu'uniquement occupée à exercer le brigandage:

Semperque recentes
Convectare juvat prædas, et vivere rapto.

Ils passent l'été sur des montagnes, où ils trouvent du fruit et de bons pâturages, et ils tiennent la plaine pendant l'hiver.

Les Arméniens qui habitent le Curdistan, et qui avaient été très-long-temps sans voir des Missionnaires parmi eux, reçurent le Père Monier, comme une terre sèche reçoit l'eau du Ciel; c'est-à-dire avec un desir ardent d'entendre la parole de Dieu.

Les deux Missionnaires, instruits par les paroles de Jésus-Christ et par le sort des Apôtres, ne s'attendirent pas à jouir d'un long calme.

L'Evêque de *Cars*, et quelques Prêtres à sa sollicitation, tous Schismatiques, témoins du progrès de la sainte doctrine des Pères Missionnaires, les accusèrent au Tribunal du Bacha d'inspirer la révolte aux sujets du Grand-Seigneur, de les affectionner au service des Moscovites, d'en avoir déjà gagné un grand nombre, et nommément plusieurs Catholi-

ques qu'ils soutenaient être dans ce parti. Le Bacha était alors en chemin pour la Crimée. Le Musselin, c'est-à-dire, son Lieutenant qui tenait sa place, reçut volontiers cette accusation comme une bonne aubaine, que l'absence du Bacha lui donnait. Pour la bien faire valoir, il commença par faire grand bruit; il remplit les prisons des accusés; il leur fit donner la bastonnade, et fit mettre aux fers le Père Ricard et le Père Monier, et ne parlait pas moins que de les faire expirer sous le bâton. Toute la Ville qui connaissait l'innocence des Pères et des accusés, était indignée de la violence de cet homme avare et gagné par les Schismatiques : on l'obligea de porter cette affaire au Divan, c'est-à-dire, au Tribunal des *Agas*. Elle y fut examinée avec plus de justice : les informations furent faites, et les témoins y furent ouis : après les procédures ordinaires, l'accusation fut reconnue et jugée fausse et calomnieuse.

Les accusateurs craignant pour eux, se rétractèrent; les prisonniers furent élargis, et les deux Missionnaires mis en liberté.

Ce ne fut pas tout; car sur ces entrefaites, le Musselin, c'est-à-dire, le Lieutenant du Bacha, fut déposé. Son successeur arriva dans ce même temps, et prit sa place : ce nouvel Officier fut d'abord informé des injustices et des vexations de son prédécesseur. Il en fut si indigné, que pour donner une première et bonne idée de son esprit de justice, il commença sa première fonction par faire mettre aux fers celui qu'il venait de déposséder, et

le fit conduire dans la même prison où les deux Pères avaient été mis auparavant par les ordres de cet homme injuste. Entrant dans la prison, il donna mille malédictions aux Schismatiques, les accusant d'avoir été les auteurs de ses injustices, et d'être présentement la cause de son malheur.

C'est ainsi que Dieu défendit ses serviteurs ; mais il voulut encore éprouver leur patience à Erzeron, pour les rendre plus dignes de leur saint ministère. Il permit que plusieurs Vertabiets ne se contentèrent pas de renouveller contr'eux leurs anciennes accusations ; ils y en ajoutèrent de nouvelles, mais tout aussi mal fondées que les premières. Pour faire cesser ces continuelles persécutions, que la jalousie des Schismatiques excitait contr'eux, les deux Missionnaires jugèrent à propos de se retirer de dessous les yeux de leurs ennemis, et de s'absenter d'Erzeron.

Ils prirent donc le parti d'aller à Trébizonde, où ils avaient plusieurs fervens disciples ; mais Dieu les envoyait pour donner un nouvel exercice à leur charité ; car les chaleurs du mois de Juillet, alors excessives, y avaient allumé le feu de la peste qui y fesait un cruel ravage.

Les deux Pères n'y furent pas plutôt arrivés, qu'ils se livrèrent au service des Chrétiens qui en étaient attaqués, et dont un grand nombre mourut entre leurs mains.

Mais pendant que toute la Ville, et que les infidèles même fesaient l'éloge de leur zèle et de leur courage, au milieu du danger où

ils s'exposaient continuellement, un *Relaps* schismatique qui devait au Père Ricard sa première éducation dans la Religion Catholique, n'eut pas plus de peine à renoncer à tous les sentimens d'humanité pour son bienfaiteur, qu'à abjurer sa foi : il vint exprès à Trébizonde, à dessein d'en faire chasser le Père Ricard ; il se mit à la tête des Schismatiques, et fit tous ses efforts pour soulever la Ville contre lui. Mais Dieu donna à ce Père un puissant protecteur, qui arriva en même-temps à Trébizonde.

Ce protecteur était *Mustapha Aga*. Il avait été ci-devant guéri d'une maladie, par le moyen des remèdes qu'on nous envoie de France ; sa guérison lui avait donné de l'affection pour les Missionnaires, et il les protégeait hautement. Le Schismatique intimidé par les menaces qui lui furent faites de sa part, n'osa plus rien dire, ni rien faire contre eux.

Comme Mustapha Aga avait une considération particulière pour le Père Monier, il lui dit qu'il voulait le ramener à Erzeron, où il saurait bien le maintenir en sûreté, lui et son compagnon.

Le Père Monier, qui aimait tendrement sa Mission d'Erzeron, accepta ses offres, et le suivit, pendant que le Père Ricard alla à Constantinople pour y solliciter un nouveau Commandement qui assurât leur état. Le Père Monier étant de retour à Erzeron, y exerça librement ses fonctions sous la protection de Mustapha Aga. Voici ce qu'il en écri-

vit au Père Fleuriau le 13 Septembre 1713.

Grâces à Dieu, les persécutions passées à Erzeron n'ont servi qu'à affermir la Foi catholique, à augmenter entre les Fidèles une mutuelle charité, et faire croître leur amour pour la véritable Eglise, sur-tout quand ils ont connu par expérience l'animosité et la perfidie que le schisme met dans le cœur de ceux qui en sont infectés. Ce Père ajoute qu'un saint Prêtre, en son absence, les avait secourus et fortifiés dans leur foi et dans leur confiance en Dieu; que depuis son retour à Erzeron, il avait reçu l'abjuration de douze Prêtres schismatiques, et d'environ cent cinquante autres personnes, dont sept ou huit avaient été les plus animées contre les Catholiques. Le même Père dit encore dans sa lettre, que la peste ayant enlevé à Erzeron plus de vingt mille ames, il n'y avait eu dans ce nombre que 70 Catholiques qui en fussent morts; qu'en mourant, ils avaient renouvelé leur profession de foi, et remercié Dieu de la grâce qu'il leur avait faite de mourir dans la véritable Eglise. Enfin le Père Monier finit sa lettre par des actions de grâces qu'il rendait au Père des miséricordes, de ce que le nombre des Catholiques d'Erzeron se trouvait augmenté, au mois de Janvier 1714, de plus de sept cens Néophytes. Ses vœux les plus ardens étaient de demeurer dans cette Mission, parce que Mustapha Aga lui donnait les moyens de travailler plus sûrement et plus utilement que jamais à l'œuvre de Dieu.

Mais le maître de la moisson, qui dispose de ses ouvriers comme il le juge à propos, retira quelque temps après le Père Monier de sa Mission ; car la mort nous ayant enlevé le Père Ricard, qui devait prendre le gouvernement de nos Missions en Perse, le Père Monier reçut ordre de nos Supérieurs de se rendre incessamment à Ispahan, pour y prendre la place que le feu Père Ricard devait occuper.

On ne peut expliquer la peine qu'eut ce Père à quitter la Mission d'Erzeron, où il travaillait avec fruit ; mais ce Père étant le plus ancien et le plus expérimenté dans le ministère Evangélique auprès des Arméniens, était aussi de tous les Missionnaires le plus nécessaire à Ispahan ; car la Mission que nous avons en cette Ville, est comme le Séminaire où l'on vient apprendre les Langues étrangères, et se former à la vie Evangélique.

Celle d'Erzeron ne souffrira pas de ce changement : la Providence a déjà pourvu à ses besoins ; elle nous donne quatre nouveaux Missionnaires, dont deux sont arrivés ; les deux autres sont en chemin. Notre Compagnie, qui a toujours des ouvriers prêts à partir, pour porter notre sainte Foi jusqu'aux extrémités du monde, ne nous en laissera jamais manquer. Au reste, ceux que la France nous a envoyés, et ceux qu'elle nous enverra, jouiront d'un avantage que nous souhaitions depuis long-temps et que nous devons au feu Roi Louis XIV. Je crois de-

voir, à sa glorieuse mémoire, rapporter ici ce qui s'est passé sous nos yeux à ce sujet.

Les Ministres du feu Roi, continuellement attentifs à tout ce qui pouvait augmenter le bonheur de son règne, ayant été informés des grands biens qui reviendraient à la France, du commerce que feraient ses sujets dans l'Empire des Perses, exposèrent à Sa Majesté l'utilité et la facilité de l'établissement de ce commerce, et lui proposèrent en même-temps d'envoyer quelqu'un à Ispahan, Capitale de ce Royaume, pour s'assurer de la vérité des faits, prendre connaissance de toutes les marchandises commerçables à l'usage de la France, et pour convenir, avec les Ministres du Sophi, des conditions d'un Traité entre les deux Nations.

Le Roi, toujours prêt à écouter favorablement ce qui pouvait procurer le bonheur de son Royaume et de son peuple, approuva ce projet, et en ordonna l'exécution. Le sieur Michel fut choisi pour faire incessamment le voyage de Perse ; on lui dressa ses instructions : il partit de Paris avec ses lettres de créance, et arriva heureusement à Ispahan.

A son arrivée il s'adressa au premier Ministre du Sophi, et après les premières civilités ordinaires, il lui exposa le sujet de son voyage. Le Ministre reçut très-favorablement les propositions de l'Envoyé de France. Il en rendit compte à son maître, et prit son ordre pour conduire le sieur Michel à une audience publique. Dans cette audience, où la Cour fut, par ordre exprès du Roi, plus nombreuse

et plus brillante qu'à l'ordinaire, le Sophi reçut la lettre du Roi avec tous les témoignages d'une joie extraordinaire. Il fit l'éloge de notre Monarque, comme du plus grand Souverain, et du plus fameux conquérant qui eût jamais paru en Europe. Le sieur Michel répondit au Sophi, en l'assurant de tous les sentimens d'estime et d'amitié du Roi son maître pour Sa Majesté Persanne, et dit que pour lui en donner des preuves certaines, le Roi son maître desirait unir ses sujets avec les siens, par le lien d'un commerce qui leur serait également avantageux.

Le Sophi lui répartit alors, que le sujet de son voyage, dont il avait été instruit, lui était très-agréable, et qu'il entrerait avec plaisir dans les intentions du Roi son maître. En effet, il ordonna sur-le-champ à son Ministre de faciliter, par tous les moyens possibles, l'exécution des propositions de l'Envoyé de France, qui étaient si glorieuses à son règne. Le Ministre, aussi-bien intentionné que son maître pour cet établissement, eut plusieurs conférences avec le sieur Michel.

Ils dressèrent de concert les articles du traité qui devait être signé de part et d'autre. Le Sophi les ayant approuvés, et le sieur Michel ayant satisfait à sa commission avec tout le succès qu'il pouvait desirer, prit son audience de congé, et se remit en chemin pour venir rendre compte en France de l'exécution de ses ordres.

Le rapport qu'il fit à son retour de ce qu'il

avait vu et fait en Perse, confirma ce qui avait été dit des avantages que retirerait la France de ce nouveau commerce, dont d'autres nations avaient profité jusqu'à présent. Il assura de plus que les Persans, qui aimaient et estimaient les Français par préférence à tous les autres peuples, attendaient avec impatience, et verraient arriver avec joie un Consul de la nation Française et des Négocians Français, pour donner commencement à leur commerce. Enfin le sieur Michel crut devoir ajouter que la religion Chrétienne, dont un grand nombre des sujets du Roi de Perse fesait profession, acquérerait une puissante protection par la résidence d'un Consul Français dans la capitale de cet Empire, lequel serait continuellement à portée d'employer l'auguste nom du Roi de France en faveur des Chrétiens et des Missionnaires qui les instruisent. Toutes ces raisons, et particulièrement la dernière, qui regardait les intérêts de notre Religion, déterminèrent le Roi à donner son agrément au sieur Gardanne, pour exercer le Consulat de la nation Française dans la ville capitale de l'Empire des Perses. On lui mit ses instructions en main, dont les principaux articles, et les plus recommandés, concernaient la Religion et les Catholiques.

Nous avons eu bien de la joie de voir arriver, dans cette ville Impériale, M. Gardanne, après avoir fait un long et pénible voyage par mer et par terre. Il ne lui fallait pas moins que l'honorable réception qu'on

lui a faite en cette Cour, pour le dédommager des disgraces qu'il a essuyées sur la route, et qui lui ont été causées par ceux qui se sont crus intéressés à faire échouer le projet de la France. Nonobstant leurs efforts, ils ont été témoins de toutes les marques d'honneur qui lui ont été accordées par le Sophi et par les Grands du Royaume, en considération du Roi de France son maître.

Je dois ajouter ici, pour rendre justice à notre nouveau Consul, que sa sage conduite et son habileté en matière d'affaires, lui ont gagné l'estime et la considération de ceux qui ont à traiter avec lui. Il attend les ordres de la France, sur les importantes représentations qu'il a cru devoir faire à S. A. R. Monseigneur le Duc d'Orléans.

Au reste, nous ne pouvons assez nous louer de la bonté de M. Gardanne pour nous : nos deux Missionnaires qui ont eu l'honneur d'être à sa suite sur la route, lui ont de grandes obligations. Depuis son arrivée en cette ville, il nous témoigne toute la bienveillance possible ; nous nous ressentons déjà de son crédit en Cour : l'honneur qu'il nous fait de se servir de nous pour ses Chapelains, rend notre Eglise, qui est assez belle d'ailleurs, et très-commode, beaucoup plus fréquentée qu'elle ne l'était auparavant. Enfin sa protection, et celle dont notre digne Archevêque, de l'Ordre de saint Dominique, nous honore, nous mettent plus en état que jamais de remplir nos fonctions évangéliques, avec autant de liberté que de fruit.

Nous pouvons donc assurer les ouvriers qui viendront partager avec nous nos occupations, qu'ils auront de quoi satisfaire leur zèle.

Le Père Bachoud, l'un de nos deux Missionnaires qui ont accompagné M. Gardanne, nous écrit de Camakié, où il fait Mission, qu'il n'aurait jamais cru trouver un travail aussi grand et aussi continuel que celui que sa Mission lui donne, et qui demanderait plusieurs ouvriers. Le Père de la Garde son compagnon, qui est demeuré ici avec nous, en dit autant de notre Mission d'Ispahan.

En parlant du Père de la Garde, nous devons, à son occasion et par reconnaissance, finir ce Mémoire par le récit d'un accident qui devait nous le ravir en chemin, et dont il sortit heureusement par la puissante intercession du bienheureux François Régis.

La caravane du Père de la Garde et du Père Bachoud, ayant eu avis qu'une troupe de soixante voleurs était en embuscade dans un bois pour la surprendre et la voler, se détourna de son droit chemin pour l'éviter, et en prit un autre par des montagnes très-escarpées, qui ne laissaient aux voyageurs qu'un sentier raboteux et étroit, bordé d'affreux précipices, que l'œil n'osait regarder. Le cheval du Père de la Garde, qui n'était pas des meilleurs de la caravane, fit par malheur un faux pas, qui le fit tomber lui et son cheval, chargé d'une grosse valise. Ils roulèrent ensemble jusqu'au fond de cet

abîme. Ceux qui marchaient devant et après lui, ne firent qu'un cri à la vue de cette chûte effroyable.

Le Père Bachoud, tout troublé de cet accident, se sentit inspiré de recommander son cher compagnon au bienheureux Jean-François Régis.

Chacun pleurait déjà la perte du Père de la Garde, qui avait l'estime et l'amitié de toute la caravane, et qu'on croyait perdu. Le Père Bachoud, suivi de quelques voyageurs, firent leurs efforts pour descendre dans ce précipice, s'attachant à des branches d'arbres, et à tout ce qu'ils pouvaient saisir. Après avoir fait quelques pas en descendant, ils entendirent la voix du Père de la Garde, qui leur disait : Grâces à Dieu, je ne suis point blessé. Je laisse à penser quelle fut alors la joie du Père Bachoud et de toute la caravane. Chacun s'empressa pour l'aider à remonter du fond de cet affreux abîme. Il se trouva en effet sain et sauf. Toute la caravane qui fut témoin de cet évènement miraculeux, rendit des actions de grâces à Dieu, et à son serviteur le bienheureux Jean-François Régis, que Dieu continue d'honorer par toutes les grâces qu'il accorde si souvent à sa puissante intercession.

Fin du troisième Volume.

TABLE

Des Lettres contenues dans ce volume.

CHAPITRE VIII.

Fin de la Table du troisième Volume.




a39003 009523803b

